

Enquête Démographique et de Santé

Manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur

ICF
Rockville, Maryland

Jan 2024

The DHS Program est un projet d'une durée de cinq ans dont l'objectif est d'assister les organismes gouvernementaux et privés à collecter et à analyser les données nécessaires pour planifier, suivre et évaluer les programmes dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition. The DHS Program est financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Le projet, réalisé par ICF, basé à Rockville, Maryland USA s'est associé à divers organismes tels que *Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health/Center for Communication Programs*, *PATH (the Program for Appropriate Technology in Health)*, *Avenir Health*, *Vysnova Partners*, *Blue Raster*, et *EnCompass*.

Les objectifs principaux de The DHS Program sont : 1) fournir des informations de qualité par la collecte, l'analyse et l'évaluation appropriée des données; 2) améliorer la coordination et le partenariat dans la collecte des données au niveau international et au niveau du pays ; 3) développer, dans les pays qui participent au projet, les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation d'enquêtes démographiques et de santé 4) améliorer les outils de collecte et d'analyse ainsi que les méthodologies; et 5) améliorer la diffusion et l'utilisation des données.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur The DHS Program, contactez ICF, 530 Gaither Road, Suite 500, Rockville, MD 20850, USA ; Téléphone : +1.301-407-6500, Fax : +1.301-407-6501, E-mail : info@dhsprogram.com, Internet : <http://www.dhsprogram.com>.

Citation recommandée :

ICF. 2020. Manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur pour les Enquêtes Démographiques et de Santé. Rockville, Maryland, U.S.A : ICF

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	1
A. Objectifs de l'enquête	2
B. Échantillon dans les EDS	2
C. Organisation de l'enquête	3
D. Questionnaires	4
E. Rôles et responsabilités des agents enquêteurs sur le terrain	5
F. Formation des enquêtrices/enquêteurs	7
G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs	8
H. Règlements de EDS	8
I. Harcèlement sexuel	9
II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW.....	10
A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté.....	10
1. Faites dès le début une bonne impression.....	10
2. Demandez le consentement de l'enquêtée/enquêté pour l'interview.....	10
3. Ayez toujours une approche positive.....	10
4. Assurez l'enquêté(e) du caractère confidentiel des réponses	11
5. Répondez franchement aux questions de l'enquêtée/enquêté.....	11
6. Interviewez l'enquêtée/enquêté en particulier	11
B. Conseils pour conduire l'interview	12
1. Soyez neutre pendant toute l'interview	12
2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés.....	12
3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions.....	12
4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent	12
5. N'ayez pas d'idées préconçues	13
6. Ne précipitez pas l'interview.....	13
C. Langue de l'interview	13
III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN.....	15
A. Activités préparatoires et Affectations	15
1. Affectations de l'enquêtrice/enquêteur.....	15
2. Planning des visites de rappel.....	15
3. Confidentialité des informations contenues dans les questionnaires.....	15
4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.....	16
B. Contacter les ménages et les personnes éligibles.....	16
1. Localisation des ménages de l'échantillon	16
2. Difficultés pour contacter le ménage	17
3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles	18
4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles	18
D. Retour des tâches attribuées.....	19
E. Qualité des données.....	19
F. Directives concernant l'utilisation des médias sociaux	20
IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE.....	22
A. Poser les questions.....	22
B. Enregistrer les réponses	23
C. Corriger les erreurs	26
D. Suivre les instructions.....	26
E. Utilisation de petits catalogues ou de cartes de présentation	27
V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE.....	28
A. Identification du ménage	28
B. Remplissage du questionnaire Ménage.....	28

C. Retour à la page de couverture.....	52
VI. QUESTIONNAIRE FEMME.....	59
A. Page de couverture.....	59
B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées	59
C. Section 2 : Reproduction.....	68
D. Section 3 : Contraception.....	81
E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals.....	91
F. Section 5 : Vaccination de l'enfant	103
G. Section 6 : Santé de l'enfant et état nutritionnel.....	108
H. Section 7 : Mariage/union et activité sexuelle	119
I. Section 8 : Préférences en matière de fécondité.....	124
J. Section 9 : Caractéristiques du conjoint et travail de la femme	128
K. Section 10 : VIH/SIDA.....	132
L. Section 11 : Autres problèmes de santé	136
M. Calendrier.....	139
N. Observations de l'enquêtrice	157
VII. QUESTIONNAIRE HOMME	158
A. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.....	159
B. Section 2 : Reproduction.....	159
C. Section 3 : Contraception.....	160
D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle	160
E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité.....	161
F. Section 6 : Emploi et Genre	161
G. Section 7 : VIH/sida.....	161
H. Section 8 : Autres problèmes de santé	161

I. INTRODUCTION

L'Enquête Démographique et de Santé (EDS) du [PAYS ET DATE]¹ est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population, dans des domaines aussi divers que la fécondité, la planification familiale, l'union/mariage, la santé maternelle et infantile mais aussi la survie de l'enfant, le VIH/sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), la santé reproductive et l'état nutritionnel de la population, les problèmes de genre, de la consommation du tabac et de l'alcool au [PAYS]. L'EDS consistera à interviewer des répondants des ménages tirés au hasard et, au sein des ménages tirés, des femmes et des hommes de [15 à 49] ans. On posera à ces enquêtés/enquêtées des questions sur leurs caractéristiques sociodémographiques, sur les enfants qu'ils ont eus au cours de leur vie, mais aussi sur leur connaissance et utilisation des méthodes de planification familiale, sur la santé de leurs enfants, leur connaissance du VIH/sida et IST ainsi que sur d'autres caractéristiques qui pourront être utiles aux responsables et aux administrateurs et les planificateurs de programmes des secteurs de la santé et de la planification familiale.

Vous allez être formés comme enquêtrice/enquêteur pour l'enquête EDS. Après le stage de formation qui durera environ [quatre] semaines, les enquêtrices/enquêteurs sélectionné(e)s travailleront en équipes et se rendront dans différentes zones du pays pour enquêter les ménages, les femmes et les hommes² dans ces ménages : c'est ce que l'on appelle le travail sur le terrain. En fonction des zones assignées à votre équipe et de la qualité de votre travail, vous travaillerez à l'enquête EDS [DATE ET PAYS] pour une durée [NOMBRE DE MOIS]. Cependant, pour participer à la formation, nous avons recruté plus d'enquêtrices/enquêteurs que nécessaire et, à la fin de la formation, nous sélectionnerons les plus qualifié(e)s d'entre vous pour travailler comme enquêtrices/enquêteurs. Celles et ceux qui ne seront pas sélectionnés pourront éventuellement être retenus comme remplaçante/remplaçant ou comme autre personnel d'enquête.

Pendant la formation, vous recevrez des cours sur la façon de remplir correctement les questionnaires. Vous conduirez également des interviews pratiques avec d'autres personnes en formation et avec des personnes extérieures. Vous passerez, de manière périodique, des devoirs, des interrogations et des tests, et vous serez observés en train de mener des entretiens pour vérifier que vous avez lus les questions et enregistrés les réponses avec précision.

Vous devez étudier sérieusement ce manuel et apprendre son contenu : cela réduira ainsi le temps nécessaire pour la formation et améliorera vos chances d'être sélectionné pour être enquêtrice ou enquêteur.

Note aux utilisateurs du Manuel de l'enquêteur/enquêtrice

Tout au long de ce manuel, nous avons fait l'hypothèse que l'EDS [ANNÉE ET PAYS] serait une enquête CAPI (interview assistée par ordinateur). Bien que des questionnaires papier sur les ménages, les femmes, les hommes et les biomarqueurs aient été préparés pour l'EDS [ANNÉE ET PAYS], seul le questionnaire papier sur les biomarqueurs sera utilisé sur le terrain. Les questionnaires sur les ménages, les femmes et les hommes que vous recevrez au cours de cette formation seront utilisés pour expliquer le contenu du questionnaire, y compris le texte de la question, les sondages et les catégories de codage.

Bien qu'il soit essentiel que vous soyez familiarisés avec certains concepts qui sont nécessaires pour comprendre l'enchaînement des questions, tels que les filtres et les sauts, il faut préciser que chaque fois qu'ils se présentent dans le questionnaire papier, ils seront répertoriés dans le manuel mais ils ne seront

¹ Le texte entre parenthèses doit être remplacé par des informations spécifiques au pays ou supprimé si nécessaire.

² Dans les cas où des hommes sont interviewés dans un sous-échantillon de ménages, il faudra introduire et expliquer, de manière appropriée, ce qu'est un sous-échantillon.

généralement pas expliqués car ils seront effectués automatiquement par le programme de saisie de données CAPI plutôt que manuellement par vous. De même, vous ne recevrez que des instructions limitées sur les procédures appropriées pour remplir un questionnaire papier (par exemple, comment corriger une erreur de codage). Au lieu de cela, dans une partie distincte de la formation, vous recevrez des instructions sur les procédures utilisées pour remplir un questionnaire en utilisant CAPI.

A. Objectifs de l'enquête

L'EDS réalisée au [PAYS] fait partie du programme mondial d'enquêtes, le Programme international DHS, qui a pour but de :

- Fournir une assistance aux pays pour réaliser des enquêtes ménages par sondage pour suivre, de manière périodique, les changements dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.
- Fournir une base de données internationales qui peuvent être utilisées par des chercheurs dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

Dans le cadre du Programme international DHS, les enquêtes sont réalisées en Afrique, en Amérique Latine, ainsi que dans les Caraïbes, en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen Orient. Les données collectées au cours de ces enquêtes sont utilisées pour mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition dans les pays enquêtés.

B. Échantillon dans les EDS

Il y a plusieurs moyens de recueillir des informations sur la population. Un des moyens consiste à contacter chaque personne ou presque chaque personne dans le pays et à lui poser des questions sur les sujets que l'on souhaite étudier. Interroger tout le monde s'appelle une énumération complète, et un recensement national de la population et de l'habitat est un bon exemple de ce type de collecte d'informations. C'est un moyen très coûteux parce que cela exige un grand nombre d'enquêteurs pour contacter toute la population. Cependant, dans le cas d'un recensement national, il est indispensable d'effectuer une énumération complète, en dépit du coût élevé.

Une autre façon de recueillir des informations consiste à mener une enquête par sondage. Quand il n'est pas nécessaire de connaître exactement les effectifs totaux, l'enquête par sondage permet de recueillir des informations sur les gens de façon beaucoup plus rapide et à plus bas coût. La procédure d'échantillonnage permet de collecter des données sur un petit nombre de personnes et d'en tirer des conclusions valides au niveau national et infranational.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend, entre autres, de la taille de l'échantillon. Le nombre exact de personnes qui doivent être interviewées pour une enquête est déterminé par des méthodes statistiques dont on ne discutera pas au cours de cette formation. Cependant, il faut que vous sachiez que la taille de l'échantillon de l'enquête reflète le nombre d'interviews qui sont nécessaires pour fournir une image exacte de la situation de la population, de son état de santé et de son état nutritionnel au [PAYS]. Par conséquent, dans une enquête, il est indispensable que les agents de terrain fassent de leur mieux pour compléter toutes les interviews attribuées de façon à ce que le nombre correct de personnes soit inclus dans l'enquête.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend également d'un autre facteur important qui est l'absence de biais qui affecterait les valeurs estimées à partir de l'échantillon. Un des moyens utilisés pour éviter que les résultats ne soient biaisés consiste à s'assurer que la sélection des personnes à inclure dans l'échantillon se fasse absolument au hasard. Cela signifie que chaque personne de la population entière à étudier a la même chance (ou une probabilité connue) d'être sélectionnée dans l'échantillon. C'est pourquoi il est si important de faire des visites de retour pour enquêter les personnes qui ne sont pas présentes à la maison parce qu'elles peuvent être différentes des personnes qui restent à la maison au moment de l'enquête. Par

exemple, il se peut que les femmes qui n'ont pas d'enfants aient plus de chances de travailler hors de chez elles et si on ne revient pas pour les enquêter, on peut biaiser les estimations de fécondité.

Pour l'EDS au [PAYS], l'échantillon est composé de [NOMBRE] grappes (petites zones définies géographiquement) réparties dans tout le pays. Dans chacune de ces grappes, on a récemment listé ou énuméré les ménages. À partir de la liste de ménages établie dans chaque grappe, un échantillon de ménages a été ensuite sélectionné scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l'EDS [PAYS]. Chacun de ces ménages sera visité et les informations sur le ménage seront collectées à l'aide d'un Questionnaire Ménage. Dans ces ménages, les femmes et les hommes seront interviewés au moyen d'un Questionnaire Individuel. Les femmes de 15-49 ans seront interviewées en utilisant le Questionnaire Individuel Femme. Les hommes de [15-49] ans seront interviewés en utilisant le Questionnaire Individuel Homme. On s'attend à enquêter environ [NOMBRE] femmes et [NOMBRE] hommes au cours de cette enquête. L'étude du comportement et des attitudes de ces femmes et hommes en matière de fécondité, de santé et de planification familiale rendra compte des comportements et attitudes de toutes les femmes et de tous les hommes du [PAYS].

C. Organisation de l'enquête

L'enquête EDS du [PAYS] est réalisée à la demande de [NOM DE L'ORGANISME COMMANDITAIRE] à qui incombe la responsabilité principale de planifier l'enquête ainsi que l'analyse et la diffusion des résultats.

[L'AGENCE D'EXÉCUTION] (AE) de l'enquête est chargée de conduire l'enquête pour EDS [PAYS]. L'[AE] est responsable de certaines phases de l'enquête, y compris la planification et la conduite des opérations de terrain, le processus de collecte des données ainsi que l'organisation de la rédaction et de la diffusion des rapports. De plus, il incombera à l'[AE] la responsabilité de mettre à la disposition du personnel de l'enquête un bureau central et de veiller au bon déroulement des activités de collecte. Chaque équipe disposera d'un véhicule dédié au cours du travail sur le terrain. Le personnel de l'[AE] sera responsable de la surveillance quotidienne des opérations techniques incluant le recrutement et la formation du personnel de terrain et du personnel chargé du traitement des données ainsi que de la supervision au bureau et sur le terrain.

Le financement de l'enquête [PAYS] sera assuré par [GOUVERNEMENT DU PAYS], l'USAID et [AUTRES DONATEURS]. Le personnel du Programme DHS fournira l'assistance technique durant toutes les phases de l'enquête.

Pendant le travail de terrain de EDS [PAYS], vous travaillerez au sein d'une équipe composée de [NOMBRE] femmes intervieweuses, [NOMBRE] hommes intervieweurs et d'un chef d'équipe. Chaque équipe sera accompagnée d'un chauffeur. Chaque chef d'équipe sera responsable d'une équipe d'intervieweurs. Les fonctions spécifiques du chef d'équipe sont décrites en détail dans le Manuel du chef d'équipe.

En outre, l'équipe comprendra [NOMBRE] de techniciens pour effectuer les tests biomarqueurs³. Ces personnes seront chargées des prélèvements sanguins sur les enquêtés éligibles pour le test d'anémie [et PRÉCISER D'AUTRES ESSAIS SUR LE TERRAIN OU EN LABORATOIRE]. Ils seront aussi responsables de la prise des mesures anthropométriques des femmes, des hommes et des enfants éligibles. Le chef d'équipe aura également reçu un aperçu des procédures des biomarqueurs afin qu'il puisse superviser les techniciens des biomarqueurs et les assister au besoin. Dans l'EDS [PAYS], les enquêteurs seront formés pour aider les techniciens des biomarqueurs à prendre les mesures anthropométriques des femmes de 15 à 49 ans, des hommes de 15 à [49] ans et des enfants de 0 à 4 ans.

³ Utilisez la terminologie du pays pour désigner les techniciens chargés d'effectuer les tests biomarqueurs comme les infirmières, les techniciens en santé, les chercheurs en santé ou les spécialistes des biomarqueurs.

Au bureau central, une équipe de coordinateurs nationaux et régionaux seront chargés de superviser les équipes de terrain. Ces coordinateurs s'assureront du bon déroulement du processus de collecte des données dans les grappes. Ils contrôleront la qualité des données, réapprovisionneront les équipes de terrains, [et s'assureront de l'acheminement régulier des questionnaires complets et des prélèvements sanguins et/ou autres spécimens au bureau central ou à un laboratoire désigné]. Des programmeurs informatiques seront aussi affectés au projet.

D. Questionnaires

Les ménages qui ont été sélectionnés scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l'EDS [PAYS] seront visités et enquêtés à l'aide du Questionnaire Ménage. Le Questionnaire Ménage comporte une page de couverture pour identifier le ménage et un tableau dans lequel vous établirez la liste de tous les membres habituels du ménage et des visiteurs. Vous y inscrirez également des informations au sujet de chacune de ces personnes et des visiteurs, comme le nom, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et l'état de survie des parents pour les enfants de moins de 18 ans. Le Questionnaire Ménage permet aussi de collecter des informations sur les caractéristiques du logement telles que la provenance de l'eau de boisson consommée par les membres du ménage, sur le type de toilettes, le type de cuisinière et de revêtement du sol, sur la possession par le ménage de certains biens durables ainsi que sur la possession de moustiquaires.

Le Questionnaire Ménage permet à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes et les hommes qui sont éligibles pour être enquêtés à l'aide du questionnaire Individuel approprié. Toutes les femmes de 15-49 ans et tous les hommes de 15- [49] ans qui sont membres du ménage (ceux qui vivent habituellement dans le ménage) ou les visiteurs (ceux qui ne vivent pas habituellement dans le ménage mais qui y ont passé la nuit ayant précédé l'interview) sont éligibles pour être interviewés.

Le Questionnaire Ménage permet aussi à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes, les hommes et les enfants qui sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et le test d'anémie [PRÉCISER D'AUTRES ESSAIS SUR LE TERRAIN OU EN LABORATOIRE]. Les femmes de 15-49 ans, les hommes de 15- [49] ans et les enfants de 0-4 ans seront pesés et mesurés (en position debout ou couché) pour évaluer leur état nutritionnel. Dans ces mêmes groupes de populations, les femmes, les hommes et les enfants de plus de 6 mois sont éligibles pour le test d'anémie. [FAIRE LA LISTE DES AUTRES TESTS SUR LE TERRAIN OU EN LABORATOIRE ET DES PERSONNES QUI SONT ÉLIGIBLES POUR LES TESTS]. Les résultats de ces seront enregistrés dans le Questionnaire Biomarqueur.

Après avoir identifié toutes les femmes éligibles dans un ménage, si vous êtes une enquêtrice vous utiliserez le Questionnaire Individuel Femme pour interviewer les femmes que l'on vous aura désignées. Le Questionnaire Femme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants entre autres :

- Caractéristiques sociodémographiques
- Reproduction
- Planification familiale
- Soins de santé maternelle et allaitement
- Vaccination et santé des enfants
- État nutritionnel des enfants
- Diversité alimentaire de la femme
- Union et activité sexuelle
- Préférences en matière de fécondité
- Caractéristiques du conjoint et emploi/activité de la femme
- VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles
- Autres problèmes de santé

Après avoir identifié tous les hommes éligibles dans un ménage, si vous êtes une enquêtrice, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Homme pour interviewer les hommes que l'on vous aura désignées. Le Questionnaire Homme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants :

- Caractéristiques sociodémographiques
- Reproduction
- Planification familiale
- Union et activité sexuelle
- Préférences en matière de fécondité
- Emploi et genre
- VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles
- Autres problèmes de santé

Le Questionnaire Biomarqueur sera rempli par le technicien en biomarqueur ; il recueille des informations sur les sujets suivants :

- Anthropométrie : tous les enfants de 0-4 ans, les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-[49] ans sont éligibles pour être pesés et mesurés.
- Anémie : les enfants âgés de 6 mois à 4 ans, les femmes âgées de 15- [49] ans et les hommes âgés de 15-[49] ans sont éligibles pour un test sanguin pour déterminer le taux d'hémoglobine. Les résultats du test sont remis au parent ou à l'adulte responsable de chaque enfant ou, dans le cas d'un adulte, directement au participant au test. Selon le taux d'hémoglobine, les participants peuvent recevoir un diagnostic d'anémie (légère, modérée ou grave). Les personnes souffrant d'anémie grave seront référées pour à une formation sanitaire pour un traitement. Les participants au test d'anémie recevront des informations sur les causes et la prévention de l'anémie.
- [Autres problèmes de santé]

E. Rôles et responsabilités des agents enquêteurs sur le terrain

L'enquêtrice/enquêteur occupe une position centrale dans l'EDS puisque c'est elle/lui qui recueille les informations auprès des enquêtés/enquêtées. Par conséquent, le succès de cette enquête dépend de la qualité de leur travail.

En général, les responsabilités d'une enquêtrice/enquêteur seront les suivantes :

- Localiser les bâtiments et les ménages de l'échantillon et remplir le Questionnaire Ménage ;
- Identifier tous les enquêtés/enquêtées éligibles dans ces ménages.
- Interviewer tous les enquêtés éligibles dans les ménages en utilisant le Questionnaire Individuel Femme ou Homme ;
- Vérifier les interviews complétées pour s'assurer que toutes les questions requises ont été posées et que les réponses ont été enregistrées correctement ;
- Retourner dans les ménages pour enquêter les enquêté(e)s qui n'ont pas pu être contacté(e)s lors des premières visites.

- Remplir les sections pertinentes du questionnaire sur les biomarqueurs, remettre le questionnaire à un technicien biomarqueur et recevoir le questionnaire sur les biomarqueurs rempli par le technicien biomarqueur.

Ces tâches seront décrites de manière plus détaillée tout au long de ce manuel.

Le **chef d'équipe** est le membre responsable de l'équipe de terrain. Il/elle est responsable du bien-être et de la sécurité des membres de l'équipe et c'est aussi lui qui doit s'assurer que le travail attribué a été terminé ; en outre, il est responsable de l'assurance de la qualité des données. Le chef d'équipe reçoit ses tâches et rend compte au [coordinateur de l'agence d'exécution]. Les responsabilités spécifiques du chef d'équipe sont les suivantes :

- Faire les préparatifs nécessaires pour le travail sur le terrain
- Organiser et diriger le travail sur le terrain
- Effectuer des entretiens périodiques de vérification ponctuelle
- Veiller à ce que le personnel sur le terrain assume ses responsabilités
- S'assurer que toutes les tâches de collecte des données sont effectuées quotidiennement et à la fin de chaque grappe.

De plus, le chef d'équipe de l'équipe surveillera les performances des agents enquêteurs dans le but d'améliorer et de maintenir la qualité des données collectées. Parce que la collecte de données de haute qualité est cruciale pour le succès de l'enquête, il est important que les chefs d'équipes soient des femmes/hommes qui ont le sens de responsabilité et qui exécutent leurs tâches avec soin et précision. Ceci est particulièrement important pendant les phases initiales du travail sur le terrain, lorsqu'il est encore possible d'éliminer les erreurs de l'enquêteur avant qu'elles ne deviennent des habitudes.

Le **technicien biomarqueur** occupe une position importante dans l'EDS car il/elle recueille des informations auprès des participants. Par conséquent, le succès d'une DHS dépend de la qualité du travail du technicien biomarqueur. Ce travail comprend :

- Recevoir le Questionnaire Biomarqueurs préparé par l'enquêteur du ménage et vérifier que les noms, âges et dates de naissance des enfants y ont été inscrits et que les noms, tranche d'âges et état matrimonial des adultes ont été fournis.
- Obtenir un consentement éclairé, conformément au protocole d'enquête, avant la collecte des biomarqueurs
- Effectuer des mesures et des tests de biomarqueurs [ET COLLECTER DES ÉCHANTILLONS POUR DES TESTS EN LABORATOIRE], y compris :
 - Anthropométrie utilisant une planche et une balance Shorr
 - Anémie utilisant l'HemoCue 201+
 - [AUTRES ESSAIS SUR LE TERRAIN]
 - [AUTRES TEST DE LABORATOIRE]
- Référer les cas d'anémie sévère et les enfants souffrant d'émaciation sévère aux établissements de santé
- Remplir le Questionnaire Biomarqueurs et le retourner à [l'enquêteur ou le chef d'équipe] pour qu'il puisse entrer dans CAPI

- Veiller à ce que les équipements biomarqueurs soient bien stockés et de manière appropriée
- Suivre les procédures opérationnelles standard de biosécurité conformément au protocole, y compris l'élimination en toute sécurité du matériel biologique dangereux.

Les techniciens en biomarqueur recevront une formation séparée de celle des enquêtrices/enquêteurs sur ces responsabilités et procédures [il y aura des sessions conjointes pour examiner comment les enquêteurs et les techniciens des biomarqueurs travaillent ensemble].

F. Formation des enquêtrices/enquêteurs

Bien que certaines personnes soient plus habiles que d'autres pour mener des enquêtes, on peut devenir une bonne enquêtrice ou un bon enquêteur avec de l'expérience. Votre formation comprendra à la fois une formation en salle et des exercices pratiques. Avant chaque session de formation, vous devrez étudier soigneusement ce manuel avec le questionnaire, en notant toutes les questions auxquelles vous pensez. Posez à tout moment les questions qui vous viennent à l'esprit pour éviter de faire des erreurs pendant les interviews réelles. Les enquêtrices et enquêteurs peuvent mutuellement s'apprendre beaucoup de choses en posant des questions et en discutant des situations rencontrées dans la pratique et au cours des interviews réelles.

Chacun d'entre vous recevra le matériel suivant :

- Un Questionnaire Ménage ;
- Le/les Questionnaire (s) Individuel (s) ;
- Un Questionnaire Biomarqueur ;
- Le manuel de l'enquêtrice/enquêteur ;
- Le manuel CAPI.

Pensez à apporter ces documents chaque jour à la formation. Les manuels et les copies du questionnaire sur les biomarqueurs doivent aussi être apportés sur le terrain pendant le travail sur le terrain.

Durant la formation, les sections du questionnaire, les questions et les instructions seront discutées en détail. En outre, vous verrez et écouterez des interviews de démonstration conduites devant vous comme exemples de procédures d'interview. Vous pratiquerez la lecture du questionnaire à haute voix devant une autre personne plusieurs fois afin que vous vous sentiez à l'aise dans la lecture des questions à haute voix. On vous demandera aussi de participer à des jeux de rôle au cours desquels vous jouerez le rôle d'enquêtrice/enquêteur avec une autre personne en formation.

La formation comprendra une partie au cours de laquelle vous pratiquerez des interviews sur le terrain, c'est-à-dire que vous irez réellement enquêter les membres d'un ménage ainsi que les femmes et les hommes éligibles. Durant cette phase, vous devrez vérifier et corriger les questionnaires comme vous devrez le faire au moment des affectations réelles sur le terrain.

On vous fera passer des devoirs, interrogations, et tests pour voir si vous faites des progrès pendant votre période de formation. À la fin de la formation, les enquêtrices/enquêteurs seront sélectionnés sur la base des résultats aux tests et des exercices pratiques sur le terrain.

Votre formation comme enquêtrice/enquêteur ne se termine pas avec la période formelle de formation. Chaque fois qu'un chef d'équipe vous rencontrera pour discuter de votre travail sur le terrain, votre formation continuera. Ceci est particulièrement important pendant les premiers jours de travail sur le terrain. Quand vous rencontrerez des situations qui n'ont pas été envisagées durant la formation, il sera utile d'en discuter avec votre équipe. D'autres enquêtrices/enquêteurs peuvent rencontrer des problèmes semblables, vous pourrez donc tous profiter de vos expériences réciproques.

G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs

La formation est un processus continu. L'observation et le contrôle du travail sur le terrain font partie du processus de formation et de collecte des données. Votre chef d'équipe jouera un rôle très important en poursuivant votre formation et en assurant la qualité des données EDS [PAYS]. Votre chef d'équipe devra :

- Vérifier au hasard certaines des adresses sélectionnées pour l'enquête pour s'assurer que vous avez enquêté les ménages et les enquêtés corrects ;
- Vérifier chaque questionnaire pour s'assurer qu'il est complet et que son contenu est cohérent ;
- Observer certaines de vos interviews pour s'assurer que vous posez les questions comme elles doivent être posées et que vous enregistrez correctement les réponses ;
- Rencontrer chaque membre de l'équipe quotidiennement afin de discuter des résultats et attribuer le travail futur ;
- Vous aider à résoudre les problèmes que vous pourrez rencontrer pour trouver des ménages désignés, à comprendre le questionnaire ou bien à résoudre des problèmes que vous avez eus avec des enquêtés/enquêtées difficiles.

H. Règlements de EDS

Le Directeur de l'enquête peut licencier n'importe quelle enquêtrice ou n'importe quel enquêteur qui ne travaillerait pas au niveau nécessaire pour produire les données de haute qualité exigées pour faire de l'EDS [PAYS] un succès.

Pour que la quantité de travail soit équitablement répartie et le soutien équitablement partagé, les règlements d'enquête suivants ont été établis et seront appliqués en toutes circonstances :

1. À l'exception des maladies, quiconque sera absent du travail pendant une partie de la formation ou une partie du travail sur le terrain (qu'il s'agisse d'une journée entière ou d'une partie de la journée), sans approbation préalable de son chef d'équipe, pourra être licencié de l'enquête.
2. La sélection des membres de l'équipe de l'enquête se fera selon les compétences ; elle sera basée sur la performance, la capacité, et les résultats aux tests durant la formation. Par conséquent, toute personne trouvée en train d'aider ou de recevoir de l'aide d'une autre personne pendant les tests sera licenciée.
3. Au cours de la formation et de la période de travail sur le terrain, vous représentez [AE], un organisme du gouvernement [PAYS]. Votre conduite doit être professionnelle et vous devez être aimable quand vous avez affaire au public. On doit toujours être conscient du fait qu'on ne peut faire ce travail qu'avec la bonne volonté et la coopération des gens qu'on enquête. Par conséquent, tout membre de l'équipe faisant preuve d'agressivité, de brusquerie, ou de manque de respect envers les personnes sur le terrain pourra être licencié de l'enquête.
4. Pour assurer la réussite de l'enquête, chaque équipe doit travailler en étroite collaboration, en partageant les difficultés, en coopérant et en se soutenant. On essaiera de composer les équipes de façon à accroître la coopération et la bonne volonté de l'équipe. Cependant, n'importe quel membre d'une équipe qui, d'après le Directeur du Projet, a une influence perturbatrice sur l'équipe pourra être transféré dans une autre équipe ou pourra être licencié
5. Il est indispensable que les données recueillies pendant le travail sur le terrain soient à la fois exactes et valides. Pour contrôler les données inexacts ou invalides, des vérifications au hasard seront

entreprises. On pourra licencier les enquêtrices/enquêteurs à tout moment, durant le travail sur le terrain, si leur performance ne permet pas de garantir les résultats de haute qualité exigés par cette enquête.

6. Les véhicules et l'essence ne sont fournis à l'enquête que pour l'utilisation officielle. Une personne qui utilise un véhicule pour une raison personnelle non autorisée sera licenciée de l'enquête.

7. Les données de l'EDS [PAYS] sont confidentielles. **Vous ne devez en discuter avec personne, y compris vos collègues enquêteurs.** En aucune circonstance, l'information confidentielle ne doit être divulguée à des tiers. Vous ne devez jamais interviewer quelqu'un que vous connaissez dans l'enquête. Les personnes ne respectant pas ces règles, et donc la confiance des enquêtés/enquêtées, seront renvoyées.

I. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel ne sera pas toléré durant le déroulement de l'EDS du [PAYS]. Est considéré comme du harcèlement sexuel tout comportement consistant à faire des avances sexuelles importunes, à solliciter des faveurs sexuelles ainsi que toute conduite qui se manifeste par des commentaires ou des actes qui ont pour but d'offenser et d'intimider une personne. Ce type de comportement peut affecter de manière négative la qualité du travail et provoquer chez certaines personnes le sentiment qu'elles doivent se plier à des avances non souhaitées ou à des demandes pour pouvoir garder leur travail. Le harcèlement sexuel peut être commis par un homme à l'encontre d'une femme, par une femme à l'encontre d'un homme ou entre deux individus de même sexe.

Pour éviter toute manifestation de harcèlement sexuel, il est conseillé que les personnes évitent tout contact physique non nécessaire et tout langage suggestif et maintienne, à tout moment, une atmosphère de travail.

Toute personne qui pense qu'il/elle a été la cible de harcèlement sexuel ou qui a été témoin d'un incident apparent de harcèlement sexuel doit immédiatement reporter cet incident à son chef d'équipe ou au coordonnateur de l'[Agence d'Exécution]. L'[Agence d'Exécution] doit examiner la plainte et garder, dans la mesure du possible, l'enquête confidentielle. L'[Agence d'Exécution] doit prendre des actions pour prévenir et punir le harcèlement sexuel. Ces actions peuvent inclure des changements de lieux de travail, des réaffectations d'enquêteurs/enquêtrices ou de chefs d'équipes dans des équipes différentes et d'autres mesures disciplinaires. Des représailles envers des personnes qui se sont plaintes de harcèlement sexuel seront aussi passibles de sanctions disciplinaires.

II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique mais il existe certains principes de base que les enquêtrices/enquêteurs doivent suivre pour réussir. Dans cette section vous trouverez plusieurs directives générales pour vous apprendre comment établir de bons rapports avec les enquêtés et comment mener une interview réussie.

A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté

Le chef d'équipe attribuera à l'enquêtrice/enquêteur la tâche d'établir le premier contact avec chaque ménage sélectionné pour l'enquête EDS [PAYS]. L'enquêté(e) peut être n'importe quel membre compétent du ménage, âgé de 15 ans ou plus. Si, au moins, une personne éligible est identifiée dans le Questionnaire Ménage, l'enquêtrice/enquêteur continuera et complètera le Questionnaire Individuel ou laissera à un collègue le soin de procéder à l'interview si elle ou il n'est pas du même sexe que l'enquêté.

En tant qu'enquêtrice/enquêteur, votre première responsabilité consistera à établir un bon contact avec l'enquêtée/enquêté. Au début de l'interview, vous serez, vous et l'enquêté, des étrangers l'un pour l'autre. La première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre attitude est amicale quand vous vous présentez. Avant de commencer à travailler dans une zone, votre chef d'équipe aura informé les dirigeants locaux que vous serez dans la zone. On vous donnera également une lettre et une carte professionnelle qui attesteront que vous travaillez pour [AE].

1. Faites dès le début une bonne impression

Quand vous abordez l'enquêtée/enquêté pour la première fois, faites de votre mieux pour la/le mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies, vous pouvez mettre l'enquêtée/enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Commencez l'interview avec un sourire et en disant "Bonjour", puis présentez-vous.

2. Demandez le consentement de l'enquêtée/enquêté pour l'interview

Vous devez obtenir le consentement informé de l'enquêtée/enquêté pour sa participation à l'enquête avant de commencer l'interview. Des consentements spéciaux figurent au début du Questionnaire Ménage et des Questionnaires Individuels dans lesquels les objectifs de l'enquête sont expliqués. Dans ces déclarations, il est également spécifié que la participation à l'enquête est totalement volontaire et que tout enquêté a le droit de refuser de répondre aux questions ou de stopper l'interview à n'importe quel moment. Vous devez absolument lire la déclaration de consentement telle qu'elle est formulée avant de demander à l'enquêtée/enquêté de participer à une enquête Ménage ou une enquête Individuelle.

3. Ayez toujours une approche positive

N'ayez pas l'attitude de quelqu'un qui cherche à s'excuser, n'utilisez pas des expressions telles que « Êtes-vous trop occupée/occupé ? » Ce genre de questions risque d'entraîner un refus avant même de commencer.

4. Assurez l'enquêté(e) du caractère confidentiel des réponses

Si l'enquêtée/enquêté hésite à répondre à l'interview ou demande à quoi serviront ces informations, expliquez-lui que les données que vous recueillez resteront confidentielles, qu'aucun nom d'individu ne sera utilisé en aucun cas et que tous les renseignements seront mis en commun pour rédiger un rapport.

En outre, vous ne devez jamais mentionner d'autres interviews ou montrer des questionnaires complétés à d'autres enquêtrices/enquêteurs, aux chefs d'équipe ou aux contrôleuses/contrôleurs devant un enquêté/une enquêtée ou toute autre personne.

5. Répondez franchement aux questions de l'enquêtée/enquêté

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêtée/enquêté peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on l'a sélectionné pour être enquêté. Soyez directe et aimable quand vous répondez.

L'enquêtée/enquêté peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. Si l'enquêté demande, dites aux femmes que l'interview prend, d'habitude, entre 30 et 60 minutes et répondez aux hommes que l'interview dure environ 20 minutes. Si, le répondant pour le Questionnaire Ménage demande combien de temps l'entretien durera, vous pouvez lui dire que l'interview prend habituellement environ 15 à 20 minutes, puisque cette personne ne répondra qu'aux questions du Questionnaire Ménage. Précisez que vous êtes disposé à revenir à un autre moment si l'enquêté/enquêtée n'est pas disponible à ce moment-là pour répondre aux questions.

Il peut arriver que l'enquêtée/enquêté pose des questions ou veuille parler des sujets de l'enquête, par exemple, de méthodes particulières de planification familiale. Bien qu'il soit important de ne pas interrompre le cours de l'interview, dites-lui que vous serez heureuse de répondre à ses questions ou de parler de ce sujet après avoir terminé l'interview.

6. Interviewez l'enquêtée/enquêté en particulier

La présence d'une tierce personne pendant l'interview peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté(e). Par conséquent, il est essentiel que l'interview individuelle soit conduite en privé et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêtée/enquêté elle/lui-même.

Si d'autres personnes sont présentes quand vous commencez une interview, expliquez à l'enquêté/enquêtée que certaines questions sont privées et demandez-lui quel est le meilleur endroit pour lui parler en particulier. Parfois, le fait de demander à rester seul/e avec l'enquêté/enquêtée rend les autres personnes plus curieuses, ce qui peut les inciter à vouloir écouter. Dans ce cas, c'est à vous de leur faire comprendre qu'elles doivent vous laisser seul/e avec l'enquêté/enquêtée ; Commencer une interview, en privé, dès le début, permettra à l'enquêtée/enquêté d'être plus attentif à vos questions.

S'il est impossible d'être en privé, vous pouvez être obligé d'accomplir l'interview en présence d'autres personnes. Dans de telles circonstances, il est important de ne pas oublier que :

- S'il y a plus d'un enquêté/d'une enquêtée éligible dans le ménage, vous ne devez pas enquêter l'un ou l'une en présence de l'autre ;
- Faites encore plus d'efforts pour obtenir une interview en privé si l'autre personne est de sexe opposé, en particulier si c'est le mari ou la femme. Pour vous assurer que l'interview se déroulera en privé, vous pouvez interviewer en même temps le mari et la femme, mais dans deux endroits différents.

Dans tous les cas où d'autres personnes sont présentes, essayez autant que possible de vous isoler, vous et l'enquêtée/enquêté, des autres personnes. Vous pouvez également vous asseoir très près l'enquêtée/enquêté et baisser la voix lorsque vous posez les questions afin que les autres personnes à proximité ne puissent pas entendre les questions.

B. Conseils pour conduire l'interview

1. Soyez neutre pendant toute l'interview

La plupart des gens sont polis et ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que vous souhaitez entendre. Par conséquent, il est très important que vous restiez absolument neutre pendant que vous posez les questions. Ne donnez jamais à penser à l'enquêtée/enquêté qu'elle/il a donné la réponse "juste" ou "fausse" à la question, soit par l'expression du visage ou le ton de la voix. De même, ne donnez jamais l'impression d'approuver ou de désapprouver une des réponses de l'enquêtée/enquêté.

Les questions sont toutes soigneusement formulées pour être neutres. Elles ne suggèrent pas qu'une réponse est plus probable ou préférable à une autre. Si vous ne lisez pas la question complète, vous enlèverez tout caractère neutre à la question. Voici, par exemple, une question qui figure dans les enquêtes DHS : « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'autres enfants ? ». C'est une question neutre. Cependant, si vous ne posez que la première partie— « voudriez-vous avoir un autre enfant ? », il y a plus de chances que la réponse soit "OUI". C'est ce qu'on appelle une « question tendancieuse ». C'est pourquoi il est important de lire toute la question telle qu'elle est formulée.

Si l'enquêtée/enquêté donne une réponse ambiguë, essayez d'approfondir de façon neutre, en posant des questions telles que :

- « Pouvez-vous expliquer un peu plus » ?
- « Je n'ai pas bien compris, pouvez-vous répéter » ?
- « On n'est pas pressé. Prenez le temps de réfléchir »

2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés

Si la réponse d'un ou d'une enquêtée n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que...n'est-ce pas ? ». Très souvent elle/il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêtée/enquêté elle/lui-même trouve la réponse pertinente. Vous ne devez jamais lire la liste des réponses codées à l'enquêtée/enquêté, même si elle/il a des difficultés à répondre.

3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent être respectées. Si l'enquêtée/enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. Si elle/il ne comprend toujours pas, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Donnez seulement le minimum d'informations nécessaires pour obtenir une réponse appropriée.

4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent

Dans certains cas, il se peut que l'enquêtée/enquêté réponde simplement « Je ne sais pas », donne une réponse non pertinente, semble s'ennuyer ou être désintéressé(e), contredise ce qu'il/elle vient de dire précédemment. Dans de tels cas, vous devez essayer de raviver son intérêt à la conversation. Par exemple, si vous sentez qu'il/elle est intimidé(e) ou effrayé(e), essayez de le/la mettre en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, sa ville ou son village, le temps, ses activités quotidiennes, etc.).

Si une femme ou un homme donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'elle/il a à dire. Puis, essayez de la/le guider doucement vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêtée/enquêté considère l'enquêtrice/enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas, et à qui elle peut tout dire sans se sentir intimidé (e) ou embarrassé (e). Comme on l'a dit auparavant, le principal problème qui peut se poser pour mener une interview est de se trouver seul avec l'enquêtée/enquêté. Ce problème peut être résolu si vous réussissez à trouver un endroit isolé où conduire l'interview.

Si une femme ou un homme hésite ou ne veut pas répondre à une question, expliquez-lui de nouveau que cette même question est posée à toutes les femmes et à tous les hommes du [PAYS] et que les réponses seront mises en commun. Si l'enquêtée/enquêté ne veut toujours pas répondre à la question, en CAPI, vous écrirez REFUSÉ en commentaire de la question ; d'autres instructions sur la façon de gérer les refus en CAPI seront discutées au cours de la partie CAPI de cette formation. Dans un questionnaire papier inscrivez REFUSÉ à côté de la question et continuez normalement. Rappelez-vous que l'on ne peut obliger une/un enquêté (e) à fournir une réponse.

5. N'ayez pas d'idées préconçues

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêtée/enquêté. Ne croyez pas, par exemple, que les femmes et les hommes des zones rurales ou celles et ceux peu éduqués ou illettrés ne connaissent pas la planification familiale ou des méthodes de planification familiale.

Cependant, rappelez-vous que des différences entre vous et l'enquêtée/enquêté peuvent influencer l'entretien. En effet, les enquêtés, pensant que vous êtes différent d'eux, peuvent avoir peur ou se méfier. Vous devez toujours vous comporter et parler de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise et en confiance.

Les enquêtés peuvent demander des choses comme [des moustiquaires]; ne promettez jamais quoi que ce soit que vous ne pouvez pas fournir car cela peut donner aux participants une impression négative de l'enquête.

6. Ne précipitez pas l'interview

Posez les questions lentement pour que l'enquêtée/enquêté comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêtée/enquêté se sent bousculé (e) ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, elle/il peut répondre "Je ne sais pas" ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêtée/enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, dites-lui : « On n'est pas pressé. Votre opinion est très importante, aussi réfléchissez à vos réponses avec soin ».

C. Langue de l'interview

Les questionnaires de l'EDS [PAYS] ont été traduits en [LA OU LES LANGUES DU PAYS DANS LEQUEL SE DÉROULE L'ENQUÊTE]. Bien sûr, une des premières choses que vous ferez quand vous entrerez en contact avec un ménage pour faire une interview sera d'identifier la langue ou les langues qui y sont parlées. Nous allons constituer les équipes de terrain de façon à ce que vous puissiez travailler dans une zone où l'on parle votre langue, les cas où les enquêtées/enquêtés ne parlent pas votre langue devraient donc être peu nombreux. Dans de tels cas, vous devrez trouver une autre langue que vous parlez en commun et vous conduirez l'interview dans cette langue.

Cependant, dans quelques cas, il ne sera pas possible de trouver une langue commune à vous et à l'enquêtée/enquêté. Dans ce cas, essayez de voir si l'enquêtée/enquêté parle une langue qu'un autre membre de votre équipe ou que le contrôleur/contrôleuse parle. Si c'est le cas, dites-le à votre contrôleur/contrôleuse pour qu'elle/il puisse faire en sorte que cette personne conduise l'interview.

Essayer, si possible, d'éviter l'utilisation des interprètes car, non seulement cela met en cause la qualité de l'interview, mais aussi cela signifie que l'interview prendra beaucoup plus de temps. Cependant, si l'enquêtée/enquêté ne parle aucune langue parlée par un des membres de votre équipe, vous aurez besoin d'une tierce personne pour traduire à votre place. Comme l'interview couvre des sujets intimes, il est préférable de trouver une femme comme interprète pour interviewer une femme. En aucune circonstance, vous ne devez pas utiliser le mari de l'enquêtée comme interprète. Les enfants ne sont pas non plus des interprètes appropriés.

Nous pratiquerons des interviews dans les langues locales au cours de la formation. Cependant, dans certains cas, vous aurez à utiliser un interprète ou à modifier la formulation des questions pour répondre aux spécificités de la culture ou du dialecte local. Il est très important de ne pas changer le sens d'une question quand vous la reformulez ou l'interprétez dans une autre langue.

III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Le travail sur le terrain pour l'enquête de l'EDS [PAYS] se déroulera selon un calendrier précis, et l'enquête ne sera un succès que si chaque membre des équipes d'enquête comprend et suit correctement les procédures de terrain. Dans les sections qui suivent, nous examinerons en détail ces procédures, les procédures correctes d'affectation du travail ainsi que celles qui permettent de conserver les enregistrements des ménages sélectionnés.

A. Activités préparatoires et Affectations

1. Affectations de l'enquêtrice/enquêteur.

Chaque matin, votre chef d'équipe vous donnera un aperçu du travail de la journée et il/elle vous expliquera comment localiser les ménages. Le chef d'équipe utilisera le système CAPI pour vous attribuer des ménages, et une liste des ménages affectés apparaîtra sur votre ordinateur tablette. Le processus par lequel vous recevrez des missions sera décrit en détail au cours de la partie CAPI de cette formation. Les informations que vous recevrez comprennent le numéro du ménage, le numéro de la structure, l'adresse, le nom du chef de ménage et si le ménage est sélectionné ou non pour une interview pour l'enquête Homme.

Quand on vous affecte votre travail, vous devez l'examiner rapidement et poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit ; rappelez-vous que votre chef d'équipe ne sera pas toujours disponible pour répondre aux questions une fois le travail commencé. Assurez-vous que :

- Vous connaissez la localisation des ménages sélectionnés que vous devez enquêter et vous disposez de tout le matériel nécessaire (cartes, directions écrites, etc.) pour les localiser.
- Vous avez compris toutes les instructions spéciales fournies par votre chef d'équipe pour contacter les ménages qui vous ont été attribués.
- Vous avez plusieurs questionnaires Biomarqueurs vierges.

Après avoir terminé un entretien avec le ménage, le code de résultat final de l'entretien avec le ménage sera indiqué sur votre liste de ménages affectés.

2. Planning des visites de rappel.

Étant donné que chaque ménage a été soigneusement sélectionné, vous devez faire en sorte de mener toutes les interviews auprès des personnes qui ont été identifiées comme étant éligibles dans ce ménage. Il peut arriver qu'un membre du ménage éligible pour l'interview ne soit pas disponible lors de votre première visite. Vous devez faire au moins 3 visites de rappel, à différents moments de la journée ou à des jours différents, pour essayer d'obtenir une interview individuelle, cela pour vous permettre de compléter le maximum d'interviews individuelles.

Au début de chaque jour, vous devez examiner vos notes pour voir si vous avez des rendez-vous pour des visites de rappel auprès de ménages ou d'enquêtées/enquêtés éligibles. Si aucun rendez-vous n'a été fixé, faites vos visites de rappel auprès des ménages ou des enquêtées à une autre heure que lors des visites précédentes ; par exemple, si les premières visites ont eu lieu tôt dans l'après-midi, vous devez aménager votre horaire pour faire les visites de rappel le matin ou tard l'après-midi. Planifier l'horaire des visites de rappel à différentes heures est important pour réduire le taux de non-réponse (c'est-à-dire, le nombre de cas où vous ne réussissez pas à contacter un ménage ou à réaliser une interview).

3. Confidentialité des informations contenues dans les questionnaires

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les informations contenues dans les questionnaires demeurent confidentielles. Vous ne devez pas discuter des résultats avec d'autres enquêteurs. Vous ne devez jamais interviewer un ménage dans lequel vous connaissez un ou plus d'un membre, même s'il ne s'agit que de rencontres occasionnelles. Si on vous a attribué un ménage dans lequel vous connaissez une personne et même si cette personne n'est pas éligible pour l'interview, vous devez le signaler à votre chef d'équipe pour qu'il/elle affecte un autre enquêteur à ce ménage. Vous ne devez pas essayer de voir les questionnaires complétés pour ce ménage ni de discuter des résultats des interviews avec vos collègues.

4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.

Avant de partir sur le terrain, vous devez vérifier que vous avez tout ce qu'il vous faut pour le travail de la journée. Ces fournitures comprennent :

- Une tablette complètement chargée
- [Une quantité suffisante de questionnaires biomarqueurs]
- Votre copie du Manuel de l'Enquêtrice/Enquêteur
- Votre badge d'identification
- [Un livre qui présente des photos de moustiquaires, des ampoules/capsules/sirops de vitamine A, des comprimés/sirops de fer, etc. et/ou des échantillons de ces articles]
- Des stylos à encre bleue
- Un cartable ou un sac pour porter votre tablette et d'autres matériels

B. Contacter les ménages et les personnes éligibles

1. Localisation des ménages de l'échantillon

Il y a quelques mois, des équipes ont visité chacune des zones sélectionnées de l'échantillon pour :

- 1) mettre à jour les cartes pour indiquer la localisation des structures ;
- 2) écrire les informations concernant les adresses pour chaque structure ou décrire leur localisation (pour des zones où il n'y a pas de nom de rue ou des numéros sur les structures) ;
- 3) écrire les numéros sur les structures ; et
- 4) faire une liste des noms des chefs de ménage qui résident dans toutes les structures.

Une structure est un édifice indépendant (immeuble ou bâtiment) qui peut avoir une ou plusieurs pièces à usage résidentiel ou commercial. Cet édifice peut être à usage d'habitation ou non. Elle peut contenir une ou plusieurs pièces et peut être composée d'une ou de plusieurs unités d'habitation, par exemple : villa moderne, maison isolée, immeuble à appartements, carré clôturé (milieu urbain), concession (milieu rural). Dans le cas où un seul ménage habite plusieurs cases, comme dans le milieu rural, l'ensemble des cases, clôturé ou non, constitue une structure.

À l'intérieur d'une structure, il peut y avoir une ou plusieurs unités d'habitation. Une *unité d'habitation* est une pièce ou un groupe de pièces occupées par un ou plusieurs ménages. Elle peut être distinguée de l'unité d'habitation suivante par une entrée séparée. Par exemple, il peut y avoir une unité d'habitation dans une case mais il peut y avoir 50 unités d'habitation dans un immeuble ou 5 unités d'habitation dans une concession.

Dans une unité d'habitation, il peut y avoir un ou plusieurs ménages. Par définition, un ménage est composé d'une personne ou d'un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble dans la même unité d'habitation, qui reconnaissent le même homme ou femme adulte comme chef de ménage, qui partagent les mêmes repas. Vous pouvez rencontrer un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même maison, mais chaque personne prend ses repas séparément ; dans ce cas, chaque personne doit être comptée comme un ménage d'une seule personne. Les collectivités comme les hôtels,

les casernes ou camps militaires, les pensionnats et les prisons ne sont pas considérés comme des ménages dans les enquêtes DHS.

Des ménages spécifiques ont été sélectionnés pour être enquêtés et vous ne devriez avoir aucun problème pour trouver les ménages qui vous sont désignés si vous utilisez, pour vous guider, le numéro de structure et le nom du chef de ménage. Le numéro de structure est inscrit d'habitude au-dessus de la porte de la maison, mais parfois il peut être sur le mur. Bien que le chef d'équipe vous accompagne sur le terrain, en particulier au début du travail sur le terrain, il est important que vous sachiez comment localiser les bâtiments de l'échantillon.

2. Difficultés pour contacter le ménage

Il se peut que dans quelques cas, vous rencontriez des difficultés à trouver les ménages sélectionnés car les gens peuvent avoir déménagé, ou les équipes qui ont fait les listes peuvent avoir fait une erreur. Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer et comment les résoudre :

a) Le ménage sélectionné a déménagé et un nouveau ménage occupe actuellement le même logement. Dans ce cas, il faut enquêter le nouveau ménage.

b) Le numéro de structure et le nom du chef de ménage ne correspondent pas à ce que vous trouvez sur le terrain. Si vous avez localisé le ménage correct, vous devez considérer que le ménage qui habite maintenant dans le logement comme le ménage sélectionné.

Exemple : On vous a attribué un ménage dont le chef est Thomas Smith qui, selon la liste, habite dans la structure numéro DHS-004. Quand vous arrivez à DHS-004, le ménage qui vit là a un chef de ménage qui s'appelle Michael Jones. Après avoir vérifié que vous n'avez pas fait d'erreur sur la structure ou l'unité d'habitation, vous enquêterez le ménage dont le chef est Michael Jones.

c) Le ménage sélectionné n'habite pas dans la structure qui a été listée. S'il y a un désaccord entre le numéro de la structure et le nom du chef de ménage, enquêtez celui qui habite la structure qui vous a été désignée.

Exemple : On vous a attribué un ménage dont le chef est Robert Stevens dans le logement DHS-007, et vous trouvez que ce Robert Stevens habite en fait DHS-028, enquêtez le ménage qui habite DHS-007.

d) La liste ne montre qu'un seul ménage dans le logement, mais deux ou trois ménages y vivent actuellement. Lorsque la liste ne montre qu'un seul ménage et que vous trouvez deux ou trois ménages, interviewez-les tous. Pour interroger les deuxièmes et troisièmes ménages, vous utiliserez une option de menu dans le système CAPI appelée « Interviewer un ménage ne faisant pas partie de l'échantillon d'origine ». Si la liste fait apparaître deux ménages, dont un seulement a été sélectionné et que vous trouviez actuellement trois ménages, enquêtez seulement celui qui a été sélectionné et ignorez les deux autres.

e) Le chef de ménage a changé. Il se peut que la personne désignée comme chef de ménage ait déménagé ou est décédée depuis l'établissement de la liste des ménages de la grappe. Enquêtez le ménage présent.

f) La maison est fermée et les voisins disent que les habitants sont sur leur plantation (ou en visite, etc.) et qu'ils ne rentreront que dans quelques jours ou semaines. Inscrivez le Code '3' (MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE). La maison devra être revisitée, au moins, deux fois pour s'assurer que les membres du ménage ne sont pas rentrés.

g) La maison est fermée et les voisins disent que personne n'y habite ; le ménage a déménagé définitivement. Inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE).

h) Une structure qui vous est désignée est en fait une boutique et personne n'y habite. Vérifiez avec soin pour voir si personne n'y habite. Si c'est le cas, inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE).

i) Une structure sélectionnée n'est pas trouvée dans la grappe, et les résidents vous disent qu'elle a été détruite dans un incendie ou autre incident. Inscrivez le Code '7' (LOGEMENT DÉTRUIT).

j) Personne n'est à la maison et les voisins vous disent que la famille est allée au marché, à l'église, ou la poste de santé, etc. Inscrivez le Code '2' (PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE À LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT AU MOMENT DE LA VISITE) et retournez voir ce ménage quand les membres du ménage seront de retour.

Discutez avec votre chef d'équipe de tous les problèmes que vous rencontrez pour localiser les ménages qui vous ont été attribués. Souvenez-vous que l'échantillon de l'EDS ne représente le pays entier que si les enquêtrices/enquêteurs trouvent et enquêtent tous les ménages désignés.

3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles

Être "éligible" signifie "avoir les qualités requises" pour quelque chose. Un/une enquêté(e) éligible est quelqu'un qui a les qualités ou les caractéristiques nécessaires pour être inclus dans notre enquête. Vous utiliserez le Questionnaire Ménage pour identifier qui est éligible pour être enquêté au moyen du Questionnaire Individuel.

Toutes les femmes âgées de 15-49 ans et tous les hommes de 15- [49] ans qui sont, soit membres habituels du ménage ou visiteurs, sont considérés comme éligibles dans l'EDS [PAYS]. Il est très important que vous n'omettiez aucune/aucun enquêté éligible quand vous remplissez le Questionnaire Ménage. Dans certains cas, il peut être difficile de décider si une enquêtée/un enquêté est éligible ou non. Utilisez ces exemples comme guide :

Exemple(s) : Un visiteur ou une visiteuse a passé la nuit précédente dans la maison mais il/elle est allé au marché et est donc absent au moment où vous arrivez. Il/elle est éligible, et vous devez faire des visites de rappel dans le ménage pour l'enquêter. Voir "Enquêté éligible non disponible", ci-dessous.

Une résidente habituelle a passé la nuit précédente chez sa sœur. Elle doit être comptée comme membre résident habituel du ménage sur le Tableau de Ménage et elle est éligible pour l'interview Individuelle.

Une jeune femme ne vit pas dans le ménage car elle est à l'université et elle ne revient que pour de très courtes périodes. Elle n'est pas une résidente habituelle du ménage.

Un questionnaire individuel doit être rempli pour chaque enquêtée/enquêté éligible que vous identifiez dans le ménage.

Dans certains logements, il n'y aura aucun enquêté/enquêtée éligible (c'est-à-dire, il n'y aura aucun membre du ménage ou visiteur qui aura l'âge d'être éligible). Pour ces ménages, vous aurez seulement un questionnaire Ménage rempli.

4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles

Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer pour obtenir une interview avec un/une enquêté éligible :

a) Enquêtée/enquêté éligible non disponible. Si l'enquêtée/enquêté éligible n'est pas à la maison quand vous faites la visite, inscrivez le Code '2' (PAS À LA MAISON) comme résultat de la visite et demandez à un(e) voisin(e) ou un membre du ménage quand l'enquêtée/enquêté rentrera. Vous devez contacter le logement au moins trois fois, en essayant de faire chaque visite à une heure différente de la journée. En aucun cas vous ne devez faire les trois visites le même jour, puis vous arrêter d'essayer d'entrer en contact avec l'enquêtée.

b) Enquêtée/enquêté refuse d'être interviewé(e) : La disponibilité des enquêtés et leur volonté d'être enquêtés dépendra dans une large mesure de la première impression que vous leur ferez quand vous les rencontrerez. Il faut vous présenter, expliquer le but de la visite. Lisez l'introduction qui figure sur le Questionnaire Individuel. Mettez l'accent sur le caractère confidentiel des renseignements fournis par les enquêtés. Si la personne n'accepte toujours pas d'être enquêtée, il se peut que le moment soit mal choisi. Demandez-lui si une autre heure lui conviendrait mieux et fixez un rendez-vous. Si la personne refuse toujours l'interview, inscrivez le Code '4' (REFUSÉ) comme résultat de la visite et signalez-le à votre chef d'équipe.

c) Interview non terminée. Un ou une enquêtée peut être demandé à l'extérieur au cours de l'interview ou il/elle peut ne pas vouloir répondre à toutes les questions au moment où vous lui rendez visite. Si une interview est incomplète pour une raison quelconque, vous devez essayer de fixer un rendez-vous pour revoir la personne aussitôt que possible pour obtenir les informations qui manquent. Assurez-vous que l'entretien soit catégorisé dans le système CAPI en tant que Code '5' (PARTIELLEMENT REMPLI) ; vous devez également rendre compte du problème à votre chef d'équipe.

d) Enquêté/enquêtée en état d'incapacité. Il se peut qu'il soit impossible d'interviewer une personne parce qu'elle est très malade ou parce qu'elle est incapable, mentalement, de comprendre les questions que vous allez lui poser, ou encore parce qu'elle est sourde etc. Dans ces cas, enregistrer le code '6' (INCAPACITÉ).

C Vérification des questionnaires remplis

Il est de la responsabilité de l'enquêtrice/enquêteur d'examiner chaque questionnaire une fois l'entretien terminé. Cet examen doit être effectué avant de quitter le ménage afin de vous assurer que toutes les questions appropriées ont été posées et que toutes les réponses sont claires et compréhensibles. Si vous identifiez une erreur de saisie qui affecte les instructions de saut, vous devrez peut-être en parler davantage avec l'enquêtée/enquêté. Expliquez-lui simplement que vous avez fait une erreur et posez à nouveau la ou les questions.

Tout ce qui sort de l'ordinaire lors de l'entretien doit être expliqué dans la section des commentaires à la fin du questionnaire. Ces commentaires sont très utiles au chef d'équipe pour vérifier les questionnaires. Les commentaires sont également lus au bureau et utilisés pour résoudre les problèmes rencontrés lors de l'édition secondaire.

D. Retour des tâches attribuées

À la fin de la journée, vous enverrez les questionnaires que vous avez remplis au chef d'équipe. Les procédures à suivre seront présentées dans la partie CAPI de la formation. Soyez prêt à informer votre chef d'équipe de tout problème que vous avez rencontré pour localiser un ménage ou remplir un questionnaire sur le ménage ou pour mener une entrevue avec une enquêtée/un enquêté éligible. Pour les cas difficiles, au moins trois visites seront faites à un ménage ou à une enquêtée/un enquêté durant l'EDS, dans le but d'obtenir une interview complète.

E. Qualité des données

Il est de la responsabilité du chef d'équipe de revoir à la fois les Questionnaires Ménages et les Questionnaires Individuels d'une grappe de l'échantillons pendant que l'équipe d'enquête se trouve encore dans la grappe. Les types de contrôles que le chef d'équipe effectuera seront discutés dans la partie CAPI de la formation. Le chef d'équipe discutera avec chaque enquêteur/enquêtrice des erreurs trouvées dans la collecte des données. Il se peut qu'il faille renvoyer un enquêteur/enquêtrice auprès d'un enquêté pour corriger certaines erreurs.

F. Directives concernant l'utilisation des médias sociaux

De nos jours, l'utilisation des médias sociaux et autres stratégies digitales est répandue et continue de gagner en popularité. Les plates-formes digitales et les applications incluant les blogs, les réseaux sociaux (comme X/Twitter ou Facebook), des sites de vidéo en continu (comme YouTube), et des applications de messagerie digitale (WhatsApp), ont permis à chacun de pouvoir communiquer avec un grand nombre de personnes très rapidement. Les sociétés publiques et privées ainsi que leur personnel utilisent aussi ces plates-formes et sites pour partager des expériences professionnelles, des images ou des vidéos prises sur le lieu de travail, ou encore pour rechercher des conseils auprès de leurs collègues ou de leurs amis. Cependant, dans l'EDS [PAYS], l'utilisation des médias sociaux peut nous conduire à ne pas respecter l'engagement que nous avons pris de maintenir la vie privée de nos enquêtés et de garder toutes les informations confidentielles. Dans l'EDS [PAYS], nous avons pris l'engagement vis-à-vis d'ICF Institutional Review Board et du comité d'éthique du [PAYS] de maintenir l'anonymat de tous les enquêtés qui participent à l'enquête.

Pour respecter notre engagement vis-à-vis de tous les enquêtés de maintenir une stricte confidentialité, tous les enquêteurs et toutes les enquêtrices auront l'obligation de suivre ces règles :

Réglementation à suivre concernant les médias sociaux pour maintenir la confidentialité pour les enquêtés	
1.	Le personnel de l'enquête a l'obligation éthique de veiller à ce que la vie privée de l'enquêtée/enquêté soit respectée et de maintenir la confidentialité à tout moment.
2.	Limiter l'accès à la publication de messages sur les réseaux sociaux en utilisant des paramètres de confidentialité n'est pas suffisant pour garantir la vie privée ou maintenir la confidentialité des enquêtés.
3.	Ne transmettre à aucun enquêtée/enquêté des images ou des vidéos qui montrent l'enquêtée/enquêté, des membres du ménage de l'enquêtée/enquêté ou leurs maisons, par le biais de n'importe quelle plate -forme de médias sociaux.
4.	Ne pas identifier les enquêtés, les zones d'énumération ou les grappes par leur nom par le biais de n'importe quelle plate-forme de médias sociaux. Ne publier aucune information qui pourrait conduire à l'identification de l'enquêtée/enquêté ou d'une zone d'énumération.
5.	Ne prenez aucune photo ou vidéo des enquêtés ou de leurs maisons – même si l'enquêtée/enquêté vous donnait sa permission – avec des appareils portables personnels – y compris des téléphones portables, des ordinateurs/tablettes et des appareils photos.
6.	Éteignez ou désactivez les autorisations de géolocalisation ou de géo marquage dans les applications de médias sociaux sur des appareils portables personnels quand vous travaillez sur le terrain.
7.	Consultez un chef d'équipe avant de publier quelque chose en rapport avec le travail de l'EDS sur un réseau social
8.	Reportez immédiatement toute violation de confidentialité.

Qu'est-ce que la géolocalisation ou le géomarquage ?

La géolocalisation ou le géomarquage fait référence à l'identification d'un objet (par exemple, une photo) par son emplacement. Beaucoup de plates-formes de médias sociaux, y compris X/Twitter et Facebook, incluent maintenant la géolocalisation, de sorte que les utilisateurs peuvent ajouter des informations de localisation à leurs messages. Les informations de localisation peuvent être un endroit

comme une ville ou un village, ou un emplacement précis avec la latitude exacte et la longitude de l'emplacement à partir de laquelle un message a été envoyé. Un travailleur de terrain qui publie un message social de géolocalisation ou géomarcué depuis le terrain viole la clause de confidentialité en divulguant l'emplacement de la grappe.

La géolocalisation ou le géomarcage dans les applications de médias sociaux peuvent également avoir des implications sur la sécurité. Dans les pays où la sécurité des personnes n'est pas garantie, où le travail sur le terrain doit être soumis à des protocoles stricts pour protéger les équipes de terrain, il est impératif que le personnel de l'enquête désactive la fonction de géolocalisation dans leurs appareils personnels afin de ne pas révéler les emplacements sécurisés.

Erreurs fréquentes concernant les médias sociaux

L'utilisation inappropriée des médias sociaux est souvent involontaire et résulte d'une mauvaise compréhension de la façon dont les médias sociaux fonctionnent. Un certain nombre de facteurs peuvent contribuer à ce que le personnel d'enquête viole par inadvertance la clause de confidentialité des enquêtes quand ils utilisent les médias sociaux.

Tester votre connaissance. VRAI ou FAUX ?

Q1. Une communication ou une publication de message est privée et ne peut être vue que par le destinataire. Vrai ou Faux ?

FAUX. Pourquoi ? Une fois que vous avez envoyé ou posté quelque chose, il peut être envoyé par quelqu'un d'autre à d'autres personnes sans que vous le sachiez.

Q2. Vous pouvez toujours supprimer un contenu posté et « le faire disparaître ». Vrai ou Faux ?

FAUX. Pourquoi ? Ce qui se passe sur l'Internet reste sur l'Internet.

IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Pour recueillir les informations nécessaires pour l'EDS [PAYS] vous devez comprendre comment poser chaque question, quelles informations on essaie d'obtenir en posant une question et comment traiter les problèmes qui peuvent se poser au cours d'une interview. Vous devez aussi savoir enregistrer correctement les réponses que vous donnent les enquêtés et suivre les instructions particulières du questionnaire. Cette partie du manuel a été conçue pour vous familiariser avec le questionnaire papier de l'EDS [PAYS] que vous utilisez pour la formation. Cependant, un certain nombre des concepts présentés s'appliquent également aux interviews avec tablette, mais ils sont effectués automatiquement par le programme CAPI.

A. Poser les questions

Il est très important que vous posiez chaque question exactement comme elle est formulée dans le questionnaire. Quand vous posez une question, parlez lentement et clairement de façon à ce que la femme ou l'homme que vous interviewez n'ait aucune difficulté à vous entendre ou à comprendre la question. Parfois, vous serez obligé de répéter la question pour être sûr que l'enquêtée/enquêté la comprend. Dans ce cas, ne changez pas la formulation de la question, répétez-la textuellement telle qu'elle est écrite.

Si, après lui avoir répété la question, l'enquêtée/enquêté ne la comprend toujours pas, il se peut que vous soyez obligé de la lui poser en d'autres termes. Faites cependant très attention, quand vous changez les termes, à ne pas modifier le sens de la question d'origine.

Dans certains cas, il se peut que vous ayez à poser des questions supplémentaires, (nous appelons cela insister), afin d'obtenir de l'enquêtée/enquêté une réponse complète. Si cela se produit, faites attention à ce que vos interventions soient "neutres" et à ce qu'elles ne suggèrent aucune réponse de la part de l'enquêtée/enquêté. Ces interventions demandent beaucoup de tact et de doigté et seront un des aspects les plus stimulants de votre travail d'enquêtrice/enquêteur pour l'EDS [PAYS].

Vous remarquerez que certaines questions comportent un ou plusieurs mots entre parenthèses. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, la présence de ces parenthèses indique qu'une phrase doit être adaptée pour prendre en compte la situation particulière de l'enquêtée/enquêté. Dans CAPI, la plupart des choix /substitutions seront effectués par le programme.

1. Parenthèses qui indiquent qu'un choix doit être effectué :

Exemple :

902	Quel âge avait votre (mari/partenaire) à son dernier anniversaire ?	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES
-----	---	---

La question ci-dessus est posée aux femmes. La façon dont vous allez formuler la question – c'est-à-dire quel mot entre parenthèses vous allez choisir dans la phrase – dépendra de la situation matrimoniale de la femme, plus précisément si la femme est mariée ou non, ou si elle vit ou non avec un homme comme si elle était mariée. Si la femme est mariée, vous devrez demander : « Quel âge avait votre mari à son dernier anniversaire ? » Si la femme n'est pas mariée mais qu'elle vit avec un homme, vous devrez demander « Quel âge avait votre partenaire à son dernier anniversaire ? »

2. Parenthèses qui indiquent qu'une substitution doit être effectuée :

Exemple :

442	(NOM) a-t-il /elle été pesé (e) à la naissance ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	→ 444
-----	--	---	-------

Notez que le mot entre parenthèses est en lettres capitales. Comme vous allez l'apprendre (voir section D ci-dessous), les mots en capitales sont des instructions pour les enquêtrices/enquêteurs qui ne doivent pas être lues à voix haute. Dans cet exemple, vous devez remplacer le mot NOM par le nom de la personne à propos de qui on pose la question. Si vous demandez à une femme le poids de son fils qui s'appelle Barack, demandez « Barack a-t-il été pesé à naissance ? »

3. Parenthèses qui indiquent qu'un mot supplémentaire est nécessaire :

Exemple :

804	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Voudriez-vous avoir (un/un autre) enfant ou préféreriez-vous ne pas (plus) avoir d'enfant ?	AVOIR (UN/UN AUTRE) ENFANT 1 PAS D'AUTRE/AUCUN 2 DIT QUE'ELLE NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE .. 3 INDÉCISE/NE SAIT PAS 8	→ 807 → 813 → 811
-----	---	--	-------------------------

La réponse d'une enquêtée à une question peut affecter la manière dont vous poserez les questions suivantes. Si vous avez appris que l'enquêtée n'a pas d'enfant, vous lui demanderez alors à Q. 804 : « Je voudrais maintenant vous posez des questions sur l'avenir. Voudriez-vous avoir un enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'enfant » ? Si, par contre, vous avez appris que l'enquêtée a déjà eu un enfant, vous lui demanderez plutôt à Q. 804 : « Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne plus avoir d'enfant » ?

B. Enregistrer les réponses

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs doivent utiliser des stylos à encre bleue pour remplir tous les questionnaires papier. Les contrôleuses/contrôleurs et les chefs d'équipe doivent faire tout leur travail avec des stylos à encre rouge. N'utilisez jamais de crayon pour remplir un questionnaire.

Il y a trois sortes de questions dans le questionnaire de l'EDS : (1) des questions avec des réponses pré-codées, (2) des questions qui n'ont pas de réponses pré-codées, c'est-à-dire les questions non-codées, (3) des filtres.

1. Questions avec réponses pré-codées

Pour certaines questions, on peut prévoir le type de réponses que l'enquêtée donnera. Les réponses à ces questions sont listées dans le questionnaire. Pour enregistrer la réponse de l'enquêtée, il vous suffit simplement d'encrer le numéro (code) correspondant à la réponse. Assurez-vous que chaque cercle n'entoure seulement qu'un seul numéro.

Exemple :

113	Êtes-vous allée à l'école ?	OUI ① NON 2	→ 117
-----	-----------------------------	----------------------------	-------

Dans certains cas, les questions codées comprennent une catégorie 'AUTRE'. Cette catégorie 'AUTRE' ne devra être sélectionnée que quand la réponse de l'enquêtée/enquêté est différente de toutes les réponses codées de la liste pour la question. Quand vous sélectionnez la catégorie 'AUTRE', vous devez toujours inscrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu à cet effet.

Exemple :

242	Est-ce que cette période se situe juste avant que les règles ne commencent, pendant la période des règles, juste après que les règles soient terminées ou bien au milieu de deux périodes de règles ?	JUSTE AVANT QUE LES RÈGLES NE COMMENCENT 1 PENDANT LES RÈGLES 2 JUSTE APRÈS LA FIN DES RÈGLES 3 AU MILIEU, ENTRE DEUX PÉRIODES DE RÈGLES 4 AUTRE <u>Pleine lune</u> ⑥ (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8	
-----	---	--	--

2. Enregistrement des réponses aux questions qui ne sont pas précodées

Les réponses à certaines questions ne sont pas affectées d'un code et pour inscrire les réponses à ces questions, vous devez écrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu.

Enregistrer les nombres ou dates dans les cases. À certaines questions, vous enregistrerez un nombre ou une date dans les cases prévues. Il y a deux moyens de procéder :

- **Cases précédées de codes.** Chaque fois que les cases sont précédées de codes, vous devez remplir les cases correspondant à une ligne seulement. Vous devez d'abord encircler le code qui identifie la ligne que vous avez choisie, puis inscrire la réponse pour cette ligne seulement.

Exemple : Si l'enquêtée déclare que ses dernières règles ont commencé il y a trois jours, encerclez le Code '1' pour « IL Y A JOURS » ... et inscrivez la réponse dans les cases à côté de '1'

236	Quand vos dernières règles ont-elles commencé ? (DATE, SI DONNÉE)	IL Y A JOURS ①	0	3	→ 240 → 241
		IL Y A SEMAINES 2			
		IL Y A MOIS 3			
		IL Y A ANNÉES 4			
		EN MÉNOPAUSE/ A EU UNE HYSTÉRECTOMIE 994			
		AVANT LA DERNIÈRE NAISSANCE 995			
		JAMAIS EU DE RÈGLES 996			

- **Cases non précédées de code.** Chaque fois que les cases ne sont pas précédées de codes, vous devez inscrire les informations dans toutes les cases.

Exemple : Pour un enfant né le 5 février 2011, vous devez inscrire le jour, le mois et l'année.

220			
VÉRIFIEZ 216 ET 217: TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE.			
NOTE: SI 217=1, ALORS LE RÉSULTAT DE LA GROSSESSE = NÉ VIVANT.			
SI NÉ VIVANT, DEMANDER : quel jour, quel mois et en quelle année (NOM) est-il/elle né(e) ?			
SI MORT-NÉ, FAUSSE-COUCHE OU AVORTEMENT, DEMANDER : Quel jour et quel mois et en quelle année, cette grossesse s'est-elle terminée ?			
JOUR	0	5	
MOIS	0	2	
2	0	1	1
ANNÉE			

Notez que si la réponse a moins de chiffres que les cases prévues, vous remplirez les cases précédent le premier chiffre par des zéros. Par exemple, une réponse '5' est enregistrée '05' dans les deux cases, ou s'il y a trois cases, vous écrirez '005.'

Enregistrez les réponses exactement comme elles sont fournies. À certaines questions, il vous faudra écrire la réponse qu'a donnée la femme selon ses propres termes. Essayez d'enregistrer ses réponses exactement telles qu'elle vous les donne ; si vous avez besoin de raccourcir sa description en fonction de la place prévue, faites attention à conserver le sens exact, et si nécessaire, écrivez une note en bas de page ou en marge pour expliquer.

Exemple :

913	Quelle est votre occupation? c'est-à-dire quel genre de travail faites-vous principalement ?	Vendre des fruits sur le marché	
-----	--	---	-------------------------

3. Cocher les filtres

Les filtres vous obligent à revenir à la réponse à une question précédente, puis à marquer un 'X' dans la case appropriée. (Voir la section D.2 ci-dessous pour une description des filtres.) Dans CAPI, les filtres seront remplis automatiquement.

Exemple :

118	VÉRIFIEZ 117: CODE '2', '3' ☒ OU '4' ☐ ENCERCLÉ CODE '1' OU '5' ☐ ENCERCLÉ	→ 120
-----	---	-------

C. Corriger les erreurs

Lorsqu'on travaille avec le questionnaire, il est très important d'enregistrer toutes les réponses de manière claire. En ce qui concerne les questions codées, assurez-vous que vous encerclez bien le code qui correspond à la réponse correcte. Pour les questions à réponses non-codées, écrivez la réponse lisiblement de façon à ce que l'on puisse la lire facilement. Si vous faites une erreur en inscrivant la réponse de l'enquêtée/enquêté ou si elle/il change sa réponse, rayez la réponse inexacte et inscrivez la bonne réponse. N'essayez pas d'effacer une réponse. Tracez simplement deux lignes diagonales à travers la réponse incorrecte.

Voici comment corriger une erreur :

Exemple :

1008	Avez-vous entendu parler des TAR, c'est-à-dire des médicaments antirétroviraux qui traitent le VIH ?	OUI ① NON ②
------	--	----------------------------

Souvenez-vous que si vous ne rayez pas de manière nette les erreurs, il ne sera pas possible de déterminer quelle réponse est correcte lors de la saisie des données.

D. Suivre les instructions

Dans le questionnaire de l'EDS [PAYS], toutes les instructions pour les enquêteurs/enquêtrices sont écrites en toutes LETTRES MAJUSCULES, alors que les questions à poser à l'enquêtée/enquêté sont imprimées en lettres minuscules. Il vous faudra faire attention aux instructions de passage et aux filtres qui figurent dans le questionnaire.

1. Instructions de passage

Il est très important de ne pas poser aux enquêtées/enquêtés les questions qui ne les concernent pas. Par exemple, on ne doit pas demander à une femme qui n'est pas enceinte, depuis combien de mois elle est enceinte. Dans les cas où une réponse particulière rend les questions suivantes inappropriées, une

instruction est écrite dans le questionnaire pour vous faire passer à la question appropriée suivante. Dans CAPI, les passages se produisent automatiquement en fonction des informations que vous avez déjà saisies.

Exemple : À Q. 232, notez que si vous sélectionnez le code ‘2’ ou le code ‘8’ vous passez à Q. 236. Q. 233 concerne le nombre de semaines ou de mois pendant lequel l’enquêtée est enceinte et n’est posée qu’aux femmes qui ont répondu. ‘OUI’ à Q. 232.

232	Êtes-vous actuellement enceinte ?	OUI	1	] → 236
		NON	2	
		PAS SÛRE	8	

2. Filtres

Pour garantir le bon déroulement d’un questionnaire papier, il vous sera parfois demandé de vérifier la réponse d’une enquêtée/d’un enquêté à une question précédente, d’indiquer la réponse en cochant une case avec un ‘X’ puis de suivre les instructions de passage appropriées. Les questions de ce genre s’appellent des ‘filtres’; elles sont utilisées pour éviter que l’on pose à un/une enquêtée des questions inappropriées, et peut-être embarrassantes ou gênantes.

Le programme CAPI traitera automatiquement le filtre en fonction des informations que vous avez déjà saisies.

Exemple :

302	VÉRIFIEZ 232 : PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE ENCEINTE X	317
-----	--	-----

E. Utilisation de petits catalogues ou de cartes de présentation

[NOTE AU RESPONSABLE DE L'ENQUÊTE : SI VOUS AVEZ L'INTENTION D'UTILISER UN PETIT CATALOGUE POUR PRÉSENTER DES PRODUITS/MATÉRIEL OU BIEN DES CARTES DE PRÉSENTATION, AJOUTEZ DU TEXTE DÉCRIVANT LEUR UTILITÉ ET COMMENT LES UTILISER ICI. LES ÉLÉMENTS COMMUNS À INCLURE DANS UN CATALOGUE OU UNE BOITE A IMAGE INCLUENT : LE TEXTE POUR LE TEST D'ALPHABÉTISATION ET LES IMAGES DES MOUSTIQUAIRES, DES COMPRIMÉS DE FER/SIROP/ SUPPLÉMENT DE MICRONUTRIMENTS MULTIPLES, DE LA VITAMINE EN AMPOULES/CAPSULES/SIROP ET SP/FANSIDAR, CTA, ET AUTRES ANTIPALUDIQUES COURANTS.]

V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE

Le but du Questionnaire Ménage est de fournir des informations sur les caractéristiques générales de la population et des ménages. Vous l'utiliserez pour identifier les femmes éligibles qui seront enquêtées au moyen du Questionnaire Femme, les hommes éligibles qui seront interviewés au moyen du Questionnaire Homme, les enfants, femmes et hommes éligibles pour le Questionnaire Biomarqueur.

A. Identification du ménage

Avant de commencer une interview, vous recevrez de votre chef d'équipe les renseignements d'identification qui apparaissent dans le cadre situé en haut de la page de couverture. Ces renseignements comprennent :

- Le nom de l'endroit ou de la localité où vous travaillez
- Le nom du chef de ménage
- Le numéro de grappe et le numéro de ménage
- [Renseignements sur les sous-échantillons]

Le reste de la couverture sera rempli après avoir complété l'interview.

B. Remplissage du questionnaire Ménage

Pour remplir le Questionnaire Ménage, vous aurez besoin de trouver une personne compétente. N'importe quel membre adulte du ménage âgé de 15 ans ou plus, capable de fournir les informations nécessaires pour le remplissage du Questionnaire Ménage peut être interrogé. Si un adulte n'est pas disponible, n'interrogez **pas** un jeune enfant, mais allez plutôt interviewer le ménage suivant, et retournez plus tard au premier ménage.

En général, vous poserez les questions à un seul individu dans le ménage pour obtenir les informations nécessaires pour compléter le Questionnaire Ménage. Cependant, si nécessaire, il vous faudra consulter d'autres membres du ménage pour des informations particulières.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Après que vous vous soyez présenté, vous devez obtenir le consentement de l'enquêtée/enquêté à participer à l'enquête. Lisez la déclaration de consentement informé telle qu'elle est formulée. La déclaration a pour but d'expliquer l'objectif de l'enquête. En outre, dans la déclaration, il est précisé que la participation de l'enquêtée/enquêté à l'enquête est totalement volontaire et qu'elle ou il peut refuser de répondre à certaines questions ou arrêter l'interview à n'importe quel moment quand elle/il le souhaite.

Après avoir lu la déclaration de consentement informé, **vous** devez certifier que vous avez bien lu la déclaration de consentement informé à la personne enquêtée. Dans le questionnaire papier, la certification est réalisée en signant dans l'espace prévu. Dans une enquête CAPI, la certification est réalisée en sélectionnant « 1 » (LA PERSONNE ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉE).

Si la personne refuse de participer à l'enquête, sélectionnez '2', remerciez-la et mettez un terme à l'enquête. Sélectionnez ensuite '5' (REFUSÉ) comme résultat de la visite.

Q. 100 : L'HEURE

L'heure à laquelle vous commencez l'Enquête Ménage sera automatiquement enregistrée en utilisant le système des 24-heures.

TABLEAU DE MÉNAGE (Questions 1-20)

Pensez à lire la phrase d'introduction (Colonne 2) pour informer l'enquêtée/enquêté que vous voulez obtenir des informations sur tous les membres habituels du ménage et sur les personnes qui ont passé la nuit ayant précédé l'interview dans le ménage.

Colonne 1 : NUMÉRO DE LIGNE

À la colonne 1, un numéro unique est attribué à chaque ligne du tableau de Ménage. On appelle ce numéro un 'numéro de ligne'. Il est utilisé pour identifier chaque personne listée sur la ligne et pour lier les informations collectées lors des interviews dans le ménage et celle collectées lors des interviews individuelles à cette personne. Le système CAPI attribuera automatiquement un numéro de ligne à chaque personne listée dans le Tableau Ménage. Alors que le questionnaire papier ne donne la possibilité de ne lister que 10 personnes, le programme CAPI permettra d'en lister jusqu'à 50.

Colonne 2 : RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS

Quand vous remplissez le questionnaire, vous devez, en premier lieu, faire une liste complète de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage ainsi que des visiteurs qui ont passé la nuit précédente dans le ménage. Dans le but d'obtenir une liste correcte, vous devez savoir ce que nous entendons par membre du ménage, et ce que nous entendons par visiteur :

- Membre du ménage. Un ménage peut comprendre une personne ou un groupe de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble. Il ne s'agit pas de la même chose qu'une famille. La famille comprend seulement des personnes apparentées ; alors que le ménage comprend des personnes qui vivent ensemble, qu'elles soient apparentées ou non. Par exemple, trois hommes non-apparentés qui vivent et qui prennent leurs repas ensemble ne peuvent pas être considérés comme une famille, mais ils seront considérés comme un même ménage.

Visiteur. Un visiteur est une personne qui n'est pas membre du ménage mais qui a passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Si une personne a passé la nuit précédente dans le ménage, elle devra être listée dans le Tableau de Ménage.

Parfois il n'est pas facile de déterminer qui inclure et qui exclure du ménage. Voici quelques exemples :

- Une femme liste son mari comme chef de ménage, mais il vit ailleurs. Dans le cas où il ne vit pas habituellement dans le ménage que vous enquêtez, et où il n'y a pas passé la nuit précédente, il ne doit pas figurer sur la liste.
- Parfois, les gens prennent leur repas dans un ménage et dorment dans un autre. Dans ce cas, considérez la personne comme un membre du ménage là où elle dort.
- Une personne qui vit seule forme un ménage.
- Un domestique est membre du ménage dans la mesure où il vit habituellement dans le ménage.

L'individu qui a été listé dans le ménage doit être, soit un résident habituel de ce ménage—'OUI' à Colonne 5—soit avoir passé la nuit précédant l'interview dans le ménage — 'OUI' à Colonne 6.

Alors que votre interlocuteur établit la liste des noms, écrivez-les, un sur chaque ligne de la Colonne 2, **en commençant par le chef de ménage**. La personne identifiée comme étant le chef de ménage doit être un résident habituel du ménage. Cette personne peut être considérée comme responsable du ménage sur la base de l'âge (la personne la plus âgée), du sexe (souvent, mais pas toujours, un homme), du statut économique (personne principalement en charge du ménage), ou encore pour d'autres raisons. Il appartient à l'enquêtée/enquêté de décider qui est responsable du ménage. Il n'y a généralement pas de problème à désigner cette personne. Si la personne identifiée pour répondre à l'interview ménage n'est pas le chef de ménage, vous devez alors enregistrer cette personne sur la seconde ligne.

Après avoir inscrit le nom, vous poserez les questions des Colonnes 3 à 7 **avant** d'inscrire le nom de la personne suivante.

Colonne 3 : LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

Enregistrez le lien de parenté de la personne avec le chef de ménage. Utilisez les codes situés en bas de page. **Si l'enquêté/enquêtée n'est pas le chef de ménage, assurez-vous que vous enregistrez la relation de chaque personne avec le chef de ménage et non la relation avec l'enquête/enquêtée.**

Exemple : si l'enquêtée est la femme du chef de ménage et qu'elle dise que Simon est son frère, Simon devra donc être codé 09 (AUTRE LIEN DE PARENTÉ) et non Code 08 (FRÈRE OU SŒUR), puisque Simon est le beau-frère du chef de ménage.

Dans le cas où le chef de ménage est marié à une femme qui a un enfant d'un mariage précédent, la relation du chef de ménage avec cet enfant devra être codée 10 (ENFANT ADOPTÉ/EN GARDE/ENFANT DE LA FEMME/MARI).

Colonne 4 : SEXE

Étant donné que de nombreux prénoms peuvent être donnés aux garçons comme aux filles, faites-vous confirmer le sexe d'une personne avant de l'enregistrer à la Colonne 4.

Colonnes 5 et 6 : RÉSIDENCE

À la colonne 5, enregistrez les informations concernant la résidence habituelle de la personne. Un membre habituel du ménage peut avoir passé, ou non, la nuit ayant précédé l'interview dans le ménage. Par contre, un visiteur doit toujours avoir passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage pour être inclus dans le Tableau de Ménage.

Si après avoir posé ces questions sur la résidence, vous apprenez que la personne ne vit pas habituellement dans le ménage —NON à Colonne 5 —et n'y a pas passé la nuit précédente—NON aussi à Colonne 6 — vous devez supprimer cette personne de la liste parce qu'il ne s'agit ni d'un membre habituel du ménage ni d'un visiteur

Colonne 7 : ÂGE

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge des membres du ménage ou des visiteurs, utilisez les méthodes décrites pour les questions 110 et 111 du Questionnaire Femme pour vérifier que l'âge est correct. Vous devez obtenir l'âge de chaque personne en années révolues, c'est-à-dire l'âge au moment de son dernier anniversaire.

Posez Q. 7-1 pour déterminer s'il y a d'autres personnes vivant dans le ménage qui devraient être ajoutées sur la liste.

Après avoir complété les questions des colonnes 2-7-1 pour chaque membre habituel du ménage ou les visiteurs, assurez-vous d'avoir inclus chaque personne qui devrait être listée avant de poursuivre avec

le reste du questionnaire. Pour cela, **posez les questions 7A-7C à la fin du Tableau de Ménage**. Si la réponse à l'une de ces questions est 'OUI', ajoutez les noms de ces personnes à la liste.

Après avoir complété les Colonnes 2 à 7-1 pour tous les résidents du ménage et pour les visiteurs, commencez avec la personne inscrite sur la ligne 01 et continuez en posant chaque question appropriée aux Colonnes 8 à 20 pour cette personne. Une fois les informations complétées pour la personne sur la ligne 01, passez à la personne inscrite sur la ligne 02, etc.

Colonne 8 : ÉTAT MATRIMONIAL

La Colonne 8 concerne l'état matrimonial des enquêtés âgés de 15 ans ou plus. Le programme CAPI ne vous permettra pas d'inscrire une réponse à la Colonne 8 si l'enquêtée/enquêté a 14 ans ou moins.

La catégorie « marié ou vivant ensemble » comprend les enquêtées/enquêtés qui sont légalement mariées/mariés et celles/ceux qui vivent en union informelle. Sont considérés comme vivant en union informelle un homme et une femme qui vivent ensemble depuis un certain temps, avec l'intention d'avoir une relation durable mais qui n'ont pas effectué de cérémonie civile ou religieuse formelle.

Si une enquêtée/un enquêté déclare qu'un membre du ménage ou un visiteur est « célibataire », insistez pour déterminer la catégorie appropriée à coder (« divorcé/séparé, » « veuf ou veuve, » ou « n'a jamais été marié(e) ou n'a jamais vécu ensemble avec quelqu'un »).

Colonnes 9, 10 et 11 : ÉLIGIBILITÉ

Le programme CAPI vérifiera les Colonnes 4 et 7 et insérera automatiquement les numéros de ligne des toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans à la Colonne 9. Si le ménage est sélectionné pour l'Enquête Homme, le programme CAPI insérera aussi automatiquement les numéros de ligne de tous les hommes âgés de 15 à [49] ans à la Colonne 10. Ces personnes sont considérées comme des enquêtés « éligibles » et elles/ils sont qualifiés pour l'enquête au moyen du Questionnaire Individuel [et pour la collecte des biomarqueurs]. Rappelez-vous que ces enquêtées/enquêtés peuvent être un résident habituel du ménage ou seulement un visiteur.

Le programme CAPI identifiera aussi les enfants âgés de 0-5 ans qui peuvent être éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et le test d'anémie. Si le ménage n'est pas sélectionné pour les mesures anthropométriques ou pour le test d'anémie, le programme CAPI sautera la colonne 11.

COLONNES 12 à 15 : SURVIE ET RÉSIDENCE DE LA MÈRE ET DU PÈRE BIOLOGIQUE

Pour tous les enfants de 0-17 ans, nous voulons savoir si leurs parents biologiques sont listés dans le Tableau de Ménage. Cette information sera utilisée pour connaître la proportion d'orphelins et d'enfants vivant sans leurs parents et pour identifier les enfants vulnérables dans la population. Pour les personnes de 18 ans et plus, le programme CAPI ne vous permettra pas d'inscrire une réponse dans les Colonnes 12 à 15 et elles apparaîtront vides.

Demandez d'abord si la mère biologique de l'enfant est en vie. Par « biologique », on entend celle qui a donné naissance à l'enfant. Dans de nombreuses cultures, les gens considèrent les enfants d'autres personnes comme leurs propres enfants, en particulier les enfants de leur mari ou de leurs sœurs, etc. Il faudra donc vous assurer que l'enquêtée/enquêté comprend bien que vous parlez de la femme qui a donné naissance à l'enfant.

Si la mère biologique de l'enfant est en vie, posez la question à la Colonne 13 pour déterminer si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse. Si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse, demandez qui elle est (elle doit être listée dans le tableau si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse) et saisissez/sélectionnez son numéro de ligne à la Colonne 13. Si la mère biologique de l'enfant est encore en vie mais qu'elle ne vit pas dans le ménage et qu'elle n'est pas une visiteuse,

saisissez/sélectionnez '00' dans les cases à la Colonne 13. Vous sauterez la Colonne 13 si la mère biologique de l'enfant n'est plus en vie ou si l'enquêtée/enquêté ne sait pas, avec certitude, si la mère est en vie.

Suivez la même procédure pour le père biologique de l'enfant—Colonnes 14 et 15 — que celle suivie pour la mère biologique.

Colonnes 16 à 17B : FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Les questions sur l'instruction ne doivent pas être posées aux personnes de moins de quatre ans. Pour les personnes de 0-3 ans, le programme CAPI laissera ces colonnes vides.

Le terme « École » s'applique à l'école formelle qui comprend les cycles d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que d'autres enseignements intermédiaires dans le système scolaire formel. Cette définition ne comprend pas les garderies ou crèches, les écoles bibliques, les écoles coraniques ou les enseignements courts comme des cours pour apprendre à taper à la machine ou des cours de couture. Par contre, des formations techniques ou des formations professionnelles après le niveau primaire, comme des enseignements longs sur des logiciels ou des métiers tel que la mécanique ou le secrétariat sont pris en compte ici.

L'éducation dans la petite enfance est listée pour les enfants qui n'ont pas fréquenté la première année de l'école primaire, mais qui ont suivi une forme quelconque de programme d'apprentissage organisé ou d'éducation de la petite enfance, peu importe que ce programme soit considéré ou non comme faisant partie du système scolaire. La définition d'un programme organisé d'apprentissage de la petite enfance ne n'inclut pas un programme qui n'offre que de la garderie.

Si une personne n'a jamais fréquenté l'école ou un programme d'apprentissage dans la petite enfance, le programme CAPI laissera les Colonnes (17A) à (19) vide.

Si une personne a fréquenté l'école ou un programme d'apprentissage dans la petite enfance, vous enregistrerez alors le plus haut niveau que la personne a atteint dans la case au Colonne 17A. Pour cela, utilisez les codes situés au bas de la page. Enregistrez ensuite la classe la plus élevée (niveau/année) que la personne a achevée à ce niveau à Colonne 17B.

Exemple : Un enfant qui est actuellement en troisième année du niveau primaire (NIVEAU 1) aura achevé la CLASSE 02 (il/elle n'aura pas terminé la troisième année).

Un homme qui a terminé toutes les classes du niveau primaire mais n'a pas fréquenté l'école secondaire sera enregistré NIVEAU 1, CLASSE 06.

Un homme qui a quitté l'école durant la première année du niveau secondaire sera enregistré NIVEAU 2 et CLASSE 00 parce que le plus haut niveau atteint est le secondaire mais il n'a achevé aucune classe à ce niveau.

Une femme qui a fréquenté la deuxième année du secondaire mais qui n'a pas réussi pour passer à la classe suivante ne sera pas enregistrée comme ayant fini la classe. Elle serait enregistrée comme NIVEAU 2, CLASSE 01

Une enquêtée sait que son fils est allé à l'école primaire mais elle ne connaît pas la classe achevée. Enregistrez '1' pour le niveau et '98' (NE SAIT PAS) pour la classe.

Colonnes 18 à 19 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE RÉCENTE

Les questions des colonnes 18 à 19 portent sur la fréquentation scolaire récente. Elles doivent être posées à toutes les personnes de 4-24 ans qui ont déjà fréquenté l'école ou un programme d'éducation dans la petite enfance.

L'expression « fréquente l'école » s'applique à toute personne qui fréquente l'école, en général, sans tenir compte du nombre de fois que la personne va à l'école. Si une personne va occasionnellement à l'école ou si elle va habituellement à l'école mais qu'elle était récemment absente, enregistrez OUI. Enregistrez 'NON' seulement si la personne n'a pas du tout fréquenté l'école durant toute l'année scolaire actuelle.

Si la personne est allée à l'école durant l'année scolaire [2019-2020], enregistrez le niveau et la classe dans laquelle se trouvait la personne à la Colonne 19.

Si la personne redouble la classe, le niveau et classe enregistrés dans les colonnes 16-17 seront les mêmes que ceux enregistrés dans les colonnes 18-19.

Quand vous posez la question à la Colonne 18 durant les congés scolaires, faites très attention et insistez sur l'année ou les années de calendrier à laquelle/auxquelles la question se réfère.

Colonne 20 : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

En posant cette question, nous cherchons à savoir si les enfants de 0-4 ans possèdent un certificat de naissance. Cette information est importante car un enregistrement rapide de la naissance est considéré comme un moyen de disposer d'une identité et, de façon plus générale, comme un moyen de protection des droits des enfants. L'absence d'un certificat de naissance peut empêcher un enfant de recevoir des soins de santé, des compléments nutritionnels, une assistance sociale et d'être inscrit à l'école.

Commencez par demander si l'enfant possède un certificat de naissance (un certificat de baptême n'est pas fourni par le gouvernement et ne peut pas être considéré comme un certificat de naissance). Si l'enquêtée/enquêté déclare que l'enfant n'a pas de certificat de naissance, demandez ensuite si sa naissance a été enregistrée auprès des autorités civiles. Dans la case de la Colonne 20, enregistrer '1' si l'enfant possède un certificat de naissance. Enregistrer '2' si l'enfant ne possède pas un certificat de naissance mais a été enregistré auprès des autorités civiles ; enregistrer '3' si l'enfant ne possède pas un certificat de naissance et n'a pas été enregistré et enregistrer '8' si l'enquêtée/enquêté ne sait pas.

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE (Questions 101-156)

Après avoir posé les questions sur chaque membre du ménage, vous poserez les questions 101 à 156 sur l'équipement et les possessions du ménage.

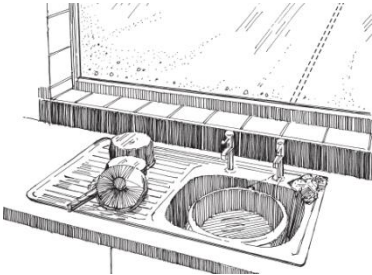
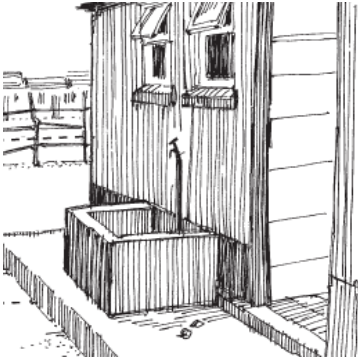
Q. 101 : EAU À BOIRE DU MÉNAGE

L'objectif de cette question est de connaître la source principale de l'eau utilisée pour boire par le ménage. Si l'eau pour boire provient de plusieurs sources, insistez pour déterminer de quelle source d'approvisionnement provient principalement l'eau que le ménage utilise pour boire. Si la source d'approvisionnement varie selon la saison, enregistrez la source utilisée au moment de l'interview.

Q. 102 : SOURCE PRINCIPALE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR D'AUTRES USAGES

Aux ménages ayant déclaré utiliser pour boire, principalement, de l'eau en bouteille [ou sachet], on demande d'où provient principalement l'eau utilisée pour la cuisine et le lavage des mains, cela afin de connaître la source principale d'approvisionnement en eau à laquelle le ménage a généralement accès.

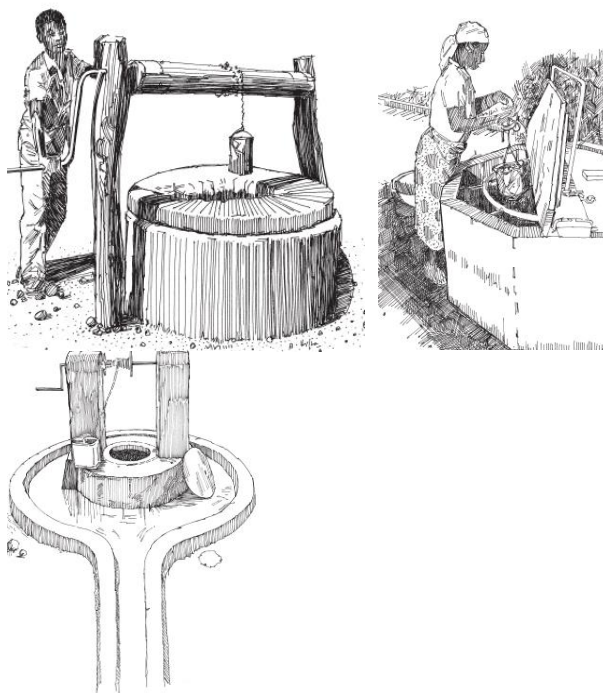
Le tableau ci-dessous présente les définitions des catégories pour la provenance de l'eau aux questions 101 et 102.

Définitions des codes pour la provenance de l'eau pour les questions 101 et 102	
<u>Code</u>	<u>Définition</u>
Robinet dans logement	Tuyau connecté à un ou plusieurs robinets dans la maison, par exemple, dans la cuisine et les toilettes. Parfois appelé un branchement dans la maison. 
Robinet dans cour parcelle	Tuyau connecté à un robinet à l'extérieur de la maison dans la cour ou parcelle. Parfois appelé un branchement dans la cour/parcelle. 
Robinet d'un voisin	Tuyau connecté au logement, à la cour ou à la parcelle d'un voisin.

Robinet public ou borne fontaine	Un point d'eau public où les membres de la communauté peuvent d'approvisionner en eau. Une borne fontaine peut aussi être connue sous le terme de fontaine publique ou robinet public. Les bornes fontaines publiques peuvent comporter un ou plusieurs robinets et elles sont généralement « construites », en briques ou en ciment. 
Puits à pompe ou forage.	Un trou profond qui a été creusé ou foré pour pouvoir atteindre les réserves d'eau souterraine. L'eau est acheminée depuis un puits tubulaire ou un forage par une pompe qui peut être actionnée par une personne, un animal, le vent, l'électricité, le diesel ou l'énergie solaire. 

Puits creusé protégé

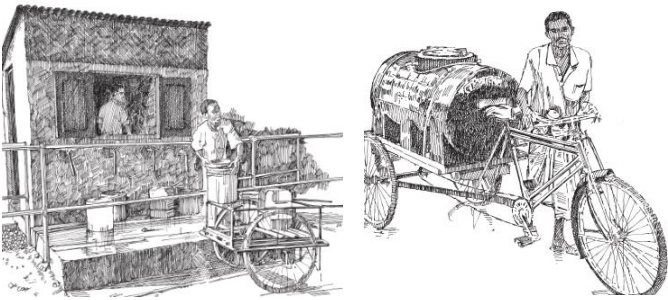
Un puits creusé protégé est (1) un puits protégé des eaux de ruissellement par un revêtement ou un tubage au-dessus du sol et une dalle qui empêche que des eaux usées ou de pluie ne tombent dans le puits et (2) couvert pour éviter que les fientes d'oiseaux et d'animaux ne tombent dans le puits. Un puits creusé est considéré comme protégé uniquement s'il est construit en respectant ces deux normes.

**Puits creusé non protégé**

Un puits creusé qui n'est pas protégé des eaux de ruissellement ; (1) non protégé contre les fientes d'oiseaux et d'animaux ou (2) les deux.



Source protégée	Une source protégée des eaux ruisselantes, des fientes d'oiseaux et d'animaux par « un caisson » qui est généralement cimenté et construit autour du puits de manière à ce que l'eau s'écoule directement hors du caisson dans un tuyau sans être exposée à la pollution. This illustration shows a well with a concrete apron (caisson) around its opening. A person is using a hand pump to draw water from the well. The apron is designed to prevent surface water and animal waste from entering the well. This illustration shows a well with a concrete apron (caisson) around its opening. The apron is designed to prevent surface water and animal waste from entering the well.
Source non protégée	Une source n'est pas à l'abri des eaux ruisselantes et des fientes d'oiseaux et d'animaux. Les sources non protégées n'ont généralement pas de « caisson ».
Eau de pluie	L'eau de pluie est collectée ou recueillie de certaines surfaces par un capteur sur le toit ou le sol et stockée dans un conteneur, un réservoir ou une citerne. This illustration shows a rainwater collection system. A roof catchment is used to collect rainwater, which is then stored in a large container or tank. This illustration shows a rainwater collection system. A roof catchment is used to collect rainwater, which is then stored in a large container or tank. This illustration shows a rainwater collection system. A roof catchment is used to collect rainwater, which is then stored in a large container or tank.

Citerne	L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise un camion-citerne pour la livrer aux ménages 
Charette avec petit tonneau	L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise une charrette pour transporter l'eau et la livrer aux ménages. La charrette peut être motorisée ou non (par ex : tirée par un âne). 
Eau de surface	Eau de surface comprend les rivières, les barrages, les lacs, les fleuves les canaux et les canaux d'irrigation. 
Eau en bouteille	Eau mise en bouteille et vendue aux ménages en bouteille. Notez que cette catégorie figure à Q. 101 mais pas à Q. 102.

Q. 103 : LOCALISATION DE LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les réponses telles que ROBINET DANS LOGEMENT et ROBINET DANS COUR OU PARCELLE signifient que l'eau se trouve dans le logement ou dans la cour/parcelle (comme un puits peut être situé dans la cour). Si le ménage obtient l'eau d'un CAMION CITERNE ou D'UNE CHARETTE AVEC

UN PETIT TONNEAU (Code 61 ou Code 71 à la question 101 ou 102), vous enregistrerez AILLEURS à la question 103 (Code 3) parce que le camion ou la charrette ne se trouvent pas en permanence dans le logement ou la cour.

Q. 104 : TEMPS POUR S'APPROVISIONNER EN EAU

Cette question n'est pas posée si l'eau utilisée par le ménage de l'enquêtée/enquêté provient du logement ou de la cour ou parcelle.

Le "temps nécessaire" comprend le temps qu'il faut pour se rendre à l'endroit d'où provient l'eau, le temps d'attente pour obtenir l'eau (si nécessaire) et le temps qu'il faut pour revenir. Enregistrez le temps qu'il faut pour s'approvisionner en eau, peu importe le mode de transport habituel pour se rendre à la source de l'eau, que ce soit en marchant ou à bicyclette, ou encore en véhicule. Si l'enquêtée/enquêté vous dit que l'eau est livrée à son logement (cela peut se produire si l'eau provient d'un camion-citerne, d'une charrette avec une petite citerne ou tonneau), enregistrez '000'.

Convertissez les réponses en minutes. Si nécessaire, mettez des zéros devant les minutes ; par exemple, "30 minutes" sera '030', et "une heure et demie" sera '090'.

Q. 105 : PERSONNE QUI VA CHERCHER L'EAU

La question 105 est seulement posée aux ménages dont la source principale d'approvisionnement en eau ne se situe pas dans leur logement ou dans leur cour/parcelle. Enregistrez le nom de la personne qui va souvent chercher l'eau à partir de la source principale que le ménage utilise pour s'approvisionner en eau. Enregistrez ensuite le numéro de ligne de cette personne. Si la personne n'est pas listée dans le Tableau de Ménage, enregistrez '00' comme numéro de ligne. Si plus d'une personne collecte régulièrement l'eau, enregistrez le nom et le numéro de la ligne du ménage de la personne qui la collecte le plus souvent.

Q. 106 : DISPONIBILITE DE L'EAU DE BOISSON

Cette question met l'accent sur la disponibilité de l'eau potable au cours du dernier mois (30 jours). Si l'enquêté/enquêtée dit que le ménage n'a pas suffisamment d'eau potable pendant la saison sèche, mais si l'interview se passe pendant la saison des pluies et que le ménage déclare avoir suffisamment d'eau potable, enregistrez NON.

QUESTIONS 107 et 108 : TRAITEMENT DE L'EAU DE BOISSON

L'objectif des questions 107 et 108 est de savoir si l'eau de boisson consommée par les ménages est, ou non, traitée dans le ménage et, si oui, avec quel type de traitement. Le type de traitement utilisé au niveau du ménage fournit une indication de la qualité de l'eau consommée par le ménage.

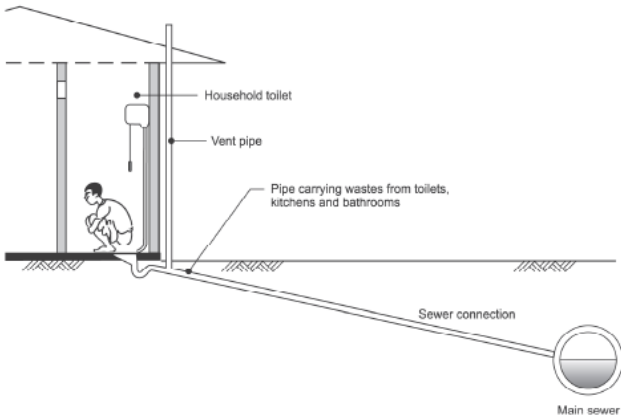
Définitions des codes pour le traitement de l'eau à la question 108	
<u>Code</u>	<u>Définition</u>
Ébullition	Faire bouillir ou chauffer l'eau avec un combustible.
Ajout de chlore/Eau de Javel	Utiliser de l'eau de Javel ou de la poudre de chlore pour traiter l'eau de consommation
Passer l'eau dans un linge	Passer l'eau à travers un linge qui sert de filtre pour recueillir les particules contenues dans l'eau.
Utilisation d'un filtre (céramique/sable/composite, etc.)	L'eau passe à travers un filtre pour enlever les particules et au moins certains microbes. Les moyens utilisés pour filtrer l'eau incluent

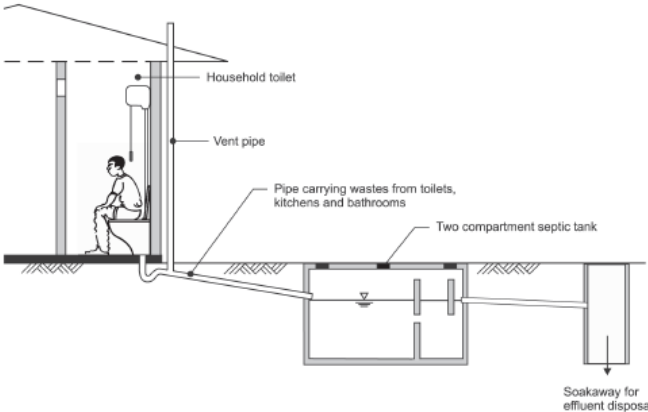
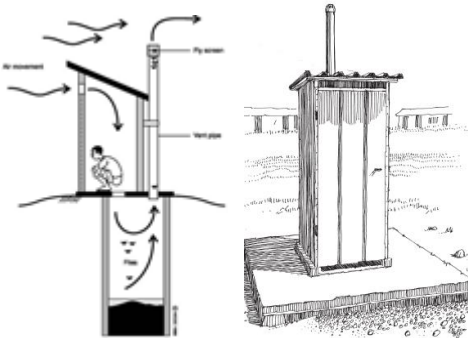
	généralement la céramique, le sable et un composite.
Désinfection solaire	Exposer l'eau, qui est stockée dans des seaux, ou des récipients, à la lumière du soleil.
La laisser reposer	Laisser l'eau ou la stocker sans la remuer pendant suffisamment de temps pour que les particules les plus importantes se déposent ou se transforment en dépôt sédimentaires par gravité.

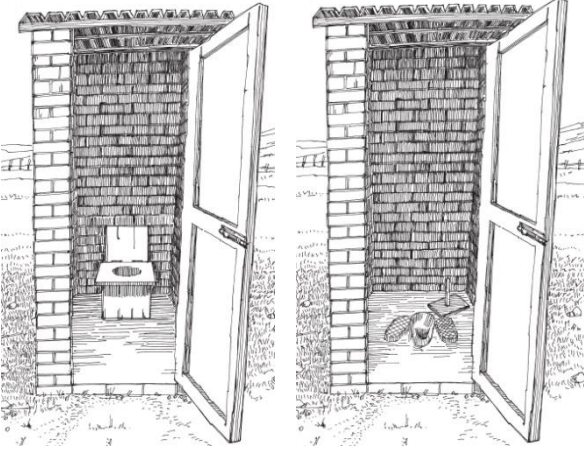
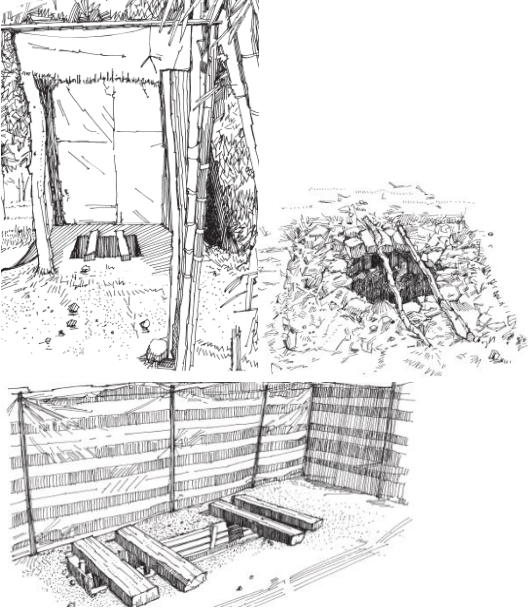
Q. 109 : TOILETTES

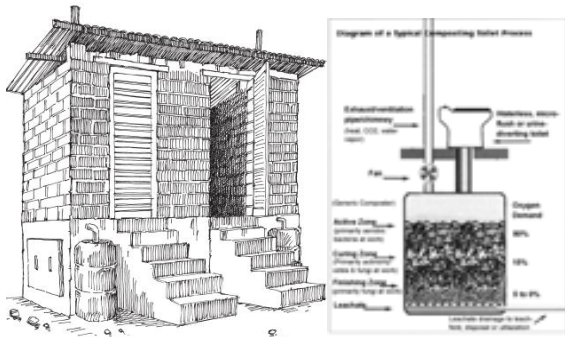
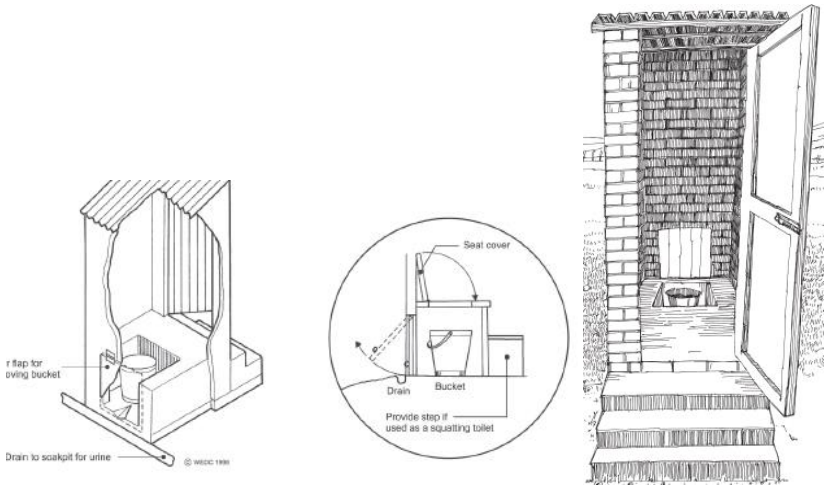
Le but de cette question est d'obtenir une évaluation du niveau d'hygiène des ménages car l'utilisation d'installations sanitaires est un facteur important pour le contrôle de certaines maladies et l'amélioration de la santé en général. Si l'enquêtée/enquêté répond en termes généraux comme "toilettes avec chasses d'eau," insistez pour déterminer où sont évacuées le contenu des toilettes ; de même, si l'enquêtée/enquêté vous dit que son ménage utilise des "latrines", insistez pour déterminer le type de latrines. Le tableau ci-dessous présente les définitions des termes utilisés pour les codes à la question 109.

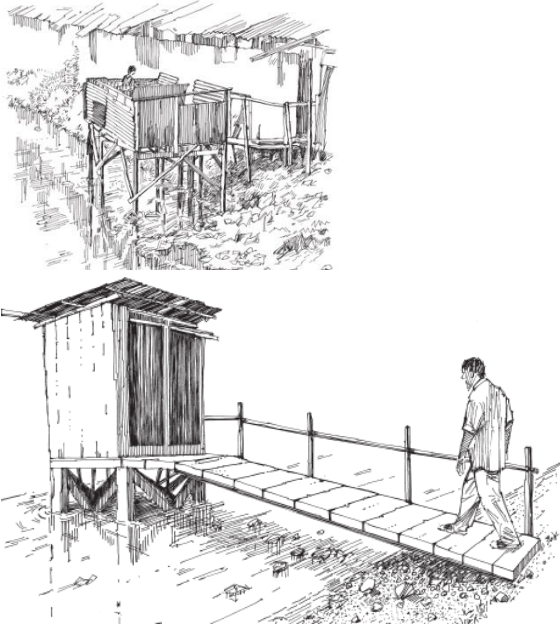
S'il vous est difficile de déterminer le type de toilettes après avoir parlé avec l'enquêtée/enquêté, demandez à voir les toilettes.

Définitions des codes pour les installations sanitaires à la question 109	
Code	Définition
Chasse d'eau/Chasse manuelle	Des toilettes avec chasse d'eau comportent un réservoir ou un bac pour l'eau de la chasse, et un tuyau en forme de U, situé en dessous du siège, qui crée un dispositif d'étanchéité pour empêcher le dégagement des mauvaises odeurs et des microbes. Une chasse manuelle a aussi un dispositif d'étanchéité mais, contrairement à la chasse d'eau dont l'eau provient d'un réservoir, l'eau est versée à la main.
- Connectée à l'égout	Un système de canalisations d'égout (également appelé assainissement) conçu pour collecter les excréments humains (selles et urines) et les eaux usées et les évacuer hors de l'environnement du ménage. Les systèmes d'assainissement comprennent les installations de collecte, de pompage, de traitement et d'élimination des excréments humains et des eaux usées. 

- Connectée à une fosse septique	Un dispositif de collecte des excréments humains consistant en un réservoir de décantation étanche à l'eau, normalement situé sous terre, loin de la maison ou des toilettes. 
- Connecté à des latrines	Un système qui évacue les excréments vers un trou dans le sol.
- Connecté à quelque chose d'autre	Un système dans lequel les excréments sont déposés dans ou à proximité de l'environnement domestique dans un endroit autre qu'un égout, une fosse septique ou une fosse ; par exemple, les excréments peuvent être évacués dans la rue, la cour/parcelle, dans une rigole ou ailleurs.
Fosse/Latrines	Les excréments passent directement, sans évacuation, dans un trou dans le sol.
- Latrines améliorées auto aérées ou LAA	Latrines à fosse sèche ventilées (VIP en anglais) par un tuyau sortant au-dessus du toit des latrines. L'extrémité supérieure du tuyau est recouverte d'un grillage empêchant l'entrée des insectes.  Si le tuyau d'aération n'est pas recouvert par un grillage qui protège des insectes, l'installation doit être classée dans la catégorie « Latrines avec dalle » et non pas dans celle de « Latrines améliorées auto ventilées ». L'intérieur de ce type de latrines est maintenu dans le noir. Si la porte de la LAA est manquante et qu'il ne fasse plus noir à l'intérieur, l'installation doit quand même être classée dans la catégorie « Latrines avec dalle » et non pas dans celle de « Latrines améliorées auto ventilées ».

- Latrines avec dalle	Des latrines sèches dans lesquelles la fosse est complètement recouverte par une dalle ou une plate-forme qui est surmontée, soit d'un trou au-dessus duquel on peut s'accroupir ou d'un siège. La dalle ou plate-forme doit être solide et peut être faite de n'importe quel type de matériau tel que du béton, de la terre ou de la boue ou du ciment. La dalle ou la plate-forme doit recouvrir de manière adéquate la fosse pour que le contenu de la fosse ne soit pas visible autrement que par le trou ou le siège. 
- latrines sans dalle/trou ouvert	Un trou dans le sol pour la collecte des excréments, sans plate-forme, ni siège. Un <u>trou ouvert</u> est un trou rudimentaire dans le sol - sans rien dessus pour le recouvrir - qui collecte les excréments. 

Toilettes à compostage	Des toilettes sèches dans lesquelles les excréments et une matière riche en carbone (déchets végétaux, herbe, paille, sciure/copeaux de bois, cendres) sont mélangés et maintenus dans certaines conditions afin de produire un compost sans danger. Des toilettes à compostage peuvent comporter ou non un séparateur d'urine. 
Seau/Tinette	L'utilisation d'un seau ou d'un autre récipient pour la récupération des excréments (et parfois des urines et des papiers hygiéniques), seau qui est retiré périodiquement pour être vidé, ou pour utiliser le contenu comme fertilisant. 

Toilettes latrines suspendues	Toilettes construites au-dessus de la mer, d'une rivière ou de tout autre point d'eau dans lequel les excréments tombent directement. 
--------------------------------------	---

Questions 110 et 111 : INSTALLATIONS SANITAIRES PARTAGÉES

En posant la question 110, on veut savoir si les installations sanitaires sont partagées avec un ou plusieurs ménages. À la question 111, on cherche à savoir combien de ménages, y compris le ménage de l'enquêtée/enquêté, utilisent les mêmes toilettes. Par exemple, si le ménage de l'enquêtée/enquêté partage les toilettes avec un autre ménage, enregistrer : '02' à la question 111. S'il les partage avec deux autres ménages, enregistrer : '03' à la question 111. Le nombre de ménages qui partagent les installations sanitaires est une mesure importante du niveau d'hygiène dans le ménage.

Q. 112 : EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SANITAIRES

Des réponses telles que « DANS LE LOGEMENT » et « DANS LA COUR OU PARCELLE » signifient que les toilettes sont situées à l'intérieur du logement ou de la cour/parcelle. Enregistrez « AILLEURS » quand les toilettes se trouvent à l'extérieur du logement ou de la cour /parcelle.

Q. 113 : FILTRE POUR FOSSE SEPTIQUE/FOSSE D'AIANCES/TOILETTES À COMPOSTAGE

QUESTIONS 114-116 : VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE/FOSSE D'AIANCES/TOILETTES À COMPOSTAGE

L'information sur l'élimination des excréments des installations sanitaires non connectées à un réseau d'égouts est essentielle pour évaluer la proportion de la population utilisant des installations sanitaires gérées en toute sécurité. A la question 114, si l'installation sanitaire n'a pas été vidée, quelle qu'en soit la raison, enregistrez NON. Nous ne cherchons pas à savoir si l'installation est nouvelle ou a besoin d'être vidée.

Les questions 115 et 116 sont posées à ceux qui ont répondu que leurs installations sanitaires ont déjà été vidées. À la question 115, on cherche à savoir si l'installation sanitaire a été vidée par un professionnel. À la question 116, on cherche à savoir où sont évacués les déchets qui ont été vidés de l'installation sanitaire.

Q. 117 : TYPE DE CUISINIÈRE UTILISÉE PAR LE MÉNAGE

A la question 117, on cherche à déterminer le type de cuisinière que le ménage utilise pour cuisiner à la maison. L'information sur le type de cuisinière est collectée pour mesurer le statut socio-économique du ménage. En outre, cuisiner avec des feux ouverts ou des fours inefficaces peut exposer les gens à la pollution de l'air, ce qui contribue au développement des maladies cardiaques et pulmonaires. A l'inverse, l'utilisation de cuisinières modernes est associée à de meilleures conditions de santé.

[INCLURE LES NOMS DES TYPES DE CUISINIÈRE ET LA MANIÈRE DE LES CODER].

Si le ménage utilise plus d'un type de cuisinière, enregistrez celui qui est le plus fréquemment utilisé. Si l'enquête/enquêtée n'est pas très sûr du type de cuisinière que le ménage utilise, demandez à la voir. Le code de réponse 'PAS DE NOURRITURE PRÉPARÉE DANS LE MÉNAGE' ne doit être enregistré que si personne ne prépare pas de nourriture dans le ménage.

Q. 118 : VENTILATION DE LA CUISINIÈRE

La question 118 cherche à déterminer si la cuisinière utilisée par le ménage est ventilée par une cheminée. Les cheminées sont des ajouts structurels qui amènent le gaz et la fumée de la cuisinière à l'extérieur de la maison ou de la zone de cuisson. Les cheminées peuvent être faites à partir de tuyaux d'argile, de tôle, de fonte, de maçonnerie, des tuyaux en béton ou en bambou, et beaucoup d'autres matériaux.

Q. 120 : COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR CUISINER

L'utilisation de certains combustibles peut avoir des effets néfastes sur la santé. Souvenez-vous que cette question ne concerne que le combustible pour une cuisinière et non celui utilisé pour se chauffer ou s'éclairer.

Si le ménage utilise plus d'un combustible pour leur cuisinière, enregistrez celui qui est le plus fréquemment utilisé. Si un ménage déclare comme combustible principal un combustible autre que ceux qui sont codés, entourez '96' et précisez le type de combustible dans l'espace prévu.

QUESTIONS 121 et 122 : ENDROIT UTILISÉ POUR CUISINER

L'objectif de la question 121 est de collecter des informations sur l'endroit utilisé pour cuisiner : dans le logement, dans un bâtiment séparé, ou à l'extérieur. Cette information est importante car elle fournit un indicateur de la qualité de l'air à l'intérieur, à l'extérieur et aux environs du logement. À la question 122, on demande si le ménage utilise une pièce séparée pour la cuisine ; la réponse à cette question fournit une information supplémentaire sur la qualité de l'air.

Q. 123 : CHAUFFAGE DE LA MAISON

Le ménage peut chauffer son logement à certains moments de l'année. La catégorie 'CHAUFFAGE CENTRAL' fait référence à un système qui chauffe l'eau ou l'air en un seul endroit et fait circuler la chaleur dans tout le logement à l'aide de tuyaux, de radiateurs ou de conduits. Les radiateurs peuvent être fabriqués par une entreprise ou fabriqués à partir de matériaux traditionnels par des membres du ménage ou un artisan local. Les fourneaux sont aussi parfois utilisés pour chauffer une habitation. Certains ménages peuvent aussi utiliser un feu ouvert pour garder leur logement au chaud. S'il y a plus d'un type de chauffage utilisé dans la maison, enregistrez seulement le type principal.

Si, en réponse à la question, l'enquête déclare le type de combustible utilisé pour chauffer la maison (généralement l'électricité ou le gaz) au lieu de fournir le type d'appareil de chauffage, insistez pour obtenir le type d'appareil de chauffage qui marche au gaz ou à l'électricité.

Dans certains climats, aucun chauffage n'est nécessaire. Si le ménage n'utilise jamais de méthode pour chauffer son logement, sélectionnez la catégorie 'PAS DE RADIATEUR DANS LE MÉNAGE/PAS BESOIN'.

Q. 124 : CHEMINÉE POUR LE CHAUFFAGE

La question 124 est seulement posée si le ménage utilise un radiateur ou un fourneau pour chauffer son logement. Enregistrez si le radiateur ou le fourneau a une cheminée pour évacuer la fumée et les polluants à l'extérieur du logement.

Q. 125 : TYPE DE COMBUSTIBLE POUR CHAUFFER LA MAISON

Rappelez-vous que cette question s'intéresse au combustible utilisé pour le chauffage et est différente de la question 120, qui s'intéresse au combustible utilisé par les cuisinières pour la préparation des aliments.

Si le ménage utilise plus d'un combustible pour le chauffage, enregistrez le combustible le plus souvent utilisé.

Q. 126 : TYPE D'ÉCLAIRAGE POUR LA MAISON

Le ménage peut utiliser un moyen pour éclairer son logement la nuit. Si le ménage utilise plus d'un type de d'éclairage, enregistrez le type que le ménage utilise le plus souvent. Si le ménage n'utilise jamais de système pour éclairer sa maison, sélectionnez la catégorie 'PAS D'ECLAIRAGE DANS LA MAISON'.

Q. 127 : NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉES POUR DORMIR

Enregistrez le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir, y compris une pièce qui sert aussi à autre chose. Par exemple, si un logement comprend deux pièces : une chambre et une cuisine, et que les membres du ménage dorment dans la chambre et dans la cuisine, enregistrez '2' à la question 116.

QUESTIONS 128 et 129 : POSSESSION DE BÉTAILS, TROUPEAUX, VOLAILLES OU AUTRES ANIMAUX DE FERME

L'information concernant la possession par le ménage d'animaux de ferme, de troupeaux, de volaille et d'autres animaux et leur nombre est utilisé comme un indicateur supplémentaire du statut socio-économique du ménage. Posez d'abord la question 128 pour savoir si le ménage possède du bétail, de la volaille ou d'autres animaux de ferme. Si 'OUI', posez la question 129 pour savoir quel type d'animaux le ménage possède et combien il en possède de chaque sorte. Citez chaque animal et inscrivez correctement le nombre dans les cases correspondant à chaque animal. Ne laissez pas de blanc.

Notez que la question 129 cherche à obtenir, séparément, un nombre de vaches laitières ou de taureaux et d'autres animaux d'élevage. Veillez à ne pas compter deux fois le même animal. Par exemple, si l'enquêtee/enquête déclare que le ménage possède 10 animaux d'élevage dont l'un est une vache laitière et l'autre un taureau, enregistrez deux vaches laitières ou taureaux et huit autres animaux d'élevage puisque le ménage possède un total de 10 animaux et non pas 12.

QUESTIONS 130 et 131 : POSSESSION DE TERRES CULTIVABLES

La possession de terres cultivables est aussi considérée comme un indicateur important du niveau socio-économique du ménage. Posez d'abord la question 130 pour savoir si un des membres du ménage possède de la terre qui peut être utilisée pour l'agriculture. Par terres agricoles, nous entendons des terres qui peuvent être utilisées pour des cultures (des cultures pour nourrir soit les individus, soit les animaux ou d'autres cultures), pour élever et faire paître des animaux. Notez qu'à cette question, des

terres communes utilisées pour faire paître des animaux mais qui ne sont pas possédées par le ménage ne doivent pas être prises en considération ici. Si la réponse à la question 130 est ‘OUI’, posez la question 131 sur le nombre d’hectares possédés en tout par les membres du ménage. Inscrivez la réponse dans les cases. Si le ménage possède plus de 95 hectares, encerclez ‘950’ ; si le nombre d’hectares est inconnu, encerclez ‘998’. Si le ménage possède moins de 0.1 hectare, enregistrez 00.0

QUESTIONS 132 - 133 : POSSESSIONS DU MÉNAGE

Les réponses à ces questions sur la possession de certains biens seront utilisées pour fournir une mesure approximative du statut socio-économique du ménage. Citez chaque bien et encerclez la réponse donnée. Ne laissez aucun blanc.

Si l'enquêtée/enquêté déclare qu'un des biens du ménage tel que la radio est cassée, essayez de savoir depuis combien de temps il est cassé, et s'il sera réparé. S'il apparaît que l'objet est en panne seulement de façon temporaire, sélectionnez '1' pour ‘OUI’. Autrement, sélectionnez '2' pour ‘NON’.

Q. 134 : COMPTE BANCAIRE

Le compte bancaire peut être détenu auprès d'une banque, d'un organisme de crédit, d'une institution de microfinance, d'une coopérative, d'un bureau de poste ou de [institutions financières spécifiques au pays]. Le compte permet à la personne de déposer et de retirer des fonds. N'incluez pas les programmes d'épargne au niveau communautaire.

Q. 135 : TRANSACTIONS FINANCIÈRES MOBILES

Les téléphones mobiles peuvent être utilisés pour effectuer des transactions financières même si l'utilisateur n'a pas de compte bancaire. Assurez-vous de lire toute la question à l'enquêté/enquêtée afin qu'il comprenne les différents types d'opérations financières auxquelles la question fait référence. Peu importe avec qui ou par qui la transaction est effectuée, que ce soit par l'intermédiaire d'une banque ou d'un système de transfert d'argent mobile, [comme Mpesa].

Q. 136 : FUMER DANS LE MÉNAGE

Cette question a pour objectif d'évaluer le niveau d'exposition passive du ménage à la fumée. Elle s'ajoute aux questions concernant la consommation de tabac qui sont posées dans les questionnaires Individuels Femme et Homme.

L'exposition passive à la fumée signifie ici l'inhalation involontaire de la fumée dégagée par la combustion de tabac combiné à celle rejetée par le fumeur. Cela ne comprend pas la fumée dégagée par des cigarettes électroniques ou des produits de vapotage. L'exposition passive à la fumée augmente le risque de cancer du poumon et les risques d'apparition d'asthme et de maladies cardiaques chez les non-fumeurs. Chez les enfants, l'exposition passive au tabac peut être à l'origine de graves crises d'asthme. En outre, elle est associée à des rhumes fréquents et à des infections du poumon.

Lisez complètement la question avant d'accepter une réponse.

QUESTIONS 137 et 138 : POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES

Il est reconnu que l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) contribue à faire diminuer l'incidence du paludisme et du nombre de décès dus au paludisme, en particulier chez les très jeunes enfants. Par conséquent, de nombreux pays ont mis en place des programmes qui font la promotion des MII.

En posant la question 137, on cherche à savoir si le ménage possède ou non une moustiquaire, et pour les ménages qui en possèdent au moins une, on demande à la question 138 le nombre total de

moustiquaires dans le ménage. Peu importe si les moustiquaires sont effectivement utilisées ou même si elles sont installées. Si elles sont dans le ménage et si elles peuvent être utilisées pour dormir, elles doivent être prises en compte.

Notez que les tissus en voiles ou en tulles qui sont utilisés pour protéger les enfants des mouches, et qui sont généralement utilisés pendant la journée, ne doivent pas être considérés comme des moustiquaires. Ce type de tissu ne peut pas être traité avec des insecticides. Les rideaux ne doivent pas non plus être considérés comme des moustiquaires.

Les questions 139-147 sont posées pour chaque moustiquaire que le ménage possède jusqu'à un maximum de 7 moustiquaires par ménage.

Q. 139 : ATTRIBUTION DU NUMÉRO DE MOUSTIQUAIRE

Chaque moustiquaire que possède le ménage a un numéro spécifique qui lui est attribué. Par exemple, si le ménage a quatre moustiquaires, la première moustiquaire que vous choisirez pour poser les questions aura le numéro '01'. Une fois que vous avez terminé de poser les questions 140-147 pour cette moustiquaire, vous poserez ces mêmes questions 140-147, pour la moustiquaire suivante qui aura le numéro '02'. Vous répéterez ensuite ce processus pour les moustiquaires '03' et '04'.

QUESTIONS 140 à 147 : OBSERVATIONS DES MOUSTIQUAIRES, TYPE DE MOUSTIQUAIRES, PROVENANCE DES MOUSTIQUAIRE ET UTILISATION LA NUIT AYANT PRÉCÉDÉ L'INTERVIEW

Il existe différentes marques de moustiquaires. Presque toutes sont traitées à l'usine par le fabricant et n'ont pas besoin d'être retraitées (Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action : MIILDA). Pour évaluer l'efficacité de l'utilisation de moustiquaires en tant que moyen de prévention contre le paludisme, nous devons collecter un certain nombre d'informations : nous avons besoin de savoir depuis combien de temps le ménage possède chaque moustiquaire ; nous devons également connaître la marque de la moustiquaire, et savoir si les membres du ménage utilisent la moustiquaire quand ils dorment pendant la nuit.

Pour obtenir ces informations, vous devrez poser les questions 140 à 147 de manière appropriée pour chaque moustiquaire que le ménage possède.

Q. 140 : MOUSTIQUAIRE OBSERVÉE OU NON

Demandez à voir la moustiquaire. Enregistrez le code correspondant si vous avez pu observer la moustiquaire.

Même si vous ne pouvez pas observer directement la moustiquaire, vous devez poser toutes les questions. Pour distinguer chaque moustiquaire, vous pouvez utiliser des phrases telles que, « Maintenant, parlons de la première moustiquaire que vous m'avez montrée » ou « Parlons de la moustiquaire qui se trouve [là-bas] ... ».

Q. 141 : QUAND LA MOUSTIQUAIRE A-T-ELLE ÉTÉ OBTENUE

Demandez ensuite depuis combien de mois le ménage possède la moustiquaire. Si la moustiquaire a été obtenue dans les 36 mois à partir de la date de l'interview, vous devez inscrire le nombre réel de mois avant l'interview. Par contre, si le ménage a obtenu la moustiquaire il y a plus de 36 mois, inscrivez '95'. Il se peut que l'enquêtée/enquêté déclare qu'elle/il ne se souvient plus très bien quand la moustiquaire a été obtenue. Dans ce cas, insistez pour savoir, de manière approximative, depuis combien de mois le ménage a la moustiquaire. Inscrivez '98' (PAS SÛR/SÛRE) si l'enquêtée/enquêté n'en a aucune idée.

Question 142 : TYPE ET MARQUE DE LA MOUSTIQUAIRE

On pose la question 142 pour connaître le type et la marque de la moustiquaire. Dans cette enquête, il y a 3 façons de classer les moustiquaires.

- La moustiquaire est une Moustiquaire Imprégnée d’Insecticide à Longue Durée d’Action (MIILDA) : La plupart des moustiquaires que vous rencontrerez sur le terrain sont des MIILDA et vous apprendrez à en connaître les marques les plus courantes au cours de la formation. Cependant, il peut arriver sur le terrain que vous ne reconnaissiez pas la marque d’une moustiquaire. Si l’enquête/enquêtée vous dit ou que vous lisiez sur l’emballage que la moustiquaire est une MIILDA mais d’une marque qui ne figure pas sur la liste, ou si vous ne pouvez pas en déterminer la marque, sélectionnez ‘16’ (AUTRE/NE SAIT PAS TYPE DE MIILDA). Si vous ne pouvez pas observer la moustiquaire et que la marque est inconnue, montrez une photo de moustiquaires ou de marques courantes à l’enquête/enquêtée pour essayer d’identifier la marque de la moustiquaire.
- La moustiquaire n’est pas une MIILDA : Dans certains cas, vous pouvez être certain que la moustiquaire n’est pas une MIILDA. Pour ces moustiquaires, sélectionnez ‘96’ (AUTRE TYPE, (PAS UNE MILDA)).
- Vous ne pouvez pas déterminer si la moustiquaire est une MILDA ou non. Si vous ne pouvez obtenir d’information pour savoir si la moustiquaire est une MIILDA ou non, sélectionnez ‘98’ (NSP TYPE).

QUESTIONS 143 et 144 : OÙ A ÉTÉ OBTENUE LA MOUSTIQUAIRE

Les questions 143 et 144 ont pour objectif de déterminer où a été obtenue chaque moustiquaire. À la question 143, demandez si le ménage a obtenu la moustiquaire à l’occasion [NOM DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MASSE], au cours d’une visite prénatale ou une visite pour une vaccination. Pour une moustiquaire qui n’a pas été obtenue à l’occasion d’une campagne, d’une visite prénatale ou une visite pour une vaccination, demandez où le ménage a obtenu la moustiquaire (Q. 144).

QUESTIONS 145 et 146 : DORMIR SOUS LA MOUSTIQUAIRE

Ces questions nous permettent de relier chaque moustiquaire particulière à la personne (ou aux personnes) ayant dormi sous cette moustiquaire la nuit avant l’interview. Il est évident qu’un ménage qui possède des MILDA mais qui ne les utilise pas pour dormir la nuit n’en tire aucun bénéfice. À la question 145, demandez à l’enquête/enquêtée si quelqu’un a dormi sous chaque moustiquaire la nuit ayant précédé l’interview et, dans le cas d’une réponse affirmative, enregistrez à la question 146 qui y a dormi. Si plus de quatre personnes ont dormi sous une seule moustiquaire la nuit ayant précédé l’interview, enregistrez seulement les quatre premières personnes mentionnées par l’enquête/enquêtée. Pour chaque personne mentionnée, enregistrez le nom et le numéro de ligne correspondant dans le Tableau de Ménage.

Q. 147 : POURQUOI N’AVOIR PAS DORMI SOUS LA MOUSTIQUAIRE

Si personne n’avait dormi sous la moustiquaire la nuit précédente, demandez la raison principale de cette non-utilisation. Si l’enquête/enquêtée mentionne plusieurs raisons, enregistrez la raison principale pour laquelle la moustiquaire n’a pas été utilisée.

Q. 148 : FILTRE POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE

À ce point du questionnaire, retournez à la question 139 pour la moustiquaire suivante et posez les questions 140-147. Si vous avez terminé de poser les questions 139-147 pour toutes les moustiquaires appartenant au ménage, continuez en posant la question 149.

QUESTIONS 149 à 151 : LAVAGE DES MAINS

Ces questions ont pour but d'évaluer un aspect important des pratiques d'hygiène personnelle qui ont des implications sur la santé de tous les membres du ménage, en particulier celle des enfants. À la question 149, demandez à l'enquêtée/enquêté de vous montrer l'endroit où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains. Si l'enquêtée/enquêté indique qu'il n'y a pas un endroit spécialement réservé pour se laver les mains, mais que le ménage utilise une bassine, un récipient d'eau ou un autre type d'endroit qui n'est pas fixe, demandez à le voir.

Si vous pouvez voir l'endroit réservé pour se laver les mains ou le récipient ou un endroit qui n'est pas fixe, notez si l'eau est, ou non, disponible (Q. 150) et si du savon/détergent ou de la cendre/boue/sable sont présents (Q. 151).

Q. 152 : MATÉRIAU PRINCIPAL DU SOL

Il s'agit plus d'une observation que d'une question puisque vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de sol il s'agit. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question.

S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du sol)

Q. 153 : MATÉRIAU PRINCIPAL DU TOIT

Comme pour le sol, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même du type de matériau qui recouvre le toit du logement. Cependant, il est plus facile d'observer de quoi est recouvert un sol qu'un toit ; en outre, il se peut qu'une partie du toit seulement, et non la totalité, soit visible. Demandez à l'enquêté/enquêtée en quel type de matériau est fait le toit de son logement si vous n'êtes pas sûr ou si vous ne pouvez pas voir correctement le toit. Si le ménage vit dans un immeuble, observez le toit à une distance raisonnable et demandez-le-lui si nécessaire. S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal (celui qui recouvre la plus grande partie du toit).

Q. 154 : MATÉRIAU PRINCIPAL DES MURS

Comme pour le sol et le toit, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même en quel matériau sont faits les murs du logement. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question. Ici aussi, s'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie des murs extérieurs).

Q. 155 : TEST DU SEL POUR LA PRÉSENCE D'IODE⁴

L'objectif de cette question est de savoir si les ménages utilisent, du sel de cuisine qui a été enrichi en iode. Du sel enrichi en iode prévient les carences en iode. L'iode est un micronutriment important et son manque dans l'organisme provoque un accroissement du volume de la glande thyroïde au niveau du cou que l'on appelle goitre ou l'apparition d'autres maladies ou mal fonctionnements de la thyroïde.

⁴ Généralement, le sel est iodé avec soit de l'iodate de potassium, soit de l'iodure de potassium. Cependant, des kits de tests comportent des additifs spécifiques. Un kit de test pour du sel enrichi avec de l'iodate de potassium ne sera pas efficace sur du sel enrichi avec de l'iodure de potassium et vice versa. Incluez donc les instructions appropriées au kit de test qui sera utilisé au cours de l'enquête.

[TEST POUR LA PRÉSENCE D'IODATE DE POTASSIUM] : Demandez à l'enquêté/enquêtée un peu de sel utilisé pour faire la cuisine (une quantité égale à environ la moitié d'une cuillère à café). Si le ménage utilise plus d'un type de sel, assurez-vous que l'échantillon fourni est du sel que le ménage utilise pour faire la cuisine. Remplissez la petite tasse blanche (fournie avec le kit de test) avec du sel et étalez- le sur une assiette propre, une feuille de papier blanc ou autre surface plate. Si vous utilisez un nouveau kit pour la première fois, commencez par faire un trou d'épingle dans l'ampoule contenant la solution pour le test (bouchon blanc) et dans celle contenant la solution pour retester (bouchon rouge). Pour tester la présence d'iodate de potassium dans le sel, secouez tout d'abord la fiole contenant la solution pour le test dans l'ampoule claire et pressez légèrement pour en faire tomber deux gouttes de liquide sur l'échantillon de sel fourni. Si le sel est iodé, le sel mouillé par le liquide changera de couleur et deviendra violet/bleu en l'espace d'une minute. Sélectionnez '1' pour 'PRÉSENCE D'IODE' à Q 155 et continuez en posant la question suivante.

Si aucun changement de couleur n'apparaît, vous devez continuer la procédure du test. Secouez la fiole contenant la solution pour retester dans l'ampoule rouge et déposez délicatement jusqu'à cinq gouttes du liquide sur un nouvel échantillon de sel. Ajoutez immédiatement deux gouttes de solution pour le test sur le même échantillon de sel. Si le sel devient violet/bleu, Sélectionnez '1' pour « PRÉSENCE D'IODE » à la question 155. Si la couleur ne change pas, Sélectionnez '2' pour « PAS D'IODE ». Si l'éclairage intérieur n'est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s'avérer nécessaire d'examiner l'échantillon de sel à la lumière du jour].⁵

[TEST POUR LA PRÉSENCE D'IODURE DE POTASSIUM : Demandez à l'enquêté/enquêtée un peu de sel utilisé pour faire la cuisine (une quantité égale à environ la moitié d'une cuillère à café). Si le ménage utilise plus d'un type de sel, assurez-vous que l'échantillon fourni est du sel que le ménage utilise pour faire la cuisine. Remplissez la petite tasse blanche (fournie avec le kit de test) avec du sel et étalez- le sur une assiette propre, une feuille de papier blanc ou autre surface plate. Si vous utilisez un nouveau kit pour la première fois, commencez par faire un trou d'épingle dans l'ampoule contenant la solution pour le test. Pour tester la présence d'iodure de potassium dans le sel, secouez tout d'abord la fiole contenant la solution pour le test et pressez légèrement pour en faire tomber deux gouttes de liquide sur l'échantillon de sel fourni. Si le sel est iodé, le sel humide prendra une couleur bleue /violet. Sélectionnez '1' pour « PRÉSENCE D'IODE » à la question 155 et continuez avec la question suivante. Si la couleur ne change pas, sélectionnez '2' pour « PAS D'IODE ». Si l'éclairage intérieur n'est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s'avérer nécessaire d'examiner l'échantillon de sel à la lumière du jour].⁶

Si le ménage utilise du sel pour cuisiner mais il n'y a pas du sel disponible lors de votre visite, sélectionnez '3' pour « LE MÉNAGE UTILISE DU SEL MAIS IL N'Y A PAS DE SEL DANS LE MÉNAGE ». Si le ménage n'utilise pas le sel dans la nourriture, sélectionnez '4' pour MÉNAGE N'UTILISE PAS DE SEL.

Si le ménage utilise le sel mais vous ne l'avez pas testé, sélectionnez '6' pour « SEL NON TESTÉ ». Inscrivez la raison pour laquelle le sel n'a pas été testé.

Q. 156 : FIN D'INTERVIEW

Le programme CAPI enregistrera automatiquement l'heure à laquelle vous terminez l'interview. S'il y a eu une longue interruption durant l'interview, par exemple si l'enquêté/enquêtée s'est excusé (e) pour

⁵ Note : Ces instructions s'appliquent au sel iodé avec de l'iodate de potassium. Elles ne doivent pas figurer dans le manuel si le kit de test d'iodate de potassium n'est pas utilisé dans l'enquête.

⁶ Ces instructions s'appliquent au sel iodé avec de l'iodure de potassium. Elles ne doivent pas figurer dans le manuel si le kit du test d'iodure de potassium n'est pas utilisé dans l'enquête. Si des kits du test d'iodure de potassium sont utilisées dans l'enquête, comparez les instructions de ce manuel à celles qui viennent avec le kit puisque certains kits de test d'iodure de potassium sont livrés avec la solution pour retester. Les instructions sur l'utilisation de la solution pour retester n'ont pas été fourni dans ce manuel.

s'occuper d'un enfant malade et est revenue 45 minutes plus tard pour terminer l'interview, écrivez une note pour préciser la durée de l'interruption.

Pensez à remercier l'enquêtée/enquêté pour sa coopération. À ce point de l'interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Informez aussi l'enquêtée/enquêté que soit vous-même, soit un autre enquêteur viendra demander aux femmes [et aux hommes] éligibles dans son ménage de participer à l'enquête.

C. Retour à la page de couverture

Que vous ayez ou non interviewé avec succès un ménage, des informations supplémentaires sont enregistrées sur la page de couverture du Questionnaire Ménage.

VISITES D'ENQUÊTEURS

Après avoir contacté le ménage, vous devrez écrire le résultat de votre visite. Les espaces au-dessous de (2) et (3) sur la page de couverture servent à enregistrer les résultats de chaque visite de rappel que vous aurez à faire si vous ne pouvez pas contacter le ménage lors de votre première visite. Souvenez-vous que vous devez faire, au moins, trois différentes visites pour essayer d'obtenir une interview avec le ménage.

CODES RÉSULTAT

Le résultat de votre visite finale au ménage est enregistré sur la page de couverture du Questionnaire Ménage. Vous ferez plusieurs tentatives pour contacter et interviewer le ménage mais, parfois, il peut arriver que vous fassiez trois visites dans le ménage (à des moments différents) et qu'il soit impossible de mener l'enquête. Dans ce cas, le résultat de la troisième visite sera le code du résultat final.

Figurent ci-dessous quelques exemples sur la façon d'enregistrer les codes résultat :

- Code 1 Rempli. Enregistrez ce code quand vous avez terminé l'enquête dans le ménage.
- Code 2 Pas de membre du ménage à la maison ou pas d'enquêtée/enquêté compétent au moment de la visite. Ce code doit être utilisé dans les cas où le logement est occupé, et que personne n'est présent à la maison. Si personne n'est présent au moment de la visite, ou si vous trouvez seulement un enfant ou un adulte qui est malade, sourd ou mentalement incapable, inscrivez le Code '2' comme résultat de la visite. Essayez de savoir par les voisins ou par les enfants à quel moment un adulte sera présent et inscrivez cette information à l'enregistrement des visites.
- Code 3 Ménage totalement absent pour une longue période. Ce code doit être utilisé dans les cas où personne n'est présent à la maison et où les voisins vous disent que le ménage ne reviendra pas avant plusieurs jours ou semaines. Inscrivez alors le Code '3' comme résultat de cette visite. Les voisins pouvant s'être trompés, vous devrez faire des visites de rappel pour vérifier que personne n'est rentré. Dans le cas où personne n'est présent à la maison et que vous ne pouvez pas savoir si le ménage est absent pour quelques heures ou pour quelques semaines, enregistrez le code '2'.
- Code 4 Différé. Si le ménage a été contacté et que pour certaines raisons, le moment choisi n'était pas opportun, il vous faudra programmer une visite de rappel ; enregistrez le Code '4' sur la page de couverture comme résultat de cette visite. Si par quelque circonstance exceptionnelle, l'interview n'est jamais réalisée, vous devrez enregistrer le code '4' comme code du résultat final.

- Code 5 Refus. L'impression que vous faites au moment des premiers contacts avec les membres du ménage est très importante. Prenez soin de vous présenter et d'expliquer le but de l'enquête. Insister sur le fait que l'interview prend seulement un petit moment et que les informations sont confidentielles. Si la personne avec qui vous parlez en premier n'est pas disposée à coopérer, demandez à parler avec un autre membre du ménage (par exemple, le chef de ménage). Proposez également de revenir à un moment plus opportun. Si la personne refuse toujours de coopérer, inscrivez le Code '5' (REFUSÉ) et signalez le problème à votre contrôlease/contrôleur.
- Code 6 Logement vide ou pas de logement à l'adresse. Il se peut que, dans certains cas, le numéro de structure qui vous a été affecté ne corresponde pas à une unité d'habitation, c'est-à-dire qu'elle est vide et ne contient pas de mobilier et que personne n'y vit. C'est ce que nous appelons « un logement vacant » et vous devrez enregistrer le code '6'. Vous pouvez aussi trouver que la structure n'est pas un logement. Il pourra s'agir d'une boutique, d'une église, d'une école, d'un atelier, ou de n'importe quel autre genre d'établissement qui n'est pas un endroit où l'on vit. Après vous être assuré qu'il n'y a pas de logements à l'arrière ou au-dessus des locaux, inscrivez le Code '6' comme résultat de la visite. N'oubliez pas de signaler la situation à votre contrôlease/contrôleur.
- Code 7 Logement détruit. Si le logement a brûlé ou a été détruit de quelque manière que ce soit, inscrire le Code '7'.
- Code 8 Logement non trouvé. Vous devrez faire une recherche minutieuse en demandant aux habitants de la zone s'ils connaissent l'adresse ou le nom du chef de ménage. Si vous êtes toujours dans l'impossibilité de localiser la structure, vous devrez inscrire le Code '8' comme résultat de la visite à ce ménage.
- Code 9 Autre. Il se peut que vous n'ayez pu interviewer un ménage et que la raison ne figure pas dans les catégories présentées ci-dessus. Par exemple, une grappe entière inondée et inaccessible ou un ménage mis en quarantaine à cause d'une maladie pourraient entrer dans la catégorie "Autre".

VISITE FINALE

Une fois achevée votre dernière visite auprès du ménage, le programme CAPI remplira les cases en-dessous de VISITE FINALE : Le JOUR, MOIS, et ANNEE de la visite finale, votre numéro attribué d'enquêteur, le code du résultat final et le nombre total de visites.

TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE ET TOTAL DE FEMMES ET D'HOMMES ÉLIGIBLES

Après avoir terminée l'interview du ménage, le programme CAPI enregistrera le nombre total de personnes listées dans le Tableau de Ménage dans les cases intitulées TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE et le nombre total de femmes qui sont éligibles pour l'interview au moyen du Questionnaire Individuel Femme dans les cases intitulées TOTAL DES FEMMES ÉLIGIBLES. Si le ménage est sélectionné pour l'Enquête Homme, le programme CAPI inscrira le nombre total d'hommes éligibles dans les cases intitulées TOTAL D'HOMMES ÉLIGIBLES. Dans les cases intitulées N° DE LIGNE DE L'ENQUÊTÉE/ENQUÊTÉ POUR LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE, le programme CAPI enregistrera le numéro de ligne de la personne qui a répondu au questionnaire ménage.

AFFECTATION DES QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS À CHAQUE PERSONNE ÉLIGIBLE

Après avoir terminé l'Enquête Ménage, le programme CAPI identifiera les hommes et les femmes du ménage qui sont éligible pour une Interview Individuelle. Le programme CAPI remplira aussi

automatiquement les informations d'identification sur la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne identifiée dans le Tableau de Ménage.

Les informations d'identification qui figurent sur le Questionnaire Individuel sont similaires à celles figurant sur le Questionnaire Ménage. Cependant, ces informations comprennent aussi le nom de la personne éligible et le numéro de ligne qui lui a été attribué dans le Tableau de Ménage à la Colonne 1. Si une personne éligible est immédiatement disponible, commencez l'interview.

PRÉPARATION D'UN QUESTIONNAIRE BIOMARQUEUR POUR CHAQUE MÉNAGE

Après avoir complété l'Interview Ménage, vous devez préparer un Questionnaire Biomarqueur du ménage si le ménage a été sélectionné pour la collecte des biomarqueurs et qu'ils existent des personnes éligibles dans le ménage. Certaines personnes dans le ménage (qu'il s'agisse de résidents habituels ou de visiteurs) sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques, le test d'anémie, [et AUTRES TESTS À SPÉCIFIER]. En particulier, les enfants de 0-4 ans (0-59 mois), les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15- [49] ans sont éligibles pour la prise des mesures du poids et de la taille. Les enfants de 6-59 mois, les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15- [49] ans sont éligibles pour le prélèvement sanguin pour le test d'anémie. [DÉCRIRE LES AUTRES TESTS ET LEURS CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ]. Si un ménage n'a pas de personnes éligibles pour la collecte des biomarqueurs, vous ne préparez pas un Questionnaire Biomarqueur pour ce ménage

Sur la page de couverture du Questionnaire Biomarqueur, il est de votre responsabilité de remplir les informations d'IDENTIFICATION dans la section prévue, ainsi que le nombre de personnes éligibles (enfants, femmes et hommes). Vous ne devez pas remplir les autres parties de la page de couverture du Questionnaire Biomarqueur.

À l'intérieur du questionnaire, vous inscrirez les numéros de ligne et les noms des enfants, femmes et hommes éligibles. Pour les enfants, vous devez aussi confirmer qu'ils ont l'âge correct pour être éligible pour la collecte des biomarqueurs.

Le système CAPI a une fonction qui fournit les informations d'identification du ménage et affiche une liste des personnes qui ont été identifiées au cours de l'interview avec le ménage comme éligibles à la collecte des biomarqueurs. Dans votre menu principal, sélectionnez l'option 4 (Liste des personnes éligibles/biomarqueurs) ; cela sera expliqué en détail au cours de la partie CAPI de cette formation. N'utilisez que cette liste pour connaître les personnes qui sont éligibles. N'ouvrez pas les interviews ménages ou les notes que vous avez prises au cours de l'interview avec le ménage pour déterminer qui est éligible. Un écran comme l'exemple ci-dessous apparaîtra avec les informations dont vous avez besoin pour préparer le Questionnaire Biomarqueur.

GRAPPE: 0001		MENAGE: 0002	
Individus éligibles pour l'enquête individuelle			
Ligne	Sexe	Age	Nom

01	1	40	ABDOUL DIALLO
02	2	30	FANTA DIALLO
06	2	16	HAWA CAMARA
Enfants Eligibles pour Biomarqueurs			
Ligne	Sex	Age	Nom

03	1	05	AMADOU DIALLO
04	2	03	FATOU DIALLO
05	2	01	OUMOU DIALLO
Femmes Eligibles pour Biomarkers			
Ligne	Sexe	Age	Nom

02	2	30	FANTA DIALLO
06	2	16	HAWA CAMARA
			Etat-Civile

			autre
			Jamais été en union

Pour les enfants : Suivant les instructions de la question 101, inscrivez à la question 102 les numéros de ligne et les noms de tous les enfants âgés de 0-5 ans. Ces enfants correspondent à ceux dont les numéros de ligne sont encadrés à la Colonne 11 du Tableau de Ménage. S'il y a plus d'un enfant, inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le résultat fourni par le programme CAPI (voir exemple ci-dessus). Notez que chaque enfant a ses propres pages dans le questionnaire. Les questions pour le premier enfant se trouvent sur les pages [2 et 3]. Il faudra donc aller à la page [4] pour préparer les informations pour le deuxième enfant, et ainsi de suite.

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE ET DU NIVEAU D'HÉMOGLOBINE DES ENFANTS DE 0-4 ANS

101	VÉRIFIEZ LA "LISTE DES INDIVIDUS/BIOMARQUEURS ÉLIGIBLES" FOURNIE PAR CAPI. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE ET LE NOM DE TOUS LES ENFANTS ÉLIGIBLES DE 0-5 ANS À LA QUESTION 102 SUR CETTE PAGE ET SUR LES PAGES SUIVANTES EN COMMENÇANT PAR LE PREMIER ENFANT SUR LA LISTE. S'IL Y A PLUS DE TROIS ENFANTS, UTILISER UN (DES) QUESTIONNAIRE(S) SUPPLÉMENTAIRE(S).				
	ENFANT 1		ALLEZ À		
102	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI: ENREGISTREZ LE NOM ET LE NUMÉRO DE LIGNE DE L' ENFANT.	NOM _____ NUMÉRO DE LIGNE ... <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td></td><td></td></tr></table>			

Il est également de votre responsabilité de remplir les questions 103-105. Si la mère de l'enfant est interviewée, l'information requise pour les questions 103 et 104 sera mise à jour dans la liste CAPI des personnes éligibles après que l'interview de la mère avec le Questionnaire Femme a été complétée. Cette étape sera simple si l'enquêtrice qui a interviewé le ménage a également interrogé la mère de l'enfant ; il suffit de réexécuter la liste des personnes éligibles pour les biomarqueurs (qui auront maintenant les informations sur la date de naissance et l'âge obtenues à partir de l'historique des grossesses) et terminer de compléter les questions 103-105 pour chaque enfant. Dans le cas contraire, la personne qui fait l'Interview Ménage devra se mettre en rapport avec le membre de l'équipe qui a interrogé la mère de l'enfant afin d'obtenir cette information ; demandez-lui d'exécuter la liste des personnes éligibles pour les biomarqueurs, puis inscrivez l'âge et la date de naissance dans les questions 103 et 104. Si la mère de l'enfant n'est pas interviewée ou n'est pas disponible, l'enquêtrice/enquêteur devra poser les questions 103 et 104 à l'adulte responsable de l'enfant. Comme vous le verrez dans la section 1 du Questionnaire Femme, vous devrez comparer les informations entre les questions 103 et 104 et faire des corrections si les renseignements fournis par l'enquêtée/enquêté sont incohérents.

103	SI LA MÈRE EST ENQUÊTÉE : COPIEZ LA DATE DE NAISSANCE DE L' ENFANT (JOUR , MOIS ET ANNÉE) DE L'HISTORIQUE DES GROSSESSES. SI LA MÈRE N'EST PAS ENQUÊTÉE, DEMANDEZ : Quelle est la date de naissance de (NOM) ?	JOUR <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></table> MOIS <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></table> ANNÉE <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																
104	SI LA MÈRE EST ENQUÊTÉE : COPIEZ L'ÂGE DE L'ENFANT À PARTIR DE L'HISTORIQUE DES GROSSESSES. SI LA MÈRE N'EST PAS ENQUÊTÉE, DEMANDEZ : Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire? COMPAREZ ET CORRIGEZ 103 ET/OU 104 SI INCOHÉRENT.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td></td><td></td></tr></table>																
105	VÉRIFIEZ 104 : L'ENFANT A 0-4 ANS? OUI ☐ NON ☐																	

Si l'enfant est âgé de 0-4 ans, mettez un X dans la case à côté de OUI à la question 105. Cet enfant est éligible pour commencer la collecte de biomarqueurs par l'anthropométrie. Plus tard dans le questionnaire, le technicien des biomarqueurs déterminera si l'enfant est également éligible pour les tests sanguins. Si l'enfant a 5 ans ou plus, mettez un X dans la case à côté de NON, de sorte que le technicien de biomarqueurs puisse sauter à la question 125 pour cet enfant.

À la question 105, un enfant âgé de 5 ans ou plus n'est pas éligible pour la collecte de biomarqueurs, même si l'enfant a été identifié dans le Questionnaire Ménage comme étant éligible au Questionnaire Biomarqueur (0-5 ans). Vous devez donc vous demander pourquoi nous incluons les enfants dans le Questionnaire biomarqueur aux questions 102-105, si nous savons d'après le Questionnaire Ménage, qu'ils ont dépassé l'âge (5 ans) pour être éligible pour la collecte des biomarqueurs ? La raison est que, souvent, les informateurs du Questionnaire Ménage ne sont pas certains de l'âge exact des enfants dans le ménage et/ou ils arrondissent leur âge. Ainsi, par exemple, l'enquêté/enquêtée au Questionnaire Ménage a pu déclarer qu'un enfant a 5 ans alors qu'en fait il en a 4 et qu'il est donc éligible pour la collecte des biomarqueurs. The DHS Program a décidé que nous ne devons pas nous fier aux informations du Questionnaire Ménage concernant l'âge exact des enfants. Par conséquent, nous obtiendrons cette information à partir de l'historique des grossesses de la mère (pour les enfants dont la mère est interviewée) ou en demandant à l'adulte responsable de l'enfant sa date de naissance et son âge (pour les enfants dont la mère n'est pas interviewée).

Cela nous aidera à nous assurer que nous n'oublions pas certains enfants éligibles. De même, si nous apprenons par l'historique des grossesses de la mère qu'un enfant qui a été inscrit comme ayant 6 ans dans le Questionnaire Ménage a, en fait, 4 ans, cet enfant sera néanmoins éligible pour la collecte des biomarqueurs. Dans un tel cas, l'âge de l'enfant devra être corrigé dans le Questionnaire Ménage, et la liste des personnes éligible pour les biomarqueurs devra être réexécutée. L'enfant sera maintenant identifié comme étant éligible pour la collecte des biomarqueurs et ses informations devront être inscrits dans le Questionnaire Biomarqueur.

Vous remarquerez une ligne noire épaisse après la question 105. C'est pour marquer où votre tâche s'arrête, et où commence celle de l'agent biomarqueur. Vous ne remplirez rien après la question 105 pour chaque enfant. Les questions à partir de la question 106 seront remplies par le technicien de biomarqueur.

Pour les femmes : D'après les instructions de la question 201, inscrivez les numéros de ligne et les noms de toutes les femmes âgées de 15-49 ans à la question 202 dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le résultat fourni par le programme CAPI. Comme pour les enfants, chaque femme a plusieurs pages dans le Questionnaire Biomarqueur. Ainsi, vous remplirez les informations pour la première femme à la [page 8] et à la [page 12] pour la deuxième femme. Les informations sur l'éligibilité des femmes proviennent de la colonne 9 du Tableau de Ménage.

Aux questions 203 et 204, enregistrez les informations sur l'âge et l'état matrimonial de chaque femme éligible. L'âge et l'état matrimonial déterminent le type de processus de consentement que l'agent biomarqueur utilisera pour chaque femme. Les informations sur l'âge et l'état matrimonial proviennent des colonnes 7 et 8 du Tableau de Ménage et seront fournis par le résultat provenant du programme CAPI. L'épaisse ligne noire après la question 204 est un rappel de ne pas aller au-delà de cette question 204 pour cette femme. L'agent biomarqueur remplira le reste des questions.

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE ET DU NIVEAU D'HÉMOGLOBINE DES FEMMES DE 15-49 ANS

201	VÉRIFIEZ LA "LISTE DES INDIVIDUS/BIOMARQUEURS ÉLIGIBLES" FOURNIE PAR CAPI. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE, LE NOM, L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL DE TOUTES LES FEMMES ÉLIGIBLES À 202, 203 ET 204 SUR CETTE PAGE ET SUR LES PAGES SUIVANTES À PARTIR DE LA PREMIÈRE INSCRITE. SI IL Y A PLUS DE DEUX FEMMES, UTILISEZ UN (DES) QUESTIONNAIRE (S) SUPPLÉMENTAIRE (S).		
	FEMME 1		ALLEZ À
202	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI : ENREGISTREZ LE NOM ET LE NUMÉRO DE LIGNE DE LA FEMME.	NOM _____ NUMÉRO DE LIGNE ...	
203	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI POUR L'ÂGE :	15-17 ANS 1 18-49 ANS 2	
204	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL :	JAMAIS EN UNION 1 AUTRE 2	

Pour les hommes : comme pour les femmes, suivez les instructions à la question 301 et complétez les questions 302-304 pour les hommes âgés de 15- [49] ans.

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE ET DE L'HÉMOGLOBINE DES HOMMES 15-[49] ANS

301	VÉRIFIEZ LA "LISTE DES INDIVIDUS/BIOMARQUEURS ÉLIGIBLES" FOURNIE PAR CAPI. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE, LE NOM, L'ÂGE ET LE STATUT MATRIMONIAL DE TOUS LES HOMMES ÉLIGIBLES À 302, 303 ET 304 SUR CETTE PAGE ET SUR LES PAGES SUIVANTES EN COMMENÇANT PAR LE PREMIER INSCRIT. SI IL Y A PLUS DE DEUX HOMMES, UTILISEZ UN(DES) QUESTIONNAIRE (S) SUPPLÉMENTAIRE (S).		
	HOMME 1		ALLEZ À
302	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI : ENREGISTREZ LE NOM ET LE NUMÉRO DE LIGNE DE L'HOMME.	NOM _____ NUMÉRO DE LIGNE ...	
303	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI POUR L'ÂGE :	15-17 ANS 1 18-[49] ANS 2	
304	VÉRIFIEZ LE RÉSULTAT CAPI POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL :	JAMAIS EN UNION 1 AUTRE 2	

Le questionnaire Biomarqueur offre de l'espace jusqu'à trois enfants, deux femmes et deux hommes. Si un ménage a plus de personnes éligibles au Questionnaire Biomarqueur que ce qui est prévu, vous devrez utiliser un questionnaire supplémentaire : remplir le cadre d'identification et les informations sur le nombre de personnes éligible et écrire « SUITE » sur la page de couverture. À l'intérieur, remplacez la section étiquetée 'Enfant 1' par 'Enfant 4', 'Enfant 2' par 'Enfant 5', 'Enfant 3' par 'Enfant 6', 'Femme 1' par 'Femme 3', 'Femme 2' par 'Femme 4', etc., comme nécessaire.

Liste de contrôle de l'enquêtrice/enquêteur pour la préparation du Questionnaire Biomarqueur

Page de couverture – Cadre d'identification en haut

Page de couverture - nombre d'enfants, de femmes et d'hommes éligibles à droite

[Page 2] - Questions 101-105 pour Enfant 1

[Page 4] - Questions 101-105 pour Enfant 2

[Page 6] - Questions 101-105 pour Enfant 3

[Page 8] - Questions 202-204 pour Femme 1

[Page 12] - Questions 202-204 pour Femme 2

[Page 16] - Questions. 302-304 pour Homme 1

[Page 20] - Questions. 302-304 pour Homme 2

Une fois que l'agent biomarqueur aura terminé son travail dans le ménage, il retournera le Questionnaire Biomarqueur à [vous ou votre chef d'équipe] pour la saisie dans CAPI. [Si le questionnaire est retourné, à partir de votre menu principal, sélectionnez l'option appropriée (Entrez les données Biomarqueurs), puis sélectionnez le ménage approprié. Entrez les données du Questionnaire Biomarqueur, en vous assurant d'entrer chaque personne dans le même ordre que dans le questionnaire. S'il y a des incohérences ou des erreurs de saut, discutez avec le technicien biomarqueur.]

VI. QUESTIONNAIRE FEMME

Le Questionnaire Individuel Femme comprend une page de couverture et les 11 sections suivantes :

- Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées
- Section 2 : Reproduction
- Section 3 : Contraception
- Section 4 : Grossesse et soins postnataux
- Section 5 : Vaccination des enfants
- Section 6 : Santé de l'enfant et État nutritionnel
- Section 7 : Union et Activité sexuelle
- Section 8 : Préférences en matière de fécondité
- Section 9 : Caractéristiques du conjoint et Travail de la femme
- Section 10 : VIH/sida
- Section 11 : Autres problèmes de santé

En outre, un calendrier des événements où les informations sur les naissances de l'enquêtée et les périodes d'utilisation et de non-utilisation de la contraception sont enregistrées figure au dos du Questionnaire Femme. Le questionnaire inclut aussi une page sur laquelle les enquêteurs peuvent inscrire des observations et des commentaires sur les interviews.

A. Page de couverture

La présentation générale de la page de couverture du Questionnaire Femme est similaire à la page de couverture du Questionnaire Ménage, sauf que la section Identification comprend le nom et le numéro de ligne du ménage de la femme éligible pour l'interview. Le système CAPI inscrira automatiquement la date de chaque visite que vous effectuerez et vous demandera à saisir le code résultat de chaque visite.

B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

Dans la première section du questionnaire, vous devrez d'abord obtenir le consentement de l'enquêtée pour l'interview et ensuite vous collecterez certaines informations sur ses caractéristiques sociodémographiques.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Vous devez obtenir le consentement informé de l'enquêtée pour l'enquête. Lisez la déclaration de consentement exactement telle qu'elle est formulée. L'objectif de l'enquête est expliqué dans la déclaration. Il précise que la participation de la personne à l'enquête est complètement volontaire et qu'elle peut refuser de répondre à n'importe quelle question ou arrêter l'interview quand elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration, vous devez attester que vous avez lu la déclaration de consentement informé à l'enquêtée. Dans un questionnaire papier, vous faites cela en signant dans l'espace prévu. Dans une enquête CAPI, vous faites cela en sélectionnant « 1 » (Enquêtée ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉE).

Si la femme n'accepte pas d'être interviewée, sélectionnez '2', remerciez-la et terminez l'interview. Sélectionnez '4' (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

DEMANDE DE DOCUMENTS

Avant de commencer le Questionnaire Individuel Femme, demandez à l'enquêtée de rassembler tous les certificats de naissance, les cartes d'identités et les carnets de santé/ vaccination et d'autres documents

concernant des vaccinations dont elle dispose pour elle-même et pour ses enfants. Pour compléter certaines sections du questionnaire, vous devrez examiner ces documents, aussi dites-lui que vous pouvez attendre pendant qu'elle les cherche.

Q. 101 : L'HEURE

L'heure à laquelle vous commencez l'interview individuelle est automatiquement enregistrée par le système CAPI.

Q. 102 : LIEU DE NAISSANCE

En posant cette question, on veut savoir à quel endroit l'enquêtée est née. Si l'enquêtée est née en dehors de [PAYS], sélectionnez la catégorie '96' et passez à la question suivante.

Q. 103 : PAYS DE NAISSANCE

Cette question n'est posée qu'aux femmes nées en dehors de [PAYS]. Enregistrez le nom du pays dans lequel l'enquêtée est née. Ne mettez aucun chiffre dans les cases de code car les chiffres seront saisis ultérieurement.

Q. 104 : DURÉE DE RÉSIDENCE

En posant cette question, on veut savoir depuis combien de temps l'enquêtée réside dans la localité où elle vit au moment de l'interview, c'est-à-dire sa résidence actuelle. « Vit de manière continue » signifie ici vivre dans la localité sans en avoir changé. Par exemple, si une enquêtée s'est absentée de sa maison seulement pour des visites, elle n'est pas considérée comme ayant changé de résidence. Si elle a déménagé d'un logement dans un autre dans le même village ou voisinage, elle n'est pas, non plus, considérée comme ayant changé de résidence.

Si l'enquêtée a toujours vécu dans son endroit actuel de résidence, (ce qui signifie qu'elle n'a jamais vécu dans aucune autre localité), sélectionnez '95.' Si elle est une visiteuse, sélectionnez '96' pour le code VISITEUR.

Si l'enquêtée a vécu dans d'autres endroits, demandez-lui de vous dire depuis combien d'années elle vit, de manière continue, dans sa résidence actuelle (combien d'années se sont écoulées depuis qu'elle vit dans cette localité). Enregistrez sa réponse en années révolues.

Exemple : si elle donne comme réponse « trois ans et demi », inscrivez '03.' Si sa réponse est moins d'une année, inscrivez '00.'

Q. 105 : FILTRE POUR DURÉE DE RÉSIDENCE

Q. 106 : MOIS ET ANNÉE DE L'EMMÉNAGEMENT AU LIEU DE RÉSIDENCE ACTUELLE

Demandez à l'enquêtée au cours de quel mois et de quelle année elle a emménagé dans le lieu de résidence actuelle. Si l'enquêtée connaît la date de son emménagement, inscrivez-la dans les cases appropriées pour MOIS et ANNÉE. Vous devrez convertir le mois en chiffres. Pour cela, janvier est '01', février est '02', mars est '03', et ainsi de suite. Si elle ne connaît pas le mois de son emménagement, sélectionnez '98' pour NE CONNAÎT PAS LE MOIS et demandez-lui l'année au cours de laquelle elle a emménagé dans le lieu actuel. Si elle connaît l'année, écrivez-la dans les cases pour l'année. Si elle ne connaît pas l'année de son déménagement, sélectionnez '9998' pour NE CONNAÎT PAS ANNÉE.

Q. 107 et Q. 108 : RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

Les questions 107 et 108 concernent le lieu de résidence où l'enquêtée vivait avant de venir vivre dans sa résidence actuelle.

Q. 107, concerne la/le [PROVINCE/RÉGION/ÉTAT] dans laquelle ou dans lequel vivait l'enquêtée avant de venir vivre dans sa résidence actuelle. Il est possible qu'elle ait emménagé dans une/un [PROVINCE / RÉGION / ÉTAT], auquel cas sa réponse sera la même que celle indiquée à Q. 102. Si elle vivait hors du pays avant d'emménager dans sa résidence actuelle, sélectionnez '96' pour le code EN DEHORS [PAYS].

Dans Q. 108, nous voulons savoir quel type de lieu (c'est-à-dire, grande ville, ville, village ou zone rurale) était le dernier avant son lieu de résidence actuel. À Q. 107, c'est pourquoi nous disons « juste avant ».

Q. 109 : RAISON DU DÉMÉNAGEMENT

Le but de cette question est de découvrir la principale raison du déménagement de l'enquêtée à son domicile actuel. Toutes les raisons précodées se réfèrent à la raison qui a motivé l'enquêtée à déménager. Si elle a déménagé pour rester avec d'autres membres de sa famille, enregistrez RÉUNIFICATION FAMILIALE / AUTRE RAISON LIÉE À LA FAMILLE.

EMPLOI : Utilisez ce code si l'enquêtée a déménagé pour un emploi ou pour chercher un emploi. Notez que le service militaire doit être codé comme 'emploi'. Si l'enquêtée a déménagé à cause de l'emploi de son mari, de ses parents ou d'un autre membre de la famille et non du sien, enregistrez RÉUNIFICATION FAMILIALE / AUTRE RAISON LIÉE À LA FAMILLE.

SCOLARISATION / FORMATION : Utilisez ce code si l'enquêtée a déménagé pour une opportunité de scolarisation ou une formation. Si l'enquêtée a déménagé à cause des études ou d'une formation de son mari, de ses parents ou d'un autre membre de la famille et non pour elle, enregistrez RÉUNIFICATION FAMILIALE / AUTRE RAISON LIÉE À LA FAMILLE.

RÉUNIFICATION DE CONJOINTS/ MARIAGE : Ce code fait référence au propre mariage de l'enquêtée, qu'il s'agisse d'un mariage formel ou d'une union informelle (vivre ensemble avec quelqu'un comme si elle était mariée). Si l'enquêtée a déménagé en raison du mariage d'une autre personne de sa famille, enregistrez RÉUNIFICATION FAMILIALE / AUTRE RAISON LIÉE À LA FAMILLE.

RÉUNIFICATION FAMILIALE / AUTRE RAISON LIÉE À LA FAMILLE : Utilisez ce code lorsque la principale raison pour laquelle l'enquêtée a déménagé était de rester avec sa famille ou son ménage ou si elle a déménagé pour rejoindre sa famille.

DÉPLACEMENT FORCÉ : ce code concerne une situation où des personnes quittent ou fuient leur domicile en raison de conflits, de violences, de persécutions et de violations des droits de l'homme. Si une enquêtée a été obligée de partir en raison d'une catastrophe naturelle telle qu'une inondation, une sécheresse, un tremblement de terre ou une éruption volcanique, enregistrez la réponse sous AUTRE (PRÉCISER).

Q. 110 MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE

Les Questions 110 et 111 doivent être posées indépendamment des informations du Questionnaire Ménage. Même si vous avez déjà demandé l'âge de l'enquêtée quand vous remplissiez le Questionnaire Ménage, vous devez lui redemander sa date de naissance dans le Questionnaire Femme.

Si l'enquêtée connaît sa date de naissance, inscrivez-la dans les cases prévues pour le MOIS et l'ANNÉE. Vous devrez convertir le mois en nombre. Pour cela, janvier est 01, février est 02, mars est 03, etc. Si elle ne connaît pas son mois de naissance, sélectionnez '98' pour 'NE CONNAIT PAS LE MOIS' et

demandez l'année de naissance. Si elle connaît l'année, inscrivez-la dans les cases prévues pour l'ANNÉE. Essayez, dans tous les cas, d'obtenir au moins l'année de naissance.

Si l'enquêtée est incapable de fournir cette information, demandez-lui si elle possède une carte d'identité ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait fournir sa date de naissance. Vous ne devez sélectionner '9998' pour « NE CONNAIT PAS L'ANNÉE » seulement si l'enquêtée ne connaît pas sa date de naissance et ne peut fournir aucun document attestant de sa date de naissance.

Q. 111 : ÂGE

C'est l'une des questions les plus importantes de l'interview, parce que presque toutes les analyses de données dépendent de l'âge de l'enquêtée. **Vous devez poser Q. 111 même si la femme a fourni sa date de naissance en réponse à Q. 110.**

Si la femme **connaît** son âge, inscrivez-le dans l'espace prévu.

Si la femme **ne connaît pas** son âge, vous devrez suivre l'une de ces méthodes ci-dessous pour estimer son âge.

(a) **Si l'année de naissance est enregistrée à Q. 110**, calculez l'âge de la femme de la manière suivante :

- A déjà eu son anniversaire dans l'année en cours. Si la femme a eu son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année actuelle [2020].
- N'a pas encore eu son anniversaire dans l'année en cours. Si la femme n'a pas eu son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année passée [2019].
- Ne se souvient pas du moment de l'année où a lieu son anniversaire. Si la femme ne se souvient pas du moment de l'année où tombe son anniversaire, il suffit de soustraire l'année de naissance de l'année en cours [2020].

Dites à l'enquêtée l'âge que vous avez calculé car elle devrait connaître ces informations sur elle-même. Si elle ne croit pas que l'âge que vous avez calculé est son âge correct, confirmez que l'année de naissance qu'elle a fournie est correcte.

(b) Si la femme ne **connaît pas** son âge, et **l'année de naissance n'est pas enregistrée** à Q. 110, vous devrez essayer d'estimer son âge. Il y a plusieurs procédés pour trouver l'âge :

1) Demandez à l'enquêtée quel âge elle avait quand elle s'est mariée ou quand elle a eu son premier enfant, et essayez alors d'estimer depuis combien de temps elle est mariée ou depuis combien de temps elle a eu son premier enfant.

Exemple : si elle dit qu'elle avait 19 ans quand elle a eu son premier enfant et que cet enfant a maintenant 12 ans, elle a probablement 31 ans.

2) Vous pouvez rapprocher son âge de celui de quelqu'un d'autre dans le ménage dont l'âge est connu de façon plus fiable.

3) Essayez de déterminer quel âge elle avait au moment d'un événement important comme une guerre, des inondations, un séisme, un changement de régime politique, etc. et ajouter son âge à ce moment-là au nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement.

(c) La femme **ne connaît pas** son âge, et le fait d'insister n'apporte aucune aide.

Si le fait d'insister n'apporte aucune aide pour déterminer l'âge de l'enquêtée et si la date de naissance n'est pas enregistrée à Q. 111, il vous faudra estimer son âge. Souvenez-vous que cette estimation ne doit être faite qu'en dernier ressort, quand tous vos efforts pour approfondir la question de l'âge ont échoué.

Vérification de la cohérence des réponses sur la date de naissance et l'âge

Si la femme fournit sa date de naissance et son âge aux questions 110 et 111, le programme CAPI vous alertera si les réponses sont incohérentes. Le programme, cependant, ne vous dira pas quelle ou quelles information (s) (sa date de naissance, son âge ou les deux (date de naissance et âge)) est/sont incorrecte (s).

Pour comprendre les situations où le programme CAPI vous avertira dans le cas de réponses incohérentes, il est utile de s'entraîner manuellement à effectuer la vérification de cohérence.

Il y a deux méthodes pour vérifier que la date de naissance et l'âge sont cohérents : la méthode arithmétique et la méthode du Tableau. La description détaillée de chaque méthode est présentée ci-dessous. Pour vérifier la cohérence de ces informations sur la date de naissance et l'âge, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre de ces méthodes.

Méthode arithmétique

Si vous utilisez la méthode arithmétique, vous devrez d'abord faire la somme de l'année de naissance et de l'âge. Appliquez l'une des règles suivantes pour déterminer si les réponses sont cohérentes.

(1) SI LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À Q. 110

- Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (l'enquêtée a déjà eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance doit être égale à [2020].

Exemple : Une enquêtée que vous interviewez en juillet [2020] vous dit qu'elle est née en janvier [1974] et qu'elle a 46 ans. Ses réponses sont **cohérentes**, puisque son mois de naissance (janvier) se situe avant le mois de l'interview (juillet) et la somme de l'année de naissance [(1974)] et de son âge (46) donne [(2020)].

Une autre enquêtée que vous interviewez en juillet [2020] vous dit qu'elle est née en mai [1996] et qu'elle a 23 ans. Ses réponses sont **incohérentes**, puisque la somme de son année de naissance [(1996)] et de son âge (23) donne 2019 et non 2020 comme on s'y attendrait étant donné que son mois de naissance [mai] se situe avant le mois de l'interview [juillet].

- Si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview (l'enquêtée n'a pas encore eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance sera égale à l'année précédente [2019].

Exemple : Une enquêtée que vous interviewez en juillet [2020] vous dit qu'elle est née en décembre [1987] et qu'elle a 32 ans. Ses réponses sont **cohérentes**, puisque son mois de naissance (décembre) se situe après le mois de l'interview (juillet) et la somme de l'année de naissance [1987] et de son âge (32) donne [(2019)].

Une autre enquêtée que vous interviewez en juillet [2020] vous dit qu'elle est née en septembre [1982] et qu'elle a 38 ans. Ses réponses sont **incohérentes**, puisque la somme de son année de naissance [(1982)] et de son âge (38) donne [2020] et non

[2019] comme on s'y attendrait étant donné que son mois de naissance [septembre] se situe après le mois de l'interview [juillet].

- Si le mois de l'interview est le même que le mois de naissance, alors la somme de [2019] ou [2020] est acceptable.

(2) SI SEULEMENT L'ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 110.

Ajoutez l'année de naissance à l'âge de l'enquêtée et acceptez la somme si elle est égale soit à l'année de l'interview [2020] ou à l'année précédente [2019].

Exemple : Une enquêtée vous dit qu'elle est née en [1990] et qu'elle a 30 ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance [1990] et de son âge (30) est égale à [2020].

Une autre enquêtée vous dit qu'elle est née en [1990] et qu'elle a 29 ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance [1990] et de son âge 29 est égale à [2019].

Une troisième enquêtée vous dit qu'elle est née en [1990] et qu'elle a 31 ans. Ses réponses sont **incohérentes** puisque la somme de son année de naissance [1990] et de son âge 31 est égale à [2021].

Méthode du tableau

Vous pouvez utiliser le tableau de cohérence de l'âge-date de naissance (Tableau 1) pour vérifier la cohérence des informations fournies par l'enquêtée. Si vous utilisez le tableau, vous choisirez l'une des deux procédures présentées ci-dessous, cela dépendra du type d'information que vous avez enregistrée à Q. 110.

(1) SI LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À Q. 110.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 111. Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (elle a déjà eu son anniversaire cette année), utilisez la colonne de droite pour voir quelle année de naissance est cohérente avec l'âge. Si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview (elle n'a pas encore eu son anniversaire cette année), utilisez la colonne de gauche pour voir quelle année de naissance est cohérente avec cet âge.

Si l'année de naissance enregistrée à Q. 110 n'est pas la même que celle du Tableau, alors Q. 110 et Q. 111 sont incohérentes et vous devrez effectuer une correction.

(2) SI SEULEMENT L'ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 110.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 111. L'année de naissance listée, que ce soit dans la partie gauche ou droite, est cohérente avec cet âge.

Si l'année de naissance enregistrée à Q. 110 est différente de l'une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau, alors les questions 110 et 111 sont incohérentes et vous devrez faire une correction.

**TABEAU 1. TABLEAU DE COHÉRENCE ÂGE - DATE DE NAISSANCE POUR
ENQUÊTE EN 2020**

Âge actuel	Année de naissance			Âge actuel	Année de naissance	
	Anniversaire pas encore passé en 2020	Anniversaire déjà passé en 2020			Anniversaire pas encore passé en 2020	Anniversaire déjà passé en 2020
	Ne sait pas				Ne sait pas	
0	2019			30	1989	1990
1	2018	2019		31	1988	1989
2	2017	2018		32	1987	1988
3	2016	2017		33	1986	1987
4	2015	2016		34	1985	1986
5	2014	2015		35	1984	1985
6	2013	2014		36	1983	1984
7	2012	2013		37	1982	1983
8	2011	2012		38	1981	1982
9	2010	2011		39	1980	1981
10	2009	2010		40	1979	1980
11	2008	2009		41	1978	1979
12	2007	2008		42	1977	1978
13	2006	2007		43	1976	1977
14	2005	2006		44	1975	1976
15	2004	2005		45	1974	1975
16	2003	2004		46	1973	1974
17	2002	2003		47	1972	1973
18	2001	2002		48	1971	1972
19	2000	2001		49	1970	1971
20	1999	2000		50	1969	1970
21	1998	1999		51	1968	1969
22	1997	1998		52	1967	1968
23	1996	1997		53	1966	1967
24	1995	1996		54	1965	1966
25	1994	1995		55	1964	1965
26	1993	1994		56	1963	1964
27	1992	1993		57	1962	1963
28	1991	1992		58	1961	1962
29	1990	1991		59	1960	1961

[Note : Un nouveau tableau doit être fait pour les enquêtes réalisées en 2021 ou plus tard.]

COMMENT CORRIGER LES RÉPONSES INCOHÉRENTES

Si l'année de naissance enregistrée à Q. 110 n'est pas en accord avec l'âge enregistré à Q. 111, vous devez corriger cette incohérence. Cela se fait par une vérification approfondie des informations sur l'âge, d'une part, sur la date de naissance, d'autre part, ou sur les deux à la fois. Il est important de comprendre que soit l'âge, soit l'année de naissance peut être incorrecte, ou que les deux à la fois peuvent être incorrects. Ne jamais supposer qu'une incohérence signifie, par exemple, que la date de naissance est correcte, et que l'âge est incorrect. Cela pourrait être l'âge ou la date ou les deux qui sont incorrects.

Souvenez-vous que vous **DEVEZ** inscrire une réponse à Q. 111.

Finalement, avant de passer à la question suivante, vérifiez que l'enquêtée est réellement éligible. Si la femme a moins de 15 ans ou 50 ans ou plus, vous devez mettre fin à l'interview. Arrêtez l'interview avec tact en posant 2 ou 3 questions, remerciez l'enquêtée de sa coopération, et puis arrêtez l'interview.

Quand vous découvrez qu'une femme est en dehors du groupe d'âge éligible pour l'interview, vous devez corriger l'information sur l'âge et l'éligibilité concernant cette femme aux Colonnes 7 et 9 du Questionnaire Ménage. Dans CAPI, cela mettra automatiquement à jour le nombre total de femmes éligible inscrit sur la page de couverture du Questionnaire Ménage.

Notez que vous ne devrez rectifier l'information sur l'âge de la femme dans le Questionnaire Ménage que si la femme ne répond plus aux conditions d'éligibilité telles qu'elles ont été définies. Sinon, ne changez pas la réponse sur l'âge dans le Questionnaire Ménage.

Q. 112 : ÉTAT DE SANTÉ PERÇU

Le but de cette question est de savoir comment l'enquêtée perçoit son propre état de santé. Assurez-vous de lire toute la question et d'enregistrer la réponse qu'elle fournit. Ce n'est pas important de savoir comment elle définit les différentes catégories, et vous ne devriez pas lui donner de conseils sur les différences entre les catégories.

Si l'enquêtée répond à Q. 112 en parlant de l'état de ses finances ou de ses problèmes familiaux, rappelez-lui que la question concerne son état de santé ou la façon dont elle se sent "dans son corps". Si elle vous parle de problèmes médicaux spécifiques qu'elle rencontre plutôt que de répondre à la question par l'un des codes de réponse, n'enregistrez pas de réponse à la question en fonction de votre évaluation de la façon dont ses problèmes médicaux sont liés à son état de santé. Répétez plutôt la question et dites-lui que nous sommes intéressés par son opinion de son état de santé.

Q. 113 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le terme « école » correspond ici à toute catégorie d'école conventionnelle, incluant les cycles, primaire, secondaire et supérieur ainsi que d'autres niveaux intermédiaires du système scolaire formel. Il faut aussi inclure les formations techniques ou professionnelles après le cycle primaire, comme les formations longues en logiciels informatiques, ou pour des métiers dans des secteurs comme la mécanique, la plomberie ou l'électricité. Par contre, cette définition n'inclut pas l'école maternelle, des écoles telles que les écoles bibliques ou coraniques ainsi que des formations brèves comme les cours de dactylographie ou de couture.

Si une enquêtée répond qu'elle a fréquenté un programme d'éducation de la petite enfance (ou une éducation préscolaire), mais pas à l'école, enregistrez NON pour Q. 113, car pour cette question, nous ne nous intéressons qu'aux études reçues pendant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, mais pas pendant la petite enfance.

Q. 114 : PLUS HAUT NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT

Enregistrez ici le plus haut niveau que la femme a atteint, que l'année ait été achevée ou non. Par exemple, si elle a fréquenté le niveau secondaire seulement pendant deux semaines, encerclez « SECONDAIRE »

Q. 115 : DERNIÈRE [CLASSE/ANNÉE OU PLUS HAUT NIVEAU] ACHEVÉ

À cette question, enregistrez seulement le niveau le plus élevé [classe/année] que l'enquêtée a achevée avec succès.

Exemple : Si une femme a suivi les cours de [4^e] de [l'école secondaire] et a quitté l'école avant d'avoir terminé l'année, enregistrez '2'. Bien que la classe de [4^e] soit le plus haut niveau que la femme ait atteint, elle n'a terminé que deux années du cycle secondaire.

Exemple : Si une femme a fréquenté seulement deux semaines de la [première année] au [niveau secondaire], enregistrez '00' pour les années achevées à ce niveau puisqu'elle n'a pas terminé [aucune année] au niveau [secondaire].

Q. 116 : FILTRE POUR NIVEAU D'INSTRUCTION

Q. 117 : ALPHABÉTISATION

Basée sur votre connaissance de l'enquêtée, choisissez une carte dans la langue que l'enquêtée est susceptible de savoir lire, si elle est alphabétisée. Montrez-lui la première phrase qui figure sur la carte. Laissez-lui suffisamment de temps pour lire la phrase. Ne la pressez pas pour qu'elle la lise. Indiquez si l'enquêtée ne peut pas lire du tout, si elle a pu seulement lire certaines parties de la phrase ou si elle a été capable de lire toute la phrase. L'enquêtée peut vous demander de lui montrer une phrase dans une autre langue ; si vous pouvez la lui fournir, montrez-lui une carte appropriée. S'il n'y a pas de cartes dans la langue demandée, sélectionnez '4' et précisez la langue nécessaire.

Il est important d'éviter que d'autres enquêtées dans le ménage entendent la phrase qui est lue. En effet, au moment de l'interview, elles pourraient répéter la phrase alors qu'elles sont incapables de la lire. S'il y a une deuxième femme éligible dans le ménage, montrez-lui la deuxième phrase sur la carte. Montrez la troisième phrase à la troisième femme interviewée et la quatrième à la quatrième femme. S'il y a plus de 4 femmes éligibles, recommencez avec la première phrase de la carte.

Q. 118 : FILTRE POUR ALPHABÉTISATION

Q. 119 : LECTURE DES JOURNAUX/MAGAZINES

Le but de cette question est de déterminer si l'enquêtée est exposée à des influences extérieures à sa communauté par des journaux ou des magazines. Peu importe quel type d'articles elle lit et dans quelle langue ou qui achète les journaux et les magazines. On tient simplement à savoir ici si elle les lit souvent. Lisez bien toute la question avant d'accepter une réponse.

Si l'enquêtée vous dit qu'elle lit des journaux ou des magazines sur Internet, considérez qu'elle est exposée à des journaux /magazines. L'objectif est de collecter des informations sur l'exposition des enquêtées aux journaux. Dans le cas où les enquêtées sont exposées aux journaux, nous voulons connaître leur niveau d'exposition.

Q. 120 : ÉCOUTE LA RADIO

Le but de cette question est d'établir si l'enquêtée est exposée à des programmes de radio, peu importe le moyen. Écouter la radio par Internet ou par des chaînes câblées ou par d'autres moyens sont considérées ici comme de l'exposition à la radio. Si vous n'êtes pas sûre que l'enquêtée écoute la radio au moins une fois par semaine, insistez. Par exemple, après avoir insisté, si elle dit « je l'écoute

pratiquement chaque jour, mais durant la saison des plantations, je suis loin de chez moi et je ne l'écoute pas du tout », enregistrez « au moins une fois par semaine », puisqu'en temps normal, elle écoute la radio pratiquement chaque jour. Peu importe qui possède la radio ou quel programme elle écoute. Pensez à lire toute la question.

Q. 121 : REGARDER LA TÉLÉVISION

Comme aux questions Q. 119 et Q. 120, l'objectif est d'obtenir une idée du degré d'exposition de l'enquêtée aux influences extérieures à son lieu de résidence, cette fois par le biais de la télévision. Peu importe qui possède la télévision et peu importe le programme que l'enquêtée regarde.

Une enquêtée qui regarde la télévision par Internet sur un ordinateur, un smart phone, ou par d'autres moyens doit être considérée comme regardant la télévision, tant qu'elle a accès à des émissions télévisées.

QUESTIONS 122 et 123 : POSSESSION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE

À Q. 122, demandez à l'enquêtée si elle possède un téléphone portable. Si l'enquêtée vous dit qu'elle a accès à un téléphone portable mais qu'il ne lui appartient pas, enregistrez NON et passez à Q. 127. Si elle dit qu'elle possède un téléphone portable conjointement avec quelqu'un d'autre, enregistrez OUI.

À Q. 123, demandez à l'enquêtée si le téléphone portable qu'elle possède est un smart phone (téléphone intelligent). Un smart phone est un téléphone portable qui effectue de nombreuses fonctions d'un ordinateur, ayant généralement une surface d'écran tactile, un accès Internet et un système d'exploitation capable d'exécuter des applications logicielles (« applications »).

QUESTIONS 127-129 : UTILISATION de l'INTERNET

L'internet est un réseau informatique public mondial. L'utilisation de l'internet comprend l'accès à des pages web, à l'e-mail, au dialogue en ligne, à des applications (comme WhatsApp), et à des médias sociaux (comme Facebook, X/Twitter et Instagram). On peut avoir accès à l'internet via un réseau fixe ou à partir d'un portable, à partir d'un ordinateur fixe, d'un ordinateur portable, de tablettes, de smart phone et d'autres appareils comme des lecteurs de livres électroniques, une télévision connectée à l'internet et des consoles de jeux. Par ces questions, on cherche à savoir si l'enquêtée a déjà utilisé ces appareils, si elle les a utilisés au cours des 12 derniers mois et combien de fois, au cours du dernier mois, elle les a utilisés. Le type d'appareil utilisé pour accéder à l'internet n'a pas d'importance. Peu importe également ici si l'enquêtée utilise Internet dans le ménage dans lequel elle vit ou ailleurs.

QUESTIONS 130 et 131 : RELIGION et ETHNIE

Demandez à l'enquêtée sa religion à Q. 130 et son ethnie à Q. 131. Si elle appartient à une religion ou à un groupe ethnique non listé, sélectionnez ' 96' pour AUTRE et écrivez sa réponse. Si l'enquêtée appartient à plusieurs groupes ethniques, insistez pour trouver son principal groupe ethnique et notez sa réponse.

C. Section 2 : Reproduction

Dans cette section, on collecte des informations au sujet des naissances que la femme a eues durant sa vie, sur les grossesses qu'elle a eues qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante, sur sa grossesse actuelle si elle est enceinte, le moment où ont eu lieu ses dernières règles, son âge au moment des premières règles et enfin sur sa connaissance du cycle menstruel. C'est une section particulièrement importante et vous devez faire particulièrement attention pour recueillir toutes les informations recherchées.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES QUESTIONS 201-209

Ce groupe de questions concernent toutes les naissances que la femme a eues (peu importe qui est le père). Il est important que vous compreniez bien quels événements vous devez inclure. L'enquêtée doit déclarer toutes ses propres naissances. Vous devez enregistrer tous les enfants qui sont nés vivants (c'est-à-dire ceux qui, en naissant, ont montré des signes de vie en criant, en respirant ou en remuant), même s'ils n'ont survécu que quelques minutes. Nous nous intéressons à toutes les naissances de la femme même si l'enfant ne vit plus dans le ménage ou s'il n'est plus en vie.

Il est également important de comprendre ce que vous ne devez pas inclure. Vous ne devez pas enregistrer les enfants adoptés ou les enfants de parents qui peuvent vivre dans le ménage. Vous ne devez pas non plus enregistrer les enfants du mari auxquels l'enquêtée n'a pas donné naissance ; de même, vous ne devez pas enregistrer les enfants mort-nés ou les fausse-couches ou les avortements ; plutôt, ces trois types de grossesses interrompues seront prises en compte à Q. 210.

Q. 201 : TOUTES LES NAISSANCES DE L'ENQUÊTÉE

Cette question répond à deux objectifs : introduire la section et savoir si la femme a déjà eu des enfants. Même si la femme vous dit qu'elle n'a jamais eu d'enfant (Q. 201 est NON), vous devez poser la question 206 parce qu'elle a pu omettre de vous parler d'un enfant décédé très jeune.

Q. 202 : ENFANTS VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Lisez la question lentement. Les fils et filles qui sont pris en considération ici sont les **PROPRES** enfants de l'enquêtée (enfants biologiques) qui vivent avec elle dans son ménage (qui sera généralement le ménage dans lequel l'interview a lieu, excepté pour les femmes qui sont en visite).

Q. 203 : NOMBRE D'ENFANTS VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Inscrivez le nombre de fils et de filles qui vivent avec l'enquêtée. Si elle a seulement des fils qui vivent avec elle, enregistrez '00' dans les cases pour les filles, et vice versa. Souvenez-vous qu'on s'intéresse uniquement aux **PROPRES enfants** biologiques de l'enquêtée et non aux enfants qu'elle a en garde, comme les enfants que son mari a eus avec une autre femme, ou les enfants d'autres parents.

Notez qu'il n'est jamais correct d'enregistrer '00' dans les cases pour les filles et les garçons puisque pour une femme qui n'a pas d'enfant vivant à la maison, on passe directement de Q. 202 à Q. 204.

QUESTIONS 204 et 205 : ENFANTS VIVANT AILLEURS

Ces questions se rapportent aux fils et filles de l'enquêtée qui sont vivants mais qui ne vivent pas avec elle. Par exemple, ils peuvent vivre avec un parent, dans un pensionnat, avoir été adoptés, ou ils peuvent être adultes et avoir quitté la maison. Si la femme a seulement des fils qui vivent ailleurs, enregistrez '00' dans les cases pour les filles à la question 205 et vice versa. Assurez-vous qu'à cette question l'enquêtée ne déclare pas des enfants décédés.

QUESTIONS 206 et 207 : ENFANTS QUI SONT DÉCÉDÉS

Ces questions sur les enfants décédés sont extrêmement importantes et, pour ces questions, il est très difficile d'obtenir des données exactes. Certaines enquêtées peuvent négliger de mentionner des enfants qui sont morts très jeunes, c'est pourquoi, si la réponse est NON, il est important d'insister en disant « Aucun bébé qui a crié ou fait un mouvement, qui a émis un son ou essayé de respirer ou qui a montré d'autres signes de vie pendant un très court moment ? ». Certaines enquêtées peuvent ne pas être disposées à parler de ce sujet et peuvent devenir tristes ou bouleversées quand vous leur posez de telles questions. Dans de telles situations, vous devrez montrer de la sympathie et avoir du tact. Dites que vous savez que le sujet est pénible mais que l'information est importante.

Q. 208 : TOTAL DE NAISSANCES VIVANTES

Le programme CAPI additionnera les nombres obtenus aux questions 203, 205, et 207 et inscrira le total à Q 208.

Q. 209 : VÉRIFICATION DU TOTAL AVEC L'ENQUÊTÉE

Demandez à l'enquêtée si le total à Q 208 est correct. Si elle dit 'NON', sélectionnez la case 'NON' et retournez aux questions 201-208 pour vérifier avec l'enquêtée que vous avez bien obtenu les informations correctes.

Exemple : commencez avec la question 203, et demandez : "Vous avez deux fils et une fille qui vivent avec vous. Est-ce exact ?" Faites de même pour les questions 205 et 207. Si vous avez fait des modifications aux Questions 203 et 205, un nouveau total sera saisi aux questions 208 et 209.

Après que vous vous soyez assuré que le nombre total de naissances est correct, changez le code à Q. 209 de "NON" à 'OUI' et continuez en posant la question 210.

Q. 210 : GROSSESSES QUI N'ONT PAS ABOUTI À UNE NAISSANCE VIVANTE

Les questions 201-209 ont demandé l'enquêtée sur les naissances vivantes. Maintenant, à la Q. 210, nous voulons savoir si l'enquêtée a eu des grossesses qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante. Pour s'assurer qu'aucune naissance ne soit manquée, la question mentionne spécifiquement les trois façons dont une grossesse peut ne pas aboutir à une naissance vivante :

- **Fausse-couche** : la grossesse d'une femme s'est terminée tôt et involontairement
- **Avortement** : la femme a volontairement interrompu sa grossesse
- **Mort-né** : la femme a donné naissance à un enfant qui n'a montré aucun signe de vie (enfant qui est mort- né)

Assurez-vous de lire l'intégralité de la question à l'enquêtée.

Q. 211 : NOMBRE DE FAUSSES-COUCHES, AVORTEMENTS ET MORT-NÉS AU COURS DE LA VIE

Demandez à l'enquêtée combien de fausses couches, d'avortements et de mort-né elle a eu. Si elle dit qu'elle a eu une grossesse qui s'est terminée par une fausse couche et une autre qui était un enfant mort-né, enregistrez '02' totale de fausse-couches, avortements et mort-nés. Si elle dit qu'elle était enceinte de jumeaux, et qu'ils étaient tous les deux nés morts, enregistrez '02'.

Q. 212 : NOMBRE TOTAL DES RÉSULTATS DES GROSSESSES

Les résultats de la grossesse se réfèrent au nombre total de naissances vivantes, de fausses-couches, d'avortements et de mort-nés que l'enquêtée a eu. Une femme peut avoir une grossesse qui se termine avec deux résultats de grossesse ou plus. Par exemple, une femme enceinte de jumeaux peut donner naissance à une naissance vivante et à un enfant mort-né. Elle a eu une grossesse mais deux résultats différents de grossesse. De même, une femme enceinte de triplés aurait une grossesse et trois issues de grossesse.

Le programme CAPI additionnera les nombres aux Questions. 208 et 211 et inscrira le total à Q. 212.

Q. 213 : FILTRE POUR LE NOMBRE DE RÉSULTATS DE LA GROSSESSE

QUESTIONS 214-228 : TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES GROSSESSES

Avec ce tableau de l'historique des grossesses, nous voulons obtenir une liste complète de tous les résultats des grossesses que la femme a eues, classées selon l'ordre de leur arrivée, en commençant par sa première grossesse. Chaque résultat de la grossesse occupera une ligne dans le tableau d'historique des grossesses.

Q. 214 : DEMANDE À L'ENQUÊTÉE POUR LA LISTE DE TOUTES SES GROSSESSES

Commencez cette section en informant l'enquêtée que nous souhaitons enregistrer toutes ses grossesses, de tous ses mariages et unions, y compris les naissances vivantes, les mort-nés, les fausses couches et les avortements.

Pour chaque résultat de grossesse, vous poserez les Questions 215-222 dans une rangée (dont la fin est marquée par une ligne noire épaisse), avant de passer au prochain résultat de grossesse dans la rangée suivante. Après que toutes les grossesses sont listées et les informations des Questions 215-222 sont enregistrées pour chacun des résultats de grossesse, vous remplirez ensuite les Questions 223-228 pour chaque résultat de grossesse.

Q. 215 : GROSSESSE SIMPLE, JUMEAUX, TRIPLÉS OU AUTRE CATÉGORIE DE GROSSESSE MULTIPLE

En commençant par la première grossesse de l'enquêtée, enregistrez si la grossesse était une grossesse simple ou une grossesse de jumeaux, de triplés ou d'une autre catégorie de grossesse multiple.

Par exemple, la première grossesse d'une enquêtée a donné naissance à des garçons jumeaux, Marcus (né en premier) et Michael (né en deuxième). La grossesse suivante de l'enquêtée a eu pour conséquence un mort-né. À Q. 215, le code 2 (JUMEAUX) sera saisi à la ligne 01 (Marcus) et à la ligne 02 (Michael). Le code 1 (SING) serait inscrit à la ligne 03 (mort-né).

Si la grossesse de l'enquêtée a donné lieu à des triplés, le code 3 (TRIP) sera inscrit à Q. 215 pour chacun des trois résultats de grossesse. Si l'enquêtée a eu plus de trois résultats de grossesse (par exemple, des quadruplés ou des quintuplés), le nombre total de résultats de grossesse est inscrit dans la case prévue à cet effet, et ce même nombre est utilisé pour chaque résultat.

Q. 216 : TYPES DE RÉSULTATS DE LA GROSSESSE

La formulation de cette question varie selon que la grossesse a abouti à un seul résultat ou à plusieurs. Si la grossesse a donné lieu à un seul résultat, demandez "Le bébé est-il né vivant, mort-né ou avez-vous fait une fausse couche ou un avortement ?" Sélectionnez le code de réponse approprié. Notez que les instructions de passage diffèrent pour chaque catégorie et qu'il est donc essentiel de coder correctement la réponse de l'enquêtée :

- NÉ VIVANT, passez à Q. 218.
- MORT-NÉ, passez à la question suivante.
- FAUSSE-COUCHE et AVORTEMENT passez à Q. 220

Si la grossesse a donné lieu à plusieurs résultats, demandez pour le premier résultat, "Le premier bébé de cette grossesse est-il né vivant ou mort à la naissance ?". Pour les résultats suivants, demandez "Le bébé suivant de cette grossesse est-il né vivant ou mort à la naissance ?". Notez cependant que la version

de cette question concernant les grossesses multiples ne mentionne pas explicitement la fausse couche ou l'avortement, les deux sont toujours disponibles comme codes de résultat. Ainsi, si à Q. 215 une enquêtée dit qu'elle était enceinte de jumeaux et qu'elle a fait une fausse couche pour les deux, vous pourrez coder ce résultat correctement à Q. 216.

Q. 217 : CONFIRMATION DES NAISSANCES MORT-NÉES

Cette question concerne seulement les grossesses qui, selon l'enquêtée, se sont terminées par un enfant mort-né (catégorie '2' à Q. 216). Ici, nous confirmons si l'enfant était mort à la naissance (c'est-à-dire qu'il n'a jamais pleuré, bougé ou respiré) ou si la grossesse s'est terminée avec un enfant né vivant mais décédé plus tard. N'oubliez pas de faire preuve de sympathie et de tact lorsque vous posez ces questions car elles peuvent être douloureuses pour l'enquêtée.

Si l'enquêtée dit que le bébé n'a pas pleuré, bougé ou respiré, sélectionnez NON et passez à Q. 220. Il s'agit d'un vrai mort-né.

Si l'enquêtée dit que le bébé a montré des signes de vie, sélectionnez OUI et passez à la question suivante. Ce bébé est né vivant.

Note : si Q. 217 a montré que le résultat de la grossesse est une naissance vivante et non un mort-né, vous n'avez pas besoin de revenir en arrière et de corriger Q. 216.

Q. 218 : NOM DE L'ENFANT

Enregistrez le nom du bébé né de la grossesse.

Inscrivez le nom qui distingue cet enfant des autres — en d'autres termes, s'il y a deux enfants, Harvey Johnson et Matilda Johnson, écrivez "Harvey Johnson" et "Matilda J." et non "H. Johnson" et "M. Johnson." Si l'enfant n'a jamais eu de nom, soit parce qu'il est encore trop jeune, soit parce qu'il est mort très jeune, écrivez "Bébé" à la place du nom.

Q. 219 : SEXE DE L'ENFANT

Sélectionnez le code correspondant au sexe de l'enfant. Bien qu'il soit généralement possible de connaître le sexe à partir du nom, vérifiez avec l'enquêtée en disant par exemple, « Mariam est une fille ? » Ne supposez pas le sexe de l'enfant à partir de son nom.

Q. 220 : JOUR, MOIS ET ANNÉE DE RÉSULTATS DE LA GROSSESSE

Les informations recueillies aux questions 216 et 217 seront utilisées par le programme CAPI pour déterminer comment poser correctement cette question. La formulation de la question variera selon que le résultat de la grossesse a été une naissance vivante ou un mort-né, une fausse couche ou un avortement.

Si la catégorie '1' NÉ_VIVANT est enregistrée à Q. 216, vous demanderez « Quel jour, quel mois et en quelle année (NOM) est-il né ? »

Si la catégorie '3' FAUSSE-COUCHE ou '4' AVORTEMENT est enregistrée à Q. 216, demandez « Quel jour, mois et année cette grossesse s'est-elle terminée ? »

Si la catégorie '2' MORT-NÉ est enregistrée à Q. 216, le programme CAPI vérifiera Q. 217 pour confirmer si le résultat de la grossesse était un mort-né ('2' pour NON est enregistré à Q. 217). Dans ce cas, vous demanderez "En quel jour, mois et année cette grossesse s'est-elle terminée ?" Cependant, si '1' pour OUI est enregistré à Q. 217, alors nous avons déterminé que le résultat était en fait une naissance vivante, et vous demanderez « Quel jour, mois et année (NOM) est-il né ? »

Pour les naissances vivantes, consulter toujours tous les documents que vous avez rassemblés de la femme au début de l'interview (par ex : le certificat de naissance, le carnet de vaccination de l'enfant ou les documents de santé de la mère) pour vérifier si une date de naissance a été enregistrée. Avant de recopier une date à partir de ces documents, vérifiez avec l'enquêtée pour savoir si elle pense que la date est exacte. Dans certains cas, il se peut que la date qui figure sur le document soit celle de la déclaration de l'évènement et non celle de la naissance de l'enfant.

Pour tous les résultats de la grossesse, vous **devez** indiquer l'année de naissance (ou l'année de la fin de la grossesse), même s'il s'agit de la meilleure estimation de l'enquêtée. Si l'enquêtée ne peut pas se rappeler l'année au cours de laquelle a eu lieu le résultat de la grossesse, vous devrez soigneusement insister. Demandez à l'enquêtée si elle connaît de manière sûre la date de naissance d'un autre enfant dans le ménage et faites le rapprochement.

Exemple : Si l'enquêtée sait que le second enfant est né en 2004 et que le premier avait juste un an à ce moment, inscrivez '2003' comme année de naissance du premier enfant.

Pour les résultats de grossesse qui ont eu lieu au cours des 5 dernières années, vous **devez** inscrire **le mois et l'année de naissance** (ou le mois et l'année de la fin de la grossesse), même si les dates sont une estimation obtenue après avoir insisté. Le programme CAPI ne vous permettra pas d'enregistrer "NE SAIT PAS" pour le mois ou l'année. Le jour de la naissance (ou le jour de la fin de la grossesse) doit également être saisi s'il est connu ou s'il peut être estimé, mais vous êtes autorisé à enregistrer '98' pour 'NE SAIT PAS' si l'enquêtée est incapable de fournir des informations.

Exemple : Si une enquêtée vous dit que sa fille est née en 2017 mais qu'elle ne connaît pas le jour ou le mois ; demandez-lui alors si elle a donné naissance à sa fille pendant la saison sèche ou humide ou bien si elle se souvient qu'elle était enceinte [pendant le Ramadan, ou à Noël ou à Pâques] ou à une autre période de l'année ou encore au moment où s'est produit un évènement important dans l'année pour déterminer au moins le mois de naissance. Convertissez les mois en nombres comme précédemment. Si vous ne disposez d'aucune information sur le jour de la naissance, inscrivez '98' pour JOUR. Vous devez inscrire un mois et une année de naissance.

Note: pregnancies with multiple outcomes may not end on the same day. For example, one twin could be born in the late evening of 12 November and another the early morning of 13 November. The CAPI program allows a difference of 1 day. If the difference is greater than 1 day, an error message will appear, and the interviewer will be asked to verify or to correct the date of either outcome. If the difference is greater than 1 day and is verified by the interviewer, the CAPI program will force the date of birth for both outcomes to match the latest date. In such an instance, please use the note function to explain the issue.

Q. 221 : DURÉE DE LA GROSSESSE

Enregistrez la durée de la grossesse en semaines ou en mois révolus, en fonction de l'unité de temps donnée par l'enquêtée. L'une ou l'autre unité de temps est également acceptable. Si la femme déclare que sa grossesse est allée à son terme, enregistrez '09' en MOIS. Par exemple, si une femme a fait une fausse couche après 7 semaines de grossesse, enregistrez la durée en semaines complètes. Si une femme a été enceinte pendant une période inconnue mais courte, demandez-lui de faire une estimation.

Q. 222 : VÉRIFIER L'INTERVALLE ENTRE LES RÉSULTATS DE LA GROSSESSE

Le but de cette question est de s'assurer que nous n'avons manqué aucun des résultats de grossesse de l'enquêtée. La formulation de la question dépend des informations que vous aurez enregistrées aux Questions 215-221. Pour le résultat de la première grossesse (ligne 01), vous demanderez s'il y a eu des grossesses qui ont eu lieu avant la première grossesse mentionnée par l'enquêtée. Pour une grossesse simple ou pour la première naissance d'une grossesse multiple, vous devez demander à l'enquêtée s'il y

a eu des grossesses entre la grossesse précédente et la grossesse dont vous venez de parler. Si la femme vous dit qu'il n'y a pas eu d'autres grossesses, inscrivez NON à Q. 222.

Si la femme vous dit qu'il y a eu une autre grossesse, enregistrez OUI à Q. 222. Vous devrez alors ajouter le résultat de la grossesse supplémentaire au tableau et poser les questions Q. 215-222 pour le résultat de cette grossesse.

Exemple : Au départ, une enquêtée vous dit qu'elle a eu trois grossesses, la première ayant abouti à la naissance de Michael, suivie de la naissance de Mary, suivie d'une fausse couche. Après avoir enregistré toutes les informations aux questions 215-221 pour la fausse couche de manière appropriée, vous demandez à Q. 222 : "Y a-t-il eu d'autres grossesses entre la grossesse précédente (naissance de Mary) et cette grossesse" ? La femme vous dit qu'il y a eu un mort-né après Mary et avant la fausse couche. Enregistrez OUI à Q. 222. Vous ajouterez ensuite le mort-né à l'historique de la grossesse.

Dans un questionnaire papier, vous auriez ajouté l'enfant mort-né à la fin des grossesses, dessiné une flèche pour indiquer où se situe l'enfant mort-né entre Marie et la fausse couche, et renuméroté les numéros de grossesse pour refléter l'ordre correct des grossesses. La méthode que vous utiliserez pour ajouter une naissance au tableau des grossesses dans le système CAPI sera discutée lors de la formation CAPI.

Dans le cas où vous recueillez des informations sur une deuxième, troisième, quatrième (etc.) naissance d'une grossesse multiple, il n'est pas nécessaire de poser Q. 222. Passez plutôt à la question 216 à la ligne suivante. Ceci sera fait automatiquement par CAPI.

Q. 222A : GROSSESSES RÉCEMMENT INTERROMPUES

À cette question, vous confirmerez s'il y a des grossesses récentes que l'enquêtée n'a peut-être pas mentionnées. Si l'enquêtée mentionne une grossesse récente qui ne figure pas dans le tableau de l'historique des grossesses, sélectionnez 'OUI' et enregistrez le résultat de la grossesse à la dernière ligne du tableau. S'il n'y a pas d'autres grossesses récentes, sélectionnez 'NON' et passez à Q. 223 (ligne 01).

Q. 222B : CONFIRMATION DU NOMBRE ET DE L'ORDRE DES RÉSULTATS DE GROSSESSE

Un historique précis de la grossesse nécessite une liste complète des résultats de la grossesse dans l'ordre correct. À cette question, vous devez lire à voix haute la liste des résultats de grossesse dans l'ordre où elles apparaissent sur votre tablette et demander à l'enquêtée de confirmer que les nombres et l'ordre sont corrects. Si la personne enquêtée trouve un problème, vérifiez pour obtenir les informations correctes et révisiez l'historique de la grossesse si nécessaire.

Q. 223 : FILTRE POUR LE STATUT DE RÉSULTAT DE LA GROSSESSE

Vous n'arriverez à Q. 223 qu'après avoir rempli les questions 215-221 pour chaque résultat de grossesse. Ce filtre vérifiera les questions 216, 217, et 221 pour déterminer si les questions 224-228 sont pertinentes pour chaque résultat de la grossesse. Si la grossesse s'est terminée par un mort-né, une fausse couche ou un avortement, passez à Q. 223 pour le résultat de la grossesse suivante.

Dans cette enquête, une grossesse qui ne s'est pas terminée par une naissance vivante est classée comme un mort-né si la durée de la grossesse est de 7 mois/28 semaines ou plus et est classée comme fausse-couche si la durée de la grossesse est inférieure à 7 mois/28 semaines.

Q. 224 : ÉTAT DE SURVIE DE L'ENFANT

À Q. 224, on demande à l'enquêtée si l'enfant qui est né vivant est toujours vivant, ou non. Si l'enfant est né vivant mais est décédé plus tard, sélectionnez '2' pour NON et passez à Q. 228.

Q. 225 : ÂGE DE L'ENFANT VIVANT

L'âge de tous les enfants doit être enregistré en années révolues,

Exemple : un enfant qui va avoir 3 ans le mois suivant doit être enregistré comme ayant 2 ans au moment de l'enquête. Un enfant âgé de moins d'un an doit être enregistré comme âgé de '00' an.

Il se peut qu'une mère ne connaisse pas l'âge actuel de son enfant. Dans ce cas, vous devez reformuler la question et lui demandez : « Il y a combien d'années que John est né ? » Vous pouvez aussi utiliser d'autres informations disponibles comme l'âge d'un enfant que la mère doit connaître.

Exemple : Il se peut qu'une mère sache que son enfant le plus jeune est né il y a un an et que John était âgé d'environ deux ans à ce moment-là ; dans ce cas, John doit avoir maintenant trois ans.

Vous DEVEZ enregistrer un âge pour tous les enfants qui sont encore en vie.

VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE ENTRE LA DATE DE NAISSANCE ET L'ÂGE.

Vous n'avez pas terminé avec Q. 225 tant que la cohérence entre les questions 220 (date de naissance) et 225 (âge) n'a pas été vérifiée. Le programme CAPI vous alertera automatiquement si les questions 220 et Q. 225 sont incohérentes. Pour effectuer cette vérification manuellement, vous utiliserez soit la procédure arithmétique, soit la procédure du Tableau :

Procédure arithmétique. Additionner l'année de naissance et l'âge. Si l'enfant a déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview, ou le mois de naissance est le même que le mois de l'interview et le jour de naissance précède ou est le même que le jour de l'interview), la somme doit être égale à [2020]. Si l'enfant n'a pas déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe après le mois de l'interview, ou le mois de naissance est le même que le mois de l'interview et le jour de naissance est après le jour de l'interview), la somme doit être égale à [2019]. Si le mois de naissance de l'enfant est le même que celui de l'interview et le jour de naissance n'est pas connu, la somme peut être soit [2019], soit [2020]. Si le mois de naissance n'est pas connu, la somme peut être soit [2019] ou [2020].

Tableau de cohérence entre la date de naissance et l'âge. Localisez l'âge sur le tableau. (Tableau 1). Vérifiez que l'année de naissance est cohérente avec cet âge dans le tableau. Utilisez la colonne de droite si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview et utilisez la colonne de gauche si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview. Si le mois de naissance est le même que celui de l'interview, utilisez la colonne de droite si le jour de naissance se situe avant ou est le même que le jour de l'interview, et la colonne de gauche si le jour de naissance est après le jour de l'interview. Si le mois de naissance est inconnu, ou le mois de naissance est le même que le mois de l'interview et le jour de naissance est inconnu, alors l'année de naissance doit être la même que l'une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau.

Ces deux procédures sont présentées en détails après les questions 110 et 111.

Si l'année de naissance et l'âge ne sont pas cohérents, vous devez approfondir pour obtenir l'information correcte. Souvenez-vous que quand vous vérifiez, soit l'une, soit les deux réponses—âge ou date de naissance—peuvent être incorrectes.

Q. 226 : ENFANT VIVANT AVEC LA MÈRE

Cette question est importante pour savoir si beaucoup d'enfants vivent séparés de leur propre mère. Si un enfant est ailleurs dans un pensionnat, ou vit avec d'autres personnes de façon régulière, enregistrez NON. Si l'enfant est ailleurs pour une courte période, mais vit habituellement avec sa mère, enregistrez OUI.

Q. 227 : NUMÉRO DE LIGNE DE L'ENFANT

À Q. 227, inscrivez le numéro de ligne de l'enfant de la colonne (1) du Tableau de Ménage dans le Questionnaire Ménage. Si l'enfant ne vit pas dans le ménage, inscrire '00' dans les cases. Si l'enfant n'est pas listé dans le Tableau de Ménage, mais si la mère dit que l'enfant est, en fait, un résident habituel du ménage ou un visiteur dans le ménage, vous aurez besoin d'ajouter l'enfant dans le Tableau de Ménage.

Faites très attention quand vous inscrivez le numéro de ligne du Tableau de Ménage car une simple erreur causerait des problèmes au cours du traitement des données.

Après avoir complété Q. 227 pour le premier résultat de la grossesse, continuez avec Q. 223 pour le résultat de la grossesse suivante.

Q. 228 : ÂGE AU DÉCÈS

Si les instructions de passage ont été suivies correctement, vous ne poserez cette question que pour les enfants qui sont nés vivants mais sont décédés plus tard.

Pour tous les enfants qui sont décédés, vous devez enregistrer un âge au décès à Q. 228, même si ce n'est que votre meilleure estimation. L'âge au décès est enregistré en jours, mois ou années en fonction de l'âge de l'enfant au moment du décès.

- Si l'enfant avait moins d'un mois au décès, sélectionnez '1' et enregistrez la réponse en JOURS.
- Si l'enfant avait au moins un mois mais moins de deux ans quand il est décédé, sélectionnez '2' et enregistrez la réponse en MOIS.
- Si l'enfant avait deux ans ou plus quand il est décédé, sélectionnez '3' et enregistrez la réponse en ANNÉES.

Si l'instruction à Q. 228 est correctement suivie, vous ne devrez **jamais** enregistrer **'00' mois ou '00' ou '01' an.**

Voici quelques exemples d'enregistrement d'âges au décès :

« Elle avait trois ans quand elle est décédée ».	JOURS.....1		
	MOIS.....2		
	ANNÉES.....③	0	3
« Il avait seulement six mois ».	JOURS.....1		
	MOIS.....2	0	6
	ANNÉES.....3		
« Elle est décédée quand elle avait 5 jours ».	JOURS.....①	0	5
	MOIS.....2		

	ANNÉES.....3			
« Il avait quatre mois et demi ».	JOURS.....1			
	MOIS.....②	0	4	
	ANNÉES.....3			
« Il avait 2 semaines quand il est décédé ». <i>Après vérification, vous apprenez que le bébé avait en fait 12 jours quand il est décédé</i>	JOURS.....①	1	2	
	MOIS.....2			
	ANNÉES.....3			
« Elle est décédée le jour de sa naissance »	JOURS.....①	0	0	
	MOIS.....2			
	ANNÉES.....3			

Certains points dont il faut se souvenir pour remplir Q. 228 :

- **Utilisez des unités révolues.** Vous devez enregistrer la réponse en unités révolues, c'est-à-dire, si la femme déclare "quatre mois et demi", écrivez '04' à la suite de MOIS.
- **Convertissez en jours ou mois les réponses données en semaines**
 - Si la réponse est **inférieure à quatre semaines**, vous devez insister pour trouver **l'âge exact au décès en jours**. Par exemple, si la réponse est "trois semaines", insistez pour obtenir le nombre de jours. Si la mère dit 19 jours, enregistrez JOURS '19'.
 - Si la réponse est **4 semaines ou plus**, vous devez convertir la réponse en mois révolus. Si la réponse est "**7 semaines**", vous enregistrerez : MOIS '01'.
- **Insistez quand la réponse est "un an"**. On sait que quand un enfant décède aux environs de son premier anniversaire, les mères ont tendance à arrondir leur réponse, c'est-à-dire qu'elles répondront probablement "un an" même si l'enfant était, en fait, plus jeune (par ex : 10 ou 11 mois) ou plus vieux (par ex : 13 ou 14 mois) au moment du décès. Aussi, chaque fois qu'une femme répondra "1 an" ou "12" mois à cette question, vous devrez insister en demandant « Est-ce que (NOM) avait eu son premier anniversaire » suivi par « Exactement combien de mois avait (NOM) ? quand il/elle est décédé(e) »

« Elle est morte quand elle avait un an » Après vérification, vous apprenez que l'enfant avait, en fait, 13 mois quand il est décédé.	JOURS.....1			
	MOIS.....②	1	3	
	ANNÉES.....3			

AUTRES POINTS CONCERNANT LE TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES GROSSESSES

- 1) Enregistrement de l'âge au décès, de l'année de résultat, et de l'âge des enfants vivants. À Q. 220, pour le jour du résultat de grossesse, il est admissible d'enregistrer comme réponse le Code '98' pour NE SAIT PAS. Pour le mois de du résultat de la grossesse à Q. 220, il est possible d'enregistrer le code "98" pour NE SAIT PAS si l'issue de grossesse n'a pas eu lieu au cours des 5 dernières années, mais ce code ne doit être utilisé que lorsqu'il n'est pas possible de fournir une estimation. Par contre, pour l'année de résultat de la grossesse (Q. 220), l'âge

des enfants vivants (Q. 225) et l'âge au décès (Q. 228), vous devez enregistrer une réponse. Il est très important d'obtenir les informations pour ces questions ; vous devez donc insister et, si nécessaire, aider l'enquêtée pour obtenir la meilleure estimation possible à partir des réponses de la femme.

- 2) Enregistrement des informations sur les jumeaux (ou triplés, etc.). S'il y a des jumeaux, enregistrez les informations sur chacun d'entre eux sur une ligne séparée. Si les jumeaux sont la dernière naissance de l'enquêtée, et si l'un des jumeaux est mort, enregistrez le jumeau vivant en dernier. En faisant cela, vous pourrez parler, en premier, du jumeau vivant quand vous serez à la Section 4, ce qui mettra l'enquêtée plus à l'aise.
- 3) Vérification de l'intervalle entre naissances. Vérifiez les dates de chaque naissance. Si deux enfants ont été enregistrés comme étant nés à moins de 7 mois d'intervalle, par exemple en décembre 2008 et en mai 2009, vérifiez et corrigez les dates. Ou bien la naissance de décembre est arrivée plus tôt ou bien celle de mai est arrivée plus tard, ou bien les deux.

Q. 230 : VÉRIFICATION DU NOMBRE TOTAL DE GROSSESSES

Le programme CAPI comparera le nombre de résultats de grossesse dans Q. 212 au nombre de résultats de grossesse listés dans le tableau de l'historique des grossesses. Si le nombre dans le tableau est égal au nombre de Q. 212, vous passerez à Q. 231.

Si le nombre dans le tableau est supérieur au nombre de Q. 212, vous passerez également à Q. 231. Cette situation peut se produire si, par exemple, une grossesse qui a entraîné plusieurs mort-nés (par exemple, des jumeaux mort-nés) a été comptée comme un seul résultat de grossesse à Q. 212 mais comme deux résultats de grossesse dans le tableau d'historique de grossesse. Dans un tel cas, il n'est pas nécessaire de faire une correction.

En revanche, si l'historique de grossesse est inférieur au nombre enregistré à Q. 212, vous devez alors insister pour trouver la cause de la différence et corriger avant de poursuivre avec Q. 231. Cela peut nécessiter l'ajout des résultats de la grossesse à la table de grossesse ou la soustraction des résultats de la grossesse des Questions 203, 205, 207 ou 211. Une fois correctement rempli, votre questionnaire doit toujours avoir le même nombre de résultats de grossesses dans le tableau que celui qui a été enregistré à Q. 212.

Q. 231 : GROSSESSES ET NAISSANCES DANS LE CALENDRIER

Toutes les naissances et terminaisons (mort-né, avortement, ou fausse-couche) survenues en [2015] ou plus tard doivent figurer dans le calendrier qui est inclus à la fin du Questionnaire Femme. Cela se fera automatiquement par le programme CAPI sur la base des informations saisies aux questions 215-228. Vous trouverez ci-dessous une description du processus qui sera utilisé pour remplir un questionnaire papier afin que vous compreniez quelles informations sont incluses dans le calendrier et d'où elles proviennent.

Tout d'abord, placez un 'N' au mois de naissance et inscrivez le nom de l'enfant à gauche du code 'N'. Sur la base des informations saisies à Q. 221, inscrivez un 'G' à chacun des mois précédents selon la durée de la grossesse. Le nombre de 'G' doit être inférieur de 1 au nombre de mois que la grossesse a duré. Si la durée de la grossesse a été enregistrée en semaines à Q. 221, multipliez le nombre de semaines par 0,23 pour le convertir en nombre de mois. Arrondissez au nombre entier le plus proche pour obtenir le nombre de mois de grossesse révolus.

Exemple 1 : L'enquêtée a donné naissance à un enfant, Marie, depuis janvier [2015]. Elle déclare qu'elle avait effectué neuf mois de grossesse quand elle a donné naissance à Marie en novembre [2018]. Enregistrez 'N' dans le calendrier en novembre [2018] et 'G' à chacun des 8

mois précédents, c'est-à-dire de mars à octobre [2018]. Inscrivez 'Marie' à gauche du mois de naissance de Marie, c'est-à-dire novembre [2018].

Exemple 2 : L'enquêtée a donné naissance à un enfant, Mohamed, depuis janvier [2015]. Elle déclare qu'elle avait effectué 41 semaines de grossesse lorsqu'elle a donné naissance à Mohammed en juin [2016]. Multipliez 41 semaines par 0,23 pour obtenir 9,43 mois. Il s'agit de 9 mois complets. Enregistrez un 'N' dans le calendrier en juin [2016] et enregistrez 'G' dans chacun des 8 mois précédents, c'est-à-dire dans les mois d'octobre à mai [2018]. Écrivez 'Mohammed' à gauche de juin [2016].

Toute grossesse qui s'est terminée en janvier [2015] ou plus tard et n'a pas abouti à une naissance vivante doit également être enregistrée dans le calendrier. Suivez les mêmes instructions que pour les naissances vivantes, sauf que vous devez enregistrer un 'F' au mois de la fin de la grossesse.

Exemple 1 : Une femme a eu une grossesse qui s'est terminée par un mort-né en mai 2019 au huitième mois de sa grossesse. Placez un 'F' dans le calendrier à côté de mai 2019 et un 'G' dans chacun des six mois précédant mai 2019, c'est-à-dire dans chaque mois du calendrier de novembre 2018 à avril 2019.

Exemple 2 : Une femme vous dit que la dernière grossesse qu'elle a perdue s'est terminée en août 2019 après 14 semaines de grossesse. Multipliez 14 semaines par 0,23 pour obtenir 3,22 mois. Il s'agit de 3 mois complets. Placez un 'F' dans le calendrier à côté d'août 2019, le mois et l'année au cours desquels la grossesse a pris fin, et un 'G' au cours de chacun des deux mois précédant la grossesse (c.-à-d. Juin et juillet 2019).

Exemple 3 : Une femme vous dit qu'elle a eu une grossesse qui s'est terminée par une fausse couche en mars 2020 après 11 semaines complètes de grossesse. Multipliez 11 semaines par 0,23 pour obtenir 2,53 mois. Il s'agit de deux mois complets. Placez un 'F' dans le calendrier à côté de mars 2020 et un 'G' dans le mois précédent (février 2020).

Q. 232 : STATUT DE LA GROSSESSE ACTUELLE

Q. 233 : NOMBRE DE SEMAINES OU DE MOIS DE GROSSESSE POUR LA GROSSESSE ACTUELLE

Enregistrez la réponse en semaines ou mois révolus, en mettant un zéro dans la première case si elle a effectué neuf semaines ou mois de grossesse ou moins. Il vous faudra vérifier que la femme répond bien en semaines ou mois révolus.

Exemple : Si une femme répond qu'elle « est enceinte de cinq mois », demandez-lui « Êtes-vous dans votre cinquième mois de grossesse ou avez-vous terminé votre cinquième mois de grossesse ? ». Inscrivez '04' si elle répond qu'elle est dans son cinquième mois de grossesse et '05' si elle a effectué cinq mois de grossesse.

Les informations recueillies à Q. 233 doivent être aussi ajoutées dans le calendrier. Cela se fera automatiquement par le programme CAPI. S'il s'agissait d'une enquête sur papier, vous écririez 'G' au mois de l'interview et pour les mois précédents de grossesse. Le nombre total de mois enregistré avec un 'G' pour la grossesse en cours sera le même que le nombre enregistré à Q. 233, c'est-à-dire le nombre de mois révolus de grossesse. Si la femme a déclaré la durée de la grossesse en semaines, vous multiplieriez le nombre de semaines par 0,23 pour le convertir en nombre de mois. Vous arrondiriez ensuite au nombre entier le plus proche pour obtenir le nombre de mois de grossesse terminés à entrer dans le calendrier.

Si l'enquêtée déclare qu'elle ne sait pas de combien de semaines ou mois elle est enceinte, insistez pour obtenir une estimation en demandant par exemple, la date de ses dernières règles.

QUESTIONS 234 et 235 : GROSSESSE AU MOMENT SOUHAITÉE

À Q. 234, on demande aux femmes enceintes si elles voulaient tomber enceintes à ce moment-là. La formulation de Q. 235 dépend si l'enquêtée a déjà eu, ou non, une naissance vivante. En fonction des informations fournies à Q. 208, le programme CAPI choisira automatiquement la formulation correcte de la question que vous poserez.

Q. 236 : DÉBUT DES DERNIÈRES RÈGLES

La réponse à cette question aidera à déterminer si certaines des enquêtées sont actuellement en ménopause ou non fertiles du fait qu'elles n'ont pas eu leurs règles depuis longtemps. Ceci est important dans toute étude de la fécondité car la menstruation est directement liée à la grossesse.

Inscrivez la réponse de l'enquêtée selon les unités de temps qu'elle utilise.

Exemple : Si elle dit « il y a trois semaines », sélectionnez '2' et enregistrez '03' pour SEMAINES. Si elle dit « il y a quatre jours », sélectionnez '1' et enregistrez '04' pour JOURS.

Si l'enquêtée semble arrondir sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit « il y a à peu près une semaine », demandez : « Vous souvenez-vous quel jour ? » Était-ce avant ou après la fin de semaine ? ».

Certaines enquêtées, notamment les femmes actuellement enceintes, peuvent vous donner la date du début de leurs dernières règles. Dans ce cas, calculez le temps écoulé depuis cette date et inscrivez-le dans les unités appropriées. Si la date remonte à moins d'une semaine, indiquez sa réponse en jours. Si la date remonte à moins d'un mois, enregistrez-la en semaines. Si la date remonte à moins d'un an, enregistrez-la en mois.

Exemple : la date de l'entretien est le 3 janvier 2022, et l'enquêtée indique que la date de début de ses dernières règles était le 31 décembre 2020, c'est-à-dire il y a un peu plus d'un an. Enregistrez ANNÉES '01'.

Exemple : la date de l'entretien est le 3 janvier 2022, et l'enquêtée déclare que la date de ses dernières règles était le 31 janvier 2021. Enregistrer les IL Y A MOIS '11'.

Exemple : la date de l'entretien est le 3 janvier 2022, et l'enquêtée déclare que la date de ses dernières règles était le 1er octobre 2021. Dans ce cas, enregistrer IL Y A MOIS '03'.

Il existe également plusieurs codes de réponse possibles pour aider dans les situations où une enquêtée ne peut pas se souvenir de la date de début de ses dernières règles. Si elle ne sait pas quand ont commencé ses dernières règles et elle n'a pas eu ses règles depuis la naissance de sa dernière grossesse, enregistrez « AVANT LA DERNIÈRE GROSSESSE ». Si elle ne sait pas quand ses dernières menstruations ont commencé et elle vous dit qu'elle est en ménopause ou qu'elle a eu une hystérectomie, enregistrez « EN MÉNOPAUSE/A EU UNE HYSTÉRECTOMIE ». Une femme qui est trop âgée pour avoir ses règles ou pour devenir enceinte est une femme en ménopause. Une hystérectomie est une opération qui consiste à enlever l'utérus. Si elle n'a jamais eu de règles, enregistrez « JAMAIS EU DE RÈGLES ».

Q. 237 : FILTRE POUR LE CALENDRIER DES DERNIÈRES RÈGLES

QUESTIONS 238 et 239 : HYGIÈNE MENSTRUELLE

Si une femme ne prend pas les mesures adéquates pour maintenir une bonne hygiène pendant ses règles, elle risque d'être exclue des activités éducatives et sociales. Posez Q. 238 et notez toutes les méthodes et tous les produits que l'enquêtée a utilisés pour recueillir ou absorber le sang pendant ses dernières

règles. À Q. 239, nous souhaitons savoir si, au cours de ses dernières règles, l'enquêtée a pu se laver et se changer en privé chez elle. Si elle était loin de chez elle au cours de ses dernières règles, enregistrez '3' pour LOIN DE LA MAISON PENDANT LES DERNIÈRE RÈGLES.

Q. 240 : ÂGE AUX PREMIÈRES RÈGLES

Demandez à l'enquêtée quel âge elle avait quand elle a eu ses premières règles. Insistez pour l'aider à se souvenir de son âge lorsqu'elle c'est arrivé pour la première fois.

QUESTIONS 240-242 : CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL

Posez Q. 241 pour savoir si l'enquêtée pense qu'une femme a plus de chances de tomber enceinte à certains jours du cycle menstruel qu'à d'autres. Si elle répond OUI, posez Q. 242. Lisez bien toute la question en mentionnant les quatre possibilités avant d'enregistrer la réponse de l'enquêtée.

Q. 243 : CONNAISSANCE DE LA FÉCONDITÉ POST-PARTUM

Demandez à l'enquêtée si, selon elle, une femme peut tomber enceinte après avoir donné naissance à un enfant mais avant que ses règles ne soient revenues.

D. Section 3 : Contraception

Dans cette section, on recueille des informations sur la connaissance et l'utilisation des diverses méthodes contraceptives qu'un couple peut utiliser pour éviter ou retarder une grossesse. Les sujets concernant la contraception et la planification familiale peuvent être considérés comme des questions personnelles, et la personne enquêtée peut se sentir gêner d'en parler. Pour vaincre cette gêne, vous devez montrer que vous ne vous sentez pas, vous-même, gênée ou mal à l'aise. Vous devrez poser ces questions comme s'il n'y avait aucune différence avec les autres questions du questionnaire. Si elle hésite à répondre à certaines de ces questions, vous devrez la rassurer en lui expliquant que tout ce qu'elle dit sera traité confidentiellement et qu'on pose les mêmes questions aux femmes dans tout le pays.

Q. 301 : Tableau Contraception

Le Tableau Contraception (tableau 4) est utilisé pour enregistrer les informations sur la connaissance et l'utilisation de méthodes de contraception spécifiques que l'enquêtée fournit à la question Q. 301. Voici comment vous devez utiliser ce tableau :

- 1) Lisez la phrase introductive située en haut du tableau.

Ensuite, en commençant par le début de la liste, demandez : « Avez-vous déjà entendu parler de “ {MÉTHODE} ? “ Sélectionnez le Code '1' si elle connaît la méthode et le code '2' si elle ne la connaît pas. Si la femme semble ne pas connaître le nom de la méthode, lisez-lui la description complète de la méthode.

L'enquêtée peut ne pas toujours comprendre de quoi vous parlez lorsque vous décrivez une méthode particulière. Dans de tels cas, répétez la description. Si elle ne comprend toujours pas, vous devrez expliquer la méthode en d'autres termes, ou avec un peu plus de détails.

Pour pouvoir remplir correctement et complètement le Tableau Contraception, il est important que vous connaissiez vous-même les méthodes contraceptives et que les termes que les gens utilisent à propos de chaque méthode vous soient familiers. Le paragraphe qui suit comprend des informations supplémentaires concernant certaines méthodes qui sont incluses dans le Tableau Contraception qui peuvent vous être utiles pour remplir ce Tableau :

STÉRILISATION FÉMININE. Une opération réalisée pour empêcher la femme d'avoir des enfants. On parle aussi de ligature des trompes.

STÉRILISATION MASCULINE. Par rapport à la stérilisation féminine, il s'agit d'une opération mineure pratiquée sur les hommes dans un but contraceptif. On l'appelle également vasectomie.

DIU (DISPOSITIF INTRA-UTÉRIN) OU STÉRILET.

Un médecin ou une infirmière peuvent placer à l'intérieur de l'utérus, par le vagin, un petit objet en forme de T. Il y a deux modèles de DIU : Le DIU hormonal et le DIU au cuivre qui est le stérilet classique. Les deux modèles de DIU sont efficaces pour prévenir une grossesse. Le DIU est une méthode contraceptive réversible et il peut être utilisé pendant 5 à 10 ans (cela dépendant du modèle) avant d'être remplacé.

INJECTABLES. Une injection d'hormones peut être effectuée de manière régulière à des femmes pour éviter une grossesse. Le type d'injection le plus fréquent est fait tous les trois mois. Il est connu sous le nom de DEPOT médroxyprogestérone acétate (DMPA), Depo-provera ou *Megestron*[®]. D'autres contraceptifs injectables comme NET EN (appelée aussi *Noristerat*[®]) sont donnés tous les deux mois.

IMPLANTS. Cette méthode est aussi appelée Norplant. Ce sont des petits bâtonnets qui sont insérés, au cours d'une opération, sous la peau de la partie supérieure du bras. Généralement, la femme est protégée contre tout risque de grossesse pendant cinq ans ou plus.

PILULE. Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.

CONDOM MASCULIN. Un préservatif en caoutchouc, fin et transparent, peut être enfilé sur le sexe de l'homme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

CONDOM FÉMININ. Un préservatif en pochette en caoutchouc, fin et transparent, peut être placé dans le vagin de la femme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

CONTRACEPTION D'URGENCE. Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés une pilule pour éviter de tomber enceinte. Ces pilules sont appelées « pilule du lendemain ».

Note : un DIU peut être utilisé comme contraception d'urgence. Cependant, dans les enquêtes DHS, la contraception d'urgence se réfère uniquement à la contraception d'urgence par voie orale (appelée pilule du lendemain) et non au DIU. Si une enquêtée dit qu'elle a entendu parler du DIU en tant que méthode contraceptive d'urgence mais qu'elle n'a pas entendu parler de la pilule du lendemain, inscrivez OUI pour le DIU et NON pour la pilule du lendemain dans le tableau.

MÉTHODE DES JOURS FIXES. Les femmes utilisent un collier de perles de couleur qui représentent chaque jour du cycle menstruel pour repérer les jours où elles ont le plus de chances de tomber enceinte ; ces jours-là, les couples évitent d'avoir des rapports sexuels sans protection. Cette méthode est aussi appelée Méthode du Collier du cycle.

TABEAU 2 TABLEAU DE CONTRACEPTION

301	Je voudrais maintenant que nous parlions de planification familiale, c'est-à-dire les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. Avez-vous déjà entendu parler d'une (MÉTHODE) ?	
01	Stérilisation féminine. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI 1 NON 2
02	Stérilisation masculine. INSISTEZ : Les hommes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI 1 NON 2
03	DIU. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir un stérilet qu'un médecin ou une infirmière leur place dans l'utérus pour leur éviter une grossesse pendant un ou plusieurs mois.	OUI 1 NON 2
04	Injectables. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir une injection faite par du personnel de santé pour leur éviter une grossesse pendant un mois ou plus.	OUI 1 NON 2
05	Implants. INSISTEZ : Les femmes peuvent se faire insérer par un médecin ou une infirmière un bâtonnet ou plus sous la peau du haut du bras pour leur éviter une grossesse, pendant une année ou plus.	OUI 1 NON 2
06	Pilule. INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter une grossesse.	OUI 1 NON 2
07	Condom. INSISTEZ : Les hommes peuvent mettre une capote en caoutchouc sur leur pénis avant les rapports sexuels.	OUI 1 NON 2
08	Condom féminin. INSISTEZ : Les femmes peuvent placer un fourreau dans leur vagin avant les rapports sexuels.	OUI 1 NON 2
09 (1)	Pilule du lendemain. INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés des pilules spéciales qui les empêchent de tomber enceintes.	OUI 1 NON 2
10 (2)	Méthode des jours fixes. INSISTEZ : Les femmes utilisent un collier de perles de couleur différente pour connaître les jours où elles peuvent tomber enceintes. Durant ces jours où elles peuvent tomber enceintes, elles utilisent un condom ou elles s'abstiennent de rapports sexuels.	OUI 1 NON 2
11 (3)	Méthode de l'aménorrhée et de l'allaitement maternel (MAMA). INSISTEZ : Pendant six mois après la naissance d'un enfant, avant que les règles ne soient revenues, les femmes utilisent une méthode qui nécessite d'allaiter fréquemment le jour et la nuit.	OUI 1 NON 2
12	Méthode du rythme. INSISTEZ : Pour éviter une grossesse, les femmes n'ont pas de rapports sexuels les jours où elles pensent qu'elles peuvent tomber enceintes.	OUI 1 NON 2
13	Retrait. INSISTEZ : Les hommes peuvent faire attention et se retirer avant l'éjaculation.	OUI 1 NON 2
14	Avez-vous entendu parler d'autres moyens ou méthodes qu'une femme ou un homme peut utiliser pour éviter une grossesse ?	OUI, MÉTHODE MODERNE 1 (PRÉCISEZ) OUI, MÉTHODE TRADITIONNELLE 2 (PRÉCISEZ) NON 3

MÉTHODE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ET DE L'AMÉNORRHÉE (MAMA).

Après une naissance, une femme peut retarder le retour de ses règles (et donc avoir peu de probabilités de tomber enceinte) en allaitant fréquemment. Cette méthode qui se base sur cette « relation » est connue sous le nom de la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA). Pour utiliser cette méthode de manière efficace, une femme doit :

- Allaiter fréquemment (sans rien donner d'autre à l'enfant sauf de très faibles quantités d'eau seulement) ;
- Savoir que cette méthode ne peut être utilisée que pendant une durée de six mois après la naissance tant que les règles ne sont pas revenues ;
- Savoir qu'une fois les règles revenues, que l'enfant a plus de six mois ou que la mère a commencé à donner à l'enfant autre chose que le lait maternel ou de l'eau seulement, elle doit commencer à utiliser une autre méthode de contraception si elle veut éviter de tomber enceinte.

MÉTHODE DU RYTHME. Cette méthode est aussi appelée, l'abstinence périodique ou la méthode du calendrier. Cette méthode est basée sur le principe selon lequel une femme peut éviter de tomber enceinte en évitant d'avoir des rapports sexuels certains jours de son cycle menstruel. Notez qu'il ne s'agit pas de la même chose que l'abstinence prolongée où les couples arrêtent d'avoir des rapports sexuels pendant des mois pour éviter une grossesse sans se préoccuper du cycle menstruel de la femme. Cette méthode est aussi différente de la Méthode des Jours Fixes qui nécessite l'utilisation d'un collier de perles colorées. Pour être sûre que l'enquêtée comprend bien, insistez sur la phrase « certains jours du cycle ou ses chances de tomber enceinte sont les plus élevées » quand vous posez la question à la femme. D'autre part, si une femme ne souhaite pas avoir de rapports sexuels certains jours particuliers de son cycle, cela ne veut pas dire qu'elle utilise la méthode du rythme.

AUTRES MÉTHODES. Il se peut que des femmes mentionnent des méthodes qui ne sont pas décrites dans le Tableau. Ces méthodes peuvent comprendre des méthodes modernes comme les spermicides sous forme de mousse, gelée, crème, tablette moussante ou suppositoire qui sont utilisés pour tuer le sperme ou rendre les spermatozoïdes incapables de pénétrer dans l'utérus. Les femmes peuvent aussi mentionner le diaphragme. Le diaphragme et le capuchon cervical sont des capuchons de latex qui se placent au fond du vagin devant le col de l'utérus pour faire obstacle à la progression des spermatozoïdes vers l'utérus. Le diaphragme et le capuchon cervical doivent être utilisés avec des gelées ou crèmes spermicides.

Les femmes peuvent aussi mentionner des méthodes traditionnelles ou populaires comme l'abstinence prolongée, l'allaitement ou les herbes.

Q. 302 : FILTRE POUR LA GROSSESSE

Q. 303 : UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Cette question, avec les questions 304-307 comptent parmi les plus importantes du questionnaire. Tout d'abord, demandez à l'enquêtée, si elle ou son partenaire utilise actuellement une méthode de contraception pour retarder ou éviter une grossesse. Les utilisatrices actuelles de méthodes contraceptives auraient dû les utiliser lors des rapports sexuels les plus récents. Les utilisatrices actuelles de la pilule doivent prendre les pilules tous les jours.

Cependant, si l'enquêtée avait oublié de prendre sa pilule un jour, mais qu'elle en prend maintenant tous les jours, elle serait toujours considérée comme une utilisatrice actuelle. Certaines méthodes procurent une protection continue sans nécessiter une action quotidienne et régulière de la femme. Les contraceptifs injectables peuvent avoir été administrés 3-6 mois plus tôt et procurer encore une

protection alors que les implants permettent d'éviter une grossesse pendant cinq ans ou jusqu'à ce qu'ils soient retirés. Un DIU, une fois inséré, protège de la grossesse jusqu'à ce qu'il soit retiré ou expulsé. Si l'une de ces méthodes est actuellement utilisée par la femme pour retarder ou éviter une grossesse, sélectionnez '1' pour OUI.

Il est important de noter que la question se réfère également à tout ce que le partenaire de la femme peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse, par exemple, utiliser des préservatifs masculins ou le retrait.

Si la femme ou son partenaire sont stérilisés dans le but d'éviter une grossesse, sélectionnez '1' pour OUI.

Si, ni l'enquêtée, ni son partenaire, n'utilisent actuellement une méthode de contraception, enregistrez '2' pour NON et passez à la question suivante.

Q. 304 : STÉRILISATION

La stérilisation masculine ou féminine fournit une protection permanente contre la grossesse. Cependant, il peut arriver que les enquêtées/enquêtés qui sont stérilisés ou dont les partenaires sont stérilisés ne répondent pas OUI à Q. 303. Cela peut se produire parce que, par exemple, la stérilisation a eu lieu il y a plusieurs années, et ils ne la considèrent pas comme une méthode qu'ils utilisent activement de la même manière qu'un couple utiliserait activement des pilules contraceptives ou des préservatifs masculins. Par conséquent, dans les pays où la stérilisation est courante, nous interrogeons directement les femmes sur « leur statut de stérilisation ».

Si l'enquêtée répond OUI à Q. 304, demandez : « Qui est stérilisé, vous ou votre partenaire ? » Si l'enquêtée est stérilisée et que son partenaire ne l'est pas, inscrivez '1' pour OUI, ENQUÊTÉE STÉRILISÉE UNIQUEMENT.

Si le partenaire de la femme a été stérilisé et que la femme ne l'est pas, enregistrez '2' pour OUI, PARTENAIRE STÉRILISÉ UNIQUEMENT. Si, cependant, elle dit que son mari a subi une vasectomie, mais qu'elle et son mari ne sont plus ensemble, son statut de stérilisation ne doit pas être pris en compte en réponse à cette question.

Si ni l'enquêtée ni son partenaire actuel ne sont stérilisés, enregistrez '4' pour NON, NI STÉRILISÉ et passez à Q. 306.

Q. 305 : FILTRE POUR L'ÉTAT DE LA STÉRILISATION

Q. 306 : VÉRIFIEZ L'UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

L'enquêtée peut considérer certains types de planification familiale comme n'étant pas des méthodes contraceptives, et n'a donc pas mentionné leur utilisation à Q. 303. Ces méthodes consistent à éviter délibérément les relations sexuelles pendant certains jours (méthode des jours standards, utilisation de colliers de perles ou méthode du rythme) préservatifs, retrait et contraception d'urgence.

Assurez-vous de lire l'intégralité de la question à l'enquêtée, et, si elle ou son partenaire, utilise actuellement l'une des méthodes listées, enregistrez '1' pour OUI. Si l'enquêtée confirme qu'elle et son partenaire n'utilisent aucune des méthodes de la question, enregistrez '2' pour NON et passez à Q. 317.

Q. 307 : UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Si la femme mentionne plus d'une méthode, sélectionnez le code pour toutes les méthodes qui sont actuellement utilisées. Si plus d'une méthode est sélectionnée, suivez les instructions de passage pour la méthode figurant en haut de la liste et posez les questions suivantes sur cette méthode. Note : le

programme CAPI suivra automatiquement les instructions de passage de la méthode la plus élevée de la liste.

Si la femme déclare qu'elle utilise un DIU comme forme de contraception d'urgence, enregistrez le DIU et non la CONTRACEPTION D'URGENCE.

Note : Retarder les premiers rapports sexuels n'est pas considéré comme une méthode contraceptive. Si, par exemple, une jeune femme répond ' 1 ' pour OUI à Q. 303 et qu'ensuite, en réponse à Q. 307, elle déclare que la méthode qu'elle utilise actuellement est l'abstinence, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l'enquêtée sera considérée comme n'utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, sélectionnez ' 2 ' pour NON à Q. 303.

Note : L'Hystérectomie (ablation de l'utérus) n'est pas considérée comme une méthode contraceptive à moins qu'elle n'ait été pratiquée pour permettre à la femme de ne plus avoir d'enfants. Si, par exemple, une femme répond ' 1 ' pour OUI à Q. 303 et qu'ensuite, en réponse à Q. 307, déclare qu'elle a subi une hystérectomie pour retirer une tumeur cancéreuse ou pour une autre raison médicale, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l'enquêtée sera considérée comme n'utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, sélectionnez ' 2 ' pour NON à Q. 303.

Assurez-vous que la réponse à Q. 307 est cohérente avec les réponses à Q. 301 ; par exemple, l'enquêtée peut déclarer qu'elle utilise la pilule alors qu'elle a déclaré à Q. 301 qu'elle ne connaissait pas la pilule. Si cela se produit, vérifiez la réponse et corrigez les réponses aux questions 301 à 307 comme il se doit.

QUESTIONS 308-311 : MARQUES D'INJECTABLE, DE PILULE ET DE CONDOM

Si, à Q. 307, l'enquêtée a déclaré utiliser actuellement l'injectable, la pilule ou le condom, nous voulons connaître la marque de la méthode la plus efficace utilisée. Connaître la marque de la méthode peut contribuer à évaluer la connaissance dans la population de certaines marques qui peuvent être distribuées par l'intermédiaire de programme de « marketing social », encouragé par le gouvernement. En outre, certains types de pilules sont plus adaptées pour les femmes qui allaitent ; les informations sur la marque de la pilule peuvent donc être utilisées pour avoir une idée du niveau d'utilisation de ces pilules parmi les utilisatrices qui allaitent encore leurs enfants.

Pour les utilisatrices d'injectables, posez Q. 308 et Q.309. À Q. 308, montrez des images de Sayana Press et de seringues ordinaires à l'enquêtée afin qu'elle puisse indiquer le type d'injectable qui a été utilisé la dernière fois qu'elle l'a reçu. À Q. 309, nous voulons savoir qui a administré l'injection la dernière fois que l'enquêtée l'a reçue.

Aux utilisatrices de la pilule, posez Q. 310 pour déterminer si elles peuvent en identifier la marque. Si l'enquêtée ne connaît pas la marque, demandez à voir la boîte. Si l'enquêtée ne se souvient pas de la marque et si la boîte n'est pas disponible, demandez-lui de vous décrire la boîte. Il est important que vous insistiez et que vous écriviez en marge autant de détails que l'enquêtée peut vous fournir car, à partir de ces descriptions, il sera possible d'établir la marque.

À une femme qui utilise des condoms avec son partenaire, posez Q. 311 pour déterminer si elle connaît le nom de la marque de condoms qu'elle et son partenaire utilisent. Comme à Q. 310, si l'utilisatrice ne se souvient pas de la marque des condoms, demandez à voir la boîte ou si elle n'est pas disponible, demandez une description détaillée de la boîte.

Il peut arriver qu'en approfondissant pour obtenir des informations sur la marque de la méthode contraceptive, vous vous rendiez compte que la méthode n'est pas celle qui est actuellement utilisée. Par exemple, une utilisatrice de pilule peut vous dire qu'elle ne s'est pas procuré de boîtes de pilules depuis plusieurs mois. S'il est établi, en déterminant la marque de l'injectable, la pilule ou des condoms, que la femme n'utilise pas actuellement la méthode, vous devez corriger Q. 307.

QUESTIONS 312 et 313 : ENDROIT OÙ A ÉTÉ EFFECTUÉE LA STÉRILISATION ET DATE

Les questions 312 et 313 ne sont posées qu'aux femmes qui ont déclaré qu'elles utilisaient la stérilisation féminine ou masculine comme méthode contraceptive. Q. 312 concerne la stérilisation de l'enquêtée ou celle de son mari/partenaire. S'ils sont tous les deux stérilisés, alors les questions 312 et 313 ne font référence qu'à sa stérilisation. Sélectionner le code qui indique le type d'établissement dans lequel a été effectuée la stérilisation.

Quand vous choisissez un code, vous devez savoir si l'endroit fait partie du secteur public (géré par le gouvernement), du secteur privé ou par une Organisation Non Gouvernementale (ONG).

Si vous ne pouvez établir si l'établissement appartient au secteur public, privé, ou ONG, sélectionnez '96' et inscrivez le nom de l'endroit.

À Q. 313, inscrivez le mois et l'année où la stérilisation a été effectuée. Si l'enquêtée ne se souvient pas de la date à laquelle elle (ou son partenaire) a subi l'opération de stérilisation, insistez pour l'aider à se souvenir. Il est possible que le rapprochement avec l'âge et la date de naissance de son plus jeune enfant puisse l'aider à se souvenir. Vous devez obtenir une date, même s'il s'agit de votre meilleure estimation.

Q. 314 : DATE DE DÉBUT D'UTILISATION DE LA MÉTHODE ACTUELLE

Q. 314 est posée aux utilisatrices de méthode de planification familiale autres que la stérilisation. Demandez à l'enquêtée en quel mois et en quelle année elle a commencé à utiliser la méthode actuelle la plus récente sans interruption.

Exemple : Une femme a commencé à utiliser la pilule en juin 2017. Quelques mois plus tard, elle a arrêté de prendre la pilule parce qu'elle voulait tomber enceinte. Elle a donné naissance à un enfant en janvier 2019 et a recommencé à utiliser la pilule en mars 2019. Quand vous l'interviewez, elle utilise toujours la pilule. Dans ce cas, enregistrez '03' pour MOIS et '2019' pour ANNÉE.

Q. 315 : VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE DE LA DATE DE DÉBUT D'UTILISATION DE LA MÉTHODE ACTUELLE

Ce filtre vérifiera pour voir si la date se situe APRÈS la date du résultat de la grossesse la plus récente de la femme. Si ce n'est pas le cas, posez la question de nouveau et assurez-vous que l'enquêtée a bien compris que nous voulons connaître la date à laquelle elle a commencé à utiliser la méthode actuelle SANS INTERRUPTION pour quelque raison que ce soit, y compris une grossesse. Il est évident, par exemple, qu'une femme n'a pas pu utiliser la pilule de manière continue pendant trois ans si elle a eu un enfant l'année dernière.

Q. 316 : INSCRIRE LA MÉTHODE UTILISÉE ACTUELLEMENT DANS LE CALENDRIER

Si aux questions Q. 313 ou Q. 314, l'année est [2015-2020], sélectionnez la case à gauche et inscrivez le code de la méthode actuellement utilisée dans le calendrier au mois de l'interview et pour chaque mois en remontant jusqu'à la date de début d'utilisation de la méthode ou de la stérilisation. Si l'enquêtée utilise la méthode actuelle depuis longtemps, inscrivez le code du mois actuel et du mois qui commence et entre les mois (ou reliez-les par une ligne ondulée).

Si une femme a commencé à utiliser sa méthode actuelle en [2014] ou avant, cochez la case à droite et inscrivez le code pour la méthode actuellement utilisée dans le calendrier au mois de l'interview et à chaque mois en remontant jusqu'à [janvier 2015]. Passez ensuite à Q. 329.

Q. 317 : HISTORIQUE DE LA CONTRACEPTION

La Question 317 s'adresse aux utilisatrices actuelles et passées de la contraception depuis janvier [2015] concernant l'historique de leur utilisation contraceptive. Commencez par lire la phrase introductive pour que l'enquêtée comprenne bien les informations que nous allons lui demander.

Les événements qui sont déjà enregistrés dans le calendrier (dates de naissance, noms, grossesses et grossesses improductives) sont des points de référence précieux pour vous-même et pour l'enquêtée. Pour chaque période du calendrier qui est toujours vide, (aucun 'N', 'G', ou 'F' ou aucun code de méthode contraceptive), vous devrez inscrire un code qui reflète l'historique de l'utilisation contraceptive de l'enquêtée.

Pour cela, vous devez obtenir plusieurs informations :

- 1) Est-ce que l'enquêtée utilisait une méthode contraceptive à un certain moment, et si oui quelle méthode utilisait-elle ?
- 2) Quand a-t-elle commencé à utiliser cette méthode ?
- 3) Pendant combien de temps a-t-elle utilisé cette méthode de manière continue et quand a-t-elle arrêté d'utiliser cette méthode ?
- 4) Pourquoi a-t-elle arrêté d'utiliser cette méthode ?
- 5) Que s'est-il passé quand elle a arrêté d'utiliser cette méthode : n'a-t-elle pas utilisé une autre méthode, a-t-elle commencé à utiliser une méthode différente ou est-elle tombée enceinte ?

Exemple : Une enquêtée a eu deux enfants, Mercy et John. Les informations collectées dans l'historique des naissances vous ont appris qu'elle a donné naissance à Mercy en janvier 2017 et qu'elle est tombée enceinte de John en juin 2018. Ces deux informations ont été enregistrées dans le calendrier. Pour compléter le tableau de l'historique de la contraception de l'enquêtée entre la naissance de Mercy et le début de la grossesse de John, vous poserez comme première question : **“Entre le moment où est née Mercy en janvier 2017 et le moment où vous êtes tombée enceinte de John en juin 2018, avez-vous ou votre partenaire utilisé ou non une méthode contraceptive ?”** L'enquêtée vous répond qu'elle a utilisé des condoms masculins.

Vous demandez alors, « Combien de temps après la naissance de **Mercy** avez-vous commencé à utiliser des condoms masculins ? » Elle vous répond qu'elle a commencé à en utiliser au cours du troisième mois après la naissance de Mary. Cela vous donne le mois de début d'utilisation des condoms.

Vous devez aussi savoir pendant combien de temps elle a utilisé de manière continue des condoms et quand elle a arrêté de les utiliser. Vous demanderez donc, **“Pendant combien de temps avez-vous utilisé de manière continue des condoms masculins ?”** Elle vous répond dix mois. Vous savez maintenant quand elle a commencé à utiliser des condoms et quand elle a arrêté. Il vous faut maintenant lui demander la raison pour laquelle elle a arrêté d'utiliser des condoms masculins. Vous pouvez lui demander, **“Pourquoi avez-vous arrêté d'utiliser des condoms masculins ?”** L'enquêtée vous dit qu'elle voulait être enceinte.

Cela représente 12 mois sur les 16 qui séparent la naissance de Mercy et le moment où l'enquêtée est tombée enceinte de John. Vous devez maintenant savoir ce qu'a fait l'enquêtée entre le moment où elle a arrêté d'utiliser des condoms masculins et le moment où elle est tombée enceinte de John. Posez-lui cette question, **« Après avoir arrêté d'utiliser des condoms masculins et avant de tomber enceinte de John, avez-vous ou votre partenaire utilisé une méthode de contraception ? »** Elle vous répond qu'elle n'a pas utilisé de méthode.

Vous connaissez maintenant l'historique complet de l'utilisation contraceptive de l'enquêtée entre les naissances de Marie et John :

- 1) Si elle a utilisé une méthode entre Mercy et John et quelle méthode elle a utilisée.

- 2) À quel moment après la naissance de Mercy, elle a commencé d'utiliser cette méthode.
- 3) Pendant combien de temps elle a utilisé, de manière continue, cette méthode et quand elle a cessé de l'utiliser.
- 4) La raison pour laquelle elle a cessé de l'utiliser.
- 5) Si elle a utilisé une autre méthode après avoir cessé d'utiliser des condoms et avant la naissance de John.

Vous continuerez ainsi jusqu'à ce que vous ayez inscrit un code à chaque mois de la première colonne du calendrier. Inscrivez les codes pour les méthodes utilisées par l'enquêtée à chaque mois d'utilisation et '0' aux mois où elle n'a pas utilisé de méthode. Après avoir enregistré les périodes d'utilisation et de non-utilisation, chaque ligne à la première colonne du calendrier jusqu'au mois de l'interview doit être complètement remplie. Vous remplirez chaque mois depuis janvier [2015] jusqu'au mois de l'interview en enregistrant les codes appropriés pour les naissances, les grossesses en cours, les grossesses interrompues, l'utilisation ou la non-utilisation de la contraception. Vous inscrirez les codes à la seconde colonne du calendrier à côté du dernier mois d'utilisation à la Colonne 1. Si l'enquêtée vous dit qu'elle a cessé d'utiliser une méthode en septembre 2019, le code pour la discontinuation doit être inscrit à la colonne 2 pour septembre 2019.

Plus d'informations sur la façon de remplir le calendrier sont présentées dans la section N. Le remplissage du calendrier sera également abordé dans la formation CAPI.

Q. 318 : UTILISATION DE LA CONTRACEPTION D'URGENCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

En posant cette question, on demande si l'enquêtée a utilisé la contraception d'urgence au cours des 12 derniers mois. Assurez-vous de lui lire toute la question afin qu'elle comprenne ce que nous entendons par contraception d'urgence.

Q. 319 : FILTRE POUR L'UTILISATION D'UNE MÉTHODE AU COURS DU CALENDRIER

Q. 320 : VÉRIFICATION DE L'UTILISATION

Le but de cette question est de s'assurer que ni l'enquêtée, ni son partenaire (ou mari) n'a jamais eu recours à aucun moyen ou utilisé quelque chose pour retarder ou éviter une grossesse ; cette question est importante car la contraception est un des sujets les plus importants de l'enquête.

Q. 321 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Q. 322 : SOURCE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

En posant cette question, on cherche à savoir auprès de quelle source la femme a obtenu la méthode actuelle au moment où elle a commencé à l'utiliser. Pour les méthodes qui demandent un réapprovisionnement, l'utilisatrice doit d'abord obtenir la méthode auprès d'une source mais elle dépend ensuite d'un fournisseur différent pour se réapprovisionner. Par exemple, on peut citer le cas d'une femme utilisant la pilule qui l'a obtenue la première fois dans une clinique du planning familial mais qui doit se rendre dans une pharmacie pour se réapprovisionner. Pour aider l'utilisatrice à vous donner la première source auprès de laquelle elle a obtenu sa méthode, vous pouvez vous référer à la date à laquelle elle vous a dit qu'elle avait commencé à utiliser sa méthode actuelle.

Si l'enquêtée déclare qu'elle utilise des condoms avec son mari, demandez : « Où avez-vous obtenu le condom, la dernière fois ? ». Si elle dit que son mari ou quelqu'un d'autre s'est procuré la méthode pour elle, demandez-lui si elle sait où il se l'est procuré. Si la méthode nécessite une ordonnance, cette question s'applique à l'endroit où l'ordonnance a été faite.

Pour inscrire un code, vous devez savoir dans quel type d'endroit la méthode a été obtenue, c'est-à-dire si l'endroit appartient au secteur public (géré par le gouvernement), au secteur privé ou si l'endroit est géré par une Organisation Non Gouvernementale (ONG). Enregistrez 'MÉDECIN PRIVÉ' seulement si le médecin a son propre cabinet médical qui ne fait pas partie d'un grand établissement.

Si l'enquêtée ne sait pas si l'endroit est du secteur public, ou privé, ou ONG, sélectionnez le code '96' et inscrivez le nom de l'endroit.

QUESTIONS 323-325 : A ÉTÉ INFORMÉE DES EFFETS SECONDAIRES

Aux questions 323-325, on demande à une utilisatrice actuelle d'une méthode si elle a reçu des informations concernant les effets secondaires ou les problèmes associés à l'utilisation de la méthode actuelle. À Q. 323, nous demandons si l'utilisatrice a été avertie des effets secondaires potentiels ou de problèmes au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle. La question Q. 324 est identique mais elle concerne les femmes qui ont été stérilisées. S'il y a eu plus d'un épisode d'utilisation de la méthode, assurez-vous que l'enquêtée a bien compris que la question porte sur le moment où elle a commencé à utiliser la méthode au cours de l'épisode actuel d'utilisation.

Enregistrez '1' pour OUI à Q. 325 si une utilisatrice actuelle qui a été avertie qu'elle pouvait avoir des effets secondaires ou des problèmes causés par l'utilisation de sa méthode actuelle a été conseillée sur ce qu'il fallait faire si elle ressentait ces effets secondaires ou problèmes en utilisant la méthode.

Q. 326 : A ÉTÉ INFORMÉE SUR D'AUTRES MÉTHODES

On demande ici à une utilisatrice actuelle si on lui a parlé d'autres méthodes de planification familiale au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle.

Exemple : Si une utilisatrice de pilule déclare qu'un agent de santé lui a parlé des injections, de la pilule et du DIU au moment où elle a commencé à utiliser la méthode actuelle, enregistrez '1' pour OUI à Q. 326.

Q. 327 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Q. 328 : A ÉTÉ INFORMÉE QU'ELLE POUVAIT CHANGER DE MÉTHODE

En posant Q. 328, on veut savoir si on a déjà dit à l'enquêtée qu'elle pouvait passer à une autre méthode si elle le voulait ou en avait besoin au moment où elle a obtenu sa méthode de contraception actuelle. Cette question est différente de la Q. 326, qui demande simplement si elle a été informée de l'existence d'autres méthodes et ne concerne pas la possibilité de changer de méthode.

Q. 329 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Q. 330 : SOURCE LA PLUS RÉCENTE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

À Q. 330, nous demandons où l'enquêtée a obtenu la méthode actuelle la dernière fois. Pour les méthodes comme la pilule pour laquelle l'utilisatrice doit se réapprovisionner régulièrement, il se peut que la source enregistrée à Q. 330 soit différente de la source auprès de laquelle elle (ou son mari/partenaire) a obtenu la méthode la première fois.

Q. 331 : CONNAÎT UN ENDROIT OÙ SE PROCURER UNE MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Q. 331 est posée aux femmes qui n'utilisent pas actuellement une méthode contraceptive pour savoir si ces femmes connaissent un endroit où elles peuvent se procurer une méthode de planification familiale.

QUESTIONS 332 et 333 : A REÇU LA VISITE D'UN AGENT DE TERRAIN

Q. 332 a pour objectif de déterminer si un agent de terrain a visité la femme au cours des 12 derniers mois. À Q. 333, demandez si l'agent de terrain a parlé à l'enquêtée de planification familiale. Peu importe qu'il s'agisse d'un agent en planification familiale, d'un agent de santé ou d'une autre catégorie d'agent ; ce qui compte ici, c'est que la discussion pendant la visite a porté sur la planification familiale. Il se peut que l'agent de terrain soit venu pour d'autres problèmes que la planification familiale ; par exemple, l'agent de terrain a pu venir pour vérifier l'état de santé d'un enfant. Si, au cours des 12 derniers mois, un agent a parlé de planification familiale à l'enquêtée, encerclez '1' pour OUI

Q. 334 : A VISITÉ UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE

Cette question concerne l'enquêtée elle-même et a pour objectif de déterminer si elle est allée dans un établissement de santé concernant sa santé ou celle de ses enfants au cours des 12 derniers mois. La visite ne doit pas avoir pour but spécifique la planification familiale.

Q. 335 : INFORMATIONS SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Pour répondre OUI, l'enquêtée n'a pas besoin d'être allée dans un établissement de santé dans le but de parler de planification familiale. Le personnel de santé a pu profiter de l'occasion de la visite pour discuter de PF même si la visite avait un autre objectif. Si le personnel de l'établissement a parlé à l'enquêtée de planification familiale durant l'une de ses visites, enregistrez OUI.

E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals

L'objectif de cette section est d'obtenir des informations concernant les soins de santé liés à la grossesse, ces soins comprenant les soins prénatals, les soins à l'accouchement et les soins postnatals dispensés à la femme et au nouveau-né. Les questions de cette section sont uniquement posées pour les grossesses et les naissances qui ont eu lieu au cours des 35 mois précédant l'enquête. Par conséquent, si une femme n'a pas eu de résultat de la grossesse durant cette période, vous passerez à la section suivante.

Les filtres et les sauts dans cette section sont compliqués et seraient très difficiles à exécuter correctement à l'aide d'un questionnaire papier. Heureusement, vous utiliserez le programme CAPI et vous ne devriez donc rencontrer aucun problème. Le programme CAPI utilisera les informations que vous avez saisies dans le questionnaire jusqu'à ce point pour vous assurer de suivre les bons sauts.

Q. 401 : FILTRE POUR LES RÉSULTATS DES GROSSESSES AYANT EU LIEU DANS LES 0-35 MOIS AVANT L'ENQUÊTE

Q. 402 : LISTER LES RÉSULTATS DES GROSSESSES AYANT EU LIEU DANS LES 0-35 MOIS AVANT L'ENQUÊTE

Tous les résultats des grossesses ayant eu lieu dans les 0-35 mois avant l'enquête seront inscrits dans le tableau à Q. 402, en commençant par la dernière naissance (la plus récente). Cette tâche sera effectuée par le programme CAPI qui vérifiera Q. 220 et Q. 215 pour identifier, respectivement, le dernier résultat de grossesse ayant eu lieu dans les 0 à 35 mois avant l'enquête et le numéro précédant de grossesse correspondant pour ce résultat de grossesse. Sur la base des informations de Q. 223, le programme CAPI classera le type de résultat de la grossesse en utilisant les codes suivants :

- 1 Naissance vivante la plus récente
- 2 Naissance vivante précédente
- 3 Mort-né le plus récent
- 4 Mort-né précédant
- 5 Avortement ou fausse couche

Exemple : Une femme a été enceinte quatre fois au total au cours de sa vie. Deux de ses quatre grossesses ont eu lieu au cours des 0- 35 mois avant l'enquête. La grossesse la plus récente (numéro 4 dans historique de grossesse) s'est terminée par une naissance vivante nommée Judy. L'avant-dernière grossesse (numéro 3 dans historique des grossesses) s'est également terminée par une naissance vivante nommée Jeffrey.

À Q. 402, le programme CAPI listera d'abord la grossesse la plus récente. Le numéro de Judy dans l'Histoire des grossesses est '04' et le résultat de la grossesse sera classé '1' pour **NAISSANCE VIVANTE LA PLUS RÉCENTE**. Jeffrey est la deuxième grossesse la plus récente, il sera donc listé ensuite. Le numéro de Jeffrey dans l'Histoire des grossesses est '03', et le résultat de la grossesse sera classé '2' pour **NAISSANCE VIVANTE PRÉCÉDENTE**.

Exemple : Une femme a été enceinte six fois au total au cours de sa vie. Trois de ses six grossesses ont eu lieu au cours des 0-35 mois précédant l'enquête. La grossesse la plus récente (numéro 6 dans historique des grossesses) s'est terminée par un mort-né. L'avant-dernière grossesse (numéro 5 dans historique des grossesses) s'est terminée par une fausse couche. L'avant-dernière grossesse (numéro 4 dans historique des grossesses) a abouti à une naissance vivante nommée Annie.

À Q. 402, le programme CAPI listera d'abord la grossesse la plus récente. Le numéro de la grossesse ayant abouti à un mort-né dans l'Histoire des naissances est '06' et le résultat de la grossesse sera classé '3' pour **MORT-NÉ LE PLUS RÉCENT**. La fausse couche est listée après. Le numéro de la fausse couche dans l'Histoire des grossesses est '05' et le résultat de la grossesse sera classé '5' pour **AVORTEMENT OU FAUSSE COUCHE**. Enfin, la naissance vivante d'Annie est listée. Le numéro de la grossesse d'Annie dans l'Histoire des grossesses est '04', et le résultat de la grossesse sera classé '1' **NAISSANCE VIVANTE LA PLUS RÉCENTE**.

Q. 403 : DÉCLARATION INTRODUCTIVE

Lisez Q. 403 à l'enquêtée pour l'informer de votre intention de lui poser des questions sur les grossesses qu'elle a eues au cours des trois dernières années. Si elle a eu plus d'un résultat de grossesse au cours des trois dernières années, assurez-vous de lire la phrase entre parenthèses pour l'informer que vous poserez des questions sur chaque résultat de grossesse séparément, en commençant par la dernière.

QUESTIONS 404-407 : RÉSULTATS DE GROSSESSE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Cette série de filtres est utilisée par le programme CAPI pour choisir la formulation appropriée pour les questions suivantes de cette section. Par exemple, si des questions subséquentes sont posées sur une naissance vivante, vous voudrez vous référer au nom de l'enfant. Si, toutefois, vous posez des questions sur une mort-né ou une fausse couche / un avortement, vous poserez des questions sur les grossesses qui se sont terminées à une date précise. Il n'est pas essentiel pour vous d'apprendre à remplir ces filtres car ils seront exécutés par le programme CAPI.

Les questions restantes de cette section ne sont pas toutes pertinentes pour tous les résultats de grossesse. La figure 3 donne un aperçu des sujets ou indicateurs en fonction du résultat de grossesse.

FIGURE 3. SUJETS DE SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE PAR RÉSULTAT DE GROSSESSE

Sujet/indicateur	Résultats de la grossesse inclus dans l'indicateur
Souhait / moment de la grossesse	Toutes les grossesses (codes 1-5)
Visites prénatales : nombre, moment de la première visite, source, prestataire	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)

Contenu des soins prénatals	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Vaccin antitétanique durant une visite prénatale	Naissance vivante la plus récente (code 1)
Suppléments en fer durant une visite prénatale	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Médicaments contre les vers intestinaux durant une visite prénatale	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
TPI pour le paludisme	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Assistance pendant l'accouchement, lieu d'accouchement	Toutes les naissances vivantes et enfants mort-nés 0-35 mois avant l'enquête (codes 1-4)
Césarienne *	Toutes les naissances vivantes et enfants mort-nés de 0 à 35 mois avant l'enquête (codes 1-4)
Contact peau-à-peau après l'accouchement	Naissance vivante la plus récente 0-35 mois avant l'enquête (code 1)
Taille à la naissance/pesé à la naissance/poids à la naissance	Toutes les naissances vivantes 0-35 mois avant l'enquête (codes 1, 2)
Le personnel de l'accouchement a traité la femme avec respect *	Naissance vivante la plus récente (code 1), mort-né le plus récent (code 3)
Durée du séjour dans un établissement de santé *	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Toutes les questions de contact sur les soins postnatals pour la mère	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Toutes les questions de contact sur les soins postnatals pour le nouveau-né	Naissance vivante la plus récente (code 1)
Contenu des soins postnatals, nouveau-né	Naissance vivante la plus récente (code 1)
Contenu des soins postnatals, mère	Naissance vivante la plus récente (code 1), enfant mort-né le plus récent (code 3)
Durée d'aménorrhée / abstinence	Grossesse la plus récente (codes 1, 3, 5)

* Seulement pour les accouchements dans un établissement de santé

QUESTIONS 408 et 409 : MOMENT SOUHAITÉE POUR LA GROSSESSE

En posant ces questions, nous voulons savoir si la grossesse la plus récente de l'enquêtée était souhaitée ou non et, dans le cas où elle était souhaitée, si elle a eu lieu plus tôt que ce que l'enquêtée aurait souhaité.

Q. 410 : ATTENDRE COMBIEN DE TEMPS

Notez qu'en posant cette question, on demande aux enquêtées ayant déclaré qu'elles voulaient attendre un peu plus longtemps pour avoir un/un autre enfant à Q. 409 combien de temps elles voulaient attendre avant de tomber enceinte, et pas avant de donner naissance. Enregistrez la réponse soit en mois, soit en années, et sélectionnez le code correspondant. Si l'enquêtée donne une réponse générale, comme « J'aurais souhaité attendre jusqu'à ce que je sois prête », demandez-lui combien de mois ou d'années elle aurait souhaité attendre. Enregistrez le temps supplémentaire qu'elle aurait aimé attendre avant de devenir enceinte.

Exemple : une femme est tombée enceinte 18 mois après sa naissance précédente et elle vous dit qu'elle aurait préféré un intervalle de 2 ans (24 mois) avant de retomber enceinte. Vous devez sélectionner '1' pour MOIS et '06' dans les cases adjacentes (24-18 = 6).

Q. 411 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

Q. 412 : ENQUÊTÉE A RECHERCHÉ DES SOINS PRÉNATALS

Cette question concerne n'importe quel soin prénatal dispensé par un prestataire de soins de santé au cours de la grossesse la plus récente, qui s'est terminé soit par une naissance vivante ou un enfant mort-né. Ces soins doivent avoir été dispensés spécifiquement pour vérifier le déroulement de la grossesse et pas pour d'autres raisons.

Q. 413 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

Q. 414 : PRESTATAIRE DE SOINS DE SANTÉ POUR LES SOINS PRÉNATALS

Si l'enquêtée a déclaré qu'elle a reçu des soins prénatals pour sa grossesse à Q. 412, demandez-lui qui elle a vu. Étant donné que nous sommes intéressés par toutes les personnes que la femme a vues, vous devez insister en utilisant la phrase suivante (« Quelqu'un d'autre ? ») pour être sûre que la femme déclare bien toutes les personnes qu'elle a vues pendant sa grossesse.

Q. 415 : LIEU(X)/ ENDROIT(S) OÙ ONT ÉTÉ RECUS LES SOINS PRÉNATALS

Cette question a pour but d'identifier les endroits où l'enquêtée a reçu les soins prénatals pour sa grossesse. Les soins prénatals sont généralement dispensés dans des établissements de santé mais il peut parfois arriver qu'ils soient fournis au domicile de la femme enceinte.

Comme à la question Q. 414, nous sommes intéressés par tous les endroits où la femme enceinte a reçu des soins prénatals. N'oubliez pas d'insister en demandant (« Pas d'autre endroit ? ») et enregistrez tous les endroits où elle a été examinée pour des soins prénatals.

De même que pour les questions précédentes sur les sources des méthodes en planification familiale quand vous choisissez un code à Q. 415, vous devez savoir si l'endroit dépend du secteur public (géré par le gouvernement), privé (c'est-à-dire un hôpital ou une clinique gérée par le secteur privé ou un cabinet médical privé) ou une ONG dans le secteur médical. Si vous ne pouvez déterminer le type d'endroit, sélectionnez le code « X » et inscrivez le/les noms.

Q. 416 : NOMBRE DE SEMAINES OU DE MOIS DE GROSSESSE À LA PREMIÈRE VISITE PRÉNATALE

Demandez à l'enquêtée à quel stade (semaine ou mois) de la grossesse a eu lieu sa première visite. Si elle ne se rappelle pas, demandez-lui depuis combien de temps elle n'avait pas eu ses règles à ce moment-là. Considérez que chaque période de règle qui ne s'est pas produite correspond à un mois et inscrivez le nombre dans l'espace prévu. Par exemple, si l'enquêtée ne se souvient pas de combien de mois elle était enceinte quand elle a reçu ses premiers soins prénatals mais qu'elle sait qu'elle avait manqué trois périodes de règles, inscrivez '03' dans mois.

Q. 417 : FRÉQUENCE DES VISITES PRÉNATALES

Demandez-lui ensuite combien de fois, en tout, elle a consulté quelqu'un pour des soins prénatals durant sa grossesse. Seules les consultations prénatales nous intéressent ici, les consultations pour d'autres motifs ne sont pas prises en compte ici.

Q. 418 : EXAMENS ET CONSULTATIONS EFFECTUÉS DURANT CES VISITES

Ici, nous voulons savoir si les éléments listés sous la question ont été effectués au cours des visites prénatales faites par l'enquêtée au cours de sa dernière grossesse. Peu importe que les examens aient

été effectués une fois seulement ou plus d'une fois ; peu importe aussi qu'ils aient été faits au cours d'une même visite ou de plusieurs visites. Posez la question pour chaque élément et enregistrez la réponse avant de poser la question sur l'élément suivant.

La tension est mesurée à l'aide d'un tensiomètre. On place un brassard gonflable autour de la partie supérieure du bras et on le gonfle. Quand l'air s'échappe lentement du bracelet, le prestataire de santé écoute les pulsations de l'artère avec un stéthoscope tout en examinant en même temps le tensiomètre pour lire la tension artérielle. Il se peut que le prestataire de santé utilise un tensiomètre automatique qui ne nécessite pas un stéthoscope ; les chiffres s'affichent sur l'écran.

Un échantillon d'urine est prélevé pour vérifier la présence ou non d'une infection des voies urinaires (qui, si elle n'est pas traitée durant une grossesse, peut être associée à une naissance avant-terme), la présence de protéines (un signe de pré éclampsie), ou un niveau élevé de glucose (un signe de diabète).

Un échantillon de sang peut être prélevé au bout du doigt, à partir d'une veine (habituellement d'une veine près du coude ou du poignet). Cet échantillon est utilisé pour tester la présence de divers problèmes ou maladies, comme l'anémie, le diabète, la syphilis, le VIH ou le paludisme.

Le rythme cardiaque du bébé est écouté en plaçant un stéthoscope sur l'abdomen d'une femme enceinte.

Des conseils formels sur une alimentation saine pendant la grossesse aident les femmes à rester en bonne santé et à prévenir une prise de poids excessive pendant la grossesse.

Le conseil formel sur l'allaitement maternel pendant les soins prénatals augmente la probabilité d'allaitement maternel. Les enfants qui ne sont pas allaités courent un risque plus élevé de maladies telles que la diarrhée et même de décès.

Des saignements vaginaux pendant la grossesse peuvent survenir à tout moment depuis la conception. Des saignements légers ou des taches sont fréquents, surtout pendant les premiers mois d'une grossesse. Des saignements abondants peuvent être le signe de quelque chose de plus grave ; une femme enceinte souffrant de saignements importants devrait consulter un prestataire de soins de santé.

Q. 419 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

QUESTIONS. 420-425 : VACCINATION ANTITÉTANIQUE PENDANT LA GROSSESSE

Le tétanos néonatal est une maladie qui tue de nombreux bébés. Cette maladie est aussi connue sous le nom de « mâchoire bloquée » [terme ou termes locaux]. Un enfant est considéré comme adéquatement immunisé contre le tétanos néonatal si la mère a reçu, deux injections (vaccinations) antitétaniques pendant la grossesse pour sa naissance vivante la plus récente, ou deux injections ou plus (la dernière dans les 3 ans suivant la naissance vivante récente), ou trois injections ou plus (la dernière dans les 5 ans depuis la naissance vivante la plus récente), ou quatre injections ou plus (la dernière dans les 10 ans depuis la naissance vivante la plus récente), ou cinq injections ou plus à tout moment avant la naissance vivante la plus récente.

Aux questions 420 et 421, on demande à l'enquêtée si elle a reçu des injections de vaccin antitétanique durant cette grossesse et, si oui, combien de fois elle a reçu une injection de vaccin antitétanique. Ce vaccin est généralement effectué sur les femmes enceintes sous forme d'injection au bras ou à l'épaule.

Aux femmes qui ont déclaré ne pas avoir reçu, au moins, deux injections de vaccin antitétanique durant la grossesse, vous devez poser plusieurs questions supplémentaires pour déterminer si elle était adéquatement immunisée au moment de sa grossesse. En posant les questions 423 et 424, on cherche à savoir si la femme a reçu des injections antitétaniques avant sa grossesse (c'est-à-dire au cours d'une grossesse précédente ou pendant l'enfance) ; si oui, on demande le nombre total d'injections antitétaniques effectuées avant la grossesse (Q. 424). On lui demande aussi le nombre d'années écoulées

depuis l'injection antitétanique la plus récente (Q. 425). Aux femmes qui n'ont reçu qu'une injection antitétanique au cours de la grossesse la plus récente, on pose une question sur l'injection antitétanique la plus récente qu'elle a reçue avant la dernière grossesse.

Exemple : Ana a été interviewée en décembre 2020. L'enquêtée a deux enfants, Marie et José. José est sa dernière naissance. Elle déclare qu'elle a reçu une injection de vaccin antitétanique quand elle était enceinte de José et deux injections quand elle était enceinte de Marie qui est née en septembre 2017. Elle est aussi sûre qu'elle a reçu toutes les vaccinations infantiles exigées avant d'entrer à l'école mais elle ne sait pas combien d'injections antitétaniques elle a eues.

Pour cette enquêtée, vous devez encercler OUI à Q. 420, enregistrer '1' à Q. 421, et vérifier 'UNE FOIS OU NE SAIT PAS' à Q. 422. Vous devez encercler OUI à Q. 423 puisqu'elle a eu des injections antitétaniques avant sa grossesse.

Étant donné que l'enquêtée est sûre qu'elle a reçu toutes les vaccinations infantiles exigées avant d'entrer à l'école, vous pouvez supposer qu'elle a reçu trois vaccinations antitétaniques pendant l'enfance. Si l'on inclut les deux injections reçues quand elle était enceinte de Marie, cela donne un total de cinq injections antitétaniques avant qu'elle ne tombe enceinte de José. Par conséquent, vous devez enregistrer '5' à Q. 424. Avant sa grossesse de José, son injection la plus récente datait de 2017, l'année de naissance de Marie. Par conséquent, à Q. 425, enregistrez '03' puisque l'injection antitétanique a été donnée il y a trois ans.

Questions 426-428 : FER SOUS FORME DE COMPRIMÉS/SIROP

L'anémie est un problème courant durant la grossesse. Il peut cependant être facilement traité en prenant des suppléments de fer. À la question Q. 426, on demande à l'enquêtée si on lui a donné ou acheté des suppléments de fer, sous forme de comprimés ou de sirop, durant sa grossesse. Étant donné que certaines femmes peuvent ne pas savoir qu'on leur a donné du fer, comme aide visuelle montrez des comprimés/sirop [supplément de plusieurs micronutriments] courants [à l'aide de votre catalogue ou de votre carte] quand vous posez la question. Notez que dans cette question nous ne cherchons pas à savoir si elle a pris ou non les comprimés qui lui avaient été donnés ou qu'elle avait achetés mais plutôt si elle disposait, elle-même, de fer sous forme de comprimés ou de sirop pendant sa grossesse. En outre, ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si on lui a donné ou acheté les comprimés ou le sirop et non de savoir si elle les avait déjà à la maison. Par conséquent, enregistrez NON si elle les avait déjà à la maison et passez à Q. 429.

Si on a donné à l'enquêtée les comprimés ou le sirop ou si elle les a achetés (OUI à Q. 426), demandez-lui où elle a obtenu le comprimé / sirop à la Q. 427. Puis, à la Q. 428, demandez-lui pendant combien de jours au cours de la grossesse elle a pris ces comprimés /sirop pendant toute la grossesse. Enregistrez sa réponse dans les cases. Pensez à inscrire des zéros avant les chiffres si nécessaire ; 30 jours seront inscrits '030'. Dans le cas où on lui a donné ou acheté les comprimés ou sirop de fer mais qu'elle n'en a jamais pris un, enregistrez '000'.

Si l'enquêtée ne se rappelle pas le nombre de jours, insistez pour obtenir un nombre approximatif de jours ; par exemple, demandez-lui depuis combien de mois elle était enceinte quand elle a commencé à prendre les comprimés et si, depuis, elle les a pris chaque jour.

Q. 429 : MÉDICAMENTS CONTRE LES VERS INTESTINAUX

Le traitement des infections causées par des parasites intestinaux a un impact sur la réduction du risque d'anémie chez les femmes pendant la grossesse.

Q. 430 : AIDE ALIMENTAIRE OU EN ESPÈCES PENDANT LA GROSSESSE

Cette question porte sur une aide en espèces ou alimentaire fournie par le biais d'un programme [INSÉRER LE NOM DU PROGRAMME D'AIDE EN ESPÈCES OU ALIMENTAIRE POUR LES FEMMES ENCEINTES] spécifiquement destiné aux femmes enceintes.

Q. 431 : TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LE PALUDISME PENDANT LA GROSSESSE

Dans certaines zones, le paludisme est endémique et il contribue, dans une proportion significative, à une augmentation du risque de morbidité et de mortalité. Dans ces zones, il est recommandé que les femmes enceintes prennent de la SP/Fansidar⁷ au moins trois fois pendant la grossesse pour prévenir le paludisme. Pour savoir si l'enquêtée a suivi ces recommandations, nous lui demandons à Q. 431 si elle a pris de la SP/Fansidar pour lui éviter de contracter le paludisme au cours de sa grossesse.

Si l'enquêtée déclare qu'elle avait du paludisme ou de la fièvre au cours de la grossesse et qu'on lui a donné des médicaments pour traiter le paludisme ou la fièvre, cela ne peut être considéré comme un traitement préventif. Les médicaments pour prévenir le paludisme sont seulement ceux qu'elle prend au cours de la grossesse quand elle n'a pas encore contracté le paludisme. Enregistrez OUI seulement pour les femmes qui ont pris de la SP/Fansidar quand elles n'avaient pas de paludisme.

Si elle déclare qu'elle a pris un médicament mais ne se souvient pas du nom, demandez-lui de vous montrer le paquet dans lequel le médicament est venu. Si elle n'a pas le paquet, mais mentionne qu'elle a reçu trois comprimés à prendre en même temps pour prévenir le paludisme, sélectionnez '1' en supposant qu'elle a pris SP/Fansidar.

Q. 432 : NOMBRE DE FOIS QUE LA SP/FANSIDAR A ÉTÉ PRISE

Cette question ne concerne que les doses de SP/Fansidar que l'enquêtée a prises à titre préventif et non celles qu'on lui a données à titre curatif pour se soigner si elle avait de la fièvre. Par conséquent, vous ne devez prendre en compte ici que les « doses » de SP/Fansidar que l'enquêtée prenait à titre préventif contre le paludisme durant la grossesse. Si on a donné à l'enquêtée de la SP/Fansidar parce qu'elle avait de la fièvre pendant la grossesse, vous ne devez pas prendre en compte ces doses reçues pour traiter sa fièvre.

Souvenez-vous que ce qui nous intéresse ici c'est le nombre de fois que la femme a pris de la SP/Fansidar et non le nombre de comprimés qu'elle a pris. Par conséquent, si elle déclare qu'elle a pris 3 comprimés en une seule fois, enregistrez '01' pour la dose à Q. 423.

Q. 433 : SOURCE DE LA SP/FANSIDAR

En posant cette question, nous cherchons à savoir si l'enquêtée a reçu la SP/Fansidar dans le cadre de ses visites prénatales ou comme des soins séparés, non intégrés aux soins prénatals. Par exemple, elle a pu obtenir le médicament au cours d'une visite dans un établissement de santé pour une raison autre que des soins prénatals ou elle a pu acheter le médicament elle-même dans une pharmacie ou une boutique. Un seul code de réponse peut être sélectionné à cette question. Par conséquent, si l'enquêtée a obtenu le médicament antipaludéen auprès d'au moins deux sources, sélectionnez la source en haut de la liste.

Q. 434 : ASSISTANCE À L'ACCOUCHEMENT

⁷ Fansidar est une marque pour le médicament antipaludique « SP ». Il y a plusieurs autres marques pour la SP. Si Fansidar n'est pas une marque bien connue au pays, changer « Fansidar » pour la marque la plus connue pour la SP, comme « SP/[NOUVELLE MARQUE] ». Sinon, vous pouvez seulement supprimer « Fansidar » et laisser « la SP » toute seule.

Lorsque vous posez la question, la formulation dépendra si la grossesse dont vous parlez s'est terminée ou non par une naissance vivante ou un enfant mort-né. Si l'enquêtée n'est pas sûre du statut de la personne qui s'est occupée d'elle, si elle ne sait pas, par exemple, si la personne était une sage-femme ou une matrone, insistez. Les codes sont des lettres de l'alphabet pour vous rappeler d'enregistrer les codes de toutes les personnes qui ont assisté l'enquêtée.

Q. 435 : LIEU DE L'ACCOUCHEMENT

Le but de cette question est d'identifier les naissances accouchées dans un établissement de santé. Comme pour Q. 434, la formulation diffère selon que la grossesse dont vous parlez s'est terminée ou non par une naissance vivante ou un enfant mort-né. Si la femme a accouché dans un établissement de santé, demandez-lui le type de l'établissement et si c'était un établissement du secteur privé, public (gérer par le gouvernement) ou une ONG et sélectionnez le code approprié

Q. 436 : CÉSARIENNE

Un accouchement par césarienne ne se fait pas par voie normale, mais il nécessite une incision de l'abdomen et de l'utérus. Un tel accouchement est nécessaire pour certaines femmes à cause de complications pendant la grossesse. La césarienne peut aussi être un choix de la mère, il s'agit d'une césarienne par convenance, ou par le prestataire de santé qui effectue la procédure. En outre, dans certains cas, un accouchement par voie normale après une césarienne peut comporter des complications et les femmes qui ont accouché lors de la naissance précédente par césarienne sont plus susceptibles d'avoir recours à une césarienne pour leurs accouchements suivants.

À Q. 436, vérifiez si l'accouchement de l'enfant ou de l'enfant mort-né a eu lieu par césarienne et non par voie normale.

Q. 437 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

QUESTIONS 438-440 : CONTACT PEAU-À-PEAU

Contact peau-à-peau entre la mère et le nouveau-né signifie que la peau nue du bébé touche la peau nue de la mère, sans vêtement ou couverture entre le bébé et la mère. Le contact peau-à-peau entre la mère et le nouveau-né est important pour stabiliser le bébé, il peut prévenir l'hypothermie, et peut favoriser le développement neurologique et l'allaitement. Le contact peau-à-peau de la mère et du nouveau-né a des avantages même avant que l'on coupe le cordon ombilical. À Q. 438 demandez si le nouveau-né a été posé directement au contact de la peau de la mère après la naissance. Puis à Q. 439 on demande si la peau nue du bébé touchait la peau nue de l'enquêtée (sans vêtement ou couverture entre eux). À Q. 440, demandez à la femme combien de temps s'est écoulé entre la naissance de l'enfant et le placement de l'enfant sur la peau nue de sa poitrine.

Q. 441 : TAILLE DU BÉBÉ

Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Il s'agit de la propre opinion de la femme au sujet de la taille/poids de son enfant. Certaines enquêtées peuvent vous donner le poids du bébé à la naissance plutôt que leur propre opinion de sa taille. Expliquez bien que ce qui vous intéresse c'est de savoir si, d'après l'enquêtée, son bébé était « TRÈS GROS », « PLUS GROS QUE LA MOYENNE », « MOYEN », « PLUS PETIT QUE LA MOYENNE » OU « TRÈS PETIT ». Si l'enquêtée elle-même est incapable de vous répondre, n'essayez pas de déduire la réponse de l'information sur le poids à la naissance. Sélectionnez simplement '8' pour « NE SAIT PAS ».

QUESTIONS 442 et 443 : POIDS À LA NAISSANCE

En posant ces questions, on cherche à savoir si le bébé a été pesé à la naissance, et si oui, quel était son poids. Vous remarquerez qu'à Q. 443, il y a deux cases pour enregistrer le poids : la première catégorie

concerne les « KILOGRAMMES DU CARNET », la seconde les « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE ». Les « KILOGRAMMES DU CARNET » proviennent d'un enregistrement écrit du poids à la naissance sur un document comme le carnet de vaccination, le carnet prénatal ou le certificat de naissance. Les « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » proviennent de la déclaration de la mère concernant le poids de son enfant à la naissance, déclaration faite de mémoire.

Quand vous enregistrez le poids à la naissance, sélectionnez d'abord le code approprié situé devant les cases ; '1' pour « KILOGRAMMES DU CARNET » et '2' pour « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » et inscrivez le poids à la naissance. Enregistrez chaque fois que c'est possible le poids à la naissance d'après les informations du carnet. Quand vous enregistrez les informations basées sur le carnet, vérifiez la date figurant sur le carnet ou demandez à la mère si elle est bien sûre que le poids inscrit sur le carnet est le poids de l'enfant à la naissance.

Vous ne remplirez les cases intitulées « KILOGRAMMES DE MÉMOIRE » que s'il n'y a pas de carnet ou que s'il n'y a aucun enregistrement du poids de l'enfant à la naissance dans le carnet. Si le poids n'est pas disponible d'après le carnet et si l'enquêtée dit qu'elle ne se souvient pas du poids exact de l'enfant à la naissance, demandez-lui de vous donner sa meilleure estimation. N'enregistrez 'NE SAIT PAS' que si l'enquêtée ne peut absolument pas se souvenir combien pesait l'enfant à la naissance, même approximativement.

Parfois, le poids d'un bébé est enregistré/rapporté en grammes au lieu de kilogrammes. Si tel est le cas, le poids en grammes doit être divisé par 1 000 avant d'être saisi.

Q. 444 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

Q. 445 : FILTRE POUR LIEU D'ACCOUCHEMENT

QUESTIONS 447-450 : EXAMENS POST-PARTUM POUR LES MÈRES DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Effectuer un examen post-partum après l'accouchement est très important pour la santé de la mère. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si la mère a vu quelqu'un pour un examen postnatal alors qu'elle se trouvait encore dans l'établissement de santé, et, si oui, après combien d'heures, de jours ou de semaines après la naissance le premier examen a eu lieu et qui a effectué l'examen. Ces questions ne concernent que l'examen de santé de la mère. Si quelqu'un a examiné l'état de santé du bébé, mais pas celui de la mère, cet examen ne sera pas pris en compte ici. Par contre, les questions Q. 452-454 concernent les examens pour l'enfant.

En posant, Q. 447 on cherche à savoir combien de temps après l'accouchement l'enquêtée est restée dans l'établissement de santé. La formulation de la question sera différente selon que l'enquêtée a eu une naissance vivante ou un enfant mort-né. En remplissant Q. 447, n'oubliez pas que vous devez d'abord sélectionner un code pour l'unité de temps déclarée par l'enquêtée (c.-à-d. HEURES, JOURS ou SEMAINES) et remplir un nombre dans les cases à droite du code que vous sélectionnez.

Q. 448 ne s'adresse qu'aux femmes qui ont accouché dans un établissement de santé et, en la posant, nous cherchons à savoir si quelqu'un a examiné l'état de santé de la femme avant qu'elle ne quitte l'établissement. Un bilan de santé peut être un examen « pratique » ou simplement une personne qui lui pose des questions sur sa santé.

Les questions 449 et 450 concernant le premier examen après la naissance. Si la femme n'est pas certaine du moment exact, insistez pour obtenir la meilleure estimation pour savoir combien de temps après l'accouchement le premier examen a eu lieu. Si la femme déclare que plus d'une personne a effectué le premier examen post-partum à Q. 450, sélectionnez le code de la personne qui apparaît la plus élevée dans la liste.

Q. 451 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

QUESTIONS 452-454 : EXAMEN POSTNATAL DU NOUVEAU-NÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

En posant la question 452, on cherche à savoir si l'enfant a été examiné par quelqu'un alors qu'il se trouvait toujours dans l'établissement de santé. Les examens concernant l'enfant incluent la vérification du cordon, la mesure de la température, la prise du poids, l'observation de l'allaitement et le conseil sur les signes de danger. Pour ces enfants dont l'état de santé a été examiné dans l'établissement de santé, on pose une série de questions supplémentaires sur le moment auquel a eu lieu ce premier examen (Q. 453) et sur la personne qui a procédé à ce premier examen (Q. 454). Les soins postnatals correspondent à des examens particuliers destinés à vérifier l'état de santé du bébé et qui ont lieu après les soins effectués au moment de l'accouchement. Les examens effectués immédiatement après la naissance sont considérés comme faisant partie des soins à l'accouchement et ne doivent pas être considérés comme des soins postnatals.

QUESTIONS 455-458 : EXAMENS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DES MÈRES AYANT ACCOUCHE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les questions 455-458 s'adressent aux mères qui ont accouché dans un établissement de santé. On leur demande si quelqu'un les a examinées après avoir quitté l'établissement de santé. Aux femmes dont l'état de santé a été examiné après avoir quitté l'établissement de santé, on pose des questions additionnelles sur le moment auquel a eu lieu l'examen (Q. 456), sur la personne qui a examiné la mère (Q. 457) et sur l'endroit où s'est passé l'examen (Q. 458).

En ce qui concerne le lieu où s'est passé l'examen (Q. 458), notez que ce type de soins peut être effectué dans un établissement de santé ou fourni au domicile de la femme ou dans une autre maison.

Q. 459 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

QUESTIONS 460-463 : EXAMENS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS POUR LES NOUVEAU-NÉS DONT LA NAISSANCE A EU LIEU DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

En posant Q. 460, on cherche à savoir si le nouveau-né a reçu des soins postnatals dispensés par un prestataire de santé ou une accoucheuse traditionnelle qui ont suivi sa naissance. La catégorie "prestataire de santé" comprend des professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières, les sages-femmes ou les agents de santé communautaire.

Les questions 461-463 concernent les nouveau-nés qui ont reçu des soins postnatals après avoir quitté l'établissement de santé et elles ont pour but de savoir quand, après la naissance, ont eu lieu ces soins postnatals, quel type de personnel les a dispensés et où ils ont été fournis.

QUESTIONS 464-467 : EXAMENS POSTPARTUM POUR LES MÈRES QUI ONT ACCOUCHE AILLEURS QUE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les questions 464-467 s'adressent aux mères qui ont accouché ailleurs que dans un établissement de santé. À Q. 464, on demande à la mère si quelqu'un a examiné son état de santé à la suite de l'accouchement. Enregistrez 'NON' si la femme a vu un prestataire de santé pour des soins qui n'avaient rien à voir avec l'accouchement. Notez que la formulation de Q. 464 diffère selon que l'enquêtée a eu une naissance vivante ou un enfant mort-né.

À ces femmes qui ont été examinées, on pose les questions 465-467 concernant le moment auquel a eu lieu cet examen, la personne qui l'a effectué et l'endroit où il a eu lieu.

Q. 468 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

QUESTIONS 469-472 : EXAMENS POSTNATALS POUR LES NOUVEAU-NÉS DONT LA NAISSANCE S'EST DÉROULÉE AILLEURS QUE DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Les questions 469-472 s'adressent aux mères qui ont accouché ailleurs que dans un établissement de santé. À Q. 469, on demande si le nouveau-né a été examiné par un prestataire de santé ou une accoucheuse traditionnelle. La catégorie "prestataire de santé" comprend des professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières, les sages-femmes ou les agents de santé communautaire.

Aux femmes qui ont déclaré que leur nouveau-né avait été examiné, on pose les questions 470-472 concernant le moment auquel a eu lieu cet examen, la personne qui l'a effectué et l'endroit où il a eu lieu.

QUESTIONS 473 et 474 : EXAMENS PARTICULIERS ET CONSEILS AU COURS DES DEUX JOURS QUI ONT SUIVI L'ACCOUCHEMENT

Demandez à l'enquêtée à propos de chaque élément figurant sur la liste. Assurez-vous que ces examens et conseils ont été dispensés dans les deux jours qui ont suivi la naissance de l'enfant.

Questions 473d et 473e concernent l'allaitement maternel et demandent à être précisées :

En posant Q. 473d, on demande si l'enquêtée a reçu des conseils officiels sur l'allaitement maternel. Le conseil sur l'allaitement maternel pendant les soins postnatals augmente la probabilité d'allaitement maternel. Les enfants qui ne sont pas allaités pas courent un risque plus élevé de maladies telles que la diarrhée et même de décès.

En posant Q. 473e, on demande si un prestataire de santé a observé l'enquêtée en train d'allaiter pour voir si elle le fait correctement. L'observation de l'allaitement maternel par un prestataire de santé, qui est essentielle pour vérifier le positionnement et la prise du bébé, a montré que c'est une partie importante du conseil et du soutien en matière d'allaitement maternel.

Q. 475 : FILTRE POUR LE RÉSULTAT DE LA DERNIÈRE GROSSESSE

Q. 476 : PÉRIODE MENSTRUELLE APRÈS LA NAISSANCE

Après qu'une femme ait eu un enfant, il y a une période pendant laquelle elle n'a pas ses règles. À la question 476, on demande à la femme si ses règles sont revenues depuis la dernière naissance. La formulation de la question sera différente selon que l'enquêtée a eu une naissance vivante ou un enfant mort-né, un avortement ou une fausse couche.

Q.477 : FILTRE POUR VÉRIFIER SI LA FEMME EST ACTUELLEMENT ENCEINTE

Q. 478 : ABSTINENCE POST-PARTUM

Des couples peuvent décider d'attendre un certain temps après la naissance d'un enfant ou la fin d'une grossesse avant de reprendre les rapports sexuels (abstinence post-partum). Q. 478 est posée pour déterminer si la femme s'abstient toujours d'avoir des rapports sexuels après la fin de sa dernière grossesse. La formulation de la question sera différente selon que l'enquêtée a eu une naissance vivante ou un enfant mort-né, un avortement ou une fausse couche.

Q. 479 : FILTRE POUR TYPE DE RÉSULTAT DE GROSSESSE

Q. 480 : ENFANT DÉJÀ ALLAITÉ OU NON

L'allaitement est important pour la fécondité, pour la santé de l'enfant et pour son état nutritionnel. À cette question, peu importe combien de temps l'enquêtée a allaité l'enfant ; il s'agit seulement de savoir si elle a donné ou non le sein à l'enfant, même si l'enfant est mort très jeune.

Q. 481 : FILTRE POUR ÉTAT DE SURVIE DE L'ENFANT

Q. 482 : QUAND L'ALLAITEMENT A-T-IL COMMENCÉ

Les enfants qui ne sont pas mis au sein dans la première heure après la naissance courent un risque plus élevé d'infections courantes et de décès. Si la mère déclare que le bébé a été mis au sein immédiatement après la naissance, sélectionnez '000.' Sinon, enregistrez le moment en heures ou jours révolus.

Exemple : Une femme déclare qu'elle a commencé à allaiter son enfant dans l'heure qui a suivi la naissance. Sélectionnez '1' et enregistrez '00' heure.

Exemple : Une femme déclare qu'elle a commencé à allaiter son enfant dans les 30 heures qui ont suivi la naissance. Sélectionnez '2' (JOURS) et enregistrez '01'.

Q. 483 : EXCLUSIVEMENT ALLAITÉ AU LAIT MATERNEL DANS LES 2 PREMIERS JOURS

Cette question est posée pour savoir si on a donné à l'enfant quelque chose que le lait maternel à manger ou à boire dans les deux premiers jours après l'accouchement. Des exemples de liquides et d'aliments courants inclut l'eau, des préparations pour nourrissons [INSÉREZ LIQUIDES COURANTS ET ALIMENTS QUI PEUVENT ÊTRE DONNÉS AUX NOURRISSONS].

Les nourrissons ne devraient pas recevoir d'autres aliments ou liquides que le lait maternel, sauf indication médicale. Notez que le lait maternel comprend le lait de la mère ainsi que celui d'une nourrice ou d'une donneuse.

Les médicaments prescrits, les solutions de réhydratation orale, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des liquides ou des aliments. Cependant, les boissons à base de plantes et les médicaments traditionnels similaires sont comptés comme des liquides ou des aliments et les enfants en ayant reçu sont considérés comme n'étant pas nourris exclusivement au lait maternel.

Q. 484 : FILTRE POUR ÉTAT DE SURVIE DE L'ENFANT

Q. 485 : ENFANT TOUJOURS ALLAITÉ

Cette question est posée pour savoir si l'enfant est toujours nourri au lait maternel ; peu importe si l'enfant reçoit d'autres liquides ou aliments en plus de l'allaitement. On considère qu'un enfant est nourri au lait maternel s'il est allaité par sa mère ou par une nourrice, s'il est nourri au lait maternel donné par sa mère ou s'il est nourri au lait d'une donneuse.

Q. 486 : ENFANT NOURRI AU BIBERON

L'utilisation de biberons peut être contraire à tout principe d'hygiène et peut interférer avec le comportement d'allaitement optimal. Vous devez enregistrer 'OUI' si on a donné à l'enfant quelque chose au biberon durant le jour ou la nuit avant l'interview.

Q. 487 : FILTRE POUR RÉSULTAT DE LA GROSSESSE SUIVANTE

À ce point du questionnaire, le programme CAPI vérifiera Q. 402 pour voir si la femme a eu d'autres résultats de grossesse au cours des 35 derniers mois. Si oui, vous poserez les questions de la section 4 pour l'avant-dernier résultat de grossesse en commençant avec Q. 404. Si vous avez terminé ces questions pour tous les résultats de grossesse au cours des 35 derniers mois, passez à Q. 501.

F. Section 5 : Vaccination de l'enfant

Il y a une différence importante entre les Sections 4 et 5. La Section 4 recueille des informations sur les naissances vivantes, les enfants décédés, les enfants mort-nés et les avortements alors que la section 5 recueille des informations sur les enfants vivants seulement.

Q. 501 : FILTRE POUR L'ENFANT ÉLIGIBLE POUR LA SECTION 5

Q. 502 : PHRASE INTRODUCTIVE

Cette introduction a pour but de faire savoir à la mère que vous passez à un nouveau sujet : les vaccinations reçues par ses enfants nés au cours des trois dernières années (0-35 mois). Si la mère a plus d'un enfant dans cette tranche d'âges, vous commencerez par poser des questions sur le plus jeune enfant, puis vous répétez la section sur l'enfant vivant suivant.

Q. 503 : NOM DE L'ENFANT ET NUMÉRO DE LIGNE DE L'HISTORIQUE DES GROSSESSES

Q. 504 : CARNET DE VACCINATION (CARNET DE SANTÉ) OU AUTRE DOCUMENT

Vous deviez avoir obtenu au début de l'interview pour tous les enfants éligibles des documents (certificat de naissance, carte/carnet de vaccination, carnet de santé). Si vous n'avez pas encore obtenu un certificat, une carte ou un carnet pour un enfant, il est temps de demander à la mère de les chercher.

Notez que dans certains cas les mères peuvent ne pas avoir de carnets de vaccination (ou de santé) pour leurs enfants ; mais elles peuvent avoir un livret ou un autre document où les informations sur la vaccination sont inscrites. Elles peuvent aussi avoir un livret en plus du carnet de vaccination (ou de santé). Pensez à demander aux enquêtées de chercher aussi ces documents.

Dans certains cas, la mère peut ne pas être disposée à prendre le temps de chercher ces documents, pensant que vous êtes pressée. Étant donné qu'il est très important d'obtenir une documentation écrite sur l'histoire vaccinale de tous les enfants éligibles, soyez patiente si la mère a besoin de temps pour rechercher les documents.

Si la mère a un carnet de vaccination pour l'enfant et aucun autre document où les vaccinations sont inscrites, enregistrez « OUI, A SEULEMENT UN CARNET » et passez à Q. 507. Si la mère a un document où les vaccinations sont inscrites mais qu'elle n'a pas de carnet, enregistrez « OUI, A SEULEMENT UN AUTRE DOCUMENT ». Si la mère a un carnet et un autre document, enregistrez, « OUI, A UN CARNET ET UN AUTRE DOCUMENT » et passez à la question 507. Si la mère n'a ni un carnet ni un autre document indiquant les vaccinations reçues par l'enfant, enregistrez « NON, PAS DE CARNET ET PAS D'AUTRE DOCUMENT ».

Q. 505 : A DÉJÀ EU UN CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Si à Q. 504, la femme vous dit qu'elle n'a pas de carnet de vaccination/carnet de santé ou un autre document pour son enfant, demandez-lui alors si elle a déjà eu un carnet de vaccination pour cet enfant. Il est possible qu'à un certain moment elle ait eu un carnet, mais qu'elle ne l'a plus.

Q. 506 : FILTRE POUR CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Q. 507 : CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ OU AUTRE DOCUMENT VU

La question 507 s'adresse aux enquêtées qui ont déclaré que leur enfant possédait un carnet de vaccination/carnet de santé ou un autre document sur lequel les vaccinations de l'enfant sont enregistrées. Demandez à voir le carnet de vaccination/carnet de santé ou l'autre document.

Si la mère vous montre un carnet et pas d'autre document, enregistrez « OUI, SEULEMENT CARNET VU ». Si elle ne vous montre pas de carnet, mais seulement un autre document, enregistrez « OUI, SEULEMENT AUTRE DOCUMENT VU ». Si elle vous montre le carnet et un autre document, enregistrez, « OUI, CARNET ET AUTRE DOCUMENT VUS ».

Si la mère n'est pas en mesure de vous montrer le carnet de vaccination de son enfant ou un autre document parce que c'est quelqu'un d'autre qui l'a ou qu'elle ne peut pas y accéder pendant l'interview, n'enregistrez « NI CARNET, NI AUTRE DOCUMENT VUS » et passez à la question 513

Q. 508 : ENREGISTREZ LA DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT À PARTIR DU DOCUMENT OBSERVÉ

Inscrivez la date de naissance de l'enfant (jour, mois et année) tel qu'il est inscrit dans le document que vous avez obtenu à la question 507. Ne recopiez pas la date de naissance de l'enfant à partir de l'historique des grossesses et ne demandez pas à la mère la date de naissance de l'enfant. Si la date de naissance de l'enfant n'est pas inscrite sur le document, sélectionnez le code '95' PAS DE DATE DE NAISSANCE SUR LE CARNET.

Q. 509 : ENREGISTREMENT DES VACCINATIONS

Si vous avez un carnet de vaccination (ou de santé) pour l'enfant, enregistrez les réponses à la question 509, en prenant directement les informations du carnet. Quand il y a plus d'un enfant éligible, pour la section 5, assurez-vous de bien utiliser le carnet qui correspond à l'enfant pour lequel vous posez des questions.

Avant de recopier les dates du carnet à la question 509, examinez soigneusement le carnet. Il se peut que la liste des vaccinations sur le carnet de vaccination soit dans un ordre différent de celui du questionnaire. À la question 509, vous devez enregistrer les dates avec le jour en premier, puis le mois, enfin l'année. Vous devez lire le carnet avec attention pour voir dans quel ordre les dates sont inscrites, parce que quelquefois le mois peut être écrit en premier, suivi du jour et de l'année. Prenez soin d'enregistrer les dates correctement.

En plus d'inscrire les dates des vaccinations sur le carnet, certains établissements de santé ont parfois l'habitude d'inscrire les rendez-vous sur le carnet, c'est-à-dire, les dates (rendez-vous) auxquelles la mère doit ramener son enfant pour les vaccinations suivantes. Vous devez faire très attention à ne pas enregistrer la date d'un rendez-vous à la place d'une date de vaccination. Il est possible qu'un rendez-vous ait été donné, mais que l'enfant n'ait jamais reçu la vaccination. Vous ne devez enregistrer que les dates auxquelles les vaccinations ont été effectivement données, et non les dates des rendez-vous. Prenez le temps de lire le carnet attentivement et entièrement.

Si le carnet indique seulement l'année de la vaccination et que soit le jour, soit le mois ou les deux soient manquants, enregistrez '98' dans la colonne pour laquelle l'information n'est pas donnée.

Exemple : Par exemple, si la date est juillet 2019, enregistrez '98' pour JOUR, '07' pour MOIS, '2019' pour ANNÉE.

Exemple : Par exemple, si la date est 2019, enregistrez '98' pour JOUR, '98' pour MOIS, '2019' pour ANNÉE.

Si le carnet montre clairement qu'une vaccination a été faite, mais que la date n'est pas enregistrée, inscrivez '44' dans la colonne JOUR qui suit le vaccin et laissez le mois et l'année vide. Examinez le

carnet avec soin. Si, par exemple, une date est indiquée pour un vaccin du DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent et qu'il y a une simple marque pour montrer que le vaccin oral contre la poliomyélite a également été donné, enregistrez la date de l'injection du DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent sur la ligne de la polio parce que cela indique certainement que les vaccinations ont été faites le même jour. Certains carnets de vaccination n'ont qu'une ligne pour DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent1 et VACCIN POLIO ORAL (VPO) 1, DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent 2 et VACCIN POLIO ORAL (VPO) 2, etc. S'il y a une date sur l'une de ces lignes, enregistrez la même date pour les injections de DTCoq-HEPB-HIB/Pentavalent et de la polio.

S'il n'y a ni date ni marque à côté d'un vaccin particulier, enregistrez '00' dans la colonne 'JOUR' pour ce vaccin laissez le mois et l'année vide.

Exemple : Le carnet de santé de Marie (panneau gauche) a été utilisé pour compléter la question 509 (panneau droit) :

Carnet de santé de Marie		Q. 509								
			JOUR		MOIS		ANNÉE			
BCG	20 mai 2020	BCG	2	0	0	5	2	0	2	0
Hep B0	20 mai 2020	HÉPATITE B À LA NAISSANCE	2	0	0	5	2	0	2	0
Polio 0	20 mai 2020	VACCIN ORAL POLIO (VPO) 0 (DOSE NAISSANCE)	2	0	0	5	2	0	2	0
Polio 1	Août 25, 2020	VACCIN POLIO ORAL (VPO) 1	2	5	0	8	2	0	2	0
Polio 2	Octobre 2020	VACCIN POLIO ORAL (VPO) 2	9	8	1	0	2	0	2	0
Polio 3	Pas de date	VACCIN POLIO ORAL (VPO) 3	0	0						
VPI	Pas de date	VACCIN POLIO INACTIVÉ (VPI)	0	0						
DTCoq-HepB-Hib 1	25 août 2020	DTCoq-HepB-Hib 1	2	5	0	8	2	0	2	0
DTCoq -HepB-Hib	Octobre, 2020	DTCoq -HepB-Hib 2	9	8	1	0	2	0	2	0
DTCoq -HepB-Hib 3	Pas de date	DTCoq -HepB-Hib 3	0	0						
Rotavirus 1	25 août 2020	ROTAVIRUS 1	2	5	0	8	2	0	2	0
Rotavirus 2	2020	ROTAVIRUS 2	9	8	9	8	2	0	2	0
Rougeole	Reçu, pas de date	ROUGEOLE	4	4						
Vitamine A	9 octobre 2020	VITAMINE A (LA PLUS RÉCENTE)	0	9	1	0	2	0	2	0

Q. 510 : PERMISSION POUR PHOTOGRAPHIER LE DOCUMENT

Demandez à la mère la permission de prendre une photographie du document sur lequel les vaccins sont mentionnés. Si la mère veut savoir pourquoi la prise d'une photographie est nécessaire, expliquez-lui qu'il s'agit d'une étape importante pour obtenir des renseignements exacts. Si la mère accorde la permission et que vous avez pu prendre la photographie avec la tablette, sélectionnez le code '1' PHOTOGRAPHIE PRISE. Si la mère ne vous accorde pas la permission, sélectionnez l'option '2' PHOTOGRAPHIE NON PRISE, PERMISSION NON ACCORDÉE.

Si la permission est accordée pour prendre la photo, mais que vous n'êtes pas en mesure de la prendre pour une autre raison (par exemple, la fonction de la caméra sur l'ordinateur tablette ne fonctionne pas), enregistrer '6' PHOTOGRAPH NOT TAKEN, OTHER REASON et spécifier la raison.

Q. 511 : FILTRE POUR VACCINATION COMPLÈTE

Q. 512 : VACCINS REÇUS MAIS NON ENREGISTRÉS

Parfois un enfant peut avoir reçu un vaccin alors qu'aucun enregistrement ne figure sur le carnet de vaccination (ou de santé). Après avoir recopié les informations du carnet, demandez à la mère si l'enfant

a reçu des vaccins qui n'ont pas été reportées sur le carnet. Cela peut inclure des vaccins donnés lors d'une campagne nationale de vaccination ou pendant les journées de la santé.

Si la mère déclare que l'enfant a reçu un vaccin pour lequel aucune date n'est inscrite sur le carnet, enregistrez 'OUI' à Q. 512. Retournez ensuite à Q. 509 et remplacez '00' pour ce vaccin par '66' à la colonne 'JOUR' à côté du vaccin reçu et laissez les colonnes 'MOIS' et 'Année' vide ; et allez à la question 529.

À Q. 512, n'enregistrez 'OUI' que si la mère liste un (ou plus d'un) des vaccins listés à Q. 509 qui n'a pas été enregistré sur le carnet comme ayant été donné. (Le système CAPI fournira une liste des vaccins qui sont enregistrés comme n'ayant pas été administrés). N'ajoutez pas les vaccins qui ne figurent pas sur la carte de vaccination, comme par exemple la vaccination contre la grippe.

Une mère peut vous dire que l'enfant n'a reçu aucun autre vaccin que ceux enregistrés sur le carnet. Dans ce cas, sélectionnez '2' pour 'NON' à Q. 512.

Exemple : D'après les renseignements fournis par la mère de Marie lorsque vous lui aviez posé la question 512, vous apprenez que Marie a reçu le VPO 3 et le VPI, mais pas d'autres vaccins. Remplacez les '00' qui sont dans la colonne 'JOUR' pour les à la question 509 par '66'. Après que ces renseignements sont ajoutés à la question 509 comme suit :

Q. 509								
	JOUR		MOIS		A.			
BCG	2	0	0	5	2	0	2	0
HÉPATITE B À LA NAISSANCE	2	0	0	5	2	0	2	0
VACCIN ORAL POLIO 0 (DOSE DE LA NAISSANCE)	2	0	0	5	2	0	2	0
VACCIN POLIO ORAL (VPO) 1	2	5	0	8	2	0	2	0
VACCIN POLIO ORAL (VPO) 2	9	8	1	0	2	0	2	0
VACCIN POLIO ORAL (VPO) 3	6	6						
VACCIN POLIO INACTIVE (VPI)	6	6						
DTCog-HepB-Hib 1	2	5	0	8	2	0	2	0
DTCog -HepB-Hib 2	9	8	1	0	2	0	2	0
DTCog -HepB-Hib 3	0	0						
ROTAVIRUS 1	2	5	0	8	2	0	2	0
ROTAVIRUS 2	9	8	9	8	2	0	2	0
ROUGEOLE	4	4						
VITAMINE A (LA PLUS RÉCENTE)	0	9	1	0	2	0	2	0

Une fois que toutes les lignes de la question 509 sont remplies, passez à la question 529.

Résumé du remplissage de la Section 5 quand la carte de vaccination est disponible	
Information disponible	Code
Date complète fournie (jour, mois et année)	Enregistrez la date complète
Partie de la date fournie	Enregistrez '98' pour l'information manquante. Enregistrez les informations fournies sur la date
Date non précisée, mais indication claire que la vaccination a été faite (ex. marque), et la date des vaccinations faites lors de la même visite disponible	Enregistrez la date des vaccinations faites lors de la même visite

Date non précisée, mais certaine indication que la vaccination a été faite	Enregistrez '44' dans la colonne 'JOUR'
Pas d'information fournie par la carte, mais d'après la mère la vaccination a été faite	Enregistrez '66' dans la colonne 'JOUR'
Aucune information fournie	Enregistrez '00' dans la colonne 'JOUR'

Q. 512A : FILTRE POUR LES VACCINS ENREGISTRES SUR LE CARNET

Q. 513 : A DÉJÀ EU UN VACCIN (MAIS PAS DE CARNET)

Cette question ne doit être posée que si vous ne voyez pas le carnet de vaccination (santé) de l'enfant ou un autre document sur lequel les vaccinations de cet enfant sont enregistrées. Dans ce cas, toutes les informations sur les vaccins des enfants seront recueillies à partir des déclarations de la mère, basées sur ce dont elle se souvient concernant ces vaccins.

QUESTIONS 514-528 : VACCINS POUR LES ENFANTS SANS CARNET OU AUTRE DOCUMENT

Si vous n'avez pas vu le carnet de vaccination (santé) de l'enfant ou un autre document sur lequel les vaccinations de l'enfant sont enregistrées et si la mère vous dit qu'il a reçu, au moins, une vaccination, vous demanderez si l'enfant a reçu chacun des vaccins suivants : [BCG, hépatite B (dose à la naissance), polio (VPO et VPI), pentavalent (DTP-HEPB-HIB), pneumocoque, rotavirus et rougeole].

Etant donné qu'il y a plusieurs types de vaccin, on doit spécifier comment ils sont donnés pour que la mère puisse savoir de quel vaccin on lui parle. Lisez la phrase entière avant d'accepter une réponse de la femme.

À la question 514, on demande à la mère si l'enfant a déjà reçu le vaccin du BCG qui protège contre la tuberculose.

À la question 515, on demande à la mère si l'enfant a déjà reçu, à la naissance, une dose du vaccin contre l'hépatite B. Si la mère a déclaré que son enfant a reçu une dose d'hépatite B juste après la naissance, posez la Q. 516 pour savoir si l'enfant a reçu la dose du vaccin dans les 24 heures après sa naissance. Pour être efficace, le vaccin de l'hépatite B doit être donné dans les 24 heures après la naissance.

Remarquez qu'il y a des questions supplémentaires pour les vaccins restants (polio, pentavalent, pneumocoque, rotavirus et rougeole). Pour le vaccin polio oral (VPO), on demande si l'enfant l'a reçu, [dans le cas de la dose naissance de VPO, quand il l'a reçue pour la première fois] et combien de fois il l'a reçu. Le vaccin polio inactivé (VPI) est un autre type de vaccin qui protège contre la poliomyélite. Étant donné qu'il peut être difficile pour la mère de faire la distinction entre le VPO et le VPI, mais que le VPI devrait être administré en même temps que la troisième dose de VPO, on demande à la question 520 si une injection de VPI a été reçue en même temps que la dernière dose de poliomyélite.

Pour les autres vaccins, on demande si l'enfant a reçu le vaccin et combien de fois il l'a reçu.

Q. 529 : OÙ L'ENFANT A-T-IL REÇU LES VACCINS

Demandez à la mère où l'enfant a reçu la majorité de ses vaccins.

Q. 530 : VACCINATION DE L'ENFANT (AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE)

Si la mère n'a plus d'autres enfants survivants nés au cours des 35 derniers mois, passez à la question 601. Si la mère a un autre enfant âgé de 0 à 35 mois, vous répéterez les questions 503-529 pour l'enfant survivant suivant.

G. Section 6 : Santé de l'enfant et état nutritionnel

De même que la Section 5, la Section 6 porte sur les enfants vivants. Il est important de se rappeler que, contrairement à la section 5, la section 6 porte sur les enfants vivants qui sont nés dans les 0-59 mois avant l'enquête.

Q. 601 : FILTRE POUR LES ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0-59 MOIS

Q. 602 : PHRASE INTRODUCTIVE

Q. 603 : NOM ET NUMÉRO DE LIGNE DE L'HISTORIQUE DE GROSSESSE DU PLUS JEUNE ENFANT VIVANT

Q. 604 : SUPPLÉMENTATION EN FER

La supplémentation en fer est l'une des méthodes les plus efficaces pour traiter l'anémie. Les suppléments de fer pour les nourrissons et les jeunes enfants sont communément administrés sous forme de comprimés ou de liquides (sirops ou gouttes), [ou de poudres de micronutriments (un paquet de vitamines et de minéraux qui sont ajoutés à la nourriture d'un enfant)]. À titre d'aide visuelle, montrez à la mère les échantillons des comprimés/liquides de fer [et de poudre de micronutriment] [du livre d'images]. Notez que la période de référence pour cette question porte sur les 12 derniers mois.

Q. 605 : SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE A

À la question 605, on demande si l'enfant a reçu une dose de vitamine A dans les six mois qui ont précédé l'interview. Montrez à la femme des échantillons courants d'ampoules, de comprimés ou de sirop de vitamine A. N'enregistrez pas 'OUI' si l'enfant a reçu la dernière dose il y a plus de six mois.

Q. 606 : VERS INTESTINAUX

Le traitement contre les vers intestinaux contribue à améliorer la santé des enfants. Le déparasitage est possible avec des médicaments peu coûteux et efficaces qui sont sans risque pour les enfants d'âge préscolaire. On demande à la question 606 si l'enfant a pris des médicaments contre les vers intestinaux au cours des six derniers mois.

Q. 607 : SUIVI DE LA CROISSANCE DE L'ENFANT

L'évaluation systématique de la croissance de l'enfant est utilisée pour surveiller sa croissance et pour dépister la malnutrition aigüe. Par « Prestataire de soins de santé ou un agent de santé communautaire », on fait référence à tout agent de santé tel qu'un médecin, un(e) infirmier (ère) ou un agent de santé communautaire. On parle de longueur quand l'enfant est mesuré dans la position couchée et de hauteur quand il est mesuré debout. Il n'est pas nécessaire de faire la distinction entre la hauteur et la longueur dans la façon dont vous codez la réponse. Le périmètre brachial est la circonférence du bras mesurée à mi-distance entre l'épaule et le coude. Il se réalise à l'aide d'un ruban spécial appelé en anglais MUAC (Mid-Upper Arm Circumference ou circonférence de la partie supérieure du bras). Utilisez votre carte de présentation pour montrer à l'enquêtée une image du ruban MUAC quand vous posez Q. 607c. Le MUAC est généralement un ruban coloré qui est enroulé autour du bras. Assurez-vous de demander si chacune des actions s'est produite au cours des 3 derniers mois.

Q. 608 : DIARRHÉE DANS LES 2 DERNIÈRES SEMAINES

La diarrhée est une des principales causes de maladie et de décès des enfants dans les pays en développement. Si la femme ne sait pas ce que signifie la "diarrhée", dites-lui que c'est « trois selles liquides ou plus par jour ». En lisant la question, insistez sur « durant les deux dernières semaines ».

QUESTIONS 609 et 610 : BOIRE ET MANGER PENDANT LES ÉPISODES DIARRHÉIQUES

Les quantités de liquides ou de nourriture données à un enfant qui a la diarrhée peuvent être différentes de celles qu'il reçoit normalement. La façon de poser la question 609 dépendra du fait que l'enfant est allaité au sein ou non. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Ce que nous voulons savoir, c'est la quantité de liquides que l'enfant a bus. Si la mère dit que l'enfant en a reçu « moins que d'habitude », insistez pour déterminer de manière plus spécifique si elle veut dire 'beaucoup moins' que d'habitude ou 'un peu moins'.

La question 610 est similaire à la question 609 sauf qu'elle concerne la nourriture consommée durant la diarrhée. Notez qu'il y a une différence importante entre les deux catégories A STOPPÉ LA NOURRITURE et N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER. Cette dernière catégorie concerne les enfants qui n'ont pas commencé à manger (ceux qui, par exemple, sont seulement allaités).

QUESTIONS 611 et 612 : CONSEILS OU TRAITEMENTS RECHERCHÉS POUR LA DIARRHÉE

Par ces questions, on cherche à savoir si des conseils ou traitement ont été recherchés auprès de quelqu'un d'autre pour traiter cet épisode de diarrhée ; il peut s'agir de conseils d'un centre de santé, d'un agent de santé, ou d'un guérisseur traditionnel. Enregistrez 'OUI' si quelqu'un (et pas seulement la mère) a recherché des conseils ou un traitement pour la diarrhée de l'enfant.

Si des conseils ou un traitement ont été recherchés (réponse à la question 611 est 'OUI'), posez Q. 612 et insistez pour déterminer toutes les sources. Sélectionnez le code pour chaque établissement ou personne contacté.

Q. 613 : FILTRE POUR LE NOMBRE D'ENDROITS OÙ DES CONSEILS OU DES TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR SOIGNER LA DIARRHÉE

Q. 614 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS /TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR TRAITER LA DIARRHÉE

Pour les femmes qui ont cité plus d'un endroit à Q. 612, insistez en posant Q. 614 pour connaître le premier endroit où des conseils ou traitements ont été recherchés pour soigner la diarrhée. Si la femme cite un endroit qui n'est pas enregistré à Q. 612, insistez d'abord pour être certaine que les conseils ou traitement ont bien été recherchés dans cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q. 612.

Q. 615 : LIQUIDES SPÉCIAUX ET ZINC

On demande aux femmes si elles ont donné à l'enfant souffrant de diarrhée un liquide préparé à partir d'un sachet de sels de réhydratation orale (SRO) comme [NOM LOCAL POUR LES SACHETS SRO], les liquides SRO préconditionnés [NOM LOCAL POUR LES LIQUIDES SRO PRÉCONDITIONNÉS], du zinc en comprimés ou en sirop, les liquides-maisons recommandés par le gouvernement et/ou du zinc en comprimés ou en sirop. Lisez bien chaque sous-question et inscrivez la réponse donnée après chaque sous-question.

QUESTIONS 616 et 617 : TRAITEMENT POUR LA DIARRHÉE AUTRES QUE LES LIQUIDES SPÉCIAUX

On pose ces questions à la mère pour savoir si l'enfant a reçu d'autres traitements pour cet épisode de diarrhée que ceux qui ont été déclarés à Q. 615. Si à Q. 615 vous avez appris qu'on avait donné à l'enfant des liquides d'un sachet SRO, posez Q. 616a en disant, « Est-ce que quelque chose d'autre a été donné pour traiter la diarrhée ? » Si aucun liquide n'a été donné, posez Q. 616b en disant, « Est-ce que quelque chose a été donné pour traiter la diarrhée ? »

Si vous apprenez à Q. 616 qu'on a donné à l'enfant quelque chose pour traiter la diarrhée, posez Q. 617 pour identifier ce que la mère ou quelqu'un d'autre a pu donner à l'enfant. Tout comme Q. 616, Q. 617 comporte deux versions : 617a pour les enfants qui ont reçu quelque chose à Q. 615, et Q. 617b pour les enfants qui n'ont rien reçu à Q. 615. Après avoir enregistré le traitement, demandez à la femme si « quelque chose d'autre » a été donné, mais demandez-le sans insinuez que quelque chose d'autre aurait dû être donné.

Q. 617 comprend des codes qui demandent à être précisés ultérieurement : antibiotiques (codes A et E) et anti-motilité (code B). Un antibiotique est un médicament qui détruit des micro-organismes comme les bactéries. Cependant, les antibiotiques ne sont pas efficaces pour traiter la diarrhée causée par un virus.

Un médicament anti-motilité est un médicament qui réduit les symptômes de la diarrhée en ralentissant les mouvements de l'intestin. Ils contribuent à réduire la vitesse à laquelle le contenu alimentaire passe dans l'intestin en permettant que les aliments y restent et puissent être absorbés par le corps, ce qui a pour conséquence des selles plus solides qui passent moins souvent.

QUESTIONS 618-620 : FIÈVRE AU COURS DES 2 DERNIÈRES SEMAINES ET PALUDISME

La fièvre est un symptôme courant de plusieurs maladies y compris le paludisme et la pneumonie, qui sont deux des principales causes de décès des jeunes enfants dans de nombreux pays. Il arrive souvent que les enfants qui ont de la fièvre soient traités pour le paludisme sans savoir s'il s'agit en fait de paludisme ou de pneumonie. Par conséquent, la résistance des parasites aux antipaludiques est devenue un problème majeur. Pour le stopper, le prestataire des soins de santé doit diagnostiquer le paludisme chez les enfants et ne fournir un traitement contre le paludisme qu'aux enfants infectés par le parasite du paludisme. Le diagnostic du paludisme est effectué en prenant quelques gouttes de sang du patient et en examinant la présence de parasites du paludisme ou de protéines spécifiques au paludisme.

N'enregistrez 'OUI' à la question 618 que si la fièvre est survenue dans les deux semaines ayant précédé la date de l'interview et ensuite allez à la question 619 pour demander si du sang a été prélevé au doigt ou au talon de l'enfant pour être testé. Notez que la question cherche seulement à savoir si du sang a été prélevé, et non spécifiquement s'il a été prélevé pour un test de dépistage du paludisme, car la mère peut ne pas savoir pourquoi le sang a été prélevé.

Que l'enfant ait ou non subi un test sanguin pendant la maladie, posez la question 620 pour savoir si un prestataire de soins de santé a dit à la mère que son enfant était atteint de paludisme.

Q. 621 : TOUX AU COURS DES 2 DERNIÈRES SEMAINES

N'enregistrez 'OUI' que si l'enfant a souffert de la toux dans les deux semaines ayant précédé la date de l'interview.

Q. 622 : ENFANT A UNE RESPIRATION PLUS RAPIDE QUE D'HABITUDE /DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

Une respiration courte et rapide ou des difficultés respiratoires sont des signes de pneumonie ou d'autres infections respiratoires aiguës, qui sont l'une des causes principales de décès des jeunes enfants.

Q. 623 : RESPIRATION RAPIDE/DIFFICILE DUE À UN PROBLÈME DE BRONCHES/NEZ BOUCHÉ

Le but de cette question est de permettre de faire la distinction entre les maladies respiratoires qui peuvent être mortelles et un nez bouché ou un nez qui coule qui sont moins graves.

Q. 624 : FILTRE POUR LA FIÈVRE

QUESTIONS 625 et 626 : CONSEILS OU TRAITEMENT RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Enregistrez ‘OUI’ à Q. 625 si quelqu’un a recherché des conseils ou traitement pour la fièvre ou la toux de l’enfant. Une personne, autre que la mère (par exemple, la grand-mère) a pu rechercher des conseils ou un traitement. Si des conseils ou un traitement ont été recherchés, continuez et posez la question 626. Insistez pour déterminer si plus d’un endroit ou plus d’une personne ont été consultés et enregistrez tous les endroits mentionnés.

Q. 627 : FILTRE POUR LE NOMBRE D’ENDROITS OÙ DES CONSEILS OU UN TRAITEMENT ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Q. 628 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS ET UN TRAITEMENT ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Aux enquêtées qui citent plus d’un endroit à la question 626, insistez à Q. 628 pour savoir quel a été le premier endroit où des conseils/traitements pour la fièvre/toux ont été recherchés. Si la femme cite un endroit qui n’est pas enregistré à Q. 626, insistez d’abord pour être certaine que ces conseils ou traitement ont bien été recherchés à cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q. 626.

Q. 629 : TEMPS ÉCOULÉ ENTRE LE MOMENT OÙ A COMMENCÉ LA MALADIE ET LA RECHERCHE DE CONSEILS/TRAITEMENT

Inscrivez le nombre de jours écoulé entre le début de la maladie et la recherche de conseils ou de traitement. Si des conseils ou traitement ont été recherché le jour où a commencé la maladie, inscrivez ‘00’.

QUESTIONS. 630 et 631 : TRAITEMENT DE LA FIÈVRE/TOUX

Demandez à la mère si l’enfant qui a eu de la fièvre ou qui a toussé dans les 2 dernières semaines a pris des médicaments pour la maladie et, si oui, quels médicaments l’enfant a reçus.

Notez que plus d’un médicament avait pu être donné à l’enfant pendant la maladie, vous devez enregistrer tous les médicaments mentionnés par la mère. Si elle ne connaît pas les noms des médicaments, demandez-lui de vous les montrer, ou bien montrez lui la boîte d’image des médicaments contre le paludisme pour voir si elle peut reconnaître la boîte. Enregistrez « NE SAIT PAS » seulement si elle ne peut pas vous montrer le médicament ou si vous ne pouvez pas déterminer le type de médicament qui a été donné à l’enfant.

Lorsque vous posez Q. 631, la mère peut ne pas vous donner une réponse qui correspond parfaitement aux catégories du questionnaire.

Suivez les conseils ci-dessous. Si vous avez des doutes sur la façon de classer un médicament, alors que la mère affirme qu'il s'agissait d'un antipaludique, sélectionnez le code I - « AUTRE ANTIPALUDIQUE » et enregistrez la marque et / ou le nom du médicament. Par exemple, vous pouvez rencontrer des antipaludiques tels que [Méfloquine, Lariam, Malarone ou PRODUITS SPECIFIQUES AU PAYS] qui n'appartiennent à aucune des autres catégories.

ANTIPALUDIQUES		
COMBINAISON THÉRAPEUTIQUE		
À BASE D'ARTÉMISININE (CTA)		A
SP/FANSIDAR		B
CHLOROQUINE		C
AMODIAQUINE		D
COMPRIMÉS		
QUININE		E
INJECTION/IV		F
ARTESUNATE		
VOIE RECTALE		G
INJECTION/IV		H
AUTRE		
ANTIPALUDIQUE		I
(PRÉCISEZ)		
ANTIBIOTIQUES		
AMOXICILLIN		J
COTRIMOXAZOLE		K
AUTRE COMPRIMÉ/SIROPÉ		L
AUTRE INJECTION/IV		M
AUTRES MÉDICAMENTS		
ASPIRINE		N
PARACÉTAMOL/PANADOL/ ACÉTAMINOPHÈNE		O
IBUPROFÈNE		P
AUTRE		X
(PRÉCISEZ)		
NE SAIT PAS		Z

1. La combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (CTA ou ACT en Anglais) fait référence à un groupe de médicaments contenant à la fois un composé à base d'artémisinine et un autre médicament. Les ACT sont le traitement antipaludique de première intention recommandé. Les médicaments contenant uniquement un composé d'artémisinine ou l'un des « autres » médicaments ci-dessous ne sont PAS des ACT et ne doivent pas être enregistrés comme tels.

Composé d'artémisinine		Luméfántrine ou Naphtoquine ou Méfloquine ou Amodiaquine ou Sulfadoxine/pyriméthamine ou Piperaquine ou Chlorproguanil/dapsone	= ACT
Dihydroartémisinine ou Artésunate ou Arteméter ou Artémisinine	+		

Combinaison	Nom des marques déposées courant dans [PAYS]
Arteméter + Luméfántrine	
Artémisinine + naphthoquine	
Dihydroartémisinine + pipéraquline	
Artésunate + Amodiaquine	
Artésunate + méfloquine	

2. SP / Fansidar est un médicament contenant de la Sulfadoxine-Pyriméthamine. Il est plus communément appelé SP ou SP / Fansidar, mais il peut y avoir d'autres noms de marque déposés tels que [NOMS DE MARQUE DÉPOSÉE SPÉCIFIQUES AU PAYS].

3. La chloroquine possède de nombreux noms de marque déposée, notamment [NOMS DE MARQUES DÉPOSÉE SPÉCIFIQUES À UN PAYS].
4. L'Amodiaquine (seule, ne fait pas partie d'un ACT) peut être vendue sous forme de suspension d'Amodiaquine, de chlorhydrate d'Amodiaquine ou de [NOMS DE MARQUE DÉPOSÉE SPÉCIFIQUES AU PAYS].
5. La Quinine peut également être connue sous le nom de [NOM DE MARQUE DÉPOSÉE SPÉCIFIQUE AU PAYS].
6. L'Artésunate (seul, ne fait pas partie d'un ACT) a de nombreux noms de marque déposée, y compris [NOMS DE MARQUE DÉPOSÉE SPÉCIFIQUES AU PAYS].

Q. 632 : FILTRE POUR COMBINAISON THÉRAPEUTIQUE À BASE D'ARTÉMISININE (CTA) ('A') DONNÉE

Q. 633 : TEMPS ÉCOULÉ ENTRE LE MOMENT OÙ L'ENFANT A COMMENCÉ À AVOIR DE LA FIÈVRE ET À ÊTRE TRAITÉ AVEC LA CTA

En posant cette question, on cherche à connaître l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le moment où la fièvre a commencé et la prise de la première dose d'une Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine (CTA). Si l'enfant a commencé à prendre la CTA le jour où la fièvre a commencé, sélectionnez '0' pour 'MÊME JOUR'. Si on n'a commencé à donner la CTA que le jour suivant (le jour après la survenue de la fièvre), sélectionnez '1' pour 'JOUR SUIVANT' et ainsi de suite.

Q. 634 : FILTRE POUR D'AUTRES ENFANTS VIVANTS NÉS DANS LES 0-59 MOIS AVANT L'ENQUÊTE

Les questions 603-633 seront répétées pour tous les enfants vivants additionnel âgés de 0-59 mois.

Q. 635 : FILTRE POUR LES ENFANTS NÉS DANS LES 0-23 MOIS AVANT L'ENQUÊTE ET VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Les questions 636-642 concernent seulement le plus jeune enfant âgé de 0-23 mois et vivant avec la mère.

Le but des questions 636 et 637 est d'obtenir des informations sur les liquides et les aliments que l'enfant a consommés le jour et la nuit précédant l'interview. Ces questions sont posées pour savoir si les enfants :

1. Sont allaités exclusivement au sein, c'est-à-dire nourris uniquement de lait maternel et sans autres liquides ou aliments, pas même de l'eau. Il est recommandé que les enfants de moins de 6 mois soient exclusivement allaités.
2. Mangent une variété d'aliment provenant des différents groupes alimentaires.
3. Consomment des boissons et des aliments qui ne sont pas bons pour la santé tels que des boissons sucrées et des collations frites ou salées

Souvenez-vous :

- La période de référence couvre la veille depuis le moment où l'enfant s'est réveillé, le jour et la nuit jusqu'à ce qu'il se réveille le matin du jour de l'interview pour une période totale d'environ 24 heures. Cela signifie que si l'enfant s'était réveillé la nuit et avait reçu de la nourriture ou des boissons, cela devrait être inclus dans les questions 636 et 637.
- Si la mère n'était pas avec l'enfant pendant la période de référence, elle pourrait ne pas être en mesure de répondre à ces questions. Si cette situation se présente, demandez si vous pouvez parler à la personne qui a gardé l'enfant pendant que la mère était absente. Demandez à cette personne de ce que l'enfant avait bu et mangé. Il est également possible que la mère consulte les autres membres du ménage sur ce que l'enfant aurait bu ou mangé même si elle était à la

maison car la mère n'était peut-être pas la seule à avoir nourri l'enfant la journée ou la nuit de la veille.

- Il est important de poser les questions sur chaque liquide et chaque aliment et de lire chaque question en entier même si la mère dit que l'enfant n'a rien eu d'autre en plus de ce qu'elle a déjà rapporté. Ceci est recommandé afin d'obtenir toutes les informations sur l'alimentation d'un enfant car il est possible que la mère oublie un aliment. Cependant, bien que vous deviez poser toutes les questions, une fois que la mère a dit OUI à un liquide ou aliment dans une question particulière, vous pouvez passer à la question suivante sans nommer les autres aliments de cette question.

Q. 636 : LIQUIDES DONNÉS HIER À L'ENFANT

Pour aider la mère à se souvenir de ce qu'a bu l'enfant le jour précédent, suivez les instructions ci-dessous :

- Commencez par lire lentement la partie introductive de la question, en insistant sur le fait que la question porte sur ce que l'enfant a bu **hier pendant le jour ou la nuit**.
- Pour les catégories qui comportent plus d'un type de liquide, enregistrez '1' pour "OUI" si l'un de ces liquides a été donné.
- Eau plate à la question 636a fait référence à l'eau seulement, sans rien d'autres qui y soit ajouté, y compris un produit sucrant.
- Dans de nombreuses régions du monde, l'utilisation des laits spéciaux pour bébé (Q. 636b) est répandue. Dans d'autres régions cependant, ces produits peuvent être rares et les mères peuvent ne pas reconnaître le terme. Le lait spécial pour bébé est un produit commercial qui est un substitut du lait maternel. Il est fait à base du lait de vache ou de soja. Il peut être en poudre ou en lait liquide concentré, à mélanger avec de l'eau avant d'être donné au bébé. Ce lait peut aussi être présenté dans un récipient prêt à l'emploi qui peut être donné à un bébé sans ajouter d'eau.
- Pour les questions concernant la consommation des laits spéciaux pour bébé (Q. 636b) et du lait d'animaux (Q. 636c), posez les questions pour savoir combien de fois l'enfant en a consommé.
- Pour les questions concernant le lait d'animaux (Q. 636c), lait de soja et/ou lait de noix (Q. 636e), le thé / café /tisane (Q. 636i) et les autres liquides (Q. 636k), il y a une question complémentaire pour savoir si la boisson était sucrée ou aromatisée. Des exemples de produits sucrants ajoutés à la maison comprennent le sucre, le miel, les poudres pour boissons sucrées et les sirops, ainsi que les boissons sucrées emballées ou préparées achetées en dehors de la maison.
- Q. 636j (« bouillon clair ou soupe ») fait référence uniquement aux bouillons ou soupes clair à base d'eau. Les soupes qui contiennent des aliments ne doivent pas être listées ici, mais seront traitées comme décrit à la question 637.
- Une fois que vous avez enregistré tous les liquides que l'enfant a pris, insistez pour savoir si l'enfant n'a reçu aucun autre liquide (en demandant par exemple : « D'autres liquides ? », si OUI : « Quelle était la boisson ? »). Si la mère confirme que l'enfant n'a reçu aucun autre liquide ou mentionne des liquides déjà marqués comme OUI à la liste a-j de la question 636, sélectionnez NON à Q. 636k. Si la mère mentionne un liquide donné à l'enfant hier qui n'a pas été enregistré, cochez OUI à la question 636k et spécifiez le liquide dans « AUTRE BOISSON (S) ». Demandez ensuite si la ou les boissons ont été sucrées.

Notez que si la femme mentionne le lait maternel, il n'est pas nécessaire de l'enregistrer à la question 636 car si l'enfant avait pris du lait maternel hier, la mère aurait déjà dit à la question 486 qu'elle allaitait toujours.

Q. 637 : ALIMENTS DONNÉS HIER À L'ENFANT

Suivez les mêmes instructions qu'à la question 636 ci-dessus pour enregistrer les réponses de la mère à chaque question. Il faudra cependant garder à l'esprit quelques spécificités de la question 637 :

- Une mère peut parfois vous dire que son enfant a eu un plat comprenant plusieurs aliments, comme par exemple la « soupe », « la bouillie » ou « le ragoût », « les aliments en purée pour bébé », les « sandwichs » et les « salades ». Dans le cas où la mère rapporte un plat composé des différents aliments, cherchez à connaître les principaux ingrédients inclus dans le plat.
 - Par exemple, si la mère vous dit que son enfant a eu de la soupe, demandez ce qui se trouvait dans la soupe et enregistrez les ingrédients que **l'enfant a pris**. Si la soupe contenait des carottes, des pommes de terre et du bœuf, mais que l'enfant n'a pas pris de bœuf, enregistrez OUI dans la catégorie « citrouilles, carottes, courges ou patates douces qui sont jaunes ou oranges à l'intérieur » pour enregistrer les carottes, et « OUI » dans la catégorie « bananes plantains, pommes de terre, ignames blanches, manioc, ou [INSÉRER D'AUTRES TUBERCULES DE CONSOMMATION COURANTE QUI SONT BLANCS OU PÂLES À L'INTÉRIEUR] » pour enregistrer les pommes de terre. N'enregistrez pas OUI dans la catégorie « De la viande de bœuf, de porc, d'agneau, de chèvre, du poulet ou du canard [ou ISÉREZ D'AUTRES GIBIERS SAUVAGES COURAMMENT CONSOMMÉS] » seulement si vous apprenez que l'enfant a mangé de la viande faisant parti d'un autre repas ou plat.
 - Pour les plats composés des différents aliments, **ne comptez pas les petits aliments ou ingrédients** utilisés en petite quantité pour ajouter de la saveur. Cela comprend les éléments ajoutés aux aliments lors de leur cuisson ou au moment de les servir (par exemple, des garnitures saupoudrées sur un plat pour ajouter de la saveur ou un attrait visuel).
- Q. 637a INSÉRER LE/LES TERMES GÉNÉRAL/GÉNÉRAUX OU LE/LES NOMS SPÉCIFIQUES DE YAOURT OU DE BOISSONS AU YAOURT] qui se réfèrent à toute sorte de yaourt à base de lait d'animal, lorsqu'il est mangé ou bu. Si l'enfant a consommé du yaourt à base animale, continuez en demandant combien de fois l'enfant a consommé ce produit. On demande ensuite à l'enquêtée si l'enfant a bu le produit (« EST-CE QUE (NOM) a bu [INSÉRER DES TERMES GÉNÉRAUX OU DES NOMS SPÉCIFIQUES DE TYPES COURANTS DE YAOURTS OU DE BOISSON AU YAOURT] [comme/pour] boire » ?). La raison pour laquelle on pose la question de savoir si le yaourt était sous forme de boisson est qu'il y a une question de suivi pour savoir si le yaourt était sucré et qui n'est posée que pour le yaourt liquide. Si l'enquêtée semble confuse par la seconde question, clarifiez en précisant que vous avez d'abord demandé à propos de la consommation de yaourt liquide ou solide et que maintenant vous voulez savoir si le yaourt consommé était un yaourt liquide. Si l'enquêtée n'est pas sûre de savoir distinguer entre un yaourt liquide et un yaourt solide, dites-lui qu'un yaourt solide peut se manger avec une cuillère alors qu'un yaourt liquide peut être consommé avec une paille ou bu dans un verre/tasse.
- Après avoir enregistré tous les aliments que l'enfant a consommés, vous devez insister afin de savoir si l'enfant n'a reçu aucun autre aliment en posant la question 637v « N'importe quelle préparation à base d'aliments solides, semi solides, ou mou ? », et « Qu'elle a été la nourriture ? » Si la mère déclare que l'enfant n'a reçu aucun autre aliment ou a seulement reçu les aliments qu'elle a déjà mentionnés aux questions 637 a-u, enregistrez « NON » à la question

637v. Si la mère mentionne un aliment que l'enfant a reçu hier et qui n'a pas encore été enregistré, procédez comme suit :

- a. Cochez OUI dans les groupes d'aliments appropriés à la question 637 a-u. Par exemple, si le répondant mentionne du pain et la question 637b était marqué NON ou NSP, changez la réponse en OUI.
- b. Écrivez le nom de(s) aliment(s) dans AUTRE(S) ALIMENT(S) si l'enquêté mentionne un aliment qui ne figure dans aucun des groupes d'aliments existants. Ceci pourrait arriver par exemple quand un type de fruit ou un légume est mentionné qui n'est listé dans aucun des groupes d'aliments.

Q. 638 : FILTRE POUR L'ENFANT QUI A MANGÉ UN ALIMENT

Q. 639 : ALIMENTS SOLIDES, SEMI-SOLIDES, OU MOUS

Cette question n'est posée que si la mère a déclaré à la question 637 que l'enfant n'avait consommé aucun des groupes d'aliments figurant sur la liste descriptive des aliments. Cette question a pour but de vérifier si l'enfant n'a réellement consommé aucun aliment solide, semi solide ou mou le jour ayant précédé l'interview. Si la mère dit « OUI » à Q. 639, retournez à Q. 637 et sélectionnez OUI pour le bon groupe d'aliments déclaré par l'enquêté. Si l'aliment n'est pas listé dans un groupe alimentaire, cochez OUI sous Q. 637v et spécifiez l'aliment dans AUTRE ALIMENT (S).

- Des aliments solides, semi solides ou mous comprennent les plats préparés pour toute la famille et ceux préparés exclusivement pour les enfants et les très jeunes enfants. Des soupes épaisses, des ragoûts et des bouillies sont considérés comme des nourritures semi solides.
- Des soupes claires, des bouillons et des bouillies claires sont classés dans la catégorie des liquides et non dans celle des nourritures solides, semi solides, ou des aliments mous.

Q. 640 : NOMBRE DE FOIS QUE L'ENFANT A CONSOMMÉ DES ALIMENTS SOLIDES, SEMI-SOLIDES OU MOUS.

À cette question, nous cherchons à connaître le nombre total de fois qu'un enfant a consommé des aliments solides, semi-solides ou mous le jour ayant précédé l'interview. Les goûters donnés à l'enfant entre les repas sont comptés séparément. Si le nombre est de 7 ou plus, inscrivez '7' dans la case.

Exemple : La mère déclare que son enfant a été allaité 8 fois durant le jour précédant l'interview et qu'il a mangé de la bouillie le matin et le soir. L'enfant a aussi mangé une banane en purée pendant l'après-midi. Enregistrez '3' à Q. 640 puisque l'enfant a mangé des aliments solides/semi-solides/et mous 3 fois le jour ayant précédé l'interview. Le nombre de fois que l'enfant a été allaité n'est pas compté dans la réponse à la question 640 parce que le lait maternel n'est pas un aliment solide, semi-solide ou mou.

Q. 641 : AVOIR PARLÉ AVEC UN PRESTATAIRE DE SOINS DE SANTÉ DE L'ALIMENTATION DE L'ENFANT.

Cette question cherche à savoir si un prestataire des soins de santé ou un agent de santé communautaire a parlé avec la mère au cours des 6 derniers mois sur la façon de nourrir son enfant ou sur les types d'aliments qu'il faut donner à l'enfant. Le but est de savoir si la mère a reçu des conseils sur les pratiques d'alimentation des enfants de moins de 2 ans, y compris des conseils sur l'allaitement maternel ou des pratiques alimentaires.

Q. 642 : SE DÉBARRASSER DES SELLES DE L'ENFANT

L'évacuation correcte des selles est associée à des risques plus faibles de propagation des maladies diarrhéiques. On demande aux mères quels moyens ont été utilisés pour se débarrasser des selles de leur enfant le plus jeune. Si les selles sont dans des couches, n'enregistrez pas « couches » dans AUTRE, mais enregistrez où on se débarrasse des selles. Il se peut que l'on se débarrasse des couches et des selles ensemble, ou que l'on se débarrasse des selles dans un endroit (par exemple, les toilettes) et des couches ailleurs (par exemple, à la poubelle). Enregistrez l'endroit où l'on se débarrasse des selles.

Q. 643 : ALIMENTS ET BOISSONS CONSOMMÉS PAR L'ENQUÊTÉE

Le but de ces questions est d'obtenir des informations sur toutes les boissons et aliments que la mère a consommés au cours de la journée ou la nuit du jour précédant l'interview. Ces questions sont posées afin de savoir si les femmes ont eu une alimentation variée comprenant des aliments nutritifs différents. Nous voulons également connaître la consommation par les femmes d'aliments qui ne sont pas bon pour la santé. Ces questions sont posées à toutes les femmes et ne se limitent pas aux mères ayant de jeunes enfants.

Les questions sur la consommation d'aliments et de boissons pour les femmes sont similaires à celles des enfants. La plupart des instructions sont identiques à celles données pour les enfants mais il y a cependant des différences dont il faut tenir compte :

- Q.643 comprend la consommation de boissons et d'aliments pour les femmes tandis que, pour les enfants, les boissons et les aliments sont posés dans des questions distinctes.
- Le nombre de fois où une boisson ou un aliment a été consommé n'est pas demandé aux femmes et il n'y a pas de questions supplémentaires pour savoir si un liquide était sucré ou aromatisé. Par contre, à Q.643t, Q.643u, et Q.643v et Q.643x, on recueille les informations sur les boissons sucrées.

Liquides et aliments consommés par les enfants et les femmes : Ce qu'il faut faire et ne pas faire

<u>CE QU'IL FAUT FAIRE ✓</u>	<u>CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE ×</u>
✓ Inclure tous les aliments et boissons que l'enfant ou l'enquêtée a mangés et bus <u>hier pendant le jour et pendant la nuit</u>	× N'inclure aucun aliment et boisson que l'enfant ou l'enquêtée a mangés et bus <u>le jour</u> de l'interview
✓ Insistez en mentionnant la première activité de la journée pour aider l'enquêtée à donner la liste de tous les aliments	× Ne posez pas à l'enquêtée des questions qui portent uniquement sur des repas spécifiques
✓ Lisez <u>la liste entière des aliments donnés en exemple</u> pour chaque catégorie d'aliments	× Ne continuez pas à lire la question sur la catégorie d'aliments si l'enquêtée a déjà répondu « OUI » à un aliment
✓ INSISTEZ pour connaître les ingrédients inclus dans des plats qui mélangent plusieurs aliments. Par ex. cochez « OUI » si l'enfant a mangé de la viande dans le ragoût de viande	× Ne prenez pas en compte des ingrédients que l'enfant ou l'enquêtée n'a pas consommés. Par ex. cochez « NON » si l'enfant n'a pas mangé la viande dans le ragoût de viande
✓ INSISTEZ pour les collations ou goûters	× N'incluez pas des aliments utilisés en petites quantités pour l'assaisonnement ou en tant que condiments
✓ Posez toutes les questions sur les aliments et les boissons même si l'enfant est seulement allaité au sein	× Ne sautez aucune question même si la mère répond que l'enfant n'a rien mangé d'autre
✓ Demandez combien de fois l'enfant a mangé des aliments solides, semi solides ou mous	× Ne comptez pas les aliments pour obtenir le nombre de fois que l'enfant a été nourri avec des aliments solides, semi-solides ou mous



S'applique uniquement aux enfants

H. Section 7 : Mariage/union et activité sexuelle

Q. 701 : ACTUELLEMENT MARIÉE OU VIVANT AVEC UN HOMME

À la question 701, on veut savoir si l'enquêtée est actuellement mariée, si elle vit actuellement avec un homme comme si elle était mariée de manière informelle ou si elle n'est pas en union. Notez qu'il existe deux catégories différentes de réponses OUI : (1) « OUI » la femme est mariée et (2) « OUI » elle vit avec un homme. Assurez-vous de bien distinguer ces deux catégories. Si la femme répond seulement OUI à Q. 701, demandez-lui alors si elle est actuellement *mariée* ou si actuellement elle *vit* juste avec un homme. La différence entre le mariage et l'union informelle peut varier selon le contexte. Nous acceptons la déclaration de la femme basée sur ce qu'elle considère elle-même comme être mariée ou en union informelle. Il n'est pas nécessaire que l'enquêtée ait ou vous montre un certificat de mariage ou un autre document pour être considérée comme mariée. Si elle dit qu'elle est mariée, enregistrez «OUI, ACTUELLEMENT MARIÉE ». Si l'enquêtée ne sait pas comment elle doit déclarer son statut matrimonial, vous pouvez utiliser les précisions suivantes : une union informelle est une union dans laquelle un homme et une femme vivent ensemble depuis un certain temps, avec l'intention d'avoir une relation durable, mais sans qu'il y ait eu de cérémonie civile, religieuse, ou traditionnelle. Les rencontres sexuelles occasionnelles ne sont **pas** considérées comme des unions informelles.

Exemple : si une femme vit avec son ami et sa famille pendant plusieurs années, on considère qu'elle « vit avec un homme », qu'elle ait ou non des enfants. Par contre, si une femme a eu un ami mais n'a jamais vécu avec lui, elle ne sera pas considérée comme étant en union.

Exemple: Une femme déclare qu'elle et son partenaire se sont mariés traditionnellement mais qu'ils n'ont pas eu de cérémonie religieuse. Enregistrez qu'elle est mariée. Un mariage traditionnel compte comme un mariage.

Exemple : Une enquêtée a un co-locataire masculin, mais ils ne sont pas en union. Cet arrangement n'est pas considéré comme «vivre avec un homme comme si on est marié » Enregistrez, «NON, PAS EN UNION.»

Q. 702 : A DÉJÀ ÉTÉ EN UNION OU A DÉJÀ VÉCU AVEC UN HOMME

Aux femmes qui ne sont pas actuellement mariées ou qui ne vivent pas actuellement avec un homme comme si elles étaient mariées (Réponse NON, PAS EN UNION à Q. 701), on demande si elles ont déjà été mariées ou si elles ont déjà vécu avec un homme. Insistez si nécessaire pour établir la distinction entre « OUI, PRÉCÉDEMMENT MARIÉE » et « OUI, A VÉCU AVEC UN HOMME ».

Q. 703 : ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

Cette question est posée aux femmes qui étaient précédemment en union mais qui n'étaient pas mariées ou qui ne vivaient pas avec un homme comme si elles étaient mariées au moment de l'enquête. Étant donné qu'elle a été en union à un certain moment mais qu'elle ne l'est plus le jour où vous l'interviewez, il se peut qu'elle soit maintenant veuve, divorcée ou séparée.

QUESTIONS 706A-707 : ENREGISTREMENT DE MARIAGE

L'enregistrement du mariage est lié à un ensemble de protections sociales, de droits (y compris civils, de divorce et d'héritage) et à l'accès aux prestations et au filet de sécurité sociale. Un certificat de mariage est un document officiel délivré par un organisme gouvernemental prouvant que deux personnes sont légalement mariées. La preuve légale du mariage peut aider à protéger les droits des époux à la propriété au décès de l'un des époux ou si le mariage se termine par un divorce.

Q. 706A s'adresse aux enquêtées qui sont actuellement en union, c'est-à-dire les femmes qui sont mariées ou qui vivent avec un homme comme si elles étaient mariées.

À Q. 706B, enregistrez le/les type(s) de document que la femme a. Enregistrez tous les documents qu'elle mentionne. Il n'est pas nécessaire d'observer le document pour enregistrer qu'elle en dispose.

À Q. 707, on demande aux femmes qui n'ont pas de certificat de mariage ou qui ne savent pas si elles en ont un, que ce soit pour leur mariage actuel, de dire si leur mariage a été enregistré auprès d'une autorité civile.

Q. 709 : OÙ VIT LE MARI/PARTENAIRE

En posant cette question et les questions suivantes, utilisez le terme adapté au type de relation de la femme (mari ou partenaire).

Pour une femme qui est actuellement mariée ou qui vit actuellement avec un homme comme si elle était mariée, demandez si son mari ou partenaire vit réellement avec elle ou s'il vit ailleurs. Si le mari/partenaire de la femme vit habituellement avec elle, mais s'il est seulement absent temporairement, enregistrez « VIT AVEC ELLE ».

Q. 710 : NOM DU MARI/PARTENAIRE ET NUMÉRO DE LIGNE

Inscrivez le nom et le numéro de ligne du mari/partenaire basés sur les informations enregistrées dans les colonnes 1 et 2 du Tableau de Ménage. Si le mari n'est pas listé en tant que membre du ménage, enregistrez '00' dans les cases.

Q. 711 : AUTRES COÉPOUSES /PARTENAIRES

Nous voulons savoir si le mari/partenaire de l'enquêtée a d'autres épouses ou partenaires avec qui il cohabite – c'est-à-dire d'autres femmes avec qui il vit comme s'il était marié. Cela n'inclut pas les « petites amies » à moins que le mari/partenaire ne vive avec elles comme s'il était marié.

Q. 712 : NOMBRE DE COÉPOUSES

À Q. 712, le nombre total d'épouses/partenaires doit comprendre l'enquêtée elle-même plus les autres épouses ou partenaires cohabitantes. Étant donné qu'on a attribué deux cases pour le nombre, pensez à inscrire dans la première case un '0' pour les nombres inférieurs à 10.

Q. 713 : RANG

À cette question, nous cherchons à connaître le rang d'épouse de l'enquêtée parmi les autres épouses du mari/partenaire : 01 si la femme est la première épouse, 02 si elle est la deuxième, etc. Le rang n'est pas nécessairement déterminé en fonction du moment où chaque femme a épousé le mari, mais l'enquêtée connaît généralement son rang.

Q. 714 : MARIAGES MULTIPLES

Comme c'était le cas à Q. 701, on s'intéresse ici aussi bien aux mariages légaux qu'aux unions informelles. Par conséquent, si une femme était mariée ou vivait avec un homme, puis est devenue veuve ou a divorcé ou s'est séparée et qu'elle est maintenant mariée ou qu'elle vit avec quelqu'un d'autre, il faut enregistrer « PLUS D'UNE FOIS ».

Si une femme n'est pas actuellement mariée mais qu'elle a été mariée précédemment deux ou trois fois, enregistrez « PLUS D'UNE FOIS ». Si elle ne s'est mariée ou si elle n'a vécu qu'une seule fois avec un homme, sélectionnez « SEULEMENT UNE FOIS ».

Q. 715 : DATE À LAQUELLE L'ENQUÊTÉE A VÉCU POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UN MARI/PARTENAIRE

La formulation de cette question sera différente selon que l'enquêtée était mariée ou vivait avec un homme une seule fois ou plus d'une fois. Si l'enquêtée a été mariée ou a vécu avec un homme plus d'une fois, Q. 715 est posée à propos de son premier mari/partenaire.

Nous voulons connaître le mois et l'année où la femme a commencé à vivre avec son premier mari ou partenaire. Si elle n'arrive pas à se rappeler de la date, vous devrez insister. Les dates enregistrées dans le Tableau de l'Histoire des Naissances peuvent vous aider. Par exemple, vous pouvez vérifier la date de naissance du premier enfant et lui demander combien de mois ou d'années avant (ou après) la naissance de son premier enfant elle a commencé à vivre avec son (premier) mari, partenaire.

Notez que nous sommes intéressés par la date à laquelle la femme a commencé à vivre avec son (premier) mari ou la personne avec laquelle elle vit / vivait pour la première fois, non à la date des premiers rapports sexuels ou de la première naissance. Il se peut que la première naissance se soit produite avant la première union. Si l'enquêtée répond en années (par exemple, « il y a deux ans »), insistez pour trouver le mois.

Notez que vous enregistrerez le mois et l'année à Q. 715. Si l'un de ces deux éléments n'est pas connu, vous encadrerez le code « NE SAIT PAS » pour celui qui n'est pas connu ('98' pour 'ne connaît pas le MOIS et '9998' pour ne connaît pas l'ANNÉE).

Q. 716 : ÂGE AUQUEL L'ENQUÊTÉE A COMMENCÉ À VIVRE AVEC SON MARI/PARTENAIRE

Si, après avoir demandé la date à laquelle la femme a commencé à vivre avec son premier mari/partenaire, (Q. 715), vous ne pouvez obtenir l'année, demandez-lui quel âge elle avait quand elle a commencé à vivre avec lui. Comme toutes les questions concernant l'âge, insistez si l'enquêtée ne sait pas. Utilisez des informations sur des événements pour lesquels vous disposez déjà d'informations ; Par exemple, demandez-lui quel âge elle avait quand son premier enfant est né, et ensuite combien de temps avant ou après avoir donné naissance elle a commencé à vivre avec son premier mari/partenaire.

Notez que sélectionnez '9998' pour « NE SAIT PAS » est accepté comme une réponse valide à Q. 715. Cependant, si vous n'avez pas pu obtenir une réponse numérique pour « ANNÉE » à Q. 715, vous devrez fournir un « ÂGE » à Q. 716.

Q. 717 : FILTRE POUR MARIÉE/A VÉCU AVEC UN HOMME PLUS D'UNE FOIS

Q. 718 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

Q. 719 : DATE À LAQUELLE L'ENQUÊTÉE A VÉCU POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC LE MARI/PARTENAIRE ACTUEL

Q. 719 est similaire à Q. 715, sauf qu'elle s'adresse aux enquêtées qui ont été mariées ou ont vécu avec un homme plus d'une fois. Nous voulons connaître le mois et l'année auxquels l'enquêtée a commencé à vivre avec son mari ou partenaire actuel. Si elle ne se souvient pas de la date, vous devrez insister.

Q. 720 : ÂGE AUQUEL L'ENQUÊTÉE A VÉCU POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC SON MARI/PARTENAIRE ACTUEL

Q. 720 est similaire à Q. 716. Vous n'aurez qu'à demander Q. 720 si vous n'avez pas pu obtenir une ANNÉE à Q. 719.

Q. 721 : SE TROUVER EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont des questions confidentielles qui exigent que vous vous trouviez complètement en privé avant de commencer à les poser.

QUESTIONS 722-738 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'objectif de ces questions concernant l'activité sexuelle est de déterminer le moment où l'enquêtée s'est trouvée exposée au risque de conception, puisque les niveaux de fécondité sont directement associés à la fréquence des rapports sexuels. Ces questions risquent d'être gênantes pour certaines femmes, il faut donc les poser d'une façon naturelle. Il arrive fréquemment que les gens gênés expriment leur embarras en riant. Si vous riez aussi ou si vous-mêmes, vous vous montrez embarrassée, la femme pensera que les questions ne sont pas sérieuses. Faites tout votre possible pour garder une attitude sérieuse.

Q. 722 : ÂGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS

Lisez entièrement la question à l'enquêtée et insistez sur le caractère confidentiel de ses réponses. Si l'enquêtée déclare qu'elle ne sait pas quel âge elle avait quand elle a eu ses premiers rapports sexuels, insistez en essayant de relier cet âge à l'âge qu'elle avait quand elle s'est mariée pour la première fois ou à l'âge de sa première naissance. Cependant, quand vous insistez, ne supposez pas que les premiers rapports sexuels ont eu lieu au moment de la première union.

Vérifiez pour être certaine que l'âge aux premiers rapports sexuels et l'âge à la première naissance (calculé en soustrayant la date de naissance de la femme de la date de naissance du premier enfant de la femme) sont cohérents. L'âge aux premiers rapports sexuels ne peut pas se situer plus tard que l'âge à la première naissance. Si l'enquêtée a déclaré un âge aux premiers rapports sexuels (Q. 712) plus vieux que l'âge à la première naissance, cela signifie que soit l'âge de la première naissance est incorrect, soit l'âge auquel elle a eu ses premiers rapports sexuels est inexact. Vérifiez pour établir quel âge est incorrect et rectifiez-le.

Si la femme n'a jamais eu de rapports sexuels, encerclez le code '00' et passez à Q. 738.

Note: Il peut arriver qu'une personne interviewée souhaite obtenir des explications sur la manière dont sont définis les rapports sexuels. Par exemple, la personne peut avoir eu des rapports sexuels oraux ou anaux mais pas vaginaux et se demander si ces types de rapports sexuels doivent être pris en compte. Rappelons que le but de la question est de déterminer l'exposition de la femme au risque de grossesse. Dans ce contexte, les rapports sexuels à cette question se réfèrent aux rapports pénien-vaginaux.

Q. 723 : MOMENT AUQUEL ONT EU LIEU LES DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

La question 723 porte sur le dernier ou plus récent partenaire sexuel de l'enquêtée. Inscrivez la réponse de l'enquêtée dans l'espace prévu selon l'unité que la femme utilise. La ligne « IL Y A DES ANNÉES » doit être utilisée seulement si les derniers rapports sexuels ont eu lieu il y a, au moins, un an. En d'autres termes, il ne pourra jamais y avoir une réponse '00' ANNÉE. Si la réponse est de 12 mois ou plus, elle doit être enregistrée en années.

Exemple : Si l'enquêtée dit « Il y a trois semaines », encerclez '2' et inscrivez '03' dans les cases à côté de « IL Y A « SEMAINES ». Si elle dit « il y a quatre jours », encerclez '1' et inscrivez '04' à côté « IL Y A JOURS ».

S'il vous semble que la femme arrondit sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit : « il y a environ une semaine », demandez : « Est-ce que vous vous rappelez le jour ?, Est-ce que c'était avant ou après la fin de la semaine ? »

Dans certains cas, vous devrez convertir la réponse.

Exemple : si l'enquêtée dit : "La nuit dernière", sélectionnez '1' et inscrivez '00' dans les cases de la ligne " IL Y A ...DES JOURS". Si elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis sa dernière naissance, vérifiez Q. 215 pour le mois et l'année de naissance de son dernier enfant et demandez depuis combien de temps avant la naissance de cet enfant elle a eu les derniers rapports sexuels.

Si l'enquêtée a eu des rapports sexuels au cours de l'année passée, continuez avec Q. 724. Si 12 mois ou plus se sont écoulés depuis la dernière fois qu'elle a eu des rapports sexuels, passez à Q. 737.

Q. 724 : FILTRE POUR STATUT DE LA GROSSESSE

QUESTIONS 725 et 726 : UTILISATION DE LA CONTRACEPTION AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

La formulation de Q. 725 est similaire à Q. 303, sauf que nous demandons maintenant si elle et son partenaire ont utilisé une méthode de contraception la dernière fois qu'elle a eu des rapports sexuels. Le but de cette question est d'enregistrer l'utilisation de méthodes qui peuvent avoir été sous-déclarées à Q. 303. À Q. 726, enregistrez toutes les méthodes qu'elle déclare ou que son partenaire a utilisées.

Q. 727 : CONDOM UTILISÉ AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

L'utilisation du préservatif a un intérêt car elle peut aider à réduire le risque de transmission du VIH/SIDA et d'autres infections sexuellement transmissibles. Pour cette raison, Q. 727 est posée à toutes les enquêtées qui ont eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, quel que soit leur statut de grossesse et peu importe si elles utilisent ou non une forme de contraception autre que le condom.

QUESTIONS 728 et 729 : MARQUE ET SOURCE DE CONDOM

À Q. 728, on demande la marque du condom utilisé la dernière fois que l'enquêtée a eu des relations sexuelles. Si l'enquêtée ne connaît pas le nom de la marque, demandez à voir la boîte. À Q. 729, demandez à l'enquêtée où elle s'est procuré le condom qu'elle a utilisé lors de ses derniers rapports sexuels.

Question 730 : TYPE DE RELATION AVEC LE DERNIER PARTENAIRE SEXUEL

Nous voulons connaître la relation de l'enquêtée avec la personne avec laquelle elle a eu ses derniers rapports sexuels. Notez que les catégories de réponses à Q. 730 sont formulées par rapport à elle. De même, elles font également référence à la relation au moment de la dernière relation sexuelle. Si la femme répond "PETIT AMI", insistez pour vérifier si le petit ami vivait avec elle, puis entrez le code approprié.

Exemple : Une femme divorcée déclare que son précédent mari était son dernier partenaire sexuel. S'ils étaient mariés au moment des rapports sexuels, enregistrez « MARI » s'ils étaient déjà divorcés et s'ils ne vivaient plus ensemble, enregistrez « AUTRE » et inscrivez mari précédent dans l'espace prévu pour spécifier la relation.

QUESTIONS 731-736 : RAPPORTS SEXUELS AVEC QUELQU'UN D'AUTRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Ces questions ont pour but de savoir si l'enquêtée a eu des rapports sexuels avec une deuxième ou une troisième personne au cours des 12 derniers mois, de connaître la relation de la personne avec l'enquêtée et de savoir si un condom a été utilisé la dernière fois que l'enquêtée a eu des rapports sexuels avec la

personne. Si l'enquêtée n'a eu des rapports sexuels qu'avec une seule personne au cours des 12 derniers mois (la réponse à Q. 731 est NON), passez à Q. 737.

Q. 737 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS SUR LA DURÉE DE VIE

À Q. 737, nous voulons connaître le nombre total de partenaires sexuels que l'enquêtée a eus au cours de sa vie. Si le nombre total de partenaires sexuels est supérieur à 95, inscrivez '95.'

Q. 738 : PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES DURANT L'INTERVIEW

Observez et enregistrez si d'autres personnes sont présentes durant cette partie de l'interview. Assurez-vous d'enregistrer soit '1' ou '2' pour chaque ligne (enfant <10 ans, hommes adultes, femmes adultes).

I. Section 8 : Préférences en matière de fécondité

Cette section recueille des informations sur le désir d'enfants supplémentaires, l'intervalle souhaité entre naissances, l'attitude concernant la planification familiale et la taille de la famille ainsi que sur les grossesses non désirées.

Q. 801 : FILTRE CONCERNANT LA STÉRILISATION DE L'ENQUÊTÉE/PARTENAIRE

Q. 802 : FILTRE POUR LE STATUT DE LA GROSSESSE

QUESTIONS 803 et 804 : PRÉFÉRENCE POUR DES ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES

Si l'enquêtée est actuellement enceinte, vous poserez Q. 803. Notez que nous voulons nous assurer que les femmes enceintes ne pensent pas que nous leur demandons si elles veulent l'enfant qu'elles attendent. Pour cette raison, nous commençons cette question en disant « Maintenant, je voudrais vous poser des questions sur l'avenir. Après l'enfant que vous attendez maintenant ».

Si l'enquêtée n'est pas enceinte ou pas sûre de l'être, vous posez Q. 804. Notez que la formulation de la question varie selon que la femme a déjà ou non des enfants. Si l'enquêtée n'est pas enceinte et n'a pas d'enfant vivant, posez la question de la manière suivante : « Voudriez-vous avoir un enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'enfant ? » si elle a un ou plusieurs enfants, vous demanderez plutôt, « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne plus avoir d'enfant ? »

Q. 805 : TEMPS D'ATTENTE

La question 805 doit être posée à toutes les femmes qui ont déclaré qu'elles souhaitaient avoir un autre enfant. Cependant, vous formulerez la question différemment selon son état de grossesse. Si elle n'est pas enceinte ou pas sûre et qu'elle a eu un enfant, posez Q. 805a) « Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant la naissance (d'un autre) enfant ? » Si elle n'est pas enceinte ou pas sûre et qu'elle n'a pas eu un enfant, posez Q. 805b : « Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant la naissance d'un enfant ? ». Si elle est enceinte, vous poserez Q. 805c) : « Après la naissance de l'enfant que vous attendez, combien de temps voudriez-vous attendre avant la naissance d'un autre enfant ? ».

Notez que la réponse peut être donnée en mois ou en année. Sélectionnez '1' si la réponse est donnée en mois ou '2' si elle est donnée en année et enregistrez la réponse dans les cases appropriées. Si l'enquêtée déclare qu'elle souhaiterait un enfant immédiatement, sélectionnez « BIENTÔT/MAINTENANT » (code 993). Si l'enquêtée déclare qu'elle ne peut pas tomber enceinte, sélectionnez « DIT QU'ELLE NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE » (code 994). Si la femme vous dit qu'elle souhaiterait attendre d'être mariée pour avoir un enfant, sélectionnez « APRÈS MARIAGE »

(code 995). Si la femme vous donne une réponse différente, sélectionnez '996' et inscrivez sa réponse dans l'espace prévu à côté de la catégorie « AUTRE ».

Q. 806 : FILTRE POUR GROSSESSE

Q. 807 : FILTRE POUR L'UTILISATION D'UNE MÉTHODE

Q. 808 : FILTRE POUR TEMPS D'ATTENTE

Q. 809 : FILTRE POUR TEMPS DEPUIS DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Q. 810 : RAISON DE NON-UTILISATION D'UNE MÉTHODE POUR PRÉVENIR UNE GROSSESSE

La réponse de l'enquêtée à Q. 804 affectera la manière dont la question est posée. Si elle a déjà dit qu'elle veut un enfant ou un autre enfant, posez Q. 810a ou Q.810c. Si elle ne veut pas d'enfant ou elle ne veut plus d'enfants, posez Q. 810b ou Q.810d. Le programme CAPI déterminera la formulation de la question qu'il faudra utiliser, basée sur les informations saisies à ce stade de l'interview.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une personne n'utilise pas une méthode contraceptive, écoutez donc bien la réponse de l'enquêtée. Enregistrez toutes les réponses mentionnées. Les définitions suivantes peuvent vous aider à décider du ou des codes à cocher :

Le code « RAPPORTS SEXUELS PEU FRÉQUENTS » si l'enquêtée déclare que, sur le plan sexuel, elle n'est pas suffisamment active pour utiliser une méthode contraceptive. « PAS DE RAPPORTS SEXUELS » sera approprié dans le cas où une enquêtée déclare qu'elle n'est pas du tout active sur le plan sexuel.

'MÉNOPAUSE' signifie qu'une femme n'a plus ses règles et que, par conséquent, elle ne peut plus tomber enceinte et « L'HYSTÉRECTOMIE » est une opération qui consiste en l'ablation de l'utérus.

Le code « NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE » s'applique à une femme qui pense qu'elle ne peut pas tomber enceinte pour des raisons autre que la ménopause où une hystérectomie.

Le code « PAS DE RÉGLES DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE » concerne les femmes qui déclarent que leurs règles ne sont pas revenues depuis leur dernière naissance.

« C'EST DIEU QUI DÉCIDE/FATALISTE » signifie que, pour l'enquêtée la grossesse est prédéterminée, ou que ce n'est pas de son ressort ou encore qu'elle n'ait aucun contrôle sur ce phénomène.

« ENQUÊTÉE OPPOSÉE » signifie que l'enquêtée elle-même n'approuve pas la planification familiale. Si son mari ou partenaire est opposé à la planification familiale, sélectionnez le code « MARI/PARTENAIRE OPPOSÉ ». Si l'enquêtée dit qu'elle n'utilise pas de méthode de planification familiale parce que d'autres personnes autres que son mari/partenaire lui ont dit qu'ils étaient opposés à ce qu'elle utilise une méthode, encerclez le code « AUTRES OPPOSÉS ».

« INTERDITS RELIGIEUX » signifie que l'enquêtée pense que sa religion ne lui permet pas d'utiliser des méthodes de planification familiale.

« PAS PRATIQUE À UTILISER » s'applique aux cas où la méthode contraceptive est gênante à utiliser, comme, par exemple, salissante. Faites attention à ne pas confondre. On parle ici de « Pas pratique à utiliser » et non pas « Pas pratique à obtenir ». D'ailleurs, Il existe une catégorie

séparée « PAS ACCESSIBLE/TROP LOIN » pour les femmes qui ont des problèmes d'accès aux méthodes.

LES CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS peuvent inclure les effets secondaires d'une méthode telle que des taches de sang ou les saignements irréguliers avec des méthodes hormonales telles que la pilule, certains DIU et les contraceptifs injectés ou implantés.

AUTRES EFFETS SECONDAIRES comprennent les conséquences de l'utilisation d'une méthode qui, selon l'enquêtée, peut affecter sa santé. Par exemple, elle peut dire qu'elle a entendu que la pilule pouvait être liée au cancer du sein.

Si la raison principale de la femme ne figure pas sur la liste des réponses, inscrivez sa réponse sur la ligne « AUTRE » et sélectionnez 'X.' Si la femme ne sait pas pourquoi elle n'utilise pas de méthode contraceptive, enregistrez « NE SAIT PAS ».

Q. 811 : FILTRE POUR L'UTILISATION D'UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE

Q. 812 : INTENTION D'UTILISER UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE DANS LE FUTUR

Cette question est destinée à toutes les femmes qui n'utilisent pas actuellement une méthode contraceptive et à celles à qui la question sur la contraception actuelle n'a pas été posée parce qu'elles étaient enceintes au moment de l'interview. Le but de cette question est de savoir si l'enquêtée a l'intention d'utiliser une méthode de planification familiale à un moment quelconque dans le futur.

Q. 813 : NOMBRE PRÉFÉRÉ D'ENFANTS

Q. 813 est posée différemment selon que l'enquêtée a ou non des enfants en vie. Si elle a déjà des enfants en vie, on lui demande si elle pouvait revenir à l'époque où elle n'avait pas d'enfants et où elle pouvait choisir le nombre qu'elle voulait, combien elle aurait souhaité exactement en avoir. On ne lui demande pas combien d'enfants elle souhaiterait avoir à son âge actuel (maintenant), mais plutôt, combien elle aurait souhaité en avoir dans toute sa vie (y compris le futur).

Si elle vous donne un chiffre, enregistrez-le dans les cases « NOMBRE », puis continuez par Q. 814. Si la femme donne une réponse non-numérique, comme par exemple « Cela dépend de Dieu », insistez pour obtenir un nombre. Si après avoir insisté, l'enquêtée ne vous donne toujours pas un nombre, écrivez ses propres mots sur la catégorie « AUTRE » et passez à Q. 815.

Q. 814 : RÉPARTITION PRÉFÉRÉE DES ENFANTS SELON LE SEXE

La question est posée aux femmes qui ont donné une réponse numérique à Q. 813. Enregistrez le nombre préféré de garçons et de filles dans les cases prévues respectivement sous « GARÇONS » et « FILLES ». Si la femme déclare que le sexe de l'enfant n'a pas d'importance pour elle, écrivez le nombre dans les cases sous « N'IMPORTE ». Si elle vous donne une autre réponse, sélectionnez '96' pour « AUTRE » et écrivez exactement sa réponse dans l'espace prévu.

Exemple : Si à Q. 813, une enquêtée vous dit qu'elle souhaiterait six enfants et qu'à Q. 814 elle vous dit qu'elle souhaiterait deux garçons et deux filles et deux autres enfants quel que soit le sexe, vous enregistrez '02,' '02,' '02.'

Si une enquêtée vous dit qu'elle souhaiterait deux enfants ('02' à Q. 813) et qu'elle voudrait deux garçons, vous enregistrez '02,' '00,' '00' à Q. 814.

Si elle vous dit qu'elle voudrait avoir trois enfants et qu'au moins l'un d'entre eux soit un garçon, enregistrez, '01,' '00,' '02,' puisque peu lui importe le sexe des deux autres enfants.

Notez enfin que si la femme vous donne une réponse numérique à cette question, la somme de ces nombres que vous avez inscrit dans les trois cases doit être égale au nombre total à Q. 813. Vous devez vérifier avec l'enquêtée si les nombres ne correspondent pas.

Q. 815 : EXPOSITION À DES MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Nous sommes intéressés ici par toute information sur la planification familiale, que ce soit un programme dont le but est d'informer sur la planification familiale, une annonce sur la planification familiale ou un discours dans lequel la planification familiale est mentionnée. Lire la question introductive et ensuite chaque ligne ; attendez la réponse de l'enquêtée et codez-la avant de passer à la ligne suivante.

Q. 816 : QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU PAYS CONCERNANT LES MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Q. 817 : FILTRE POUR ÉTAT MATRIMONIAL (UNION) ACTUEL

QUESTIONS 818-819 : DÉCISION D'UTILISER LA CONTRACEPTION

A Q. 818 nous voulons savoir si la femme participe habituellement dans la prise de décision concernant la décision d'utiliser ou non la contraception, ce qui signifierait que la femme exerce son droit de contrôle et décide par conséquent de sa vie reproductive. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Si l'enquêtée dit que c'est quelqu'un d'autre que son mari ou partenaire ou qu'elle-même qui a pris la décision, comme un médecin ou une infirmière, sélectionnez QUELQU'UN D'AUTRE (code '4').

Seules les femmes qui répondent qu'elles prennent des décisions concernant l'utilisation de la contraception conjointement avec leur mari doivent répondre à Q. 819.

Q. 820 : PRESSION POUR DEVENIR ENCEINTE

Le but de cette question est de déterminer si l'enquêtée a déjà subi des pressions de son mari ou d'un autre membre de la famille pour tomber enceinte alors qu'elle ne le souhaitait pas. En posant cette question, on veut savoir dans quelle mesure la femme a un pouvoir de décision en ce qui concerne son désir ou non d'enfant, quand elle souhaite cet enfant (ou un autre enfant) et si sa famille respecte son pouvoir de décision.

Il arrive parfois qu'une femme veuille elle-même un enfant mais qu'elle ait des difficultés pour concevoir un enfant. Cette situation peut aussi donner lieu à des propos irrespectueux ou insultants de la part de la famille, mais ce n'est pas l'objet de la question. Pour répondre « OUI » à cette question, il faut que la pression subie par l'enquêtée ait été ressentie à un moment où l'enquêtée *ne voulait pas tomber enceinte*.

Exemple: une enquêtée qui a été mariée pendant un an souhaite attendre quelques années de plus avant d'avoir un premier enfant. Elle déclare que sa belle-famille l'a insultée en lui disant qu'elle était une gêne et une honte car elle n'avait pas encore eu d'enfant et qu'elle n'était pas enceinte.

Exemple: une enquêtée qui a trois enfants et qui n'en souhaite pas d'autres déclare que son mari l'a menacée de la quitter si elle n'avait pas un autre enfant.

Q. 821 : FILTRE POUR STÉRILISATION

Q. 822 : PRÉFÉRENCES DU MARI ET DE LA FEMME CONCERNANT LE NOMBRE D'ENFANTS

En posant cette question, nous demandons à l'enquêtée si elle sait si son mari/partenaire veut plus d'enfants, moins ou le même nombre qu'elle. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse.

J. Section 9 : Caractéristiques du conjoint et travail de la femme

Q. 901 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL (UNION) ACTUEL

Q. 902 : ÂGE DU MARI/PARTENAIRE

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge du mari, utiliser les mêmes méthodes pour estimer son âge comme décrites aux questions 110-111 pour obtenir l'âge de l'enquêtée.

QUESTIONS 903 à 905 : NIVEAU D'INSTRUCTION DU MARI/PARTENAIRE

Ces questions sont identiques aux Questions 113-114, qui ont été posées à la femme. Une fois encore, remarquez qu'à Q. 904 il faut enregistrer le plus haut niveau atteint, et qu'à Q. 905, vous enregistrez l'[année/classe] la plus élevée achevée à ce niveau.

QUESTIONS 906 et 907 : OCCUPATION RÉCENTE

En posant ces questions, on demande si le mari/partenaire de l'enquêtée a travaillé récemment. Q. 906 concerne le travail dans les 7 derniers jours. Si le mari/partenaire n'a pas travaillé dans les 7 derniers jours ou si l'enquêtée ne le sait pas, posez Q. 907 pour établir s'il a travaillé dans les 12 derniers mois.

Q. 908 : OCCUPATION ACTUELLE (OU LA PLUS RÉCENTE) DU MARI/ PARTENAIRE

À Q. 908, vous demandez quelle est l'occupation du mari/partenaire. Par occupation, nous entendons quel genre de travail le mari/partenaire exerce PRINCIPALEMENT.

Exemples : voici quelques exemples de travail : employé de bureau, secrétaire, coiffeur, chauffeur de taxi, infirmier, enseignant, avocat, vendeur, pêcheur, fermier, charpentier, etc. Nous ne cherchons pas à connaître le secteur économique dans lequel le mari/partenaire travaille (comme l'agriculture, les mines ou le commerce) ou même où il travaille (dans une banque, un magasin de vêtements ou un bureau du gouvernement), mais ce que nous voulons connaître, c'est quel travail il exerce.

Exemple : L'enquêtée dit que son mari/partenaire travaille au ministère du Plan. Cette réponse vous apprend où il travaille mais ne vous renseigne pas sur son occupation. Vous devez demander ce qu'il fait au ministère du Plan et vous apprenez qu'il est comptable. Enregistrez « comptable ».

Écrivez la réponse de l'enquêtée exactement comme elle l'a déclarée. Si vous ne savez pas très bien comment décrire l'occupation du mari, il est préférable de donner plus de détails que pas assez.

« Ne travaille pas actuellement » n'est pas une réponse acceptable, parce vous n'arrivez à Q. 908 que si l'homme a travaillé dans les 7 derniers jours ou les 12 derniers mois. S'il a travaillé dans les 12 derniers mois mais il n'est pas actuellement employé, demandez une description de son travail le plus récent. S'il a plus d'une activité, enregistrez celle qui l'occupe le plus. Ne remplissez pas les deux cases à coder pour la question, car des codes numériques seront attribués ultérieurement au bureau.

QUESTIONS 909 à 913 : EMPLOI ET OCCUPATION

Ces questions concernent tout travail autre que le travail domestique que l'enquêtée peut faire. Les Questions. 909-911 portent sur une période de référence de 7 jours avant l'interview.

La question 910 est posée parce qu'il arrive souvent que les femmes qui ont un petit commerce où elles vendent de petites choses, ou qui travaillent sur la terre de la famille ne sont pas considérées comme ayant un travail, en particulier quand elles ne sont pas payées pour ce travail. Lisez les phrases introductives de Q. 910 pour que l'enquêtée comprenne bien que ce que nous entendons par « travail ».

La question 911 a pour but de déterminer si la femme travaille normalement c'est-à-dire elle était absente temporairement de son travail, parce qu'elle était en congé ou pour d'autres raisons durant la période de référence des 7 jours qui ont précédé l'enquête.

La question 912 ne concerne que les femmes qui ont déclaré qu'elles n'avaient pas actuellement d'emploi ou qu'elles ne travaillaient pas actuellement dans une affaire ; en posant cette question, on cherche à savoir si les femmes ont fait un travail quelconque au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

Comme décrit à Q. 908, enregistrez à Q. 913 l'occupation de l'enquêtée en utilisant exactement ses propres termes. Comme on l'a déjà signalé, il est préférable de donner plus de détails que pas assez.

Q. 914 : NATURE DE L'EMPLOI

Ici, il y a trois catégories à choisir. Prenons l'exemple d'une femme qui travaille dans un magasin. Si son mari ou son père gère le magasin et qu'elle travaille pour lui, elle travaille « POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE ». Si elle dirige le magasin avec son mari, ou si elle le dirige elle-même, elle est « À SON COMPTE ».

Si une femme déclare qu'elle est employée par une société ou dans le secteur public, elle travaille POUR QUELQU'UN D'AUTRE.

Q. 915 : TRAVAILLE TOUTE L'ANNÉE OU UNE PARTIE DE L'ANNÉE

On s'intéresse ici à la régularité du travail, c'est-à-dire le temps que l'enquêtée passe à travailler. Si elle travaille toute l'année, enregistrez « TOUTE L'ANNÉE » même si elle ne travaille qu'à temps partiel. Si son travail est saisonnier, enregistrez « SAISONNIER/ PARTIE DE L'ANNÉE ». Si elle ne travaille qu'occasionnellement, enregistrez « DE TEMPS EN TEMPS ».

Q. 916 : TYPE DE PAIEMENT

En posant cette question, on cherche à savoir comment l'enquêtée a été payée pour son travail. Le paiement peut avoir été effectué sous deux formes : en « argent » et en « nature ». Par exemple, une femme qui vend des fruits sur le marché qui lui sont achetés par les clients gagne de l'argent pour son travail. Par contre, une femme qui reçoit une part des fruits qu'elle prend pour vendre sur le marché est considérée comme payée en « nature » pour son travail.

À la question 916, vous devrez déterminer si une femme est payée en argent seulement, en nature seulement, en argent et en nature ou si elle n'a pas été payée. Si une enquêtée est une employée de bureau et reçoit un salaire régulier, elle gagne « DE L'ARGENT SEULEMENT ». Si elle est employée de maison et si elle reçoit de l'argent et de la nourriture en échange de son travail, elle est payée « EN ARGENT ET EN NATURE ». Si elle est employée de maison et si elle ne reçoit pas de salaire mais qu'elle est seulement logée et nourrie, elle est payée « EN NATURE SEULEMENT ». Si elle travaille dans la ferme de la famille et qu'elle ne reçoit aucun paiement en argent ou autres avantages, considérez, dans ce cas, qu'elle n'est « PAS PAYÉE ».

QUESTIONS 917 et 918 : FILTRES POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL ET GAINS EN ARGENT

QUESTIONS 919 à 924 : CONTRÔLE, UTILISATION DES GAINS EN ARGENT DE LA FEMME ET PARTICIPATION AUX DÉCISIONS DU MÉNAGE

Q. 919 est une question qui ne comporte qu'une seule réponse ; on veut savoir ici qui décide, habituellement, comment l'argent gagnée par la femme va être utilisé. Le mot 'conjointement' s'applique au cas où l'enquêtée prend la décision en commun avec son mari ou partenaire (Code '3'). Si le mari/partenaire décide seul, sélectionnez '2.' Si quelqu'un d'autre que l'enquêtée et son mari prend la décision (par ex : un autre parent), sélectionnez '6' pour « AUTRE » et demandez à l'enquêtée de préciser.

En posant Q. 920, on cherche à savoir quelle idée se fait l'enquêtée du montant de ses revenus par rapport à celui de son mari/partenaire. Si l'enquêtée déclare que son mari/partenaire ne gagne pas d'argent, sélectionnez le Code '4' et passez à Q. 922.

La question 921 est similaire à Q. 919 sauf que l'on veut savoir ici si l'enquêtée est impliquée dans la décision d'utilisation de l'argent gagné par le mari ou partenaire. Cette question ne comporte également qu'une seule réponse pour savoir qui décide habituellement comment l'argent gagné par le mari ou partenaire va être utilisé. Les codes des réponses sont identiques à ceux de Q. 919 sauf qu'il y a un code supplémentaire pour « MARI/PARTENAIRE N'A PAS DE REVENUS ».

Les questions 922 à 924 concernent les rôles de la femme et du mari/partenaire dans la prise de diverses décisions concernant le ménage. La prise de décision est un processus complexe et il est donc important d'insister sur qui habituellement prend la décision finale. Sélectionnez le code réponse le plus approprié après avoir écouté la réponse de l'enquêtée pour chaque type de décision. Utilisez le Code '1' pour « ENQUÊTÉE » seulement si la femme dit qu'elle décide seule principalement. Quand son mari ou partenaire prend seul la décision, sélectionnez '2'. Si elle et son mari prennent la décision ensemble, sélectionnez '3.' Si, par exemple, elle dit que ses beaux-parents prennent habituellement la décision concernant le point en question (par ex : les achats), sélectionnez alors '4' pour « QUELQU'UN D'AUTRE ».

QUESTIONS 925 à 930 : POSSESSION DE/DES MAISON(S) ET/OU DE TERRE

Il semble de plus en plus évident que la possession de biens par les femmes a des conséquences positives sur leur pouvoir d'action ainsi que dans des domaines tels que la nutrition, la santé ou même la scolarisation de ses enfants. Aux questions, 925 à 928, « posséder » signifie que la maison ou la terre est enregistrée légalement au nom de la femme ou, dans le cas où dans le cas où un enregistrement légal officiel du bien n'existe pas ou n'a pas été conservé, la maison ou la terre est reconnu comme étant sa possession et ne peut être vendue sans sa signature ou quelque chose d'équivalent.

À Q. 925, on cherche à savoir si l'enquêtée possède une maison soit seule, soit conjointement avec quelqu'un d'autre. À cette question, « maison » inclut tous les types d'appartements, de duplex et de maisons qui sont individuelles ou semi-individuelles etc., comme les autres types de logements qui sont particuliers au [pays]. Si l'enquêtée possède une maison, (soit celle dans laquelle vous trouvez au moment de l'interview, soit une autre maison), et qu'elle en est l'unique propriétaire (elle n'en partage la propriété avec personne), enregistrez « SEULE ». Si elle ne possède pas de maison par elle-même, mais en possède conjointement une avec son mari/partenaire, enregistrez UNIQUEMENT AVEC SON MARI/PARTENAIRE. Si elle ne possède pas de maison seule, mais en possède conjointement une avec quelqu'un d'autre (une personne qui n'est pas son mari), enregistrez CONJOINTEMENT AVEC QUELQU'UN D'AUTRE SEULEMENT. Si elle possède une maison conjointement avec son mari / partenaire et quelqu'un d'autre, enregistrez CONJOINTEMENT AVEC SON MARI/PARTENAIRE ET QUELQU'UN D'AUTRE. Si elle ne possède pas de maison, que ce soit seule ou conjointement, enregistrez « N'EN POSSÈDE PAS ».

Note : Peu importe que la maison ait été achetée à l'aide d'un emprunt et que l'emprunt ne soit pas encore remboursé ; tant que le nom de l'enquêtée figure sur les documents de propriété comme étant propriétaire ou, dans le cas où il n'y a pas de document, si l'enquêtée pense qu'elle est propriétaire, seule ou avec quelqu'un d'autre, enregistrez en suivant les explications données ci-dessus.

Aux questions 926 et 927, on demande à l'enquêtée si elle possède un titre de propriété ou tout autre document reconnu par le gouvernement pour une maison qu'elle possède et si son nom figure sur ce document. Elle n'a pas besoin de vous montrer ce titre de propriété ou document. Si elle dit qu'elle a un document pour toute maison qu'elle possède, enregistrez OUI à Q. 926. Si elle dit que son nom figure sur le document pour la maison, enregistrez OUI à Q. 927.

À la question 928, on demande si l'enquêtée possède de la terre agricole ou non agricole, soit seule, soit conjointement avec quelqu'un d'autre. La terre non agricole concerne ici de la terre en milieu rural qui n'est pas utilisée pour de l'agriculture et également la plupart des terres en milieu urbain. À cette question, on ne s'intéresse pas à la taille, la qualité ou à l'usage de la terre ; la question concerne seulement sa propriété, quel qu'en soit le type ou la taille de la terre. Pour enregistrer la réponse, procédez comme à Q. 925.

Note : on ne peut pas considérer que l'enquêtée est propriétaire de terres de la communauté, même si elle en fait partie.

Les questions 929 et 930 sont identiques aux questions 926 et 927, sauf qu'elles se réfèrent au titre de propriété ou tout autre document reconnu par le gouvernement pour des terres que l'enquêtée possède.

Q. 930A : ACCÈS À UN COMPTE BANQUAIRE

Les institutions financières comprennent les banques, les organismes de crédit, les institutions de microfinance, les coopératives, les bureaux de poste ou les [institutions financières spécifiques au pays]. Cela comprend également la possession d'une carte de crédit si elle est au nom de l'enquêtée. Si l'enquêtée possède son propre compte ou partage un compte dans une banque ou autre institution financière avec quelqu'un d'autre, enregistrez OUI, pourvu qu'elle utilise le compte. Si l'enquêtée a un compte en son nom, mais ne l'utilise pas, enregistrez NON. Si l'enquêtée dit que quelqu'un dans son ménage a un compte dans une institution financière, mais elle ne l'utilise pas, enregistrez NON. N'incluez pas l'utilisation de systèmes de paiement et de transfert d'argent mobile [tels que MPesa]. N'incluez pas les programmes d'épargne au niveau communautaire.

Q. 930B : DÉPÔTS OU RETRAITS SUR UN COMPTE BANCAIRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Q. 930B concerne des dépôts (virement d'argent) ou des retraits (retrait d'argent) du ou des comptes mentionnés à Q. 930A effectués par l'enquêtée au cours des 12 derniers mois. Il est important que les dépôts ou retraits aient été effectués par l'enquêtée elle-même. Si l'enquêtée a effectué au moins un dépôt ou un retrait du compte au cours des 12 derniers mois, sélectionnez OUI. Si l'enquêtée n'a pas déposé ou retiré d'argent au cours des 12 derniers mois, sélectionnez NON.

Q. 930C : TRANSACTIONS FINANCIÈRES PAR TÉLÉPHONE PORTABLE

Cette question est identique à Q. 135 dans le questionnaire Ménage, sauf qu'elle demande spécifiquement si l'enquêtée utilise ou non un téléphone mobile pour effectuer des transactions financières et qu'elle ne porte que sur les 12 derniers mois.

Q. 931 : PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES

Ce n'est pas une question à poser aux enquêtées mais plutôt une question à laquelle vous répondrez vous-même. Regardez juste autour de vous pour voir si d'autres personnes se trouvent à une distance suffisante pour écouter l'interview. La présence d'autres personnes, même s'il s'agit d'un membre de l'équipe d'enquête, peut influencer les réponses à des questions sensibles comme celle posée à Q. 932. Donc, si quelqu'un, y compris un/une superviseur de terrain est en train d'observer l'interview, n'oubliez pas de l'inclure comme un autre homme présent ou une autre femme présente. Ne laissez aucun blanc sur la ligne.

Q. 932 : OPINIONS ENVERS LE FAIT DE BATTRE SA FEMME/PARTENAIRE

Lisez la question introductive, puis chaque cas séparément. Attendez la réponse de l'enquêtée avant de passer au cas suivant. Si l'enquêtée ne comprend pas la question, vous devez la lire de nouveau. Lisez bien chaque situation de manière claire. Il peut arriver parfois que des enquêtées ne comprennent pas bien la question et pensent que vous les interrogez sur leur propre expérience. Cette question concerne l'opinion de l'enquêtée et non ses relations avec son mari ou son partenaire. Assurez-vous que l'enquêtée a bien compris la question avant d'accepter une réponse.

K. Section 10 : VIH/SIDA

Le sida est une maladie causée par le VIH, un virus qui affaiblit le système immunitaire, provoquant ainsi des infections secondaires, comme la tuberculose et la pneumonie, qui conduisent au décès du malade. La maladie se transmet par voie sexuelle ou au contact du sang contaminé. Cette section est constituée d'une série de questions portant sur la connaissance du VIH/sida, sur le comportement face à la maladie ainsi que sur d'autres maladies sexuellement transmissibles.

QUESTIONS 1000 et 1001 : A ENTENDU PARLER DU VIH OU DU SIDA

Q. 1000 est une déclaration introductive destinée à avertir l'enquêtée que l'interview concerne un nouveau sujet : le VIH et le sida. Q. 1001 nous permet de vérifier si une enquêtée a déjà entendu parler ou non du VIH ou du sida. S'il existe un terme local pour le VIH ou le sida, utilisez-le en plus des mots « VIH ou sida ».

Q. 1002 : FILTRE PAR ÂGE DE L'ENQUÊTÉE

Seules les enquêtées âgées de 15 à 24 ans doivent répondre aux questions 1003-1007.

QUESTIONS 1003 à 1006 : CONNAISSANCE DES MOYENS POUR ÉVITER/RÉDUIRE LES RISQUES DE CONTRACTER LE VIH ET CONCEPTIONS LOCALES ERRONÉES SUR LE VIH

Il y a deux types de questions aux questions 1003 à 1006. Les questions 1003 et 1005 sont posées pour déterminer si les personnes connaissent les comportements encouragés par les programmes de santé publique pour réduire le risque de contracter le VIH : être fidèle à un seul partenaire non infecté et utiliser des condoms.

Les questions 1004, et 1006 sont posées pour savoir combien de personnes possèdent des informations incorrectes sur la transmission du VIH.

Q. 1007 : PERSONNE PARAÎSSANT EN BONNE SANTÉ ET AYANT CONTRACTÉ LE VIH

Q. 1008 : ENTENDU PARLER DES ARV

ARV est une abréviation pour antirétroviraux, une classe de médicaments qui traitent le VIH.

Q. 1009 : MÉDICAMENTS QUI RÉDUISENT LE RISQUE DE LA TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Demandez à l'enquêtée si elle connaît des "médicaments spéciaux" qui peuvent réduire le risque de transmission du VIH d'une mère à son bébé. Ces médicaments sont des ARV, cependant, nous les appelons ici des médicaments spéciaux au cas où l'enquêtée sait que des médicaments sont disponibles, mais ne sait pas comment ils sont appelés.

Q. 1010 : ENTENDU PARLER DE PrEP ?

La PrEP fait référence à la prophylaxie préexposition. La PrEP est donnée aux personnes séronégatives pour réduire leur risque d'être infectées si elles sont exposées au VIH. Par exemple, une femme dont le mari/partenaire est infecté par le VIH pourrait prendre la PrEP quotidiennement pour réduire les risques de contracter le VIH de son mari.

Q. 1011 : APPROBATION À L'ÉGARD DES PERSONNES QUI PRENNENT DE LA PrEP

Cette question s'adresse aux femmes qui ont entendu parler de la PrEP et vise à mesurer s'il existe ou non une stigmatisation dirigée contre les personnes qui prennent la PrEP.

Q. 1012 : FILTRE POUR LES NAISSANCES VIVANTES DE 0 À 23 MOIS AVANT L'ENQUÊTE

Q. 1013 : FILTRE POUR LA DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE QUI A REÇU DES SOINS PRÉNATAUX

Q. 1014 : ÊTRE EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont hautement confidentielles. Assurez-vous que vous vous trouvez en privé avec l'enquêtée avant de commencer à lui poser ces questions.

QUESTIONS 1015 et 1017 : TEST DU VIH AU COURS DES VISITES PRÉNATALES

À Q. 1015, demandez à l'enquêtée si elle a fait un test de dépistage du VIH lors d'une visite de soins prénatals pendant la grossesse de sa dernière naissance vivante. Nous n'avons pas besoin de connaître le résultat du test, simplement si elle a été testée ou non.

Si la femme a été testée pour le VIH pendant les soins prénatals, demandez-lui où elle a été testée pour le VIH (Q. 1016) et si elle a été informée des résultats de son test VIH (Q. 1017). Parfois, les gens font un test de dépistage du VIH mais ne sont pas informés des résultats du test, ou ne vont pas chercher le résultat. Dites clairement à l'enquêtée que vous ne demandez pas à connaître les résultats du test, mais seulement si elle connaît le résultat du test.

Q. 1018 : FILTRE POUR LE LIEU DE L'ACCOUCHEMENT DE LA DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE

QUESTIONS 1019 et 1020 : DÉPISTAGE DU VIH AVANT L'ACCOUCHEMENT

Pour Q. 1019, insistez sur le fait que nous voulons savoir si elle a été testée entre le moment où elle est allée accoucher mais avant la naissance du bébé.

Pour Q. 1020, faites clairement comprendre à l'enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, seulement si elle a ou non obtenu les résultats du test.

Q. 1021 : FILTRE POUR LE TEST DU VIH AU COURS D'UNE VISITE PRÉNATALE

Q. 1022 : TESTÉE DEPUIS LE TEST EFFECTUÉ AU COURS D'UNE VISITE PRÉNATALE

Aux femmes qui ont effectué un test du VIH au cours d'une visite prénatale ou avant l'accouchement, nous leur demandons si elles ont effectué un autre test du VIH depuis celui qu'elles ont fait durant leur grossesse.

Q. 1023 : DATE DU TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT

Nous voulons connaître le mois et l'année du test de dépistage du VIH le plus récent effectuée par l'enquêtée. Si l'enquêtée sait qu'elle a été testée, mais n'est pas sûre de la date à laquelle il a eu lieu, demandez à obtenir une estimation de la date. Si elle répond en termes de nombre d'années (par exemple, "il y a deux ans"), cherchez à connaître le mois et l'année.

Si le mois ou l'année n'est pas connu, sélectionnez le code NE SAIT PAS pour cet élément ("98" pour NE SAIT PAS MOIS et "9998" pour NE SAIT PAS ANNÉE).

Q. 1024 : A DÉJÀ EFFECTUÉ UN TEST DU VIH

Pour cette question, nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement si elle a été, ou non, déjà testée.

Q. 1025 : DATE DU TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT

Demandez à l'enquêtée quand a eu lieu son dernier test du VIH. Si l'enquêtée sait qu'elle a été testée mais qu'elle ne se souvient plus quand le test a eu lieu, insistez pour obtenir une estimation de la date.

Q. 1026 : OÙ LE TEST A-T-IL ÉTÉ FAIT

Demandez à l'enquêtée où le test a été effectué.

Q. 1027 : RÉSULTAT DU TEST

Demandez à l'enquêtée si elle a eu connaissance du résultat du test du VIH. Il arrive parfois que les gens effectuent le test du VIH et qu'ils ne soient pas informés du résultat, ou qu'ils n'aient pas cherché le résultat. À cette question, faite clairement comprendre à l'enquêtée que vous lui demandez seulement si elle connaît ou non le résultat de son test (c'est-à-dire si elle a, ou non, le virus). Si l'enquêtée a été testée plus d'une fois, nous voulons savoir si elle connaît le résultat du dernier test qu'elle a effectué.

Q. 1028 : RÉSULTAT DU TEST DU VIH

C'est une question particulièrement sensible, alors assurez-vous d'être neutre lorsque vous la posez. Si l'enquêtée dit avoir reçu un résultat de test positif, cela signifie qu'elle est infectée par le VIH. Si l'enquêtée refuse de répondre à la question, sélectionnez REFUSÉ DE RÉPONDRE et passez à Q. 1031.

Q. 1029 : DATE DU PREMIER RÉSULTAT POSITIF AU VIH

Pour les enquêtées qui savent qu'elles sont infectées par le VIH, nous voulons connaître le mois et l'année de leur premier test qui a révélé qu'elles étaient infectées par le VIH. Selon sa situation, l'enquêtée aurait pu recevoir un résultat de test VIH positif la première fois qu'elle a été testée. Par conséquent, il est possible que la date qu'elle donne en réponse à Q. 1029 soit la même que celle fournie en réponse à Q. 1023 ou Q. 1025.

Q. 1030 : UTILISATION D'ARV

Demandez à l'enquêtée si elle prend actuellement des ARV. Si elle dit qu'elle manque occasionnellement une dose, enregistrez OUI. Si elle a pris des ARV dans le passé, mais ne les prend plus, enregistrez NON.

Q. 1031 : NOMBRE TOTAL DE FOIS TESTÉ POUR LE VIH

Demandez à l'enquêtée combien de fois elle a subi un test de dépistage du VIH au cours de sa vie. Si elle n'est pas sûre, cherchez à obtenir une estimation.

QUESTIONS 1032 et 1033 : KITS POUR AUTOTEST DE DÉPISTAGE DU VIH

Un autotest pour le dépistage du VIH est un moyen par lequel une personne réalise elle-même un test de diagnostic individuel rapide du VIH et prend connaissance du résultat en toute discrétion. Se tester soi-même est une nouvelle approche qui est bien acceptée, a un faible coût et qui permet à ceux qui ne peuvent recourir à d'autres formes de dépistage de réaliser un test du VIH. Les kits pour autotests de détection du VIH permettent d'accroître, de manière importante, l'accès au test du VIH dans les populations qui n'effectuent pas fréquemment de test du VIH. Aux questions, 1032 et 1033, on demande à l'enquêtée si elle a déjà entendu parler de ce type de tests et si elle en a déjà utilisé.

QUESTIONS 1034-1035 : STIGMATISATION ET DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

La stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH contribuent à créer un environnement hostile qui affecte leur qualité de vie, que ce soit en limitant leur accès à l'instruction et aux soins de santé, en réduisant le support social et en augmentant le risque de violence. En posant ces questions, on cherche à évaluer différents aspects de la discrimination et de la stigmatisation envers les personnes vivant avec le VIH.

Q. 1036 : FILTRE POUR LE STATUT DU VIH

Q. 1037-1039 : EXPÉRIENCES DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Q. 1037, nous voulons savoir si l'enquêtée a dit à une personne autre que l'enquêteur qu'elle était infectée par le VIH. À la question 1038, nous lui demandons si elle est d'accord ou non avec la déclaration fournie. Veillez à lire la question exactement telle qu'elle est formulée. À Q. 1039, nous lui demandons si elle a été confrontée à plusieurs situations au cours des 12 derniers mois du fait de son état de séropositivité.

Q. 1040 : CONNAISSANCE D'AUTRES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

[SI LE QUESTIONNAIRE COMPREND LA QUESTION 1001, UTILISEZ CETTE VERSION : Vérifiez Q. 1001. Si l'enquêtée a entendu parler du VIH ou du sida, posez Q. 1040a pour savoir si elle connaît d'autres infections qui peuvent se transmettre par contact sexuel. Si elle n'a pas entendu parler du VIH ou du sida, posez-lui Q. 1040b pour savoir si elle a entendu parler d'infections qui se transmettent par contact sexuel. On ne lui demande pas de nous dire quelles infections spécifiques qui se transmettent par contact sexuel (IST) elle connaît mais seulement si elle a entendu parler d'infections qui se transmettent par contact sexuel.]

[SI LE QUESTIONNAIRE NE COMPREND PAS LA Q. 1001, UTILISEZ CETTE VERSION : Posez la Q. 1040 pour déterminer si elle connaît les infections autres que le VIH qui peuvent être transmises par contact sexuel. Il ne lui est pas demandé de nous dire quelles sont les infections sexuellement transmissibles (IST) spécifiques qu'elle connaît, mais seulement si elle a entendu parler d'infections transmises par contact sexuel.]

Q. 1041 : FILTRE POUR AVOIR DÉJÀ EU DES RAPPORTS SEXUELS

Q. 1042 : FILTRE POUR LA CONNAISSANCE D'IST

QUESTIONS 1043 à 1045 : INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Nous voulons savoir si l'enquêtée a eu une IST (Q. 1043) ou des symptômes associés à la présence d'IST au cours des 12 derniers mois. Les symptômes d'IST comprennent des pertes vaginales anormales (Q. 1044) ou des plaies ou ulcères dans la zone génitale (Q. 1045).

QUESTIONS 1046 et 1047 : UNE FEMME PEUT REFUSER DES RAPPORTS SEXUELS ET INSISTER POUR QU'UN CONDOM SOIT UTILISÉ

Les deux questions sont posées à toutes les enquêtées, qu'elles soient ou non mariées/en union. On cherche à connaître l'opinion de l'enquêtée sur ce que devrait faire une femme mariée/en union confrontée à certaines situations hypothétiques.

À la question 1046, on demande à l'enquêtée d'imaginer une situation dans laquelle une femme sait que son mari/partenaire a une maladie qui se transmet par contact sexuel. La question 1046 a pour but de savoir si, selon l'opinion de l'enquêtée, il est justifié qu'une femme insiste pour que son mari/partenaire utilise des condoms quand elle sait qu'il a contracté une maladie qui se transmet par contact sexuel.

À la question 1047, on demande à l'enquêtée de dire si oui ou non, une femme a le droit de refuser des rapports sexuels à son mari/partenaire si elle se trouve confrontée à une autre situation hypothétique : si une femme sait que son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes.

Q. 1048 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

QUESTIONS 1049 et 1050 : CAPACITÉ PERSONNELLE DE PRENDRE CERTAINES DÉCISIONS AVEC SON MARI/PARTENAIRE

Les questions précédentes (Q. 1046 et Q. 1047) concernaient les femmes en général. Ces questions ne s'adressent maintenant qu'aux femmes mariées/en union et elles concernent leur propre situation avec leur mari/partenaire. À Q. 1049, nous demandons à l'enquêtée si elle peut dire non à son partenaire si elle ne veut pas avoir des rapports sexuels avec lui à ce moment-là.

À Q. 1050, nous demandons à l'enquêtée si elle estime qu'elle pourrait demander à son mari ou partenaire de mettre un condom si elle le souhaite.

L. Section 11 : Autres problèmes de santé

QUESTIONS 1101 et 1102 : DISTANCE AU CENTRE DE SANTÉ LE PLUS PROCHE

À Q. 1101, demandez combien de minutes il faut à l'enquêtée pour aller de son domicile à l'établissement de santé le plus proche, peu importe le type d'établissement sanitaire ou si c'est l'établissement où elle se rend habituellement.

À Q. 1102, demandez comment elle se rend à l'établissement. Si elle utilise plus d'un type de transport, choisissez la méthode la plus élevée de la liste. Si elle dit que l'établissement de santé le plus proche n'est pas celui où elle se rend habituellement, demandez-lui dans le cas où elle devait hypothétiquement se rendre à cet établissement, quel moyen de transport elle utiliserait.

Exemple : Mariam dit qu'il lui faut 90 minutes pour se rendre au poste de santé le plus proche. Elle y arrive en marchant jusqu'à l'arrêt de bus le plus proche puis en prenant un bus public.

Enregistrez '090' dans Q. 1101 et sélectionnez BUS PUBLIC (Code '02') car BUS PUBLIC est plus en haut sur la liste que EN MARCHANT (Code '08').

Q. 1103 : DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Les examens du cancer du sein comprennent des examens cliniques du sein et des mammographies. Lors d'un examen clinique des seins, un professionnel de la santé vérifie l'apparence des seins et utilise les coussinets de ses doigts pour vérifier la poitrine, les aisselles et la zone de la clavicule à la recherche de bosses ou d'anomalies. Une mammographie est une radiographie qui permet d'examiner les tissus mammaires pour détecter toute zone suspecte. Sélectionnez OUI si l'enquêtée déclare qu'elle a subi l'un ou l'autre type de dépistage du cancer du sein par un médecin ou un autre professionnel de la santé.

QUESTIONS 1104 et 1105 : DEJA TESTÉE POUR LE CANCER CERVICAL

Le col de l'utérus relie l'utérus (utérus) au vagin (canal pelvien). Une femme peut ne pas savoir qu'elle a un cancer du col de l'utérus, mais des tests peuvent être effectués pour détecter le cancer du col de l'utérus. Ces tests sont appelés frottis Pap, tests HPV ou tests VIA.

Frottis vaginaux et tests HPV (virus du papillome humain) : pendant qu'une femme est allongée sur le dos, les jambes relevées, un professionnel de la santé met un petit bâton en bois ou en plastique (un tampon) ou une petite brosse à l'intérieur du vagin (canal pelvien) pour essuyer le col afin de prélever un échantillon. L'échantillon est ensuite envoyé à un laboratoire pour analyse.

Test VIA (inspection visuelle avec de l'acide acétique) : pour ce test, également appelé test au vinaigre, un professionnel de la santé met du vinaigre sur le col et inspecte ensuite visuellement le col pour détecter les changements qui pourraient indiquer un cancer du col de l'utérus.

La question 1104 explique les tests de cancer du col utérin. Lisez attentivement toute la déclaration, puis posez Q. 1105.

QUESTIONS 1106 et 1107 : FUMER OU CONSOMMER AUTRES TYPES DE CIGARETTES OU DU TABAC

À Q. 1106, demandez à l'enquêtée si elle fume actuellement des cigarettes. Les cigarettes peuvent être de fabrication industrielle ou bien être roulées à la main. La consommation de tabac sous d'autres formes fait l'objet des questions 1108 et 1109.

À Q. 1107 qui s'adresse aux femmes qui fument des cigarettes chaque jour, inscrivez le nombre de cigarettes que la femme fume un jour normal. Pour les nombres inférieurs à 10, pensez à inscrire dans la première case un '0'.

QUESTIONS 1108 et 1109 : FUMER OU UTILISATION D'AUTRES TYPES DE TABAC

Ces deux questions ont pour but de s'informer sur l'utilisation d'autres types de tabac (par ex : tabac à mâcher, cigares, or mâcher du tabac).

QUESTIONS 1110-1112 : CONSOMMATION D'ALCOOL

À la question 1110, demandez à l'enquêtée si elle a déjà bu de l'alcool. Les boissons alcoolisées comprennent la bière, le vin, les spiritueux, le cidre fermenté, le punch, les boissons mélangées et [AJOUTER DES EXEMPLES LOCAUX]. Si l'enquêtée dit qu'elle ne boit actuellement aucun alcool, demandez-lui si elle a déjà bu de l'alcool à un moment donné dans le passé. Si l'enquêtée dit NON, passez à Q. 1113.

Pour les enquêtées qui ont déjà consommé de l'alcool, posez Q. 1111 pour déterminer combien de jours au cours du dernier mois elles ont bu une boisson alcoolisée et notez leur réponse dans l'espace prévu à cet effet. Si elles n'ont pas bu d'alcool au cours du dernier mois, sélectionnez le code '00' et passez à Q. 1113. Si elle dit qu'elle en a bu presque tous les jours, sélectionnez le code '95' pour CHAQUE JOUR/PRESQUE TOUS LES JOURS.

À Q. 1112, demandez à l'enquêtée les jours où elle a bu de l'alcool, combien de verres elle buvait habituellement par jour. Une boisson standard est la quantité d'alcool contenue dans les verres de bière, de vin et de spiritueux standard. Utilisez la carte de démonstration pour montrer à l'enquêtée des images de taille de boisson standard. Si l'enquêtée déclare qu'elle a seulement bu moins d'un verre standard (par exemple, quelques gorgées de bière), sélectionnez le code '00' pour MOINS D'UN VERRE STANDARD.

Q. 1113 : PROBLÈMES POUR OBTENIR UN TRAITEMENT MÉDICAL

À cette question, nous essayons de comprendre quels sont les obstacles qui, généralement, limitent l'accès des femmes aux soins de santé. Soyez sûre que l'enquêtée comprend bien qu'il s'agit des soins de santé pour elle-même puisque les questions précédentes portaient sur le traitement des maladies de ses enfants.

Lisez chaque raison et sélectionnez la réponse donnée avant de poser la question pour la raison suivante. Ne laissez aucun vide. À cette question, la phrase « Quand vous êtes malade » ne se réfère pas à un épisode spécifique de maladie. L'enquêtée doit dire ce qui se passerait, en tenant compte des circonstances actuelles, si elle tombait malade et avait besoin de soins médicaux ou d'un avis médical. Par conséquent, si une femme répond qu'elle n'a pas été malade, vous devez l'aider à lui faire comprendre que la question est hypothétique et qu'elle concerne des problèmes qu'elle pourrait rencontrer si elle était malade.

Quant à la première question intitulée « obtenir la permission d'y aller » signifie que la permission de quelqu'un lui est nécessaire pour qu'elle puisse recevoir les soins/traitements ou obtenir un avis médical. Peu importe qui est cette personne (père, mari, belle-mère). Sélectionnez '2' pour « PAS UN PROBLÈME IMPORTANT » quand elle n'a besoin de la permission de personne, ou quand elle dit qu'elle a besoin de la permission de sa belle-mère mais que cela n'a jamais été un grand problème. « Obtenir l'argent nécessaire pour le traitement » comprend l'argent pour le traitement réel et/ou pour les médicaments. « Ne pas vouloir y aller seule » fait référence à une situation où la femme dit que ne pas vouloir y aller seule si elle est malade est un grave problème.

Questions 1114-1115 : ASSURANCE SANTÉ

À la question 1114, on cherche à savoir si l'enquêtée a une assurance santé qui l'aide à couvrir les coûts des soins de santé quand elle en a besoin. L'assurance santé peut être une mutuelle ou un programme communautaire, une assurance nationale publique comme la sécurité sociale, un plan offert par l'employeur (soit celui de l'enquêtée, soit celui d'un autre membre de la famille) ou une assurance privée. Enregistrez OUI à Q. 1114 si l'enquêtée est couverte par un système d'assurance médicale et, à Q. 1115, identifiez tous les types de plans d'assurance santé qui couvrent ses dépenses en matière de santé.

Q. 1116 : FIN D'INTERVIEW

Le système CAPI enregistrera automatiquement l'heure de fin de l'entretien. S'il y a eu une pause prolongée pendant l'entrevue (par exemple, l'enquêtée s'est excusée pour s'occuper d'un enfant malade et est revenue pour terminer l'interview 45 minutes plus tard), notez la durée de la pause dans les observations de la section de l'enquêtrice.

N'oubliez pas de remercier l'enquêtée pour sa coopération. De plus, informez l'enquêtée qu'un technicien en biomarqueurs viendra dans son ménage pour peser et mesurer sa taille (et de ses jeunes enfants) et effectuer un test d'anémie [et PRÉCISER D'AUTRES TESTS SUR LE TERRAIN OU EN LABORATOIRE]. Si elle a des questions simples et générales sur les mesures, vous pouvez y répondre, mais dites-lui que le technicien biomarqueur expliquera les mesures plus en détail et répondra à ses questions.

M. Calendrier

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CALENDRIER

Remarque : Le remplissage du calendrier dans le programme CAPI sera décrit pendant la formation du CAPI. Cependant, conceptuellement, il est utile de comprendre comment remplir le calendrier dans un questionnaire papier. Pour cette raison, vous recevrez une formation sur la version questionnaire papier du calendrier.

Dans le questionnaire papier, le calendrier est situé à la fin du Questionnaire Femme. On l'appelle « calendrier » parce que c'est là que vous enregistrerez à quel moment se sont déroulés les événements récents qui sont survenus dans la vie de l'enquêtée. Le calendrier est « récent » dans la mesure où, seuls les événements qui ont eu lieu dans les 5 années complètes du calendrier ayant précédé l'année en cours sont pris en compte⁸.

De haut en bas de la page, il y a 72 cases (chaque case représentant un mois) divisées en six sections (chacune représentant 1 année ou 12 mois) dans laquelle sont enregistrées toutes les informations concernant les événements comme les grossesses et l'utilisation de méthode contraceptive. De gauche à droite, il y a deux colonnes :

Colonne (1) : Naissances vivantes, grossesses et utilisation de la contraception

Colonne (2) : Raison de l'interruption de la contraception

Au début du manuel, les procédures pour remplir le calendrier sont décrites brièvement. Dans cette section, nous exposeront de manière plus détaillée les méthodes que vous utiliserez pour le compléter. Cependant, avant de commencer, un certain nombre de points doivent être compris :

1) A ce point, vous pouvez demander, « Où sont et quelles sont les questions que je dois poser et qui me permettront de compléter le calendrier ? » Premièrement, le calendrier est rempli en même temps que le Questionnaire Individuel. La plupart des renseignements dont vous avez besoin proviennent directement des réponses aux questions des Sections 2 (Reproduction) et 3 (Contraception). Ces questions sont marquées d'un 'C' majuscule, ce qui vous permet d'identifier les questions liées au calendrier.

Deuxièmement, le calendrier vous donne une « photo » des cinq ou six dernières années de la vie de la femme qui vous aideront à poser les questions pour vérifier les informations si nécessaire et améliorer l'exactitude des informations. Le calendrier est rempli au cours de différentes étapes. À chaque étape, vous pouvez et vous devez établir si la réponse de la femme est cohérente ou non avec les réponses précédentes et savoir où placer l'événement par rapport aux autres événements. Par exemple, si 12 mois se sont écoulés entre la naissance du bébé A et le début de la grossesse du bébé B, vous pouvez voir facilement si ces 12 mois doivent être comptés comme des mois d'utilisation de la contraception

⁸ Le calendrier doit couvrir l'année de l'enquête jusqu'au dernier mois de terrain, plus les 5 années complètes du calendrier précédant l'année de l'enquête. Pour les enquêtes dont la collecte des données commence en 2020, le calendrier commence avec l'année 2015, et pour les enquêtes dont la collecte des données commence en 2021 ou 2022, les années devront être adaptées.

Il y a plusieurs manières d'obtenir ces informations et le calendrier vous laisse la possibilité de choisir pour obtenir les réponses nécessaires pour le remplir complètement avec les codes corrects. Gardez simplement à l'esprit qu'il peut y avoir plus d'une façon correcte de « construire » le calendrier.

- 2) Alors que les méthodes d'interview peuvent être des méthodes souples, il n'en n'est pas de même pour celles utilisées pour enregistrer les informations sur le calendrier. Seuls certains codes (présentés à gauche sur le calendrier) peuvent être utilisés dans le calendrier. Vous devrez transformer les réponses de la femme en codes. Seul un code doit figurer dans chaque case.

Colonne (1) : NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSES ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

Le calendrier fournit l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, des grossesses et des périodes d'utilisation contraceptive. **À la Colonne 1, chaque mois doit être pris en compte, c'est-à-dire, complété avec un code.**

Les codes utilisés pour enregistrer les informations dans le calendrier sont décrits ci-dessous :

Q. 231 : Grossesses se terminant par une naissance vivante et non-vivante. Ce n'est qu'après avoir complété et vérifié les réponses dans le Tableau de l'Histoire des Grossesses (Questions 214-228) que vous enregistrerez la première information dans le calendrier. Comme il est stipulé à Q. 231, pour chaque naissance vivante [2015-2020], vous inscrirez un 'N' au mois de naissance et un 'G' à chacun des mois précédents selon la durée de la grossesse (Q. 221). Le nombre de mois sur lesquels vous avez enregistré un 'G' avant celui où vous avez enregistré un 'N' doit être inférieur de '1' au nombre total de mois que la grossesse a duré.

Exemple : Une enquêtée a donné naissance en septembre 2016. Elle a déclaré que le bébé était né à terme (c'est-à-dire qu'elle a effectué 9 mois de grossesse avant la naissance). Pour la naissance, inscrivez un 'N' en septembre 2016 et un 'G' à chacun des huit mois ayant précédé septembre, c'est-à-dire de janvier à août 2016.

Pour toutes les grossesses s'étant terminées par une naissance non vivante, inscrivez un 'F' au mois de fin de grossesse et un 'G' à chaque mois de grossesse complet, de telle sorte que la somme des 'F' et des 'G' égale le nombre total de mois complets pendant la durée de la grossesse.

Exemple : Une enquêtée déclare qu'elle a fait une fausse-couche au quatrième mois de grossesse (par exemple, après trois mois complets) en juin 2018. Inscrivez alors un 'F' sur juin 2018 et un 'G' sur chacun de ces deux mois précédents. Un 'F' et deux 'G' égale trois, qui est le nombre de mois complets pendant la durée de la grossesse.

Q. 232 et 233 : Grossesse actuelle. Pour les femmes qui sont actuellement enceintes, placez un «G» dans le mois de l'interview et dans chaque mois de grossesse précédent. Le nombre de « G » dans le calendrier doit être égal au nombre de mois complets de grossesse donné à Q. 233.

Q. 316-317 : Utilisation de la contraception. En ce qui concerne l'utilisation de la contraception depuis janvier [2015] ou plus tard, inscrivez le code pour chaque méthode utilisée dans les mois pendant lesquels elle a été utilisée. Si plus d'une méthode a été utilisée au même moment, inscrivez celle qui figure en première position sur la liste des méthodes. Si une méthode a été utilisée pendant une période assez longue (au moins trois ou quatre mois), inscrivez le code au premier et au dernier mois d'utilisation et reliez-les par une ligne ondulée. Au cours de la dernière étape, les mois sans utilisation d'une méthode contraceptive (et sans aucune grossesse ou naissance vivante) doivent être enregistrés '0' indiquant qu'aucune méthode n'a été utilisée.

Si une enquêtée vous dit qu'elle a changé de méthode pour une autre au milieu du mois, enregistrez la méthode qu'elle utilisait au début du mois dans la case de ce mois. Enregistrez la nouvelle méthode aux mois suivants.

Exemple : une enquêtée vous dit qu'elle a utilisé la pilule jusqu'au milieu du mois de mai 2019 quand elle s'est fait insérer un DIU. Enregistrez '6' pour la pilule en mai 2019 et '3' pour le DIU en juin 2019.

Supposons le cas d'une enquêtée qui utilisait une méthode au début du mois, qui ensuite a stoppé et qui donc n'utilisait plus de méthode à la fin du mois. Enregistrez le code pour la méthode qu'elle utilisait dans la case correspondant au mois où elle a arrêté. Enregistrez '0' pour "Aucune Méthode" dans les mois suivants.

En général, quand une enquêtée a changé de méthode ou a interrompu l'utilisation d'une méthode dans un mois, vous enregistrerez dans le calendrier ce qu'elle utilisait au début de ce mois. Il y a une exception à cette règle qui concerne le mois de l'interview. Avant d'arriver à Q. 317 sur l'historique de l'utilisation contraceptive, vous avez déjà rempli dans le calendrier Q. 307 concernant l'utilisation contraceptive actuelle. Pour le mois de l'interview, vous aurez enregistré ce que l'enquêtée utilisait le jour de l'interview, même si la méthode est différente de celle qu'elle utilisait au début du mois de l'interview.

Colonne 2 : RAISON DE L'INTERRUPTION DE LA CONTRACEPTION

Pour chaque interruption d'une méthode contraceptive, il faut enregistrer la raison à la Colonne 2 au dernier mois durant lequel la méthode a été utilisée. Par exemple, si la Colonne 1 indique une interruption de la pilule durant le mois d'avril 2017, vous devez identifier et enregistrer la raison de cette interruption à la Colonne 2, dans le même mois, avril 2017.

Points dont il faut se souvenir :

- Un seul code est inscrit dans une case (mois) du calendrier
- À la Colonne 1, tous les mois doivent être remplis jusqu'au mois de l'interview.
- Colonne 2, enregistrez la raison de chaque interruption d'utilisation de la méthode qui a eu lieu à la Colonne 1. Le code est inscrit au dernier mois de l'utilisation.
- Quand vous tracez une ligne ondulée, elle doit comporter les deux points limite définis par un même code.
- Pour différencier les naissances, écrivez le nom du bébé à la gauche du 'N.' Cela rendra votre travail plus facile et plus exact parce que les dates de naissances sont vos meilleurs points de référence.

CAS ILLUSTRATIFS⁸⁹

Dans cette section, nous vous présentons plusieurs exemples qui montrent comment remplir le calendrier. Jusqu'à quatre étapes peuvent être nécessaires pour remplir le calendrier :

- 1) Transférez les dates de naissances vivantes du tableau de l'Historique des Naissances au calendrier.

⁹ [Note : Après avoir finalisé le manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur, assurez-vous que les pages qui contiennent les exemples illustratifs et les calendriers sont face à face.]

- 2) Enregistrez les mois de grossesse (G) complets pour toute grossesse se terminant par une naissance vivante (N) et pour celles ayant donné lieu à des naissances non vivantes (F).
- 3) Enregistrez les mois d'utilisation et de non-utilisation contraceptive.
- 4) Enregistrez la raison d'interruption de l'utilisation contraceptive.

Dans chaque exemple, nous supposons que l'enquêtée connaît les dates de naissance de ses enfants ainsi que les dates auxquelles elle a utilisé la contraception. Au cours de la collecte des données, vous aurez peut-être besoin de corriger des erreurs dans le report de ces informations.

Cas #1

Situation : L'enquêtée a été interviewée en juin [2020]. Elle a eu deux enfants depuis janvier [2015]. Le premier s'appelle Alfred, né à terme en septembre [2016], et le second s'appelle Bernard, né un mois avant terme en février [2019]. Les dates de naissance des enfants proviennent de la question 220 dans l'Histoire des Grossesses. L'enquêtée n'a pas eu d'autres grossesses et n'a jamais utilisé la contraception.

ÉTAPE 1

La première étape consiste à enregistrer les dates de naissance d'Alfred et de Bernard. Un 'N' est enregistré au mois de naissance de chacun des enfants et le nom de chaque enfant est inscrit à gauche de 'N' à la colonne 1 au mois correspondant à la date de naissance de l'enfant.

Étape 1

RÉPONSE DE LA FEMME		NOMBRE DE MOIS	ENTREE A COLONNE (1) DANS CALENDRIER	
ÉVÉNEMENT	DATE		MOIS	CODE
Alfred	18 septembre [2016]	1	SEP [2016]	N
Bernard	25 février [2019]	1	FEV [2019]	N

ÉTAPE 2

La seconde étape consiste à inscrire un 'G' à chacun des mois qui précèdent chaque mois dans lequel une naissance a eu lieu. Pour Alfred, un 'G' devrait être inscrit de janvier [2016] à août [2016] (8 mois) ; Pour Bernard, les 'G' devraient être inscrits de juillet [2018] à janvier [2019] (7 mois).

Étape 2

RÉPONSE DE LA FEMME		NOMBRE DE MOIS	ENTREE A COLONNE (1) DANS CALENDRIER	
ÉVÉNEMENT	DATE		MOIS	CODE
Grossesse	Janvier-Septembre [2016]	8	JANV-AOÛT [2016]	G
Alfred	18 septembre [2016]	1	SEP [2016]	N
Grossesse	Juillet [2018] -février [2019]	7	JUIL [2018] -JAN [2019]	G
Bernard	25 février [2019]	1	FEV [2019]	N

ÉTAPE 3

L'enquêtée n'a pas utilisé la contraception au cours de la période du calendrier. Par conséquent, dans le calendrier, vous inscrirez dans le reste des cases des '0' pour montrer les périodes de non-utilisation.

Étape 3

RÉPONSE DE LA FEMME		NOMBRE DE MOIS	ENTREE A COLONNE (1) DANS CALENDRIER	
ÉVÉNEMENT	DATE		MOIS	CODE
Non utilisation	Janvier –décembre [2015]	12	JAN-DEC [2015]	0
Enceinte	Janvier-septembre [2016]	8	JAN-AOÛT [2016]	G
Naissance d'Alfred	18 septembre [2016]	1	SEP [2016]	N

Non utilisation	Octobre [2016] -juin [2016]	21	OCT [2016] -JUN [2018]	0
Enceinte Naissance de Bernard	Juillet [2018] -février [2019]	7	JUI [2018] -JAN [2019]	G
	25 février [2019]	1	FEV [2019]	N
Non utilisation	Mars [2019] -juin [2020]	16	MARS [2019] -JUN [2020]	0

Calendrier Entrées pour le CAS#1

INSTRUCTIONS :

UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS

CODES POUR CHAQUE COLONNE

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

N NAISSANCES
G GROSSESSES
F FIN DE GROSSESSE

0 PAS DE MÉTHODE

1 STÉRILISATION FÉMININE
2 STÉRILISATION MASCULINE
3 DIU
4 INJECTABLES
5 IMPLANTS
6 PILULE
7 CONDOM
8 CONDOM FÉMININ
9 CONTRACEPTION D'URGENCE
J MÉTHODE DES JOURS FIXES
K MAMA
L MÉTHODE DU RYTHME

M RETRAIT
X AUTRE MÉTHODE MODERNE
Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

Bernard

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS
6 AUTRES EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
8 TROP CHÈRE
N PEU PRATIQUE À UTILISER
F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
X AUTRE _____ (PRÉCISEZ)
Z NE SAIT PAS

Alfred

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03			
09 SEP	04			
2 08 AOÛT	05			2
0 07 JUIL	06			0
2 06 JUIN	07	O		2
0 05 MAI	08			0
04 AVR	09			
03 MARS	10			
02 FEV	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AOÛT	17			2
0 07 JUIL	18			0
1 06 JUIN	19			1
9 05 MAI	20			9
04 AVR	21			
03 MARS	22	D		
02 FEV	23	N		
01 JAN	24	G		
12 DEC	25	G		
11 NOV	26	G		
10 OCT	27	G		
09 SEP	28	G		
2 08 AOÛT	29	G		2
0 07 JUIL	30	G		0
1 06 JUIN	31	O		1
8 05 MAI	32			8
04 AVR	33			
03 MARS	34			
02 FEV	35			
01 JAN	36			
12 DEC	37			
11 NOV	38			
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AOÛT	41			2
0 07 JUIL	42			0
1 06 JUIN	43			1
7 05 MAI	44			7
04 AVR	45			
03 MARS	46			
02 FEV	47			
01 JAN	48			
12 DEC	49			
11 NOV	50			
10 OCT	51	O		
09 SEP	52	N		
2 08 AOÛT	53	G		2
0 07 JUIL	54	G		0
1 06 JUIN	55	G		1
6 05 MAI	56	G		6
04 AVR	57	G		
03 MARS	58	G		
02 FEV	59	G		
01 JAN	60	G		
12 DEC	61	O		
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AOÛT	65			2
0 07 JUIL	66			0
1 06 JUIN	67			1
5 05 MAI	68			5
04 AVR	69			
03 MARS	70			
02 FEV	71			
01 JAN	72	O		

CAS #2

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. Durant cette période couverte par le calendrier, elle a eu un enfant (Charles), né en septembre [2018] après le 9^e mois de grossesse et une autre grossesse qui s'est terminée par une fausse-couche dans le quatrième mois en juillet [2016].

Elle utilise actuellement la pilule qu'elle a commencé à utiliser en mars [2019]. Entre la naissance de Charles en septembre [2018] et le début d'utilisation de la pilule en mars [2019], elle n'a pas utilisé une méthode.

Entre la fin de sa grossesse en juillet [2016] et le moment où elle est tombée enceinte de Charles en janvier [2018], elle a utilisé la pilule. Elle a commencé à utiliser la pilule immédiatement après que sa grossesse se termine. À la mi-juillet [2017], elle a délibérément interrompu l'utilisation de la pilule car elle voulait un enfant.

Entre le moment où elle a arrêté d'utiliser la pilule en juillet [2017] et le moment où elle est tombée enceinte de Charles en janvier [2018], elle n'a pas utilisé de méthode.

Entre le début du calendrier en janvier [2015] et le début de la grossesse en mai [2016] qui n'a pas abouti à une naissance vivante, l'enquêtée et son partenaire utilisaient de manière continue le condom. Elle est tombée enceinte pendant qu'ils utilisaient le condom.

Calendrier Entrées pour le CAS#2

INSTRUCTIONS :

UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE :

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

- N NAISSANCES
G GROSSESSES
F FIN DE GROSSESSE

0 PAS DE MÉTHODE

1 STÉRILISATION FÉMININE
2 STÉRILISATION MASCULINE
3 DIU
4 INJECTABLES
5 IMPLANTS
6 PILULE
7 CONDOM
8 CONDOM FÉMININ
9 CONTRACEPTION D'URGENCE
J MÉTHODE DES JOURS FIXES
K MAMA
L MÉTHODE DU RYTHME

M RETRAIT
X AUTRE MÉTHODE MODERNE
Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

- Charles
0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS
6 AUTRES EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
8 TROP CHÈRE
N PEU PRATIQUE À UTILISER
F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNopause
D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
X AUTRE _____
(PRÉCISEZ)
Z NE SAIT PAS

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	6		
09 SEP	04			
2 08 AUG	05			2
0 07 JUL	06			0
2 06 JUN	07			2
0 05 MAY	08			0
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
9 05 MAY	20			9
				4
04 APR	21			
03 MAR	22			
02 FEB	23			
01 JAN	24			
12 DEC	25			
11 NOV	26			
10 OCT	27	0		
09 SEP	28	N		
2 08 AUG	29	G		2
0 07 JUL	30	G		0
1 06 JUN	31	G		1
8 05 MAY	32	G		8
04 APR	33	G		
03 MAR	34	G		
02 FEB	35	G		
01 JAN	36	G		
12 DEC	37	0		
11 NOV	38			
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AUG	41	0		2
0 07 JUL	42	6	2	0
1 06 JUN	43			1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46			
02 FEB	47			
01 JAN	48			
12 DEC	49			
11 NOV	50			
10 OCT	51			
09 SEP	52			
2 08 AUG	53	6		2
0 07 JUL	54	F		0
1 06 JUN	55	G		1
6 05 MAY	56	G		6
04 APR	57	7	1	
03 MAR	58			
02 FEB	59			
01 JAN	60			
12 DEC	61			
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AUG	65			2
0 07 JUL	66			0
1 06 JUN	67			1
5 05 MAY	68			5
04 APR	69			
03 MAR	70			
02 FEB	71			
01 JAN	72	7		

CAS #3

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. La seule naissance que la femme a eue dans cette période (Marie) a eu lieu en mars [2019]. La grossesse a duré neuf mois (neuf mois complets). L'enquêtée est actuellement enceinte (2 mois complets).

Elle a aussi fait une fausse-couche (fin de grossesse) en décembre [2016] après neuf mois complets de grossesse.

Entre la naissance de Marie en mars [2019] et le début de sa grossesse actuelle en aout [2020], l'enquêtée et son mari ont utilisé de manière continue le retrait. Elle est tombée enceinte pendant qu'ils utilisaient le retrait.

Entre la fin de la grossesse improductive en décembre [2016] et le début de la grossesse de Marie en juillet [2018], elle a utilisé le retrait. Elle a commencé à utiliser le retrait en juillet [2017] et elle l'a utilisé de manière continue pendant 12 mois. Elle a arrêté d'utiliser le retrait quand elle est tombée enceinte, sans le vouloir, de Marie.

Entre le début de la période du calendrier en janvier [2015] et le début de la grossesse en septembre [2016] qui s'est terminée par une fausse-couche, elle n'a utilisé aucune forme de contraception.

Calendrier Entrées pour le CAS#3

INSTRUCTIONS:
UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE:

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSES, CONTRACEPTION

- N NAISSANCES
- G GROSSESSES
- F FIN DE GROSSESSE
- 0 PAS DE MÉTHODE
- 1 STÉRILISATION FÉMININE
- 2 STÉRILISATION MASCULINE
- 3 DIU
- 4 INJECTABLES
- 5 IMPLANTS
- 6 PILULE
- 7 CONDOM
- 8 CONDOM FÉMININ
- 9 CONTRACEPTION D'URGENCE
- J MÉTHODE DES JOURS FIXES
- K MAMA
- L MÉTHODE DU RYTHME
- M RETRAIT
- X AUTRE MÉTHODE MODERNE
- Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

Marie

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

- 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
- 1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
- 2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
- 3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
- 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
- 5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS
- 6 AUTRES EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
- 7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
- 8 TROP CHÈRE
- N PEU PRATIQUE À UTILISER
- F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
- A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
- D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
- X AUTRE _____ (PRÉCISEZ)
- Z NE SAIT PAS

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	G		
09 SEP	04	G		
2 08 AUG	05	M	1	2
0 07 JUL	06			0
2 06 JUN	07			2
0 05 MAY	08			0
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
9 05 MAY	20			9
04 APR	21	M		
03 MAR	22	N		
02 FEB	23	G		
01 JAN	24	G		
12 DEC	25	G		
11 NOV	26	G		
10 OCT	27	G		
09 SEP	28	G		
2 08 AUG	29	G		2
0 07 JUL	30	G		0
1 06 JUN	31	M	1	1
8 05 MAY	32			8
04 APR	33			
03 MAR	34			
02 FEB	35			
01 JAN	36			
12 DEC	37			
11 NOV	38			
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AUG	41			2
0 07 JUL	42	M		0
1 06 JUN	43	Q		1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46			
02 FEB	47			
01 JAN	48	0		
12 DEC	49	F		
11 NOV	50	G		
10 OCT	51	G		
09 SEP	52	G		
2 08 AUG	53	0		2
0 07 JUL	54			0
1 06 JUN	55			1
6 05 MAY	56			6
04 APR	57			
03 MAR	58			
02 FEB	59			
01 JAN	60			
12 DEC	61			
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AUG	65			2
0 07 JUL	66			0
1 06 JUN	67			1
5 05 MAY	68			5
04 APR	69			
03 MAR	70			
02 FEB	71			
01 JAN	72	0		

CAS#4

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. Elle a déclaré deux naissances dans la période de référence, Christine en juillet [2018] et Armand en novembre [2015]. La grossesse de Christine a duré neuf mois (neuf mois complets) et la grossesse d'Armand a duré huit mois (huit mois complets).

Au moment de la naissance de Christine en juillet [2018], l'enquêtée a subi une opération pour être stérilisée dans un hôpital géré par le gouvernement.

Entre le moment où est né Armand en novembre [2015] et le moment où elle est tombée enceinte de Christine en novembre [2017], l'enquêtée a utilisé la pilule. Elle a commencé à utiliser la pilule trois mois après la naissance d'Armand en novembre [2015] et l'a utilisée pendant 16 mois. Elle a arrêté d'utiliser la pilule parce qu'elle voulait tomber enceinte.

Entre le moment où elle utilisait d'arrêter la pilule en juin [2017] et le début de la grossesse de Christine en novembre [2017], elle n'a pas utilisé de méthode.

Entre le début de la période du calendrier en janvier [2015] et le moment où elle est tombée enceinte d'Armand en avril [2015], elle n'a pas utilisé de méthode contraceptive.

Calendrier Entrées pour le CAS#4

INSTRUCTIONS:
UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE:

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSE, CONTRACEPTION

- N NAISSANCES
- G GROSSESSES
- F FIN DE GROSSESSE
- 0 PAS DE MÉTHODE
- 1 STÉRILISATION FÉMININE
- 2 STÉRILISATION MASCULINE
- 3 DIU
- 4 INJECTABLES
- 5 IMPLANTS
- 6 PILULE
- 7 CONDOM
- 8 CONDOM FÉMININ
- 9 CONTRACEPTION D'URGENCE
- J MÉTHODE DES JOURS FIXES
- K MAMA
- L MÉTHODE DU RYTHME
- M RETRAIT
- X AUTRE MÉTHODE MODERNE
- Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

- 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
- 1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
- 2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
- 3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
- 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
- 5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS
- 6 AUTRES EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
- 7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
- 8 TROP CHÈRE
- N PEU PRATIQUE À UTILISER
- F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
- A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
- D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
- X AUTRE _____ (PRÉCISEZ)
- Z NE SAIT PAS

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	1		
09 SEP	04			
2 08 AUG	05			2
0 07 JUL	06			0
2 06 JUN	07			1
0 05 MAY	08			5
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
9 05 MAY	20			9
04 APR	21			
03 MAR	22			
02 FEB	23			
01 JAN	24			
12 DEC	25			
11 NOV	26			
10 OCT	27			
09 SEP	28			
2 08 AUG	29	1		2
0 07 JUL	30	N		0
1 06 JUN	31	G		1
8 05 MAY	32	G		8
04 APR	33	G		
03 MAR	34	G		
02 FEB	35	G		
01 JAN	36	G		
12 DEC	37	G		
11 NOV	38	G		
10 OCT	39	0		
09 SEP	40	0		
2 08 AUG	41	0		2
0 07 JUL	42	0		0
1 06 JUN	43	0	2	1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46			
02 FEB	47			
01 JAN	48			
12 DEC	49			
11 NOV	50			
10 OCT	51			
09 SEP	52			
2 08 AUG	53			2
0 07 JUL	54			0
1 06 JUN	55			1
6 05 MAY	56			6
04 APR	57			
03 MAR	58	6		
02 FEB	59	0		
01 JAN	60	0		
12 DEC	61	0		
11 NOV	62	N		
10 OCT	63	G		
09 SEP	64	G		
2 08 AUG	65	G		2
0 07 JUL	66	G		0
1 06 JUN	67	G		1
5 05 MAY	68	G		5
04 APR	69	G		
03 MAR	70	0		
02 FEB	71	0		
01 JAN	72	0		

Armando

CAS #5

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. Elle a eu deux naissances depuis janvier [2015]; elle a d'abord eu des jumeaux dont seulement un est né vivant (Jeanne), alors que l'autre était un enfant mort-né. Jeanne est née en juin [2015] après neuf mois de grossesse. Son plus jeune frère Jean, est né en février [2017] au milieu du neuvième mois de grossesse (huit mois complets).

L'enquêtée n'utilise pas actuellement de méthode contraceptive.

Dans l'intervalle entre la naissance de Jean en février [2017] et octobre [2020], l'enquêtée a utilisé le DIU. Elle a commencé à utiliser le DIU 16 mois après la naissance de Jean. Elle a utilisé le DIU jusqu'en septembre [2019]. Elle a arrêté de l'utiliser parce qu'elle s'est séparée de son mari.

Entre le moment où elle a commencé à utiliser le DIU en mai [2018] et la naissance de John en février [2017], elle a utilisé la pilule pendant six mois, puis elle a changé pour le DIU le mois suivant car elle voulait une méthode plus efficace.

Entre la naissance de Jeanne en juin [2015] et le début de la grossesse de Jean en juillet [2017], elle n'a pas utilisé de méthode.

Calendrier Entrées pour le CAS#5

INSTRUCTIONS:
UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE:

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSE, CONTRACEPTION

- N NAISSANCES
- G GROSSESSES
- F FIN DE GROSSESSE
- 0 PAS DE MÉTHODE
- 1 STÉRILISATION FÉMININE
- 2 STÉRILISATION MASCULINE
- 3 DIU
- 4 INJECTABLES
- 5 IMPLANTS
- 6 PILULE
- 7 CONDOM
- 8 CONDOM FÉMININ
- 9 CONTRACEPTION D'URGENCE
- J MÉTHODE DES JOURS FIXES
- K MAMA
- L MÉTHODE DU RYTHME
- M RETRAIT
- X AUTRE MÉTHODE MODERNE
- Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

- 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
- 1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
- 2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
- 3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
- 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
- 5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS MENSTRUELS
- 6 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
- 7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
- 8 TROP CHÈRE
- N PEU PRATIQUE À UTILISER
- F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
- A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
- D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
- X AUTRE _____ (PRÉCISEZ)
- Z NE SAIT PAS

Jean

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	0		
09 SEP	04			
2 08 AUG	05			2
0 07 JUL	06			0
2 06 JUN	07			2
0 05 MAY	08			0
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15	0		
09 SEP	16	3	D	
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
9 05 MAY	20			9
04 APR	21			
03 MAR	22			
02 FEB	23			
01 JAN	24			
12 DEC	25			
11 NOV	26			
10 OCT	27			
09 SEP	28			
2 08 AUG	29			2
0 07 JUL	30			0
1 06 JUN	31	3		1
8 05 MAY	32	6	4	8
04 APR	33			
03 MAR	34			
02 FEB	35			
01 JAN	36			
12 DEC	37	6		
11 NOV	38	0		
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AUG	41			2
0 07 JUL	42			0
1 06 JUN	43			1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46	0		
02 FEB	47	N		
01 JAN	48	G		
12 DEC	49	G		
11 NOV	50	G		
10 OCT	51	G		
09 SEP	52	G		
2 08 AUG	53	G		2
0 07 JUL	54	G		0
1 06 JUN	55	0		1
6 05 MAY	56			6
04 APR	57			
03 MAR	58			
02 FEB	59			
01 JAN	60			
12 DEC	61			
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AUG	65			2
0 07 JUL	66	0		0
1 06 JUN	67	N		1
5 05 MAY	68	G		5
04 APR	69	G		
03 MAR	70	G		
02 FEB	71	G		
01 JAN	72	G		

Jeanne

CAS #6

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. Sa naissance la plus récente [Linda] a eu lieu en novembre [2018] après neuf mois de grossesse.

Elle est actuellement enceinte et elle a complété trois mois de grossesse.

Dans l'intervalle entre la naissance de Linda en novembre [2018] et le début de la grossesse actuelle en août [2020], elle a utilisé le diaphragme. Elle a commencé à utiliser le diaphragme immédiatement après la naissance de Linda. Elle a utilisé le diaphragme pendant 20 mois. Elle a arrêté d'utiliser le diaphragme parce qu'elle est tombée enceinte alors qu'elle utilisait cette méthode.

Dans l'intervalle entre le début de la période du calendrier en janvier [2015] et le moment où elle est tombée enceinte de Linda en mars [2018], elle n'a pas utilisé de méthode contraceptive.

Calendrier Entrées pour le CAS#6

INSTRUCTIONS:
UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE:

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSE, CONTRACEPTION

- B NAISSANCES
- P GROSSESSES
- T FIN DE GROSSESSE
- 0 PAS DE MÉTHODE
- 1 STÉRILISATION FÉMININE
- 2 STÉRILISATION MASCULINE
- 3 DIU
- 4 INJECTABLES
- 5 IMPLANTS
- 6 PILULE
- 7 CONDOM
- 8 CONDOM FÉMININ
- 9 CONTRACEPTION D'URGENCE
- J MÉTHODE DES JOURS FIXES
- K MAMA
- L MÉTHODE DU RYTHME
- M RETRAIT
- X AUTRE MÉTHODE MODERNE
- Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

Linda

COL. 2: DISCONTINUATION DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE

- 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
- 1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
- 2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
- 3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
- 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
- 5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS
MENSTRUELS
- 6 AUTRES EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR
SANTÉ
- 7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
- 8 TROP CHÈRE
- N PEU PRATIQUE À UTILISER
- F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
- A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
- D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
- X AUTRE _____
(PRÉCISEZ)
- Z NE SAIT PAS

		COL.1	COL.2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	G		
09 SEP	04	G		
2 08 AUG	05	G		2
0 07 JUL	06	X	1	0
2 06 JUN	07			2
0 05 MAY	08			0
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
4 05 MAY	20			9
9 04 APR	21			
03 MAR	22			
02 FEB	23			
01 JAN	24			
12 DEC	25	X		
11 NOV	26	N		
10 OCT	27	G		
09 SEP	28	G		
2 08 AUG	29	G		2
0 07 JUL	30	G		0
1 06 JUN	31	G		1
8 05 MAY	32	G		8
04 APR	33	G		
03 MAR	34	G		
02 FEB	35	0		
01 JAN	36			
12 DEC	37			
11 NOV	38			
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AUG	41			2
0 07 JUL	42			0
1 06 JUN	43			1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46			
02 FEB	47			
01 JAN	48			
12 DEC	49			
11 NOV	50			
10 OCT	51			
09 SEP	52			
2 08 AUG	53			2
0 07 JUL	54			0
1 06 JUN	55			1
6 05 MAY	56			6
04 APR	57			
03 MAR	58			
02 FEB	59			
01 JAN	60			
12 DEC	61			
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AUG	65			2
0 07 JUL	66			0
1 06 JUN	67			1
5 05 MAY	68			5
04 APR	69			
03 MAR	70			
02 FEB	71			
01 JAN	72	0		

CAS #7

Scenario : L'enquêtée a été interviewée en octobre [2020]. Elle n'a eu qu'une seule grossesse (et pas de naissance) depuis janvier [2015]. La grossesse a duré trois mois et s'est terminée par une fausse-couche en janvier [2019].

L'enquêtée est stérilisée. Elle a été stérilisée immédiatement après sa grossesse qui n'a pas abouti à une naissance vivante.

Dans l'intervalle entre le début de la période du calendrier en janvier [2015] et le moment où elle est tombée enceinte en novembre [2018], l'enquêtée a utilisé le condom.

Elle a commencé à utiliser le condom en mars [2016] quand elle et son mari se sont mariés et elle a arrêté s'est mariée et elle a arrêté d'utiliser le condom en juillet [2017] quand son mari était temporairement absent pour six mois.

Elle et son mari ont recommencé à utiliser le condom après son retour en février [2018] et ont arrêté en octobre [2018], quand elle est tombée enceinte accidentellement.

Dans l'intervalle entre le moment où ils ont arrêté d'utiliser le condom en [juillet 2017] et le moment où ils ont recommencé à l'utiliser en février [2018], elle n'a utilisé aucune méthode.

Calendrier Entrées pour le CAS#7

INSTRUCTIONS:
UN SEUL CODE DOIT FIGURER DANS CHAQUE CASE.
COLONNE 1 DOIT AVOIR UN CODE À CHAQUE MOIS.

CODES POUR CHAQUE COLONNE:

COL. 1: NAISSANCES, GROSSESSE, CONTRACEPTION

- B NAISSANCES
- P GROSSESSES
- T FIN DE GROSSESSE
- 0 PAS DE MÉTHODE
- 1 STÉRILISATION FÉMININE
- 2 STÉRILISATION MASCULINE
- 3 DIU
- 4 INJECTABLES
- 5 IMPLANTS
- 6 PILULE
- 7 CONDOM
- 8 CONDOM FÉMININ
- 9 CONTRACEPTION D'URGENCE
- J MÉTHODE DES JOURS FIXES
- K MAMA
- L MÉTHODE DU RYTHME
- M RETRAIT
- X AUTRE MÉTHODE MODERNE
- Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE

COL. 2: DISCONTINUATION OF CONTRACEPTIVE USE

- 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT
- 1 TOMBÉE ENCEINTE EN UTILISANT
- 2 VOULAIT TOMBER ENCEINTE
- 3 MARI/PARTENAIRE DESAPPROUVE
- 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE
- 5 CHANGEMENTS DANS LES SAIGNEMENTS
MENSTRUELS
- 6 EFFETS SUR SANTÉ/ CRAINTE POUR SANTÉ
- 7 PEU ACCESSIBLE/TROP ÉLOIGNÉE
- 8 TROP CHÈRE
- N PEU PRATIQUE À UTILISER
- F ÇA DÉPEND DE DIEU/FATALISTE
- A DIFFICULTÉ TOMBER ENCEINTE /MÉNOPAUSE
- D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION
- X AUTRE _____
(PRÉCISEZ)
- Z NE SAIT PAS

		COL. 1	COL. 2	
12 DEC	01			
11 NOV	02			
10 OCT	03	1		
09 SEP	04			
2 08 AUG	05			2
0 07 JUL	06			0
2 06 JUN	07			2
0 05 MAY	08			0
04 APR	09			
03 MAR	10			
02 FEB	11			
01 JAN	12			
12 DEC	13			
11 NOV	14			
10 OCT	15			
09 SEP	16			
2 08 AUG	17			2
0 07 JUL	18			0
1 06 JUN	19			1
9 05 MAY	20			9
04 APR	21			
03 MAR	22			
02 FEB	23	1		
01 JAN	24	F		
12 DEC	25	G		
11 NOV	26	G		
10 OCT	27	7	1	
09 SEP	28			
2 08 AUG	29			2
0 07 JUL	30			0
1 06 JUN	31			1
8 05 MAY	32			8
04 APR	33			
03 MAR	34			
02 FEB	35	7		
01 JAN	36	0		
12 DEC	37			
11 NOV	38			
10 OCT	39			
09 SEP	40			
2 08 AUG	41	0		2
0 07 JUL	42	7	0	0
1 06 JUN	43			1
7 05 MAY	44			7
04 APR	45			
03 MAR	46			
02 FEB	47			
01 JAN	48			
12 DEC	49			
11 NOV	50			
10 OCT	51			
09 SEP	52			
2 08 AUG	53			2
0 07 JUL	54			0
1 06 JUN	55			1
6 05 MAY	56			6
04 APR	57			
03 MAR	58	7		
02 FEB	59	0		
01 JAN	60			
12 DEC	61			
11 NOV	62			
10 OCT	63			
09 SEP	64			
2 08 AUG	65			2
0 07 JUL	66			0
1 06 JUN	67			1
5 05 MAY	68			5
04 APR	69			
03 MAR	70			
02 FEB	71			
01 JAN	72	0		

N. Observations de l'enquêtrice

Après avoir vérifié votre questionnaire et remercié l'enquêtée, inscrivez tous vos commentaires sur la dernière page. Vous pouvez faire des commentaires au sujet de la femme que vous avez interviewée, au sujet de questions particulières du questionnaire, ou au sujet de tout autre aspect de l'interview. Si, au cours de l'interview, quelque chose d'inhabituel s'est produit ou devrait être signalé à l'attention du chef d'équipe notez-le ici. Même si l'interview s'est déroulée sans problème, quelques commentaires sur chaque interview peuvent être utiles lors de la correction et du traitement des questionnaires. Par exemple, si une enquêtée a fréquenté l'école dans un pays étranger qui a un système différent de classification des niveaux primaire et secondaire, notez-le ici. Si vous n'avez pas pu, pour n'importe quelle raison, compléter un questionnaire, ou si des réponses qui ne sont pas précodées nécessitent des explications supplémentaires, utilisez cet espace. Tous ces commentaires seront utiles au chef d'équipe, et au personnel de traitement des données pour interpréter les informations du questionnaire.

VII. QUESTIONNAIRE HOMME

Le questionnaire Homme comprend une page de couverture et les huit sections suivantes :

Section 1 :	Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté
Section 2 :	Reproduction
Section 3 :	Contraception
Section 4 :	Mariage et activité sexuelle
Section 5 :	Préférences en matière de fécondité
Section 6 :	Emploi et genre
Section 7 :	VIH/sida
Section 8 :	Autres problèmes de santé

La plupart des questions du Questionnaire Homme sont similaires à celles du Questionnaire Femme mais elles sont formulées en fonction du fait que les enquêtés sont des hommes. En outre, dans la majorité des cas, les numéros des questions sont différents et les questions apparaissent dans un ordre différent. Par exemple, bien que les questions sur le VIH/sida soient pratiquement identiques à celles posées aux femmes, elles figurent à la Section 10 du Questionnaire Femme et à la Section 7 du Questionnaire Homme.

Au Tableau 4, vous trouverez une liste des numéros de questions du Questionnaire Homme et des numéros des questions correspondantes dans le Questionnaire Femme.

- Ce manuel ne répète pas les instructions pour les questions du Questionnaire Homme qui ont déjà été abordées dans la section VI du Questionnaire Femme. En utilisant ce tableau, vous posez vous référer aux instructions de cette section pour les questions correspondantes.
- De manière occasionnelle, il se peut qu'une question dans le Questionnaire Homme soit similaire, mais pas complètement identique à la question du Questionnaire Femme. Dans ces cas, le numéro de la question du Questionnaire Femme se trouve entre parenthèses dans le tableau.
- Le tableau n'inclut pas les numéros de questions qui ne figurent que dans le Questionnaire Homme. Les instructions pour poser ces questions sont présentées dans les sections suivantes.

**TABLEAU 4. CORRESPONDANCES DES QUESTIONS ENTRE LES QUESTIONNAIRES
HOMME ET FEMME**

Numéro de Question		Numéro de question	
Questionnaire Homme	Questionnaire Femme	Questionnaire Homme	Questionnaire Femme
101-131	101-131	514-515	813-814
201-208	(201) -208	601	909
301	301	602-604	911-913
302	815	605-609	915-919
304-306	(241) -243	610-611	922-923
401-404	701-704, 709	612-617B	925-930C
410-412	714-716	618	932
431-416, 418-429	721-737	700-710	1000-1010
417	331	712	1014
505	(803)	713-732	1024-1043
506	(805)	733, 734	(1044, 1045)
507	(804)	735-736	1046-1047
508	(805)	806-808	1106-1108
510-511	(803), (805)	814	1110-1112
512-513	804-805	817-818	1114-1115

A. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Toute la section 1 est identique pour les enquêtés, quel que soit le sexe. Rappelez-vous néanmoins qu'il est très important d'enregistrer avec exactitude l'âge de l'enquêté. Référez-vous à la section VI. B de ce manuel pour des instructions plus détaillées concernant les questions 110 et 111 sur l'âge de l'enquêté.

B. Section 2 : Reproduction

Questions 201-208 : ENFANTS

Q. 201 est formulé un peu différemment pour les hommes. Comme pour les femmes, ce qui nous intéresse ici, ce sont les enfants biologiques que l'homme a eus. Étant donné que de nombreux enfants vivent loin de leur père, nous insistons pour que l'homme déclare les enfants qui sont ses enfants biologiques mais qui ne sont pas forcément légalement les siens ou qui ne portent pas forcément son nom. Les questions 202-208 sont identiques pour les hommes et pour les femmes.

Q. 210 : MÈRES BIOLOGIQUES DES ENFANTS QUE L'HOMME A ENGENDRÉS

À Q. 210, vous demandez à l'enquêté si tous les enfants qu'il a engendrés ont, ou non, la même mère biologique.

Q. 211 : ÂGE AU PREMIER ENFANT

Q. 211 est formulé différemment selon que l'enquêté n'a qu'un seul enfant ou plus d'un enfant. Si l'enquêté n'a qu'un seul enfant, posez Q. 211b). S'il ne sait pas quel âge il avait quand son premier enfant est né, insistez. Par exemple, vous pouvez lui demander quel âge il avait quand il s'est marié ou quand il a commencé à vivre pour la première fois avec une femme et ensuite combien de temps avant ou après son mariage/union, son premier enfant est né.

QUESTIONS 212-219 : PRÉSENCE DURANT LES SOINS PRÉNATALS ET PENDANT L'ACCOUCHEMENT

Les questions 212-214 sont posées pour déterminer si l'enquêté a un enfant vivant âgé de 0 à 2 ans. Si tel est le cas, écrivez le nom de son plus jeune enfant sur la ligne prévue à la question 215. À Q. 216, demandez à l'enquêté si la mère de son enfant le plus jeune a reçu des soins prénatals au cours de sa grossesse. Pour être pris en compte, les soins ont dû être effectués pour vérifier sa grossesse et pour aucune autre raison. Si la mère a reçu des soins prénatals pendant la grossesse d'un enfant plus âgé, mais pas pendant celle de l'enfant le plus jeune, enregistrez '2', NON.

Posez Q. 218 pour déterminer si le plus jeune enfant vivant de l'enquêté est né dans un hôpital ou établissement de santé. Si l'enfant est né dans un hôpital ou établissement de santé, demandez si l'enquêté est allé avec la mère de l'enfant à l'hôpital ou l'établissement de santé lors de son accouchement.

C. Section 3 : Contraception

Q. 301 : Tableau de Contraception

La question 301 et l'ordre dans lequel sont posées les questions sont identiques dans les Questionnaires Femme et Homme.

Q. 303 : DISCUSSION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE AVEC UN PRESTATAIRE DE SANTÉ

À Q. 303, on demande à l'enquêté s'il a parlé de planification familiale avec un agent de santé ou un professionnel de santé au cours des derniers mois. Cette question ne concerne que les discussions avec des professionnels de santé et par conséquent les discussions sur la planification familiale avec des amis, des voisins ne sont pas prises en compte ici.

Q. 307 : ATTITUDES ENVERS LA CONTRACEPTION

Cette question comprend deux affirmations qui permettent d'évaluer les attitudes de l'enquêté concernant la part de responsabilité de l'homme dans l'utilisation de la contraception et les conséquences de l'utilisation contraceptive sur le comportement des femmes. Faites attention à bien sélectionner une réponse pour chacune des deux questions. Le terme « légère » à Q. 307(b) s'applique à des personnes qui ont facilement des relations sexuelles avec plusieurs partenaires.

D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle

Q. 405 : AUTRES ÉPOUSES/PARTENAIRES

À cette question, nous voulons savoir si l'enquêté a d'autres épouses ou partenaires avec qui il vit comme s'il était marié. Cela n'inclut pas des « petites amies » à moins que l'enquêté ne vive avec elles comme s'il était marié.

Q. 406 : NOMBRE D'ÉPOUSES

En posant cette question, nous cherchons à connaître le nombre total d'épouses ou de partenaires cohabitantes que l'enquêté a. On a attribué à ce nombre deux cases ; pensez donc à inscrire dans la première case un '0' pour les nombres inférieurs à 10.

QUESTIONS 407 et 408 : IDENTIFIER L'ÉPOUSE/LES ÉPOUSES DE L'ENQUÊTÉ

Inscrivez le nom de l'épouse/partenaire (ou les noms des épouses/partenaires) et enregistrez le numéro de ligne du Tableau de Ménage dans les cases prévues. Le nombre de noms de Q. 407 doit être égal au nombre d'épouses de Q. 406. Si une épouse/partenaire n'est pas listée dans le Tableau de Ménage, enregistrez '00' dans les cases à côté du nom. Cela peut arriver si vous interviewez un homme qui est en visite dans un ménage et dont la femme est restée à la maison ou s'il est interviewé dans sa maison et que sa femme vive dans un ménage différent. Pour Q. 408, prenez l'âge de la femme selon ce que déclare l'enquêté, et non du Tableau de Ménages.

E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité

Pratiquement toutes les questions de cette section sont identiques à celles de la Section 8 du Questionnaire Femme. Cependant, pour les hommes, il faut d'abord établir s'ils ont une épouse ou plus (Q. 501) pour savoir comment formuler les questions sur les préférences pour des enfants supplémentaires.

Q. 510 s'adresse aux hommes ayant plus d'une épouse, dont l'une est enceinte. Elle cherche à savoir combien de temps l'enquêté souhaiterait attendre entre la naissance d'un autre enfant et celui que lui et son épouse sont en train d'attendre. Dans le cas, assez rare, où l'enquêté a plus d'une épouse actuellement enceinte, le délai d'attente souhaitée doit être mesurée à partir de la grossesse qui se terminera en dernier. Par exemple, si Mamadou a deux épouses enceintes, dont l'une doit accoucher en Janvier et l'autre en mars, nous voulons savoir combien de mois ou d'années après le mois de mars il souhaiterait attendre avant d'avoir un autre enfant.

F. Section 6 : Emploi et Genre

Les questions de la Section 6 sont identiques à un sous-ensemble de questions de la Section 9 du Questionnaire Femme à une exception (Q. 619), qui concerne la connaissance par l'enquêté si son père a déjà battu sa mère.

G. Section 7 : VIH/sida

Dans cette section, cette série de questions est pratiquement identique à la Section 10 du Questionnaire Femme sauf que les questions sur les soins prénatals n'y figurent pas. En outre, les questions 733 et 734 sur les symptômes d'IST sont formulées différemment puisqu'elles s'appliquent aux hommes et non aux femmes.

H. Section 8 : Autres problèmes de santé

QUESTIONS 801-805 : CIRCONCISION

La circoncision consiste en l'ablation du prépuce, Cette opération peut être effectuée pour des raisons religieuses, médicales ou culturelles et réalisée à la naissance, durant l'adolescence ou à d'autres moments de la vie d'un homme. Si un homme n'est pas circoncis ou ne sait pas ce qu'est la circoncision ou bien s'il déclare qu'il ne sait pas s'il est circoncis ou non, utilisez le code « NE SAIT PAS » à Q. 801 et passez à Q. 806. Sinon, posez les questions 802-805.

Note : Il est nécessaire de demander à tous les hommes qui se disent circoncis s'ils ont été traditionnellement circoncis et s'ils ont été circoncis médicalement.

Q. 806 : CONSOMMATION ACTUELLE DE TABAC

Demandez à l'enquêté s'il fume tous les jours, seulement certains jours ou pas du tout. Note : Cette question ne précise pas que l'enquêté fume des cigarettes, mais seulement s'il fume du tabac.

QUESTIONS 807-808 : CONSOMMATION PASSÉE DE TABAC

À Q. 807, on demande aux enquêtés qui fument actuellement du tabac « CERTAINS JOURS » si, dans le passé, ils fumaient tous les jours. À Q. 808, on demande aux enquêtés qui ont déclaré qu'ils ne FUMENT PAS actuellement de tabac s'ils fumaient dans le passé, tous les jours, certains jours ou pas du tout.

QUESTIONS 809 et 810 : TYPES DE TABAC CONSOMMÉS PAR JOUR ET PAR SEMAINE

Aux enquêtés qui fument actuellement du tabac « TOUS LES JOURS », on pose Q. 809 pour savoir, en moyenne, combien de chaque produit ils fument chaque jour. Quand vous enregistrez le nombre de fois que l'enquêté fume chacun de ces produits, pensez à inscrire '00' devant chaque nombre inférieur à 10, ou '0' entre 10 et 100. Si le produit n'est pas utilisé du tout enregistrez, '000'. Si le produit est utilisé mais pas chaque jour, inscrivez '888'. Si l'enquêté donne une réponse non numérique, insistez pour obtenir une réponse numérique. Prenez soin de bien enregistrer une réponse pour chaque produit.

La question 810 est similaire à Q. 809 mais elle porte sur la consommation hebdomadaire. Pour enregistrer les réponses, procédez de la même manière qu'à Q. 809.

QUESTIONS 811-813 : TABAC SANS FUMÉE

À Q. 811, on demande à l'enquêté s'il consomme actuellement du tabac sans fumée chaque jour, certains jours ou pas du tout. Aux enquêtés qui ont déclaré en consommer « CHAQUE JOUR », posez Q. 812. Inscrivez le nombre de fois que l'enquêté utilise, en moyenne, chacun de ces produits par jour en procédant comme à la question Q. 809.

La question 813 est similaire à Q. 812 mais elle s'adresse uniquement aux enquêtés qui ont déclaré utiliser actuellement « CERTAINS JOURS » du tabac sans fumer. Enregistrez combien de chaque produit du tabac sans fumée l'enquêté consomme chaque semaine de la même manière que vous enregistrez les réponses à Q. 810.

FIN DU MANUEL DE L'ENQUÊTRICE ET DE L'ENQUÊTEUR